# LE MARIAGE D'UN ROI

1721-1725

CALMANN LÉVY, ÉDITEUR

---

## DU MÊME AUTEUR

Format grand in-18.

LES CORRESPONDANTS DE J. JOUBERT, 1785-1822. Lettres inédites (ouvrage couronné par l'Académie française)...... 1 vol.

---

BOURLOTON. — Imprimeries réunies, B, rue Mignon, 2.


LOUIS XV Roy de France et de Navarre, né à Versailles
le 15 Fevr. 1710. à succedé à LOUIS XIV. le 1.r Sept. 1715.
le 25. Oct. 1722. Epousa à Fontainebleau le 3.
MARIE FELICITÉ EUSEBIE DE LECZINSKI, fille de
Stanislas I.r Roy de Pologne. née le
23. Iuin 1703.
1726

# LE
# MARIAGE D'UN ROI

1721-1725

PAR

PAUL DE RAYNAL

AVEC UN PORTRAIT DE LOUIS XV ET DE MARIE LECZINSKA,
D'APRÈS VAN LOO






PARIS
CALMANN LÉVY, ÉDITEUR
ANCIENNE MAISON MICHEL LÉVY FRÈRES
3, RUE AUBER, 3

1887



# AVERTISSEMENT

Les pages suivantes contiennent le récit détaillé des circonstances qui ont amené le mariage de Louis XV et de Marie Leczinska. Cet événement, le plus important du ministère du duc de Bourbon et certainement le plus heureux du règne de Louis XV, puisqu'il eut pour conséquence la réunion de la Lorraine à la France, semble digne d'être l'objet d'une étude spéciale.

*Le Mariage d'un Roi* a été publié une première fois dans le *Correspondant;* mais, avant de paraître en volume, il a dû être complété par quelques recherches nouvelles.

C'est pour nous un devoir d'adresser ici des remerciements à M. Éd. Thierry, administrateur de la bibliothèque de l'Arsenal, dont l'extrême com-

plaisance a singulièrement favorisé ce travail, et de rappeler aussi l'inépuisable obligeance de son regretté collègue M. Paul Lacroix. Peu de mois avant sa mort, ce dernier avait bien voulu nous signaler d'importants manuscrits, négligés jusqu'à ce jour, et qui ont beaucoup éclairé notre sujet.

En tête de ce volume figure la reproduction d'une gravure devenue assez rare et que la famille d'un amateur récemment décédé, M. Édouard Meaume, a gracieusement mise à notre disposition. C'est le tableau de Carle Van Loo, gravé par Moyreau, qui représente le roi et la reine à l'époque de leur mariage. Ils sont jeunes tous les deux, et rien ne fait prévoir encore le contraste que les années devaient produire dans leur physionomie et que montrent d'une manière si frappante les deux beaux pastels de la Tour.

Le lecteur trouvera dans un appendice final quelques lettres adressées par Marie Leczinska à l'ami le plus dévoué de son père et qui présentent sous un jour très aimable le caractère de la reine.

P. R.

LE

# MARIAGE D'UN ROI

---

Charles-Quint proclamait déjà la couronne de France *la plus belle qui fût au monde;* les prédécesseurs de Louis XIV n'en avaient pas laissé ternir l'éclat, et le grand roi, par un règne incomparable, qui venait de s'achever au milieu de malheurs si noblement supportés, avait élevé à son comble le prestige de la royauté française. N'est-il pas surprenant de voir Louis XV, héritier incontesté d'une telle couronne, choisir pour femme une princesse pauvre et exilée?

Il n'avait encore que quinze ans; ses sujets admiraient en lui l'éclat précoce d'une majesté toute royale et se plaisaient à l'appeler « le plus bel adolescent de son royaume »; il était depuis plusieurs années promis à sa cousine, la fille du duc d'Anjou,

devenu roi d'Espagne. Pourquoi, au lieu de respecter cet engagement, et au risque de rompre l'union très chèrement achetée des deux couronnes, se décida-t-on à congédier brusquement l'infante, qui, comme lui, descendait de Louis le Grand, et à faire épouser au jeune roi une princesse de vingt-deux ans, de beauté médiocre et de sang non royal, quoique noble assurément? Le père de Marie Leczinska, grand seigneur polonais, élevé par la protection de Charles XII et soutenu pendant quelques années seulement sur le trône de Pologne, avait perdu son sceptre et tous ses biens, et était alors réduit à ne trouver de secours et d'appui qu'auprès du gouvernement français, qui lui avait offert un asile.

Les causes de ce mariage ne sont exposées d'une manière complète et détaillée ni dans les histoires générales, ni même dans les ouvrages plus spéciaux qui traitent des événements du siècle dernier. La plupart passent rapidement sur le fait en lui-même, sans fournir d'explications satisfaisantes. Pour le bien comprendre, il faut non seulement se reporter aux mémoires du temps, mais étudier les documents confidentiels que conservent nos collections publiques. La bibliothèque de l'Arsenal, le dépôt des affaires étrangères et les Archives nationales nous

ont fourni sur ce sujet des renseignements précieux, dont la plupart sont inédits.

Le premier de ces établissements en particulier possède, sous le titre de *Papiers du maréchal du Bourg*, des lettres écrites à celui-ci, de 1704 à 1739, par les plus hauts personnages de l'époque : princes, cardinaux, maréchaux, secrétaires d'État des règnes de Louis XIV et de Louis XV[1]. D'abord commandant à Strasbourg, comme lieutenant général des armées du roi, puis maréchal de France et gouverneur de la province d'Alsace, le comte du Bourg entretenait une vaste correspondance qui porte principalement sur des matières militaires et diplomatiques. Le roi détrôné de Pologne, Stanislas Leczinski, habita onze ans dans le voisinage de Strasbourg et fut en relations très suivies avec le comte jusqu'à sa mort. Les *Papiers du Bourg* contiennent de nombreuses lettres de Stanislas et de Marie Leczinska ; celles du roi de Pologne, qui débutent dès 1717, contiennent d'intéressants détails sur le mariage de sa fille et les circonstances particulières où il fut inopinément résolu.

L'éminent historien de Louvois, parlant de ses

1. L'inventaire des manuscrits de la bibliothèque de l'Arsenal, daté de 1879, décrit les *Papiers du maréchal du Bourg* sous le n° 206. Dans l'énumération, les lettres de Marie Leczinska portent le n° 6614 et celles de Stanislas Leczinski le n° 6615.

découvertes au dépôt de la guerre, fait part à ses lecteurs du bonheur qu'il a ressenti à tenir entre ses mains les lettres originales des plus grands hommes d'un grand siècle et à nouer avec eux un commerce intime et de tête-à-tête. On sent une émotion bien vive aussi, en lisant, tracées de la main de Stanislas lui-même, les confidences qu'il fait à son ami, l'expression de la tristesse résignée que sa mauvaise fortune lui inspire ou celle de la joie et de la reconnaissance envers Dieu que lui fait éprouver l'élévation subite de sa fille. La partie la plus intéressante de cette correspondance passera sous les yeux du lecteur.

On trouvera peut-être, dans le récit qui va suivre, que les faits relatifs à Marie Leczinska arrivent bien tardivement; mais le choix de cette princesse comme reine de France fut amené par une série d'événements qu'il est utile de faire connaître, et nous avons cherché à réunir l'ensemble des événements qui se rattachent au mariage de Louis XV. Nous rappellerons donc en commençant les détails déjà connus de l'accord signé par le régent et Philippe V pour le futur mariage du roi de France avec sa cousine; puis, entrant dans le véritable sujet de cette étude, nous exposerons les motifs qui décidèrent le duc de Bourbon, devenu premier ministre,

à renvoyer l'infante, les difficultés de toute sorte qu'il rencontra pour remplacer la princesse espagnole, et les conditions imprévues dans lesquelles, pour sortir d'inextricables embarras, il prit au dernier moment le parti de demander pour Louis XV la main de la fille du roi de Pologne.

Puisse le résultat de nos recherches offrir quelque intérêt au lecteur, en lui faisant mieux connaître le début d'un règne sur lequel les belles études de M. le duc de Broglie appellent actuellement une attention particulière!

## I

Au moment où mourut Louis XIV, son neveu, le duc d'Orléans, et son petit-fils, le duc d'Anjou, devenu roi d'Espagne en vertu du testament de Charles II, sous le nom de Philippe V, étaient en hostilité déclarée et semblaient peu disposés à se rapprocher. Le duc d'Orléans avait d'abord pris, au delà des Pyrénées, une part glorieuse à la guerre de Succession et servi utilement la cause de son cousin; mais bientôt, soupçonné d'intrigues avec les Anglais pour se faire donner la couronne au détriment de celui-ci, il avait été, sur la plainte du roi Catholique, remplacé dans le commandement des armées françaises qui opéraient en Espagne. Les malheurs extraordinaires qui sur les entrefaites s'abattirent sur Louis XIV, en frappant coup sur coup le Dau-

phin, le duc de Bourgogne et le duc de Bretagne, provoquèrent, jusque dans l'entourage du souverain, les soupçons les plus injustes contre celui qui semblait appelé à profiter de tous ces deuils. Philippe V, non content de partager le sentiment général, que l'insouciance du duc d'Orléans laissait s'égarer, était allé jusqu'à écrire au roi de France pour demander justice contre l'auteur prétendu de ces malheurs.

L'indignation du Roi Catholique fut à son comble lorsque, après la mort de son aïeul, il apprit que, contrairement aux volontés formelles du grand roi, le duc d'Orléans était parvenu à se faire proclamer régent du royaume et revêtir d'un pouvoir presque absolu. Il voulut un instant accourir à Paris, pour réclamer la régence; mais, en présence de l'opposition de ses ministres, il se demanda s'il ne devait pas tout au moins, pour assurer la sécurité du jeune Louis XV, dernier représentant resté français de la branche aînée des Bourbons, chercher à faire observer le testament de Louis XIV, et il travailla à se rapprocher de l'Angleterre pour renverser le régent. Mais ce dernier, comprenant le danger qui pouvait lui venir de l'Espagne, et redoutant d'ailleurs de voir, en cas de mort du roi, Philippe V chercher à contester sa renonciation au trône

de France, en invoquant le droit inaliéniable de sa naissance, s'empressa de solliciter lui-même l'appui de la Grande-Bretagne, et il n'eut pas de peine à se faire écouter d'une puissance qui, comme lui, tenait essentiellement à empêcher la réunion sur la même tête des deux couronnes; il fut assez heureux pour signer, avec le gouvernement anglais et les Provinces-Unies, le traité de la triple alliance, qui consacrait l'ordre de succession réglé à Utrecht pour le trône de France et l'abandon fait par le duc d'Anjou de ses droits éventuels à l'héritage de Louis XIV. Bientôt ce traité obtint l'adhésion de l'Empire et prit le nom de quadruple alliance. Philippe V, excité par Albéroni, ne craignit pas alors de recourir aux armes et de disputer la Sicile à la maison d'Autriche, mais il vit sa flotte détruite par les Anglais. L'impétueux et turbulent ministre voulut encore continuer la lutte et tenta de se venger, en organisant sourdement en France, d'accord avec la duchesse du Maine et les princes légitimés, un soulèvement contre le régent ; l'arrestation du prince de Cellamare, ambassadeur d'Espagne, convaincu de conspiration, et plusieurs défaites infligées aux armées espagnoles par les troupes françaises obligèrent enfin le Roi Catholique à renvoyer Albéroni et à se soumettre à la quadruple alliance.

Qui aurait pu supposer qu'une année seulement après cette humiliante adhésion, et malgré de si graves et si longs dissentiments, Philippe V, non content de se réconcilier avec le duc d'Orléans, aurait cimenté avec lui l'alliance la plus intime ?

Les premières démarches qui aboutirent à cet accord furent, il est vrai, faites par le vainqueur, et la proposition portée de sa part à Madrid était de celles que le cœur très français du Roi Catholique devait trouver particulièrement séduisantes.

Le régent avait d'abord caressé le projet ambitieux de marier mademoiselle de Montpensier, l'une de ses filles, ou tout au moins l'une de ses nièces, nées du mariage de sa sœur, Élisabeth-Charlotte, et de Léopold, duc de Lorraine, au roi de France. Il voulait, par l'un de ces mariages, empêcher qu'on ne s'emparât contre lui-même du cœur et de l'esprit de Louis XV et qu'on ne s'efforçât d'entraîner le jeune souverain à déroger aux traités qui appelaient éventuellement la branche cadette à la couronne. Mais il craignit la colère qu'aurait soulevée, parmi des adversaires nombreux, l'une ou l'autre de ces alliances et le reproche de visées égoïstes qu'ils n'auraient pas, à cette occasion, manqué de renouveler contre lui. Par un revirement subit, dont le mobile intéressé ne devait pas tarder à se manifester, il prit,

vers le milieu de l'année 1721, la résolution de solliciter du Roi Catholique la main de l'infante Anna-Maria-Victoria, âgée de trois ans, pour le roi de France.

Philippe V avait épousé en premières noces une princesse de Savoie, fille de Victor-Amédée II et sœur de l'infortunée duchesse de Bourgogne; elle mourut elle-même deux ans après celle-ci, en 1714, et laissa deux fils, don Louis, prince des Asturies, futur héritier de la couronne, âgé alors de quatorze ans, et don Ferdinand, âgé de huit ans. De sa seconde femme, Élisabeth Farnèse, nièce et en même temps, par le deuxième mariage de sa mère, belle-fille du duc de Parme, le Roi Catholique avait trois enfants : don Carlos, âgé de cinq ans; l'infante, demandée pour Louis XV, et don Philippe, âgé seulement d'un an.

En apprenant les ouvertures faites de la part du régent et la possibilité qui s'offrait pour l'infante de devenir un jour reine de France, Philippe V ne put dissimuler sa joie, et s'empressa d'accorder son consentement. Mais, dès que le duc d'Orléans fut instruit du plein succès de sa démarche, il fit connaître la condition qu'il mettait à ce mariage, en réclamant l'alliance immédiate de sa fille, mademoiselle de Montpensier, âgée de douze ans, avec le prince des Asturies.

Philippe V et la reine Élisabeth songeaient à ce moment même à unir l'héritier du trône à l'une des filles de l'empereur Charles VI, et la connaissance de leurs intentions avait sans doute contribué à précipiter la résolution du régent, qui redoutait avec raison pour la France le rapprochement de l'Espagne et de l'Empire. Le Roi Catholique tenait à conquérir l'amitié de Charles VI, au moment où s'ouvrait le congrès de Cambrai, pour ne pas se trouver exclusivement placé, dans le règlement de ses difficultés avec ce souverain, sous la médiation de l'Angleterre et de la France. La reine Élisabeth désirait plu ardemment encore l'appui de la maison d'Autriche, suzeraine de Parme, afin d'assurer un jour à l'un de ses fils la succession du duché. Au regret de sacrifier l'espoir d'une alliance très honorable et très avantageuse pour le prince des Asturies venait se joindre, pour Leurs Majestés Catholiques, animées l'une et l'autre de sentiments très austères, la répugnance à prendre pour belle-fille la sœur de la duchesse de Berry, élevée comme elle dans l'atmosphère dangereuse du Palais-Royal, dont ils soupçonnaient peut-être encore le père d'empoisonnements, et dont la mère était fille naturelle de Louis XIV.

Néanmoins la condition imposée par le duc

d'Orléans fut assez promptement acceptée. Saint-Simon, dans son langage original, affirme que « tout se fit *en un tourne-main* et que la joie de mettre sa fille sur le trône de France *fit sauter le bâton* au roi d'Espagne ».

Une tâche plus difficile semblait être de calmer les susceptibilités de l'Angleterre, toujours jalouse de l'union intime des deux couronnes; mais le cabinet de Saint-James, qui s'était, à prix d'argent, assuré le dévouement du cardinal Dubois, ne chercha pas à entraver une négociation à laquelle celui-ci avait activement coopéré, et qui devait, en cas de réussite, confirmer encore son influence sur le régent. Dubois eut, d'ailleurs, l'adresse d'obtenir de Philippe V de larges concessions en faveur du commerce britannique, objet principal des préoccupations de nos voisins.

L'accord avec l'Espagne était loin d'être contraire aux intérêts de la France et pouvait être considéré comme une consécration de la politique persévéramment suivie par Louis XIV; mais il était en même temps fort avantageux pour le duc d'Orléans. En assurant la tranquilité de la régence et enlevant tout prétexte aux menées du Roi Catholique, il attribuait à mademoiselle de Montpensier des droits sur l'un des plus grands trônes de l'Europe; le choix pour Louis XV d'une princesse de trois ans retar-

dait d'ailleurs pour de longues années le moment où leur mariage pourrait être célébré, et où la naissance d'un dauphin enlèverait à la branche cadette la chance de régner.

Cette affaire avait été conduite dans le plus grand mystère; son succès demeura quelque temps caché. Lorsqu'enfin le régent se décida à rompre le silence, il ne fit d'abord connaître que la partie principale de la convention et dissimula soigneusement tout ce qui avait trait au mariage de mademoiselle de Montpensier.

La nécessité d'obtenir le consentement du roi au projet d'union avec l'infante n'était pas sans préoccuper le chef du gouvernement. Louis XV avait alors onze ans, il ne pouvait être initié aux exigences de la politique et ne montrait de goût prononcé que pour les plaisirs de son âge; il ne connaissait pas sa cousine, et, vraisemblablement, ne devait voir, dans l'engagement de lier pour toujours son sort à celui d'une princesse aussi jeune, qu'une idée de contrainte et de gêne. Le duc d'Orléans, pour vaincre une pareille difficulté, s'adressa à ceux qui, par leurs fonctions, étaient désignés comme ses auxiliaires naturels, et, afin de leur enlever le temps de la réflexion et toute idée de se concerter contre son projet, il ne recourut à leur assistance

que dans la matinée du jour où la proposition devait être soumise au conseil de régence.

Des confidents prévenus si tardivement ne purent lui savoir beaucoup de gré de cette communication intéressée. C'étaient M. le duc de Bourbon, chef de la maison de Condé, surintendant de l'éducation du roi, le maréchal de Villeroy, son gouverneur, et l'ancien évêque de Fréjus, Fleury, son précepteur.

Les deux premiers n'avaient pas une très grande influence sur l'esprit de leur jeune souverain. M. le duc de Bourbon le voyait rarement; en apprenant le projet concerté pour le roi, « il fut surpris, d'après Saint-Simon, mais ne se fâcha pas, et fit très bien auprès du roi ». Le maréchal de Villeroy était souvent près de Louis XV, qu'il affectait encore de garder avec vigilance contre les entreprises du régent; mais, « plein de vent et de frivole », il avait beaucoup moins d'empire sur le roi que son précepteur. « L'évêque de Fréjus avait seul la puissance *d'ouvrir la bouche de Louis XV;* sans Fréjus, que le roi aimait et qui avait captivé et obtenu toute sa confiance, mais qui parut sentir que le besoin lui valait la confidence, et n'avait pas montré agir de très bon cœur, on ne sait ce qui serait arrivé. »

Lorsque le duc de Saint-Simon, qui siégait habituellement au conseil, entra, avant la séance, dans le

cabinet du roi aux Tuileries, avec les maréchaux de Villars, d'Estrées et d'Uxelles, ils trouvèrent Sa Majesté en colloque avec le duc d'Orléans et les trois personnages que celui-ci avait appelés près du roi. Louis XV était rouge et avait les yeux pleins de larmes, et Fleury lui parlait à demi-voix. Il fallut de vives instances et près d'un quart d'heure pour le décider à descendre au Conseil de régence. Enfin M. de Fréjus annonça que Sa Majesté s'y rendrait, mais qu'elle avait besoin de quelques instants pour se remettre. Le duc d'Orléans, Saint-Simon et les maréchaux sortirent, et Louis XV demeura seul avec le duc de Bourbon, Villeroy et son précepteur. Tous remarquèrent, lorsque le jeune monarque entra en séance, ses yeux rouges et gros et son air fort sérieux. Le régent ayant demandé si Sa Majesté trouvait bon que l'on fît part de son mariage, le roi répondit « par un oui sec et en basse note », et aussitôt le mariage fut déclaré. Louis XV eut peine à reprendre quelque gaieté tout le reste du jour; le lendemain, il fut encore sombre, et peu à peu, comme il arrive d'ordinaire à cet âge, sa tristesse disparut. Mais, après la séance, celui qui nous donne ces détails s'étant rendu au Palais-Royal, remarqua l'émotion du régent et de Dubois: « L'angoisse avait été si forte, qu'ils s'en ressentaient encore tous les deux. »

Quant au conseil, il n'avait pu que ratifier le projet accepté par le roi, et dont le régent, avec son éloquence habituelle, n'avait pas manqué de faire ressortir les avantages. Mais il devait bientôt, nous dit lui-même, dans l'*Histoire de Dubois*, le secrétaire du cardinal et commis des affaires étrangères Lahoussaye-Pegeault, regretter cette approbation et déplorer « que le projet reculât trop par le bas âge de l'infante la succession de la couronne ».

Ce ne fut que dix ou douze jours après cette mémorable séance que le mariage de mademoiselle de Montpensier fut annoncé au roi; il fut déclaré le lendemain en conseil, et l'on put alors se mieux rendre compte des raisons qui avaient porté le régent à se rapprocher de Philippe V.

Les ennemis du duc d'Orléans se livraient déjà aux appréciations les plus sévères de sa conduite. Quel ne fut pas leur étonnement, lorsque, quelques semaines plus tard, il fit connaître un troisième projet! En promettant l'appui de la France en Italie pour l'infant don Carlos, premier rejeton du second mariage de Philippe V, il avait obtenu le consentement de Leurs Majestés Catholiques à l'alliance future d'une autre de ses filles, mademoiselle de Beaujolais, âgée de six ans, avec don Carlos, et ouvrait ainsi à cette princesse des chances sérieuses

de régner un jour dans le duché de Parme. « Il faut convenir, lit-on dans les *Mémoires* déjà cités, que c'est un chef-d'œuvre de l'audace de Dubois et d'un bonheur sans pareil du régent, après tout ce qui s'était passé entre ce prince et le roi d'Espagne. La déclaration du deuxième mariage d'une princesse d'Orléans et d'un infant d'Espagne atterra la cabale opposée au duc d'Orléans, bien étourdie et affligée du premier : ils avaient sans cesse les yeux et les cœurs tournés vers le roi d'Espagne, comme le plus irréconcilicable ennemi du duc d'Orléans; ils se mirent à détester l'Espagne, et à la même mesure qu'ils s'y étaient attachés. »

Le duc de Saint-Simon était fort apprécié du régent, dont il déplorait les vices et l'impiété, mais reconnaissait en même temps les talents et les qualités séduisantes[1]; il était, au contraire, suspect à Dubois, comme tous ceux dont l'influence pouvait, en diminuant l'empire de celui-ci, être salutaire au duc d'Orléans. Saint-Simon sollicita, et, malgré l'hostilité du favori, fut assez heureux pour obtenir l'honneur insigne d'être choisi comme ambassadeur extraordinaire près de Philippe V, pour présenter en Espagne la demande de la main de l'infante

1. « Je sentais, écrit-il, tout son fumier, mais ne pouvais ignorer les perles qui y étaient semées. »

et assister au mariage du prince des Asturies.

Les *Mémoires* du duc renferment sur cette importante mission des renseignements qu'il serait difficile de puiser à d'autres sources, et dont quelques-uns semblent trouver ici leur place naturelle.

L'envoyé du régent hâta son départ et, après s'être croisé en chemin avec le duc d'Ossone, chargé lui-même, par le roi d'Espagne, de solliciter, pour le prince des Asturies, la main de mademoiselle de Montpensier, arriva dans la soirée du 21 novembre 1721 à Madrid. La satisfaction générale que causait le projet de mariage s'était manifestée partout sur le passage de notre ambassadeur, mais éclata davantage encore à Madrid.

Un traité contenant les principales conditions de la double alliance du roi de France avec sa cousine, et de l'héritier du trône d'Espagne avec mademoiselle de Montpensier, avait été signé dès le 21 octobre. Saint-Simon fut admis sans retard, le dimanche 23 novembre, en audience particulière par le Roi Catholique.

Il éprouva tout d'abord une pénible surprise, en revoyant Philippe V. Sa Majesté était très changée, depuis qu'elle avait quitté la France. Ce n'était plus, rapporte Saint-Simon, le duc d'Anjou, tel qu'il s'était montré aux Espagnols le 19 février 1701, le

jour de son entrée à Madrid, au milieu des démonstrations les plus enthousiastes et d'une curiosité extraordinaire, dans la fleur de la première jeunesse, bien fait, blond comme le feu roi Charles et la reine sa grand'mère, en même temps grave, silencieux, mesuré, retenu, tout fait pour être parmi les Espagnols. « Je n'aperçus aucun vestige du duc d'Anjou, qu'il me fallut chercher dans son visage fort allongé, changé, et qui disait encore beaucoup moins que lorsqu'il était parti de France; il était fort courbé, rapetissé, le menton en avant, fort éloigné de sa poitrine, les pieds tout droits, qui se touchaient et se coupaient en marchant, quoiqu'il marchât vite, et les genoux à plus d'un pied l'un de l'autre. » Les épreuves de toute sorte qui avaient depuis vingt ans affligé le roi d'Espagne, guerres longues et malheureuses, où il avait, d'ailleurs, montré le courage naturel à sa race et conquis l'attachement inébranlable de ses sujets, pertes de ses proches, soucis du gouvernement d'un vaste royaume, suffisaient à expliquer cette métamorphose.

Le costume de Sa Majesté, qui, après l'audience, devait partir pour la chasse, était des plus simples et ne relevait pas sa mine ni son maintien; mais un détail frappa notre ambassadeur et suffisait pour indiquer les sentiments que Philippe V avait conser-

vés pour la France : la toison d'or et le cordon rouge qui la tenait suspendue étaient presque dissimulés sous la cravate du roi, tandis que le cordon bleu du Saint-Esprit, qu'il ne quittait jamais, apparaissait en évidence sur son justaucorps de bure brune.

Quant à la reine, son visage était défiguré par la petite vérole ; mais on voyait aisément qu'elle avait été belle. Elle était pleine de grâce, faite au tour, et joignait une expression de bonté à l'air de majesté et de grandeur qui ne la quittait point.

Cette entrevue fut courte ; mais, dès le lendemain 24, les articles préliminaires du mariage de l'infante furent signés au palais ; et, le 25, Saint-Simon fut conduit en grande pompe à l'audience solennelle, pour faire la demande officielle de la main de la jeune princesse. La joie se montrait sur toutes les figures, et les Français n'entendaient que bénédictions sur leur chemin.

L'impression de notre ambassadeur fut cette fois beaucoup plus favorable au roi d'Espagne, entouré pour la circonstance de tout l'appareil de la royauté. Il était au milieu d'une vaste pièce, sous un dais, environné des officiers de la couronne et des plus grands personnages de la cour : « spectacle extrêmement majestueux, où qui que ce soit ne branlait et où le silence régnait profondément ».

Bientôt le représentant du roi de France fut admis à exposer le message de Louis XV. Un contentement particulier éclairait la physionomie de Philippe V, et, lorsque, prenant à son tour la parole, il s'adressa au duc de Saint-Simon, il le fit avec une perfection de langage qu'on n'aurait pu attendre d'un souverain renommé pour sa timidité naturelle et son amour du silence, et qui frappa notre envoyé d'une vive admiration. « Il répondit à chaque point de mon discours dans le même ordre, avec une dignité, une grâce, souvent une majesté, surtout avec un choix si étonnant d'expressions et de paroles par leur justesse, et un compassement si judicieusement mesuré, que je crus entendre le feu roi, si grand maître et si versé en ces sortes de réponses. » Il exprima les sentiments les plus nobles d'attachement pour son pays d'origine, de respect pour son aïeul, de tendresse pour Louis XV, fils de son frère, le duc de Bourgogne, qu'il avait tendrement aimé et regrettait toujours, et en même temps de profond contentement pour l'union du roi son neveu et de sa fille : « L'amour de la France lui sortait de partout. » Toutefois, en laissant voir un cœur français, il sut se montrer en même temps le monarque des Espagnes. « A l'égard du mariage du prince des Asturies, il sembla s'expliquer avec une sérieuse bonté, sentir

moins l'honneur qu'il faisait à M. le duc d'Orléans en faveur du même sang que la grâce signalée, — et je ne dis point trop et je n'ajoute rien, — qu'il lui faisait d'avoir bien voulu ne penser qu'à le combler par une marque si certaine de sa bonne volonté pour lui. Cet endroit surtout me charma par la délicatesse avec laquelle, sans rien exprimer, il laissa sentir sa supériorité tout entière, la grâce si peu méritée de l'oubli des choses passées et le sceau si fort inespérable que sa bonté daignait y apposer. Il avait une expression de majesté, de dignité, de prince qui sait se vaincre, qui le sent, qui le fait et qui connaît dans toute son étendue le poids et le prix de tout ce qu'il veut bien accorder. »

Le duc de Saint-Simon fut admis le même jour, et pour la première fois, à présenter ses hommages à l'infante, qu'il dépeint comme une enfant charmante, avec un petit air raisonnable et point embarrassé. Puis il signa dans la soirée le contrat qui réglait les avantages faits à la future reine de France par son père et par son futur époux.

La première partie de la mission de notre envoyé était accomplie; mais il devait attendre le départ de l'infante, puis l'arrivée à Madrid et le mariage de mademoiselle de Montpensier, qu'avaient retardée les préparatifs d'usage et la nécessité d'un

long voyage à petites journées. Il eut donc le temps de se rendre un compte exact du caractère et des habitudes de Leurs Majestés Catholiques.

Le roi n'était pas moins transformé au moral qu'au physique : une disposition naturelle à la tristesse et aux scrupules religieux avait dégénéré peu à peu en un goût très bizarre pour la solitude. Du vivant de sa première femme et pendant son veuvage, il s'était confiné dans une sorte de prison, où ne pénétrait aucun autre étranger que la princesse des Ursins. La seconde reine, élevée très sévèrement par sa mère dans un grenier du palais de Parme, et naturellement vive, décidée, véhémente même dans ses volontés, s'était empressée de chasser madame des Ursins, à l'influence de laquelle elle attribuait les singulières habitudes du roi, et avait espéré mener une vie moins austère et plus conforme à son nouveau rang; mais elle dut bientôt reconnaître la difficulté de changer les dispositions du roi. Albéroni, qui l'avait amenée de Parme, lui démontra d'ailleurs le parti avantageux que, pour mieux dominer, l'on pouvait tirer des goûts d'un souverain, « toujours peiné de multiplier les visages dans son intérieur et commode au dernier point pour la certitude de ne parler à personne ni de se laisser approcher; ils renfermèrent le roi à leur tour

entre eux deux seuls et le rendirent inaccessible à tout le reste de la nature ». Quand Philippe V fut plus tard contraint par le régent de renvoyer Albéroni, il ne put, malgré la nécessité de s'occuper davantage des détails de son gouvernement, se décider à mener une existence moins retirée. La reine tenta une fois encore d'élargir son esclavage ; mais elle ne put y réussir et se résigna de bonne grâce à subir un penchant devenu tout à fait invincible. Leur tête-à-tête presque continuel, d'après Saint-Simon, n'était interrompu qu'à l'heure de la toilette et des rares audiences accordées par le roi. De nombreux exercices de dévotion et des parties de chasse très fréquentes apportaient seuls à leur vie monotone quelque diversion.

Notre ambassadeur, à cause de sa qualité de Français, de l'importance de sa mission, peut-être aussi de la durée limitée du séjour qu'il devait faire en Espagne, fut admis près de Leurs Majestés Catholiques avec une facilité exceptionnelle. Il dépeint la reine comme pleine d'adresse et cherchant en toute occasion à plaire au roi; rien n'égalait, paraît-il, le tour qu'elle donnait aux choses et les finesses avec lesquelles elle savait prendre Philippe V et lui faire partager ses goûts et ses aversions; aussi avait-elle acquis la plus complète influence sur son

époux. Élisabeth redoutait d'autant plus le triste état de la plupart des reines veuves d'Espagne qu'elle n'était pas la mère de l'héritier de la couronne, et elle ménageait l'Autriche, dont la protection lui semblait indispensable pour l'établissement d'un de ses fils dans le duché de Parme. Saint-Simon se flatta bientôt d'avoir su gagner la confiance de la reine, la convaincre du besoin qu'elle avait de notre appui, et la tranquilliser sur son avenir et celui de ses enfants.

Il n'eut qu'à se louer aussi des bonnes grâces du roi, et ne tarda pas à obtenir la faveur insigne de visiter, en compagnie de Leurs Majestés Catholiques, les travaux de la résidence royale que Philippe V créait alors mystérieusement au nord de sa capitale, à quelques lieues de Ségovie, et où personne n'était admis. L'emplacement en avait été choisi sur des terres achetées aux moines de l'Escurial, dans une vallée étroite et sauvage de la sierra Guadarrama, où le gibier abondait, et dont la solitude avait plu au roi. De hautes montagnes rocheuses, le plus souvent couronnées de neige, encadraient ce lieu très difficile d'accès et le cachaient à tous les regards. Un contraste singulier entre la sévérité du site et les embellissements déjà réalisés frappa les yeux du nouveau venu, qui découvrit avec surprise, dans le voisinage d'un vaste palais

alors inachevé, des jardins remplis d'orangers, des allées d'arbres plantés tout grands, « comme le feu roi faisait à Marly », des vases, des statues magnifiques, que des artistes, appelés d'Italie, étaient occupés à sculpter, *des miracles d'eau vraiment uniques*, canaux et bassins de toute grandeur, cascades innombrables, jets d'eau variés et puissants. Partout il avait fallu creuser le roc, pour amener les sources abondantes de la montagne ou placer la terre végétale destinée aux plantations. Le lieu, où ne s'élevaient primitivement que des constructions fort modestes, s'appelait *la Granja*, mais devait emprunter bientôt à la chapelle construite près du château le nom de Saint-Ildefonse. Philippe V songeait dès lors, pour l'époque où le prince des Asturies serait en âge de régner, à se jeter dans cette retraite, loin des préoccupations de la couronne et du monde; mais son dessein, dont il avait fait confidence au Père Daubenton, son confesseur, et à la reine, les remplissait de terreur l'un et l'autre.

Saint-Simon nous raconte aussi une battue royale à laquelle il fut invité. Philippe V n'était touché d'aucun autre plaisir que celui de la chasse, et se transportait presque tous les jours à quelques lieues de Madrid pour chasser. Comme il ne tirait plus au vol, qu'il ne montait plus à cheval et que les chiens ne

pouvaient chasser le lièvre en plaine, à cause de la dureté et des crevasses de la terre, tout se bornait à des battues dans les montagnes. On dressait deux grandes feuillées, dont l'une était destinée à Leurs Majestés ; elles s'y tenaient adossées l'une à l'autre, avec une vingtaine de fusils et les serviteurs nécessaires pour les charger. Plusieurs centaines de paysans, commandés la veille, avaient fait la nuit des enceintes et de grand matin poussé des huées pour effrayer les animaux et les chasser doucement du côté des feuillées. Dès que le roi et la reine étaient placés, des troupes de gibier arrivaient vers eux, et ils tiraient les premiers. « Plus d'une demi-heure, nous dit Saint-Simon, qui semble n'avoir pas trouvé grand charme à ce divertissement, fut employée à voir passer, tuer, estropier cerfs, biches, chevreuils, sangliers, lièvres, loups, blaireaux, renards, fouines sans nombre. A mesure que les paysans s'approchent et se resserrent, la chasse s'avance, et elle finit quand ils viennent tout près des feuillées, car il n'y a plus rien derrière eux. Alors les voitures arrivent, on apporte et on charge derrière les carrosses les bêtes tuées devant le roi. Les paysans employés sont payés, et le roi leur fait donner encore quelque chose assez souvent en montant en carrosse. C'était, ajoute notre invité, le

plaisir du roi tous les jours ouvriers, et il fallait qu'il fût celui de la reine. » Philippe V, rentré à Madrid, travaillait plusieurs heures avec le marquis de Grimaldo, secrétaire des affaires étrangères, véritable premier ministre, qui rendait à lui seul compte des questions relatives à chaque département. La reine assistait toujours au conseil, « où son avis était d'un poids important ».

Plus d'un mois s'était déjà écoulé depuis l'arrivée de notre envoyé à Madrid. On était aux derniers jours de décembre 1721. Tout fut alors disposé pour le départ de l'infante, qui devait se trouver à la frontière en même temps que mademoiselle de Montpensier venant de France, et être échangée contre la fille du régent. Lémontey raconte, dans son *Histoire de la Régence*[1], qu'au moment de la séparation, Philippe V et Élisabeth voulurent, pour honorer encore celle qu'ils considéraient déjà comme reine de France, l'accompagner jusqu'au péristyle de leur palais; mais ils avaient trop présumé de leurs forces : tous deux s'évanouirent en chemin, et l'on fut obligé d'enlever la princesse de leurs bras pour la remettre au marquis de Santa-Cruz, qui avait mission de la conduire à la limite des deux royaumes

1. *Histoire de la Régence et de la minorité de Louis XV*, par Lémontey, 1832. Paulin, éditeur, t. I[er], p. 428.

et de la confier à la duchesse de Ventadour, chargée elle-même d'amener de Paris mademoiselle de Montpensier. La maison espagnole, destinée à la future princesse des Asturies, devait accompagner et servir l'infante, tant qu'elle serait sur le sol de sa patrie, puis se mettre aux ordres de mademoiselle de Montpensier et revenir avec elle à Madrid. Toutefois il était convenu que la gouvernante de l'infante, doña Maria de Nievès, ne se séparerait pas de son élève et la suivrait en France.

La distance jusqu'aux Pyrénées étant plus grande de Paris que de Madrid, il était nécessaire que la fille du régent se mît en route la première. En conséquence, le duc d'Ossone avait, dès le 13 novembre, dans une audience solennelle, demandé à Louis XV, au nom de Philippe V, la main de mademoiselle de Montpensier pour l'héritier de la couronne d'Espagne; puis les formalités relatives à la signature des articles préliminaires et du contrat de mariage avaient été accomplies; et, le 18 novembre, le cortège, commandé par madame de Ventadour, avait pris le chemin de l'Espagne. La duchesse était *maîtresse du voyage*, et emmenait avec elle le prince de Rohan, son gendre, chargé de présider à l'échange des deux princesses, et le frère du cardinal Dubois, médecin et secrétaire du cabinet du roi,

pour rédiger les actes destinés à constater cet événement important[1].

Le 9 janvier 1722, au jour et à l'heure convenus, mademoiselle de Montpensier se trouva sur la rive française de la Bidassoa, pendant que le cortège espagnol arrivait lui-même sur l'autre bord, et bientôt les deux princesses, traversant au même instant la rivière, se rencontrèrent dans l'île célèbre où avait eu lieu, au siècle précédent, un échange semblable entre Anne d'Autriche et Élisabeth de France, et qui avait servi de théâtre aux conférences de Mazarin et de Louis de Haro, à la signature de la paix des Pyrénées et à la première entrevue de Marie-Thérèse et de Louis XIV. Après des compliments réciproques et la distribution des présents envoyés par les deux gouvernements, on dressa les actes de remise, et les deux princesses, changeant d'escorte, quittèrent l'île des Faisans et continuèrent, chacune de leur côté, leur voyage vers les capitales où elles étaient attendues avec curiosité.

Lémontey rapporte que mademoiselle de Montpensier avait, pendant le trajet, failli être brûlée vive dans une maison où elle couchait; il raconte

1. Voy. *Archives des affaires étrangères, France*, t. CCCXV, mémoires et documents relatifs aux mariages de divers membres de la famille royale.

en même temps que mademoiselle de Beaujolais, sa sœur, destinée à don Carlos, et qui n'arriva à Madrid qu'un an plus tard, le 26 janvier 1723[1], dut faire par mer une partie du voyage, et qu'au moment de s'embarquer à Blaye, sur la Gironde, une tempête furieuse brisa le bâtiment qui lui était destiné. Ces accidents semblèrent des présages de mauvais augure aux esprits superstitieux, et l'événement se chargea malheureusement de vérifier une partie des prédictions qui se répandirent alors, en montrant, comme le dit Saint-Simon, que ces mariages, simplement conclus et signés avec l'Espagne, n'avaient pas été faits au ciel.

Le 21 janvier 1722, peu de jours après l'arrivée à Madrid de la future princesse des Asturies, l'union religieuse fut célébrée avec toute la pompe que recherchait alors la monarchie espagnole. Le duc de Saint-Simon, comblé, ce jour-là, des attentions de Philippe V, reçut, ainsi que son second fils, la grandesse de première classe. En même temps, son fils aîné fut nommé chevalier de la Toison d'or.

A cause de leur âge, les jeunes époux devaient vivre séparés pendant quelque temps encore; mais, pour confirmer d'une manière plus certaine l'indis-

1. *Ibid.*, *Espagne*, an. 1723-1724.

solubilité de leur alliance, notre ambassadeur, qui se sentait maître de la faveur du Roi Catholique, eut la hardiesse de demander que, le soir du mariage, le nouveau couple partageât quelques instants la même couche, et qu'à ce moment toute la cour fût admise, avec Leurs Majestés, à s'approcher du lit nuptial. Ce que proposait Saint-Simon était, il en convient, contraire aux usages du pays, la modestie et la gravité des Espagnols ne permettant pas même aux plus proches parents de voir jamais une femme au lit. Le régent n'avait pas chargé son envoyé de présenter cette requête, à laquelle le marquis de Grimaldo, se faisant l'interprète des convenances nationales, crut devoir s'opposer. Néanmoins Philippe V, désireux de ne rien refuser dans cette journée au représentant de la France, accéda à sa prière : « Au sortir du bal, tout le monde suivit le roi et la reine dans l'appartement de la princesse et attendit dans les antichambres; il n'entra dans la chambre que le service nécessaire; j'y fus appelé; la toilette fut courte, Leurs Majestés et le prince extrêmement gais. Tout se passa comme j'ai expliqué qu'il avait été résolu. » Le coucher public eut donc lieu dans les conditions proposées par notre ambassadeur, et celui-ci put annoncer au régent que tout avait été fait pour assu-

rer l'accomplissement de son vœu le pus cher.

Pendant que celle qui devait être bientôt reine d'Espagne s'était acheminée vers Madrid, l'infante, qui semblait destinée à une couronne plus illustre encore, avait continué son voyage vers Paris. Le cortège s'arrêta notamment à Bordeaux, où son passage fut signalé, le 25 janvier 1722, par des fêtes brillantes; puis, le 1er mars, il fit une entrée magnifiqne à Paris. Louis XV était venu au-devant de l'infante jusqu'au Grand-Montrouge. « Elle fut en tout et partout traitée comme reine, appelée l'infante-reine, et il ne lui manqua que le traitement de majesté. » Saint-Simon n'apprit sans doute qu'à son retour, et, en tout cas, ne fut pas chargé de faire connaître à Madrid, ce que purent voir les spectateurs rapprochés : la petite princesse de trois ans ne parut point, malgré sa grâce, faire une impression agréable sur Louis XV; il rougit en la voyant, comme un enfant honteux et contrarié, et se borna à lui dire : « Madame, je suis charmé que vous soyez arrivée ici en bonne santé. » Le lendemain, il lui fit présent d'une poupée de vingt mille livres et se tint ensuite fort à l'écart. « Tout le monde, ajoute l'avocat Barbier, trouve ce mariage-là original[1]. »

1. Journal historique et anecdotique du règne de Louis XV, Paris, Renouard, éditeur, 1847, t. I, p. 132.

L'infante fut logée au Louvre, le roi habitant à cette époque les Tuileries. La cour devait, au mois de juin suivant, aller se fixer à Versailles; Louis XV prit alors possession des appartements de son bisaïeul, et l'infante-reine fut installée dans ceux de Marie-Thérèse.

## II

Saint-Simon ne revint en France qu'à la fin de mars 1722. Quand il quitta l'Espagne, de graves raisons portaient déjà Philippe V à se repentir d'avoir accepté comme bru la fille du régent : mademoiselle de Montpensier avait en effet laissé voir à plusieurs reprises le caractère le plus bizarre, ne répondant que par de mauvais procédés aux prévenances les plus aimables, se renfermant dans ses appartements et refusant obstinément d'assister aux fêtes données en son honneur et même d'aller chez la reine, qui était pour elle pleine de bonté. « Elle en faisait de toutes les façons les plus étranges, excepté la galanterie ; » et, le jour où notre ambassadeur alla solennellement prendre congé d'elle, la jeune princesse des Asturies manqua de telle

manière aux règles de la plus ordinaire bienséance, que la gravité des Espagnols en fut entièrement déconcertée.

Néanmoins, le Roi Catholique ne se départit pas un instant de ses témoignages d'amitié pour celui qui était venu lui demander la main de l'infante pour Louis XV, et remit gracieusement au représentant français, avant son départ, un portrait entouré de pierreries, estimées quatre-vingt mille livres par les premiers joailliers de Paris.

Saint-Simon put, à son retour, constater que l'influence du cardinal s'était encore accrue; abusant de la faiblesse du régent, Dubois venait d'accomplir dans le conseil le changement qui pouvait être le plus sensible à l'orgueil du duc : il avait obtenu de prendre rang, en même temps que le cardinal de Rohan, immédiatement après les princes du sang. Cette prérogative n'aurait peut-être pas été disputée au grand aumônier de France; mais ni le chancelier d'Aguesseau, ni les pairs, ni les maréchaux n'avaient cru pouvoir s'avilir au point d'être précédés par Dubois; il refusèrent dès lors de siéger au conseil. On sait que Saint-Simon ne se borna pas à imiter leur exemple, et conserva jusqu'à la mort un violent ressentiment, non seulement contre Dubois, mais contre tous ceux dont il était l'indigne

collègue. Saint-Simon, qui soupçonnait volontiers et ne supportait pas chez autrui son défaut dominant, ne put jamais pardonner aux princes de l'Église ce qu'il appelle la superbe cardinalesque et les immenses usurpations de ces prétendus égaux des rois.

Il eut du moins la consolation de voir le régent pleinement satisfait de la manière dont ses desseins et sa politique avaient été secondés à Madrid : l'une de ses filles avait les chances les plus certaines d'être reine d'Espagne, et, pour peu que Phillippe V mît à exécution ses projets de retraite, elle ne devait pas attendre longtemps ce titre glorieux. Quant à la seconde, son âge pouvait faire craindre que la main de don Carlos ne lui fût pas pleinement assurée; mais le duc d'Orléans, s'il éprouvait parfois cette inquiétude, avait quelque raison de se tranquilliser et d'envisager l'avenir avec confiance, car il avait intimement lié sa fortune à celle du Roi Catholique, dont l'intérêt était de satisfaire la France.

Philippe V n'avait, au contraire, à se flatter, sur la question qui lui tenait si fortement au cœur, que d'espérances lointaines. Sa fille était plus jeune encore que mademoiselle de Beaujolais ; les fiançailles de Louis XV et de l'infante seraient célébrées

au plus tôt dans quatre ans, et il aurait dû dès lors prévoir que bien des événements pouvaient survenir avant le jour où le mariage tant désiré recevrait ce premier commencement d'exécution.

Les circonstances qui précédèrent la nomination du duc de Bourbon comme premier ministre sont étrangères à notre sujet; elles sont, au reste, trop connues pour qu'il soit utile de les rapporter en détail. A peine est-il besoin de rappeler les faits principaux qui se placent entre la conclusion des mariages espagnols et la mort du duc d'Orléans. Le cardinal Dubois n'avait pas attendu longtemps la récompense du concours prêté au régent dans la négociation si heureusement terminée. Le prince qui gouvernait la France depuis la mort de Louis XIV se sentait, d'ailleurs, las de disputer le pouvoir à son actif et ambitieux favori, et de plus en plus envahi par le besoin de honteux plaisirs. Dubois avait été nommé premier ministre et investi de la toute-puissance que concentraient entre leurs mains, sous les règnes précédents, Richelieu et Mazarin. Louis XV avait été sacré à Reims, au milieu d'un enthousiasme d'autant plus grand que, depuis soixante-dix-huit ans, aucune cérémonie semblable n'était venue satisfaire la curiosité populaire. Puis, lorsque la treizième année du roi

eut été accomplie, le duc d'Orléans avait déposé aux pieds du jeune souverain les pouvoirs de la régence. Cependant Dubois, loin de renoncer au premier poste de l'État, avait, même après la déclaration de la majorité du Roi, conservé toute sa prépondérance. Mais bientôt il fut enlevé brusquement par la maladie, et le duc d'Orléans lui-même, après avoir repris pendant deux mois la direction des affaires, mourut d'apoplexie le 2 septembre 1723, âgé seulement de quarante-neuf ans et épuisé par la débauche.

Dès la nouvelle de cette fin, prévue par les médecins, le duc de Bourbon, premier prince de la maison de Condé, courut solliciter l'appui de l'ancien évêque de Fréjus, pour obtenir la succession du duc d'Orléans. Il brûlait d'exercer le pouvoir et invoquait la part qu'après la mort de Louis XIV, il avait prise au gouvernement, comme chef du conseil de régence, et les fonctions qu'il remplissait encore près du jeune roi, en qualité de surintendant de son éducation. Fleury, véritable maître de l'esprit de Louis XV, n'osait encore demander le poste de premier ministre pour lui-même; il n'avait qu'une faible idée de l'intelligence et du caractère du duc de Bourbon, mais il n'eut pas le courage de résister à sa prière : le roi suivit l'avis de son ancien précep-

teur, et le gouvernement passa le jour même entre les mains de celui que l'on nommait habituellement *Monsieur le duc*, Louis XIV ayant refusé de reconnaître à tout autre que le premier prince du sang le droit d'être désigné par le titre de *Monsieur le prince.*

Saint-Simon, qui eût voulu pouvoir dissuader Fleury de proposer le duc de Bourbon, prétend que l'ancien évêque de Fréjus espérait avoir un fantôme de premier ministre et devenir lui-même le véritable maître de l'État. Certes, le désintéressement du prélat n'était pas complet : il se réservait une place au conseil, une grande influence sur les affaires ecclésiastiques, par la disposition de la feuille des bénéfices, et le droit d'être présent chaque fois que Louis XV travaillerait en particulier avec le duc de Bourbon. Néanmoins, ce dernier conservait encore une grande part du pouvoir absolu que le duc d'Orléans et le cardinal Dubois avaient successivement exercé.

M. le duc avait alors trente et un ans. Ses portraits le représentent comme de haute taille et de belle tournure, mais avec un visage dur et des traits énormes; sa laideur, qu'un de ses contemporains qualifie de *sinistre,* avait été rendue plus désagréable encore par la perte d'un œil. Cet accident,

dont le duc de Berry fut la cause involontaire, remontait à plus de dix ans : le 30 janvier 1712, ils chassaient en battue à Marly; le duc de Berry, placé loin de son cousin, vint à tirer, et un grain de plomb, frappant sur une mare glacée, ricocha et atteignit celui-ci. Depuis ce malheur, qu'il avait d'ailleurs supporté avec beaucoup de patience, les malveillants l'appelaient ironiquement le *borgne*.

Le duc de Bourbon était médiocre d'esprit et tout à fait ignorant de la pratique des affaires; on aurait pu lui appliquer le mot de Bacon à Jacques I[er] sur le maréchal de Cadenet : « Sire, les hommes de grande taille sont souvent comme les maisons hautes de quatre ou cinq étages, où l'étage le plus élevé est d'ordinaire le plus mal meublé. » Loin de posséder la facilité de caractère du régent, il manifestait une certaine âpreté dans ses haines et s'était créé lui-même beaucoup d'hostilités par des manières hautaines et dures. On lui reprochait de ne savoir se distinguer que par un grand luxe et la magnificence de ses fêtes. Chantilly était son séjour préféré : « C'est le plus beau lieu du monde, écrit le duc de Villars; M. le duc y fait une dépense prodigieuse, ayant toujours cinq ou six tables de dix-huit couverts et toutes très délicates. » Des chasses très brillantes y étaient souvent organisées en l'honneur du

roi, et l'on reprochait même au duc de Bourbon d'employer ce moyen pour plaire à Louis XV et d'avoir déjà trop vivement éveillé chez le jeune souverain la passion de tous les princes de sa famille.

Au moment de la mort du duc d'Orléans, le duc de Bourbon était veuf de sa cousine, la princesse de Conti, de quatre années plus âgée que lui et qu'il avait épousée pour obéir à Louis XIV; il n'avait pas d'enfant. Depuis plus d'un an, il subissait l'empire de la célèbre marquise de Prie. Fille d'un opulent entrepreneur des vivres et élevée par une mère belle et intrigante, mademoiselle Berthelot de Pléneuf avait épousé très jeune un proche parent de la duchesse de Ventadour, qui fut, à l'occasion de son mariage, envoyé comme ambassadeur à Turin. Mais Berthelot de Pléneuf ne tarda pas à être recherché pour l'origine de sa fortune. Il avait sauvé sa tête, en faisant cession de tous ses biens, et son gendre était revenu ruiné de son ambassade, lorsque, vers le commencement de 1721, la marquise fit, dans un bal masqué, une profonde impression sur le duc de Bourbon. Alors âgée de vingt-deux ans, elle joignait à une figure charmante une grâce exceptionnelle. Les Mémoires du temps la représentent avec un air et une taille de nymphe, des cheveux cendrés, des yeux un peu chinois, mais vifs et gais, et *ces je ne*

*sais quoi qui enlèvent;* elle avait beaucoup d'esprit, « et, pour son âge et son état, de la lecture et des connaissances, avec de la mémoire et le jugement de n'en rien montrer » ; une apparence de modestie parfaite la rendait plus séduisante encore; mais elle offrait l'assemblage des plus funestes passions, étant tout à la fois ambitieuse, avare, haineuse, galante sans sensibilité et d'une impiété que les exemples du régent avaient mise à la mode. Elle appartenait, en un mot, à cette classe de gens, nombreuse de tout temps, que flétrit Saint-Simon, en leur reprochant de compter l'utile pour tout et l'honneur pour rien.

Elle ne se laissa donc pas arrêter par la répugnance que, au dire du président Hénault, elle ressentit tout d'abord et devait éprouver longtemps pour M. le duc. Le nom et la fortune du premier prince de Condé étaient pour l'orgueil et la cupidité d'une pareille femme une compensation suffisante à des imperfections physiques. Madame de Prie fut bientôt la maîtresse déclarée du duc de Bourbon.

Des infidélités déjà nombreuses, qu'il ne pouvait ignorer, n'avaient pas refroidi sa passion, quand il fut appelé à succéder au duc d'Orléans. Cette élévation devait être largement mise à profit par la marquise,

dont l'esprit délié et le caractère dominateur avaient eu maintes fois raison de l'intelligence bornée et des volontés hésitantes du duc de Bourbon. Devenu premier ministre, il ne tarda pas à se trouver, pour les choses mêmes du gouvernement, asservi aux caprices de madame de Prie. Le cabinet de Londres la jugea, dit-on, digne de recevoir la pension qu'il avait longtemps payée au cardinal Dubois, et put par elle exercer une action prépondérante sur notre politique étrangère.

Pour les affaires intérieures, madame de Prie trouva dans la personne de Duverney un auxiliaire actif et dévoué. C'était le plus jeune des frères Pâris, nés dans une auberge du Dauphiné, enrichis par la même industrie que celle de Berthelot de Pléneuf, et rendus célèbres par le *visa* de la Dette publique : le régent leur avait confié cette opération, qui amena une certaine diminution des charges de l'État et procura au quatre frères d'importants bénéfices. La plupart des mesures imprudentes qui rendirent promptement impopulaire le duc de Bourbon, diminution de la valeur légale des monnaies et de l'intérêt de l'argent, répression violente de la mendicité, impôt du cinquantième sur tous les revenus, rétablissement de l'ancienne taxe féodale de joyeux avènement et autres innovations périlleuses,

furent dues à l'influeuce de madame de Prie et de son conseiller.

Aucun contrepoids sérieux ne venait balancer l'action de ceux qui entouraient M. le duc. Louis XV, quoique déclaré légalement majeur, avait à peine quatorze ans; il n'avait de goût que pour les exercices de la chasse et du cheval, et assistait aux conseils de l'air le plus ennuyé, comme un écolier, écrivait au duc de Richelieu madame de Tencin, qui se hâte de faire son thème pour sortir de classe. Quant à Fleury, il observait et jugeait en silence les fautes de celui qu'il avait conduit au pouvoir, attendant patiemment le moment d'y monter lui-même, et n'inspirant alors aucune défiance au premier ministre.

Le duc de Chartres, devenu par la mort de son père duc d'Orléans, et qui, en sa qualité de premier prince du sang, était l'héritier présomptif de la couronne, tant que Louis XV n'aurait pas d'enfant, eût pu combattre avec quelque profit la politique néfaste du duc de Bourbon. Mais ce prince, qui déploya plus tard les vertus d'un saint, n'était âgé que de vingt ans; il ne possédait pas les qualités intellectuelles de son père, qui avait fait de vains efforts pour corrompre ses mœurs et déplorait de n'être même pas parvenu à éveiller son ambition. Il s'abs-

tenait par système, non moins que par apathie, de tout ce qui touchait au gouvernement. Se considérant comme injustement écarté du premier poste de l'État, auquel il se croyait appelé par sa naissance, et comme victime de l'ingratitude de M. le duc, à qui le régent avait en toute circonstance témoigné une faveur marquée, il se renfermait strictement dans les fonctions de colonel général de l'infanterie française, charge rétablie pour lui depuis peu de temps.

Toutefois le duc d'Orléans, s'il ne cherchait pas à se mêler à la direction des affaires, faisait volontiers sentir la supériorité qu'il devait à son rang et se montrait extrêmement fier d'être le personnage le plus rapproché du trône. Excité par une mère orgueilleuse, qui, d'après Matthieu Marais, prodiguait en toute circonstance ses hauteurs et ses froideurs au premier ministre, encouragé par un parti considérable qui ne désespérait pas de voir le chef de la branche cadette arriver à la royauté, il se tenait dans la réserve la plus glaciale vis-à-vis de M. le duc et de la marquise. Comme il arrive d'ordinaire, les amis du duc d'Orléans exagéraient encore sa manière d'être et se plaisaient à infliger à la favorite les marques de mépris que justifiait, d'ailleurs, le scandale de sa situation.

Madame de Prie, qui eût voulu, sinon tenir le premier rang à la cour, du moins y être entourée d'égards empressés et de respects apparents, souffrait vivement de l'attitude du jeune duc et supportait plus difficilement encore la morgue et les dédains de ses partisans. Elle ne se contentait pas d'exciter à tout propos la jalousie du premier ministre contre les d'Orléans, mais se tenait à l'affût des moyens qui pourraient s'offrir de leur nuire et d'abattre leur fierté. Les événements qui se préparaient au delà des Pyrénées ne tardèrent pas à la servir à souhait, en faisant naître une occasion favorable d'atteindre l'héritier présomptif de la couronne dans ses intérêts les plus chers.

## III

Notre ambassadeur ordinaire en Espagne, le marquis de Maulevrier, qui se trouvait à Madrid au moment du voyage du duc de Saint-Simon, avait obtenu, dans le courant de 1723, l'autorisation de rentrer en France, et nous n'étions représentés au delà des Pyrénées que par un chargé d'affaires, M. de Coulanges, lorsque survint la mort du duc d'Orléans.

Le Roi Catholique fut immédiatement avisé de cet événement et de la nomination du chef de la maison de Condé, comme premier ministre. Dès le 14 décembre, Philippe V écrivit au duc de Bourbon, pour le féliciter « du choix fait par Louis XV, pour l'administration de ses affaires » ; la lettre se terminait ainsi : « J'attends avec bien de la satisfaction que vous seconderez parfaitement mes intentions en tout

ce qui pourra contribuer à resserrer de plus en plus l'union que la proximité du sang et les alliances ont mise entre nous et celle des deux couronnes, si nécessaire pour le bien de nos intérêts communs [1]. »

M. le duc, très flatté d'un compliment si empressé, répondit en donnant les assurances les plus formelles de son bon vouloir et offrit en même temps de nommer très promptement un ambassadeur; il proposa, pour ce poste de confiance, le maréchal de Tessé, beau-père de M. de Maulevrier, dont le choix devait être particulièrement agréable à Philippe V.

Jean-Baptiste-René de Froulai, comte de Tessé, l'un des protégés de Louvois, avait, en récompense de nombreuses blessures et de brillants services militaires et diplomatiques, reçu les ordres du roi en 1688 et le bâton de maréchal en 1703. Il était très attaché au Roi Catholique, qu'il avait en 1700, à la suite des ducs de Bourgogne et de Berry, accompagné jusqu'à la frontière de son nouveau royaume, puis vaillamment servi à plusieurs reprises pendant la guerre de Succession. Philippe V honorait lui-même le comte de Tessé de son amitié et l'avait fait grand d'Espagne. C'était un vieillard de haute taille et d'une noble figure, de manières agréables et polies, d'un esprit

1. Voy. *Archives des affaires étrangeres, Espagne*, 1723-1724, t. CCCXXXII.

fin et très enjoué, fort habitué à traiter avec les souverains par les missions qu'il avait remplies non seulement en Espagne, mais à Rome et dans plusieurs cours d'Italie. En 1697, chargé d'une mission secrète près du duc de Savoie, il avait été assez heureux pour ramener de Turin la fille aînée de ce prince, destinée à faire, pendant quelques années, comme duchesse de Bourgogne, les charmes de la cour de Versailles, et dont la sœur devait épouser le roi Philippe V. En 1717, lors du voyage de Pierre Ier en France, M. de Tessé avait été choisi pour escorter le tsar et avait su gagner les bonnes grâces de Sa Majesté Moscovite. Les ennemis de M. de Tessé n'avaient autrefois trouvé à lui reprocher qu'un désir trop ardent de parvenir « et le besoin de plaire à tout le monde, surtout à la faveur et aux ministres ». Mais il avait soixante-treize ans en 1724 et ne semblait plus animé d'autre ambition que celle du ciel. Il s'était récemment retiré loin du monde, dans une petite maison située dans les bois de la Grange et dépendant du couvent des Camaldules de Grosbois. Il voulut bien, malgré son grand âge, condescendre à la prière du duc de Bourbon et se mettre une fois encore au service de la France.

L'offre du duc de Bourbon et le nom de son candidat ayant été agréés avec la plus vive satisfaction à

Madrid, la nomination du maréchal fut officiellement annoncée, le 15 janvier 1724, par Louis XV à Philippe V. Dans une lettre écrite de sa main [1], le roi de France témoignait de ses sentiments affectueux pour le *gage précieux* que son oncle lui avait confié, et annonçait que, pour rendre la personne de son représentant plus agréable à Leurs Majestés Catholiques, il venait de donner au comte de Tessé la charge d'écuyer de l'infante-reine : « Il ne peut manquer de vous faire connaître, ajoutait Louis XV, que, comme je trouve en Votre Majesté le petit-fils de Louis XIV, elle trouvera toujours en moi son arrière-petit-fils et le bon frère et neveu de Votre Majesté ».

Les passeports du maréchal étaient déjà préparés, lorsque, le 20 janvier 1724, arriva très inopinément à Versailles la nouvelle de l'abdication du roi d'Espagne. Tant que le Père Daubenton avait vécu, ses efforts et ceux de la reine étaient parvenus à empêcher Philippe V de céder à l'attrait qu'il ressentait chaque jour davantage pour la solitude ; mais le vieux confesseur du roi, choisi par Louis XIV lui-même, était mort au mois d'octobre 1723; il avait eu pour successeur un Espagnol, le Père Bermudez, moins soucieux de l'alliance française et d'ailleurs incapable d'exercer de longtemps une grande in-

1. Voy. *Archives, ibid.*, 1724, t. CCCXXXIII.

fluence sur l'esprit de son pénitent. Le prince des Asturies, don Louis, fils aîné du roi, venait d'accomplir sa seizième année et montrait d'heureuses dispositions ; son père l'avait associé depuis quelque temps aux travaux de la royauté. Dès que Philippe V le jugea suffisamment initié aux affaires de l'État, il estima le moment venu de déposer la couronne ; et, après avoir fait choix d'un conseil destiné à assister don Louis dans le gouvernement du royaume, il adressa à ses peuples une déclaration solennelle pour leur faire connaître que, « ayant depuis quatre ans considéré les misères de cette vie, causées par les maladies, guerres et troubles dont Dieu a voulu l'affliger dans le cours de son règne de vingt-trois ans, il voulait servir Dieu, étant débarrassé de tous les autres soins, penser à la mort et chercher son salut[1]. » Puis il fit proclamer le prince des Asturies sous le nom de Louis I[er], et se retira à Saint-Ildefonse.

Dès que cette grave résolution fut connue à Versailles, le maréchal de Tessé y fut appelé en toute hâte et reçut l'ordre de partir immédiatement pour l'Espagne. Le premier ministre ne laissa même pas le temps au comte de Morville[2], secrétaire d'État

1. Voy. *Archives, ibid.*, 1723-1724, t. CCCXXXII.
2. Charles-Jean-Baptiste de Fleuriau d'Armenonville, comte de

des affaires étrangères, de modifier les instructions écrites qu'il avait fait préparer antérieurement à la connaissance de l'abdication de Philippe V, et se contenta de les compléter verbalement.

Ces instructions prescrivaient à M. de Tessé de donner au gouvernement espagnol entière satisfaction sur les points formant l'objet de ses préoccupations les plus constantes : le mariage de Louis XV et de l'infante, et la succession du duché de Parme. Le maréchal devait promettre que la France ferait tous ses efforts pour assurer la tranquillité du duché et les droits de don Carlos à l'héritage de son grand-oncle : « S'il est permis de compter, écrivait le ministre[1], que l'exposition vraie des intentions du roi à ces deux égards sera sensible à la reine d'Espagne, combien doit-on croire que le lui sera tout ce que Sa Majesté permet au maréchal de Tessé et même lui prescrit de dire à cette princesse et au roi son époux des dispositions de Sa Majesté pour l'infante-reine. Sa Majesté renferme l'instruction qu'Elle pourrait lui donner pour les discours à tenir sur ce sujet, à lui déclarer que tout ce qu'il peut avancer

Morville, fils du garde des sceaux d'Armenonville, succéda en août 1723 au cardinal Dubois dans le département des affaires étrangères et donna sa démission le 19 août 1727.

1. Voy. *Archives des affaires étrangères, Espagne*, an. 1724, t. CCCXXXII.

de plus flatteur pour le roi et la reine d'Espagne et de plus conforme à leurs désirs n'exprimera jamais qu'imparfaitement les sentiments de Sa Majesté. » Et, revenant de nouveau sur la question du duché, le comte de Morville autorisait M. de Tessé à déclarer « qu'on attendait à tous moments à Versailles l'acte d'investiture éventuelle que l'empereur doit donner à l'infant don Carlos, et qui peut-être est déjà délivré aux plénipotentiaires d'Espagne à Cambrai ».

Les sentiments du duc de Bourbon ne pouvaient donc être à ce moment plus favorables aux Espagnols, et sa sincérité n'était nullement douteuse, si nous en jugeons du moins par sa conduite relative au duché de Parme : dans la crainte que la nouvelle de l'abdication ne vînt à changer les dispositions de l'Autriche, un courrier fut sans retard expédié à Cambrai, pour prescrire à nos plénipotentiaires d'*enlever* l'acte d'investiture, avant que la résolution du roi d'Espagne fût connue des ministres impériaux. L'on apprit du reste, presque aussitôt après le départ du courrier, que cette formalité, si impatiemment attendue par la reine d'Espagne, avait été remplie dès le 24 janvier.

M. de Tessé s'était éloigné de Versailles, avec le secret espoir de faire révoquer ce que, dans sa correspondance avec le comte de Morville, il appelle,

chez Philippe V, « la saillie d'un esprit malade ».

Sa première lettre, datée de Notre-Dame de Cléry, 29 janvier 1724, nous apprend qu'il ne conserva pas longtemps cette illusion. Il avait rencontré, sur le pavé d'Orléans, un courrier de Madrid, chargé pour lui d'une dépêche de M. de Coulanges; les renseignements expédiés par notre chargé d'affaires et les récits du courrier, que le maréchal eut soin d'interroger, n'étaient sans doute pas de nature à le tranquilliser sur la facilité de sa tâche. « Je n'envisage pas, écrit-il, même en avançant vers les Pyrénées, que je trouve en delà l'ouvrage de roses sur lequel je m'étais embarqué : après cela, monsieur, je dis comme finissent les almanachs : Dieu sur tout[1] ! »

Il est, le 4 février, à Bordeaux, et, après avoir déploré l'abomination des chemins, où il a rompu deux brancards et l'un des essieux de sa chaise, il s'explique sur un point que la précipitation de son départ l'a empêché de régler. Le maréchal préfère au titre d'ambassadeur celui de plénipotentiaire; cette qualité, en supprimant des formes de représentation embarrassantes et inutiles, lui donnera un plus libre accès près de Leurs Majestés Catholiques, et pourra d'ailleurs lui permettre de ne pas prolonger indéfiniment une mission qu'il tient à remplir

1. Voy. *Archives des affaires étrangères* (*Ibid.*).

de son mieux, mais que les changements survenus dans la Péninsule rendent infiniment délicate. Le 8, il arrive à Bayonne, et rend visite à la reine douairière d'Espagne; c'était la veuve du roi Charles II, mort à trente-neuf ans, et qui avait laissé tous ses États au duc d'Anjou; elle s'était retirée à Bayonne et s'y faisait chérir par ses bienfaits. Leur conversation ne fit qu'aggraver les appréhensions du maréchal; il écrit à M. de Morville :

« Je plains le roi, je plains encore plus la reine, je plains l'Espagne, je plains encore plus la France, et je vous plains encore, après m'être plaint moi-même... Je ne dois pas vous cacher que, dans ma conversation avec la reine, il lui a échappé un mot, en me parlant de la tendre amitié qu'elle avait pour l'infante-reine, par lequel j'ai cru entendre que cette abdication du trône pouvait n'être pas avantageuse à notre petite infante-reine, et qu'il pouvait passer dans la tête et de la reine douairière et de la reine qui abdique, que l'état de la jeune maîtresse de laquelle le roi m'a fait domestique n'était pas si certain qu'il l'était avant l'abdication. Si le hasard faisait que l'on m'en parût alarmé à Saint-Ildefonse, je rassurerai certainement, mais je n'arracherai pas le germe de ce soupçon, dont nous pourrons faire usage pour obtenir d'autres choses. »

Enfin, le 23 février, il parvient à Saint-Ildefonse. Dans la lettre, commencée le soir même et terminée le surlendemain, que cette fois M. de Tessé adresse à Louis XV, il cherche à intéresser le jeune roi par des détails sur le pays où s'est enfermé son oncle : « Lieu de retraite le plus sauvage et le moins bien placé pour la commodité qu'il y ait peut-être au monde ; le spectacle d'un homme de mon âge et de mon état, enfermé dans sa chaise, conduite par six bœufs, avec des hommes qui faisaient le chemin au travers des neiges, n'aurait pas laissé de réjouir Votre Majesté, si Elle s'était trouvée en chassant sur le passage d'un semblable cortège, et d'élever quelques risées dans sa jeune cour. » Parmi les curiosités de Saint-Ildefonse, il signale les effets d'eau que l'art a tirés de cette situation sauvage, puis la quantité surprenante de gibier qui y abonde : « Entre la neige et le parc, dans des bois clairs, on voit deux ou trois cents gros cerfs, dont le moindre porte vingt-deux, vingt-quatre et vingt-six. Ce spectacle ne laisserait pas que d'amuser Votre Majesté, qui aime la chasse. »

Après quelques détails sur l'existence de plus en plus renfermée de Leurs Majestés Catholiques, il rend compte de l'accueil qu'il a reçu à Saint-Ildefonse. Non seulement il s'est promené à pied dans

le parc avec elles, mais il a passé deux bonnes heures seul en leur compagnie, et les marques de confiance et d'amitié lui ont été prodiguées par Philippe V, comme autrefois. Mais, dans le courant de la conversation, le maréchal vint à parler de l'abdication et voulut insinuer « qu'il eût été à désirer qu'il parût à toute l'Europe que le petit-fils de Louis le Grand n'avait pas pris un parti de cette nature sans avoir au moins agi de concert avec le roi son neveu, dont les intérêts de toute manière doivent être unis aux siens » ; la reine l'arrêta, de façon à lui enlever toute espérance de pouvoir faire revenir Philippe V sur sa détermination : « La reine prit la parole et dit que, dans les partis non seulement pris, mais que l'on voulait suivre, il fallait en prendre d'où l'on en était, qu'aucune réflexion n'avait échappé et qu'il y avait quatre ans que l'on y travaillait. » Il se flatte du moins de n'avoir pas déplu à Leurs Majestés, en conseillant au roi de maintenir son influence et faisant entendre que les décisions devaient venir, non de Madrid, mais de Saint-Ildefonse : « La reine, je puis vous assurer, m'écoutait avec complaisance. » Philippe V manifesta lui-même sa satisfaction, en offrant au maréchal de venir à Saint-Ildefonse toutes les fois qu'il en aurait le désir et sans en demander d'avance la permission, « ce qu'aucun des

infants, observe M. de Tessé, ni des ministres n'a pu obtenir ».

Quelques jours plus tard, notre plénipotentiaire voit pour la première fois le jeune roi, bien fait et d'une jolie figure, mais répondant plutôt de mine que de paroles. L'amabilité du maréchal ne devait pas parvenir à vaincre ce flegme silencieux. Louis Ier était plein de respect et de reconnaissance pour son père; mais il paraissait n'éprouver aucun contentement de régner, et se trouvait gêné par les menées des membres du conseil, qui cherchaient à le dominer et à l'éloigner de Philippe V. Presque tous étaient chauds partisans de l'alliance autrichienne, peu favorables à la France et hostiles aux changements introduits sous le règne précédent; ils s'étaient empressés de rétablir à la cour l'étiquette castillane et les vieux errements de raideur et d'apparat, modifiés à l'avènement du duc d'Anjou. Louis Ier souffrait aussi du caractère de la jeune reine, qui, d'après M. de Tessé, « avait appris bien des choses au Palais-Royal qu'elle n'avait pas oubliées dans son palais ». Elle n'avait que quinze ans, mais montrait tous les défauts sans aucune des qualités de son âge, et notre représentant eut plus d'une fois à intervenir pour réconcilier les deux époux.

Les dépêches de M. de Tessé, à mesure qu'elles

arrivaient à Versailles, montraient au premier ministre que, depuis la retraite de Philippe V, l'Espagne était affaiblie par la division des partis et le défaut d'une ferme direction. Il devenait donc moins nécessaire de ménager cette puissance, et il fallait, au contraire, s'appuyer de plus en plus sur l'amitié du gouvernement anglais.

Mais, parmi ces lettres, celle qui dut faire sur le duc de Bourbon la plus vive impression fut celle qui relatait la conversation de la veuve de Charles II et du maréchal à Bayonne. Le premier ministre connaissait trop pour s'y méprendre les véritables sentiments de M. de Tessé : chaud partisan de l'alliance étroite des deux peuples, celui-ci n'eût pas manqué de partager les appréhensions de la reine douairière sur l'avenir de l'infante, s'il les eût jugées sérieusement fondées, et ce diplomate de profession ne proposait d'entretenir les inquiétudes de nos voisins que par une sorte de feinte et pour mieux servir les intérêts français sur d'autres questions. Mais la confidence faite au maréchal prouvait que l'on était frappé en Espagne des motifs graves qui devaient donner au gouvernement français l'idée de renvoyer la jeune princesse ; elle encouragea M. le duc dans des réflexions qui, depuis quelque temps déjà, le préoccupaient vivement. Interrogé par M. de Mor-

ville sur la réponse que devait recevoir la communication du maréchal, il donna l'ordre de faire entendre à celui-ci qu'on désirait sans doute calmer les préoccupations relatives à l'infante, mais qu'on n'entendait pas renoncer à les provoquer dans l'avenir. La dépêche du secrétaire des affaires étrangères, datée du 23 février, contient textuellement cette phrase : « Le sentiment de M. le duc a été que vous ne deviez trop vous appliquer à faire cesser pour le présent les soupçons, parce que, s'il est jamais besoin qu'ils renaissent, on trouvera aisément moyen de les faire revivre[1]. »

L'union de Louis XV et de la jeune princesse espagnole avait été si solennellement promise, elle avait reçu, depuis trois ans, un tel commencement d'exécution par la présence en France et l'existence quasi royale de l'infante, que, jusqu'à l'abdication de Philippe V, le duc de Bourbon n'avait pas cru possible et ne s'était pas arrêté à l'idée de revenir sur la parole donnée. Cependant nul plus que lui n'était frappé des inconvénients de ce projet.

L'infante n'avait encore que six ans, et près de dix années devaient s'écouler avant qu'elle pût être la femme de Louis XV. Un tel retard, évidemment contraire à l'intérêt de la monarchie, dont la stabilité

1. Voy. *Archives des affaires étrangères* (*Ibid*).

parfaite et l'influence au dehors ne se trouveraient complètement assurées que du jour où le trône serait entouré d'héritiers, affligeait justement tous les bons Français. Les personnes élevées aux principales dignités ecclésiastiques, les seigneurs les plus affectionnés au roi, les premiers magistrats du royaume, interprètes des vœux du public, avaient plusieurs fois exprimé les alarmes qu'inspirait à la nation la perspective du célibat prolongé du roi. Personne n'ignorait, d'ailleurs, la répugnance avec laquelle Louis XV avait accepté l'idée d'épouser un jour sa cousine, et l'accueil très froid qu'il lui avait fait à son arrivée à Paris. La taille de l'infante, qui était pleine de grâce et de gentillesse, n'avait pour ainsi dire pris aucun développement depuis trois ans et la faisait paraître encore plus jeune que son âge ; le roi, bien qu'il vécût près d'elle et la rencontrât presque chaque jour, ne paraissait prendre nul plaisir à sa société. Il était aisé de s'expliquer l'indifférence de Louis XV, dont les sentiments n'avaient jamais eu rien de bien délicat, pour une princesse si jeune et qu'on lui avait imposée; mais l'on pouvait justement redouter que le mariage projeté ne fût pas heureux.

D'autre part, la crainte de voir le sceptre passer entre les mains du duc d'Orléans, si Louis XV mou-

rait avant la naissance d'un dauphin, et le désir d'écarter à tout prix le premier prince du sang de la succession au trône, préoccupaient très vivement M. le duc. Le roi s'était beaucoup fortifié ; ce n'était plus un enfant maladif, mais un adolescent plein de vigueur et de beauté ; toutefois, sa santé éprouvait de temps en temps des crises alarmantes ; en outre, la passion qu'il manifestait chaque jour davantage pour la chasse à courre, le soumettait à de grandes fatigues et l'exposait à des accidents funestes. S'il venait à disparaître, le duc de Bourbon se trouvait exposé à perdre un pouvoir auquel il était chaque jour plus attaché et à n'être plus que le sujet de son rival.

La pensée de l'avènement du duc d'Orléans au trône agitait surtout l'esprit du premier ministre depuis que l'héritier présomptif de la couronne avait pris le parti de se marier et de rechercher la fille de la margrave régente de Bade. Tant que le fils du régent avait paru vouloir rester célibataire, comme il était d'une santé très délicate et d'ailleurs fils unique, il n'avait pas semblé pour le duc de Bourbon, successeur en seconde ligne de Louis XV, un concurrent très redoutable et destiné, s'il montait sur le trône, à l'occuper bien longtemps. Mais le duc d'Orléans, une fois en mesure d'avoir des enfants, devenait un obstacle insurmontable aux pré-

tentions de son cousin. D'après les conseils de la duchesse douairière d'Orléans, un grand mystère avait d'ailleurs entouré les négociations matrimoniales, et le premier ministre était très froissé de ce que l'on n'avait, en cette grave circonstance, sollicité ni son autorisation ni même son avis.

Le mariage venait d'être déclaré publiquement le 20 mars : la jeune princesse de Bade était pupille de l'empereur, et l'on soupçonnait les d'Orléans de vouloir, par cette alliance, se rapprocher tout à la fois de l'Angleterre et de l'Allemagne. M. de Tessé, qui connaissait et cherchait à flatter les sentiments du duc de Bourbon, avait lui-même écrit de Madrid : « L'abdication du roi Philippe a fortifié les partisans de la maison d'Autriche. Je ne puis pas m'abstenir de vous dire que le mariage de M. le duc d'Orléans fortifie, en Espagne, cette cabale de Vienne, et je sais, comme un et un font deux, ce que M. Stanhope a répondu à un de ses confidents, qui lui demandait ce qu'il croyait de ce mariage : Il n'est pas si sot que l'on croit, et je ne doute pas qu'il ne l'ait fait de concert avec le roi d'Angleterre; par cette alliance, M. le duc d'Orléans se fait une protection contre M. le duc, en cas que le roi de France vînt à manquer[1]. »

1. Voy. *Archives des affaires étrangères, Espagne*, t. CCCXXXIV.

On accusait enfin le duc d'Orléans de profiter de l'élévation récente de sa sœur, pour chercher à gagner l'appui dévoué du gouvernement espagnol.

Madame de Prie avait soin d'entretenir le duc de Bourbon dans ces inquiétudes; elle se plaisait à exagérer le péril de la situation et à mettre en relief tous les avantages qui, suivant elle, devaient résulter du prompt mariage du roi pour M. le duc et pour la France. D'avance, elle savourait le plaisir de frapper ses ennemis dans leur plus chère espérance et de se venger de leurs orgueilleux dénigrements.

Mais une décision d'une si grande importance ne pouvait être prise brusquement, et la légèreté même du premier ministre n'allait pas jusqu'à l'empêcher de voir que la rupture des engagements relatifs à l'infante blesserait vivement un peuple extrêmement délicat sur le point d'honneur et pourrait avoir les conséquences les plus graves. Après avoir hésité longtemps, il ne se sentit pas le courage d'assumer seul la responsabilité d'une pareille détermination et résolut de soumettre la question du renvoi de la princesse espagnole à un examen approfondi.

Nous trouvons d'abord, à la date des 20 et 30 avril 1724, deux mémoires ou consultations, rédigés, à la

demande du duc de Bourbon, par l'un de ses confidents, le comte de la Marck, fils de la comtesse de Furstenberg et gendre du duc de Rohan[1]. C'était, nous dit Lémontey, un esprit fin, laborieux, appliqué et qui connaissait à fond les hommes et les mystères des diverses cours de l'Europe. Il avait rempli les fonctions d'ambassadeur en Suède, d'où il était revenu en 1718, après avoir tenu dans ses bras le corps de Charles XII expirant, et s'était acquitté avec succès de plusieurs missions en Allemagne.

Dans le premier mémoire, le comte de la Marck fait ressortir les avantages que doit présenter le prompt mariage du roi pour le bien de l'État et pour l'intérêt du premier ministre; mais il insiste en même temps sur la nécessité d'éviter une brouille avec l'Espagne. Il conseille de gagner le Père Bermudez, pour qu'il fasse naître dans l'esprit du *timide et dévôt* Philippe V des scrupules sur les dangers pour Louis XV d'un célibat prolongé et la nécessité de mettre promptement les mœurs du jeune souverain sous la protection du mariage, et qu'il inspire ainsi lui-même au Roi Catholique l'idée de rappeler sa fille.

Le deuxième mémoire est consacré à l'examen

1. Voy. *Archives des affaires étrangeres, France*, t. DI.

des princesses qui peuvent convenir à Louis XV, et, après de longs développements sur chacune d'elles, M. de la Marck en recommande spécialement deux : une sœur du duc de Bourbon et une fille du duc de Lorraine. Toutefois, pour empêcher Philippe V d'attribuer à un motif d'intérêt personnel de la part de M. le duc le renvoi de l'infante, le confident du premier ministre inclinerait pour la seconde de ces princesses, et recommande, dans le cas où l'on se déciderait en faveur de la première, une solide alliance avec les puissances du Nord. Cette consultation se termine par des observations qui nous montrent à quel point son auteur savait M. le duc préoccupé de l'opposition du duc d'Orléans et de ses chances de monter sur le trône : « Mais, si les risques et inconvénients spécifiés ci-dessus, qu'on courra en renvoyant l'infante et en lui substituant soit une princesse de Condé, soit une princesse de Lorraine, paraissaient trop grands et les remèdes trop peu sûrs et trop faibles, il reste encore un moyen à Mgr le duc de se mettre à couvert de la mauvaise volonté de Mgr le duc d'Orléans et de ses partisans, qui serait de chercher à conserver son crédit sur l'esprit du roi par les sages précautions qu'un prince de son sang et premier ministre peut prendre, tant pour étouffer les cabales de cour en

leur naissance que pour ne laisser approcher du roi que ceux dont les sentiments ne lui sont pas suspects; et, pendant ce temps, prendre des mesures secrètes avec le roi d'Espagne pour le faire venir en France, en cas de mort du roi, afin d'éviter par ce moyen d'avoir M. le duc d'Orléans pour maître. Si ce dernier parti convient à Mgr le duc, on pourra dresser un mémoire particulier et circonstancié sur la manière dont on pourrait agir et se conduire en cette occasion. Après avoir examiné toutes les difficultés et inconvénients généraux qui se trouvent à renvoyer l'infante et les inconvénients particuliers qui se rencontrent pour les princesses qu'on voudrait lui substituer, en marquant les remèdes qu'on peut apporter à ces inconvénients, et enfin après avoir dit le moyen dont Mgr le duc peut pourvoir à sa sûreté, sans déranger le mariage du roi avec l'infante, c'est à Mgr le duc à se servir de sa pénétration et de ses lumières, pour se déterminer ainsi qu'il le jugera convenable, et ensuite à nous d'agir suivant ses ordres et intentions. »

L'opinon isolée de M. de la Marck, quoiqu'elle fût appuyée de raisons sérieuses, ne parut pas suffisante au duc de Bourbon, et, pour s'éclairer davantage, il prit le parti de demander l'avis du secrétaire des affaires étrangères.

Le comte de Morville, consulté dans le courant de mai 1724, s'adressa lui-même au premier commis de son ministère. M. Pecquet, fils et successeur de l'ancien collaborateur du marquis de Torcy, du maréchal d'Uxelles, et en dernier lieu du cardinal Dubois, remplissait alors ces fonctions délicates ; il avait été de longue main préparé par son père à occuper un emploi dont l'importance était dissimulée sous un titre modeste. Le premier commis des affaires étrangères devait, en effet, posséder une connaissance approfondie de toutes les questions internationales et se trouver à même de prêter un concours journalier à son chef, en lui fournissant, sur les précédents diplomatiques et sur la politique européenne, des notions qu'il n'avait généralement pas eu le temps d'acquérir lui-même[1]. M. Pecquet fils avait, d'ailleurs, accompagné le duc de Saint-Simon, lors de son ambassade extraordinaire en Espagne, et connaissait mieux que personne toutes les difficultés du problème qui tourmentait l'esprit du premier ministre.

M. Pecquet se mit à l'œuvre, et, à la date du 20 juin, présenta un travail étendu et fortement motivé, dont les conclusions, approuvées par M. de Mor-

1. Voy. *Le Département des affaires étrangères pendant la Révolution*, par M. Frédéric Masson ; Plon, 1877.

ville, étaient presque identiques à celles du comte de la Marck. Sans dissimuler les périls de la situation, l'orgueil des Espagnols et l'irritation que leur causerait le renvoi de l'infante, le premier commis n'hésitait pas à recommander cette détermination, et indiquait, comme mesure indispensable pour éviter la guerre, une intime union avec l'Angleterre, la Prusse et la Russie.

Il ne restait donc plus qu'à interroger le principal intéressé, et, après lui avoir représenté le vœu de ses peuples, à lui proposer les moyens d'y satisfaire; mais la gravité d'une semblable ouverture, dans une affaire de si haute importance, était d'autant plus capable d'effrayer le duc de Bourbon, qu'il connaissait mieux l'insouciance habituelle du roi, même dans les questions les plus embarrassantes et les plus délicates, sa disposition à ratifier l'avis de ses conseillers et ses sentiments peu favorables pour la fille de Philippe V.

Un motif, beaucoup moins sérieux, retardait, d'ailleurs, la solution de l'affaire : à ce moment même, madame de Prie désirait obtenir une grâce du gouvernement espagnol, et, bien qu'elle fût la première à conseiller en principe le prompt mariage du roi, elle faisait alors de pressantes instances pour que l'on n'excitât pas les soup-

çons des Espagnols et qu'avant de prendre un parti définitif, l'on mît à profit pour elle les favorables dispositions de Louis Ier.

L'influence que put avoir sur le sort de l'infante le résultat de la démarche tentée à Madrid en faveur de madame de Prie nous entraîne à rapporter en détail un incident par lui-même dénué d'importance.

Une lettre, écrite de Chantilly le 16 juillet 1724, de la main même du duc de Bourbon [1], explique la fantaisie de la marquise et montre en même temps l'embarras éprouvé en cette occasion par son trop complaisant protecteur :

« Comme il faut, monsieur, qu'il vous passe par les mains des affaires de toute espèce, en voici une toute nouvelle : madame de Prie désire ardemment que son mari ait un rang qui contribue à l'établissement de ses enfants, et, moi, je le désire fort aussi. Si vous n'étiez pas habitant des Camaldules, je vous dirais pourquoi ; mais, comme vous l'êtes, je vous le laisse à deviner. Elle avait songé d'abord au duché ; mais, comme il s'y rencontre des inconvénients insurmontables, elle souhaiterait, à cette heure, une grandesse.

1. Voy. *Archives des affaires étrangères, France*, t. CDXC.

Elle vous écrit sur cela par ce courrier. C'est à vous à manier cette affaire avec votre habileté et votre dextérité ordinaires, d'autant que je ne voudrais pas que mon nom y parût. Vous pourrez bien laisser entendre que cela ne peut manquer de me faire plaisir, mais de manière que l'on ne croie pas que je sois instruit des démarches que vous ferez pour la réussite de cette affaire, en sorte que, si elle se fait, je puisse dire que je ne m'en suis pas mêlé. Je vous prie d'être toujours persuadé, monsieur, de la parfaite estime que j'ai pour vous,

» L.-H. DE BOURBON. »

La lettre de madame de Prie ne nous est pas connue, mais celle que, le même jour, elle fit adresser par M. de Morville au maréchal de Tessé montre à quel point elle ambitionnait cette faveur[1] :

« Madame la marquise de Prie ne désirerait rien plus vivement que de pouvoir assurer la fortune de ses enfants par un titre qui serait donné à M. de Prie ; quoiqu'il soit de naissance à pouvoir espérer une pareille grâce en France, cependant différentes circonstances la rendent difficile dans le moment

1. Voy. *Archives des affaires étrangères, Espagne*, 1724, t. CCCXXXVII.

présent. Ne pourriez-vous point, monsieur, lui procurer en Espagne un titre de grand de première classe? Vous ne pouvez douter que cela ne fît un extrême plaisir à Son Altesse Sérénissime, et je crois qu'Elle vous le marque Elle-même dans la lettre qu'Elle vous écrit; mais, en même temps, Elle désirerait que son nom ne fût point compromis, et, en vous permettant de laisser voir qu'Elle y serait très sensible, Elle souhaiterait néanmoins que cela ne pût jamais avoir l'air d'une demande qu'Elle ferait. Elle pousse même la délicatesse jusqu'à désirer qu'il parût en quelque sorte et que le roi d'Espagne pût croire qu'Elle l'ignore. Je sais, monsieur, toutes les difficultés de ce que je vous expose ; mais ce n'est qu'à ces conditions que Son Altesse Sérénissime veut bien entrer dans cette affaire, et il n'y a que vous au monde capable de l'entreprendre. »

La demande parut, en effet, singulière à M. de Tessé, qui jusqu'alors n'en avait pas eu de semblable à traiter avec le gouvernement espagnol, et, dans les allusions fréquentes que contient la suite de sa correspondance à cette question brûlante, il la qualifie plaisamment et à plusieurs reprises du nom d'*affaire des charbons*. Dès le 28 juillet, il écrit au premier ministre : « Il est bien sûr qu'en parlant au nom du roi ou en votre nom, c'est une affaire que

je croirais finir aisément. Vous me défendez, comme de raison, d'en parler de la part du roi; vous ne voulez pas que j'en parle de la vôtre directement; il ne me reste donc d'expédient que de faire entendre, moitié figue, moitié raisin, que cette grâce que vous ne voulez pas demander directement ne laisserait pas de vous faire le même plaisir que si vous pouviez ou osiez la demander[1]. »

Il s'expliqua sans doute encore plus librement vis-à-vis de M. de Morville. Le recueil du dépôt des affaires étrangères ne renferme qu'une copie de la réponse au ministre, copie destinée au duc de Bourbon, et dont il est permis de croire que certaines phrases furent retranchées. M. de Tessé raconte d'abord son embarras pour exécuter les ordres du premier ministre, puis il ajoute : « Cependant aucun n'a jamais été si décidé à faire tout ce qui est possible et au delà, sans pouvoir dire quoi; et, sur ce, je prie Dieu qu'il me donne *la force des serpents et la prudence des lions.* »

M. le duc ayant encore insisté le 15 août et rappelé que M. de Prie est parrain du roi et proche parent de madame de Ventadour[2], le maréchal dont le principe en matière diplomatique était de *laisser un*

1. Voy. *Archives des affaires étrangères, France*, t. CDXC.
2. Voy, *Ibid.*

*peu mitonner* les questions embarrassantes, écrit, le 21 du même mois, « n'avoir pu encore jeter l'hameçon qu'il désire passionnément que l'on prenne ».

Dans le moment même où le duc de Bourbon entamait cette négociation, qui paraît avoir contribué à suspendre pendant quelques mois les résolutions relatives à l'infante, le roi Louis I[er] adressait au premier ministre une lettre de nature à accroître ses hésitations et à entraîner pour le moins un nouveau retard[1].

M. le duc avait, à plusieurs reprises, manifesté au comte de Tessé l'appréhension de voir désigner pour la surintendance de l'éducation de l'infante la nouvelle duchesse d'Orléans. Le jeune roi d'Espagne avait été informé de cette crainte : croyant répondre au désir du duc de Bourbon, il lui adressa, le 27 juillet 1724, une lettre autographe, où il demandait que cette charge très honorable fût attribuée à madame la duchesse de Bourbon et que madame la princesse de Conti, sœur de M. le duc, en eût l'exercice et la survivance.

Après avoir formulé cette gracieuse proposition, Sa Majesté Catholique insistait vivement pour que les fiançailles de sa sœur et du roi de France fussent accomplies, dès que l'infante aurait atteint l'âge de

1. Voy. *Ibid.*

sept ans : « J'ai cru, disait le roi, que je devais vous prier aussi et recommander, comme je le fais, avec tout l'effort possible, de faciliter et de disposer dès à présent, comme l'affaire la plus importante à l'union si nécessaire et si utile de ces deux couronnes, les choses en sorte que, d'abord que l'infante-reine, ma sœur, aura atteint l'âge de sept ans accomplis, on fasse les fiançailles de son futur mariage avec mon cousin le Roi Très Chrétien, et, comme je suis bien sûr que vous le désirez beaucoup, je ne doute point que vous ne vous y appliquiez avec tous les efforts que son importance requiert et demande. »

En recevant la lettre du Roi Catholique, la contrariété du duc de Bourbon fut très vive et son embarras des plus grands; s'il n'avait pas définitivement résolu le renvoi de l'infante, il était du moins fort éloigné d'y avoir renoncé et devait désirer avant tout ne pas contracter en faveur de cette princesse de nouveaux engagements. Il tenait essentiellement, d'autre part, à ne pas mécontenter Louis Ier et même à ne pas éveiller ses inquiétudes sur l'avenir de sa sœur, afin de ne pas nuire au succès de la négociation confiée au maréchal de Tessé, dans l'intérêt de madame de Prie.

La difficulté de la situation était encore accrue par la nécessité où se trouvait M. le duc, après avoir

en quelque sorte provoqué l'offre de la surintendance faite à sa famille, de refuser pour elle cet honneur. La duchesse de Bourbon était, en effet, de trop mauvaise santé pour exercer une charge qui réclamait une grande assiduité près de l'infante; quant à la sœur de M. le duc, séparée du prince de Conti et retirée au couvent de Port-Royal, elle ne pouvait obtenir l'autorisation d'en sortir que pour rentrer près de son mari, avec lequel elle ne voulait à aucun prix reprendre la vie commune.

Le premier ministre retarda le plus possible la réponse qu'il devait au roi d'Espagne; mais, obligé de sortir du silence, il prit le parti prudent de ne rien faire qui pût compromettre les relations des deux pays ni les intérêts de madame de Prie. Dans une lettre, datée du 19 août[1], nous le voyons s'expliquer d'abord au sujet de la surintendance, remercier vivement Sa Majesté de la faveur qu'elle veut bien offrir à la maison de Condé et expliquer les motifs qui ne lui permettaient pas d'en profiter; puis, abordant la question des fiançailles de Louis XV et de l'infante, il ne craint pas de donner au roi Louis Ier les assurances les plus formelles : « Il ne me reste plus, Sire, écrit-il, qu'à répondre à un

1. Voy. *Archives des affaires étrangères, Espagne*, 1723-1724, t. CCCXXXII.

dernier article de la lettre de Votre Majesté, par lequel Elle paraît souhaiter qu'on se dispose à faire les fiançailles du roi et de l'infante, aussitôt qu'elle aura l'âge de sept ans accomplis. Votre Majesté doit être convaincue que je n'oublierai rien pour engager le roi à lui donner cette satisfaction, et que je préparerai, avec tout l'empressement possible, ce qui peut être nécessaire pour qu'au moment où la princesse aura l'âge requis par les Canons, la cérémonie des fiançailles puisse se faire, sans être retardée d'un seul instant. »

L'infante, étant née le 31 mars 1718, devait accomplir six mois plus tard sa septième année; le duc de Bourbon, en annonçant qu'il ferait célébrer les fiançailles à si courte échéance, s'enlevait même le temps de provoquer un prétexte pour éluder cet engagement; il aurait été sans doute contraint d'exécuter une promesse aussi récente et aussi formelle, si l'événement le plus imprévu n'était encore une fois venu bouleverser la monarchie espagnole.

## IV

Louis Ier, comme son cousin le roi de France, avait la passion des exercices violents ; il faisait abus du jeu de paume, et s'épuisait dans les forêts, « pratiquant la chasse à pied, malgré la grande chaleur et comme un valet de limier ». Le 15 et le 17 août 1724, Sa Majesté éprouva à deux reprises une faiblesse pendant la messe ; les indices de la petite vérole se déclarèrent, d'abord sans gravité ; mais bientôt le pourpre se manifesta et fut suivi de symptômes fort alarmants. Le jeune roi, malgré tous les soins qui lui furent prodigués, succomba après une courte maladie, dans la soirée du 31 août, n'ayant pas encore dix-sept ans.

Cette mort faisait passer la couronne sur la tête du second fils de Philippe V, l'infant don Ferdinand,

âgé seulement de onze ans. La France, si un prince aussi jeune montait sur le trône, devait appréhender le redoublement des intrigues qui avaient signalé le règne très court de Louis Ier, un rapprochement de plus en plus intime entre l'Espagne et l'Autriche, et peut-être, dans quelques années, le mariage du nouveau souverain avec une des filles de l'empereur Charles VI. Le seul moyen de maintenir notre influence dans la péninsule était en conséquence d'obtenir de Philippe V, dont l'amitié pour la France était à l'abri de tout soupçon, une détermination virile et de le décider à sortir de sa retraite : « Il est bien différent, observe dans son journal le duc de Villars, de voir la monarchie espagnole entre les mains d'un roi âgé, dont l'autorité est toute établie, ou entre celles d'un enfant abandonné à la conduite des grands, c'est-à-dire à un désordre pareil à celui qui régnait sous le dernier roi d'Espagne ».

Le duc de Bourbon se montra très effrayé des conséquences possibles de la mort de Louis Ier. Il s'empressa de s'adresser à Philippe V, pour le supplier de ressaisir le pouvoir, en faisant particulièrement valoir les considérations qu'il savait de nature à toucher l'ambition de la reine Élisabeth : « L'empereur, lisons-nous dans cette lettre, qu'à peine pouvait-on espérer de réduire à l'accomplissement de

ses engagements, saisirait, s'il ne vous voyait pas reprendre le gouvernement de quelque manière que ce soit, le prétexte de ne pouvoir stipuler sûrement avec un prince mineur et avec une régence qui ne serait pas la vôtre. » Il écrivait, ajoutait-il, sous les yeux du roi, « qui dans son affliction ne me permet pas de le quitter un moment ». En même temps, il expédia l'ordre au maréchal de Tessé d'employer tous ses efforts pour déterminer le Roi Catholique à faire le sacrifice de ses goûts au bien de son royaume et à l'union des deux nations.

Le maréchal n'avait pas attendu ces instructions, et, comprenant, ainsi qu'il l'écrit lui-même à la date du 3 septembre, que, sous une régence, il faudrait regarder l'Espagne pour les Français « comme les sables d'Arabie », il s'était empressé d'agir près de Philippe V. Élisabeth regrettait la couronne ; elle joignit ses sollicitations à celles de M. de Tessé pour décider son époux, non seulement à quitter Saint-Ildefonse, mais à remonter sur le trône. La reine et notre envoyé reçurent l'appui très énergique du nonce Aldobrandini, qui avait pour mission de prêter la main à ce qui devait entretenir les bonnes relations de la France et de l'Espagne et qui *fit merveille* dans cette circonstance. Les efforts réunis de ces trois personnages parvinrent, non sans peine, à calmer

5.

les scrupules provoqués par quelques docteurs espagnols dans l'esprit de Philippe V, qui se considérait comme privé par son abdication de tous droits à la royauté, et à déjouer les cabales du président de Castille et des grands, qui désiraient gouverner le jeune roi.

Les courriers de Madrid arrivaient presque chaque jour à Versailles, le maréchal tenant exactement le duc de Bourbon au courant des dispositions de Philippe V. Dans une de ses dépêches, M. de Tessé fait savoir que le Roi Catholique engage vivement son neveu « à se conserver et à profiter de l'exemple du roi Louis, que l'exercice trop violent de la chasse a mis dans la situation funeste où il se trouve ». Enfin notre représentant fut assez heureux pour pouvoir, le 6 septembre au soir, annoncer le plein succès de ses démarches : après de longues hésitations, Philippe V avait consenti à redevenir roi et adressé à ses sujets une déclaration portant que, « comme souverain naturel et propriétaire », il reprenait la couronne. Il se réservait toutefois la faculté, si Dieu lui donnait vie, de placer le gouvernement de ses royaumes entre les mains de l'infant don Ferdinand, quand celui-ci aurait atteint l'âge et la capacité suffisantes.

Le duc de Bourbon répondit le 18 à M. de Tessé,

en lui attribuant tout le mérite de cette importante résolution et le remerciant « d'avoir remis le roi d'Espagne sur le trône ; bien que la reine et le nonce, ajoutait-il, y aient contribué, le roi ne se serait pas décidé sans vous ». En même temps, il félicita Philippe V, en lui promettant de redoubler d'efforts pour contribuer au bien et à la gloire des deux monarchies[1].

Le maréchal eut le droit d'être fier de ces témoignages de satisfaction et du nouveau service qu'il venait de rendre à son pays. Non seulement il se flattait d'avoir cimenté pour longtemps l'alliance des deux peuples, mais il était d'autant plus convaincu de la prochaine célébration des fiançailles de Louis XV et de l'infante qu'il avait été tenu dans l'ignorance la plus complète des consultations sollicitées, quelques mois auparavant, par le chef du gouvernement français sur la question du mariage du roi.

A ce moment, tous ceux qui s'intéressaient au sort de la jeune princesse pouvaient également se persuader que les promesses réitérées faites à l'Espagne ne couraient plus aucun risque d'être éludées : en redevenant roi, sur la demande du duc de Bourbon, le petit-fils de Louis XIV semblait avoir irrévocablement assuré à sa fille la couronne de France.

1. Voy. *Arch. des aff. étrang.*, *ibid.* lettre du 18 septembre 1724.

Toutes ces prévisions ne devaient pas tarder à être déjouées. Le second avènement de Philippe V, loin d'entraver les projets du duc de Bourbon, en rendit au contraire la réalisation plus facile.

Le résultat imprévu du changement qui venait de s'effectuer à Madrid est en réalité plus logique qu'il ne le paraît tout d'abord. Le premier ministre français s'était depuis plusieurs mois rendu compte du véritable caractère de Philippe V. En descendant du trône, dans la force de l'âge, sans attendre que le prince des Asturies fût capable de le remplacer, et sans prendre même le soin d'assurer la marche des affaires publiques par le choix de conseillers d'une fidélité éprouvée, Philippe V avait donné une faible idée de son énergie et de son habileté et diminué plus encore celle que l'on se formait généralement de ses desseins ambitieux. La répugnance qu'il avait manifestée à sortir de sa retraite, après la mort de Louis Ier, et lorsque des dangers sérieux menaçaient sa dynastie, était venue corroborer cette première impression et permettait même au duc de Bourbon de se demander si l'intelligence du roi d'Espagne n'avait pas été affaiblie par ses malheurs. Tous les rapports venus de Madrid s'accordaient d'ailleurs à peindre l'humeur bizarre et hypocondriaque du roi, son éternel désir de ne voir per-

sonne, sa déplorable indécision, les scrupules sans fin et sans nombre qui, l'empêchant de prendre confiance en qui que ce soit et le forçant cependant à appeler son confesseur dix fois par jour, lui rendaient, malgré les meilleures et les plus saintes intentions du monde, le gouvernement depuis longtemps très pénible. On savait, par M. de Tessé lui-même, la défiance qu'avant son abdication Philippe V éprouvait pour ses ministres, ses perplexités dans les choses les plus communes, « de manière qu'il remettait par écrit une même affaire séparément et secrètement à divers d'entre eux, pour se faire donner leurs opinions, lesquelles, se trouvant pour la plupart opposées, le plongeaient dans de plus grandes incertitudes et irrésolutions, qui ne causaient que de très longs délais et souvent un entier oubli ».

Si Louis Ier eût vécu, M. le duc aurait peut-être hésité à violer ses engagements, car il savait ce souverain entouré de conseillers mal disposés pour la France, et il pouvait redouter la fierté juvénile du frère de l'infante ; mais il se persuadait, avec quelque raison, qu'un monarque timoré et vieilli, Français d'origine et de cœur, ne se déciderait jamais à nous déclarer la guerre. Le premier ministre se proposait d'ailleurs de faire appel aux sentiments religieux

de Philippe V, à son affection pour Louis XV, et d'insister sur les raisons de haute moralité qui justifiaient le prompt mariage du roi et le choix d'une princesse capable de fixer son cœur.

Le duc de Bourbon estimait sans doute aussi que la mort de Louis Ier avait modifié les conditions de l'accord conclu en 1721 entre le régent et le père de l'infante : l'un des principaux avantages que notre gouvernement avait voulu s'assurer, en promettant la main de Louis XV, était de faire monter un jour une princesse française sur le trône d'Espagne. Cette espérance, après s'être un instant et prématurément réalisée, se trouvait pour toujours anéantie par la fin malheureuse du fils aîné de Philippe V, et tout le profit d'une convention, à laquelle le duc de Bourbon n'avait du reste pris aucune part, restait maintenant acquis à nos voisins.

D'un autre côté, les partisans du jeune duc d'Orléans ne pouvant plus compter à Madrid sur l'appui de sa sœur, devenue veuve, étaient accusés de se remuer près du Roi Catholique pour faire épouser au nouveau prince des Asturies, don Ferdinand, mademoiselle de Beaujolais, promise à don Carlos, et pour obtenir les fiançailles de cet infant avec mademoiselle de Chartres, autre fille du régent. La France aurait pu, par cette combinaison, retrouver plus

tard le bénéfice qu'elle avait perdu par la mort de Louis I^er^; mais le premier ministre, chaque jour plus jaloux de la branche cadette, ne voulait à aucun prix entendre parler d'un pareil arrangement. Il avait appris les menées des d'Orléans, au moment même où quelques personnes lui conseillaient de proposer une de ses propres sœurs pour le prince des Asturies, et, bien que la différence d'âge entre elle et don Ferdinand fût beaucoup trop considérable pour permettre la réalisation de cette idée, M. le duc ne s'en était pas moins montré très irrité contre les projets de ses adversaires, et il avait, le 18 septembre 1724, fait écrire à M. de Tessé par M. de Morville : « Son Altesse Sérénissime a quelque chose de plus que des soupçons d'une vue de la maison d'Orléans de négocier l'assurance du mariage de don Ferdinand avec la princesse destinée à don Carlos, et qui se trouve en Espagne, et de substituer à celle-ci mademoiselle de Chartres. Le roi et M. le duc n'en désirent pas l'exécution. »

Enfin le premier ministre et madame de Prie ne se faisaient plus d'illusion sur le succès de l'*affaire des charbons*, et désespéraient d'obtenir du sévère Philippe V la grâce sollicitée en faveur de M. de Prie. Le maréchal n'avait jamais montré, du vivant même de Louis I^er^, une grande confiance dans l'issue

de cette négociation; elle traînait en longueur, et notre plénipotentiaire ne devait pas surprendre beaucoup les intéressés, en écrivant très franchement quelques semaines plus tard : « Le roi Philippe V croit avoir connaissance que celle-ci (madame de Prie) peut faire avec vous au delà de dire son chapelet; tout ce qui s'appelle attachement de corps ou d'esprit est un crime qui exclut d'une grâce [1]. »

La maîtresse du premier ministre, impérieuse dans ses volontés et habituée à voir, en France, tout céder à ses moindres caprices, était profondément blessée du mauvais vouloir du Roi Catholique; d'autre part, nous l'avons vu, elle n'avait suspendu qu'à regret, et pour le succès de ses démarches en Espagne, son projet de vengeance contre la maison d'Orléans. Le moment lui sembla venu de frapper d'un seul coup le premier prince du sang et Philippe V; toute l'influence qu'elle possédait sur le duc de Bourbon fut en conséquence employée à vaincre ses dernières hésitations. Celui-ci partageait le dépit de madame de Prie; à la haine contre le chef de la branche cadette se joignait, d'ailleurs, le désir de déjouer les intrigues qu'on lui reprochait à Madrid. Il écouta donc volontiers des suggestions

1. Voy. *Archives des affaires étrangères, Espagne*, 1724-1725, t. CCCXXXIX.

qui répondaient à ses propres sentiments, et, malgré les promesses faites à Louis Ier et les assurances non moins formelles, quoique plus vagues, données à Philippe V, il se détermina à renvoyer l'infante et à marier très promptement Louis XV.

Le 29 octobre 1724[1], quelques semaines seulement après la mort du jeune roi d'Espagne, nous le voyons réunir chez lui un conseil secret, composé de M. de Fréjus, des maréchaux de Villars et d'Uxelles, du comte de la Marck, du comte de Morville et de M. Pecquet.

Après avoir représenté tous les inconvénients résultant du célibat prolongé du roi et témoigné d'un zèle ardent pour les intérêts de la monarchie, M. le duc exposa les raisons qui, suivant lui, devaient entraîner la rupture du projet de mariage et celles qui empêcheraient Philippe V de déclarer la guerre à la France; parmi ces dernières, il mit surtout en avant notre alliance avec l'Angleterre et les avantages d'un traité qu'il se flattait alors de pouvoir bientôt conclure avec la Russie et la Prusse. Puis il prit les avis : tous furent unanimes, au dire de Lémontey, pour approuver le renvoi de l'infante, et M. de Morville se serait même écrié : « Sans doute

1. Voy. mêmes Archives, *Russie*, an. 851-1734, dépêche du 8 décembre 1725.

il faut renvoyer l'infante, et par le coche, pour que ce soit plus tôt fait! »

Le propos est peu vraisemblable dans la bouche du ministre que sa situation officielle devait rendre particulièrement prudent en une circonstance aussi solennelle; mais, à part ce détail, l'affirmation de Lémontey semble justifiée. Déjà le comte de Morville, le comte de la Marck et M. Pecquet avaient exprimé leur opinion. Le duc de Villars raconte lui-même dans son *Journal* avoir quelque temps auparavant « parlé très fortement à Sa Majesté sur l'extrême importance aux rois de s'assurer une postérité, dont dépendent souvent la tranquillité de leurs États et leur propre conservation ». Le maréchal d'Uxelles, d'après un mémoire sur le mariage du roi, rédigé postérieurement et conservé aux Archives nationales[1], approuvait le renvoi de l'infante, « supposées toutes mesures bien prises pour en éviter les inconvénients ». Quant à Fleury, il paraît certain qu'après avoir présenté des objections contre l'idée mise en avant par le duc de Bourbon, il finit par l'accepter. Ayant été, trois ans plus tôt, chargé par le régent de faire agréer au jeune roi l'idée d'épouser sa cousine, il ne pouvait pas être très empressé de donner à Sa Majesté des conseils entièrement diffé-

1. Cartons des rois; Louis XV, K. 139.

rents et aurait de beaucoup préféré, d'après le maréchal de Villars, ne pas se mêler de cette affaire; mais il ne pouvait garder le silence. Son opposition semble avoir été assez forte pour expliquer la version, reproduite par quelques historiens, de la résistance obstinée du prélat à la mesure proposée; elle permit plus tard à l'ancien évêque de Fréjus, devenu premier ministre et cardinal, lorsqu'il voulut rapprocher les deux couronnes, d'écrire les protestations dont furent alors remplies ses dépêches à l'Espagne[1]; toutefois elle céda devant l'avis général. Les lettres récemment publiées d'Horace Walpole, à cette époque ambassadeur d'Angleterre en France et grand ami du prélat, nous montrent Fleury racontant lui-même que, sans désapprouver complètement le renvoi, il avait surtout blâmé la précipitation mise à l'effectuer.

Deux jours après, la réunion du conseil secret, le 31 octobre 1724, un rapport concluant à la rupture du projet de mariage espagnol fut présenté à Louis XV. Le duc de Bourbon exposait à Sa Majesté

1. Voy. *Archives des affaires étrangères*, *Espagne*, 1725-1726, t. CCCXLIII. Fleury, dans ces dépêches, qualifie d'*indécent* le renvoi de l'infante et l'appelle « ce fatal événement, qui a causé tous nos malheurs »; il va jusqu'à dire que Louis XV « a éloigné celui qui a fait le mal », et qu'un des principaux motifs qui déterminèrent le roi à se défaire de M. le duc fut l'espérance de se réconcilier avec l'Espagne.

toutes les raisons qui militaient en faveur de son prompt établissement, et insistait notamment sur la nécessité de satisfaire le vœu de la nation, de garantir la tranquillité intérieure et de donner confiance aux puissances étrangères dans la durée du règne. A défaut de documents officiels sur la séance du conseil où fut soumise au roi cette importante résolution, il eût été du moins intéressant d'entendre le récit d'un des personnages présents; mais le duc de Saint-Simon était déjà depuis plusieurs années retiré dans ses terres, et nous n'avons découvert dans les autres Mémoires du temps aucun détail sur la manière dont la proposition du premier ministre fut accueillie par Sa Majesté. Il est permis de supposer que les prévisions du duc de Bourbon se réalisèrent de tous points, et que Louis XV, après avoir entendu la lecture du rapport avec sa réserve et sa froideur habituelles, ne fit nulle objection contre le renvoi d'une princesse pour laquelle il n'éprouvait aucun attrait; quoi qu'il en soit des hésitations plus ou moins longues de Sa Majesté, il est en tout cas bien certain qu'instruit du désir formel de ses peuples, elle prit le parti d'y satisfaire.

Le principe de cette détermination fut donc adopté sans difficulté. Toutefois la façon de la faire connaître à Philippe V embarrassait particulière-

ment les conseillers de Louis XV. On ne devait pas songer à entamer des négociations sur une question de cette nature, car le roi d'Espagne ne pouvait, dans aucune hypothèse, même en présence des arguments les plus concluants, consentir de son plein gré à approuver l'exclusion de sa fille du trône de France. En le consultant, le gouvernement français s'exposait d'ailleurs à paraître n'avoir pas encore pris une décision irrévocable, à rendre ensuite le renvoi plus offensant, et à provoquer d'une manière certaine la rupture que l'on cherchait à éviter. Mais il y avait des inconvénients non moins graves à garder le silence vis-à-vis de l'Espagne et à n'annoncer le mariage de Louis XV qu'au moment où il serait sur le point de se conclure et où l'infante devrait quitter la France; en plaçant Philippe V devant un fait accompli, on risquait de blesser aussi vivement la susceptibilité des Espagnols, et cette manière de procéder nous exposait également à la guerre.

Ce deuxième parti avait du moins le grand avantage de reculer l'ouverture pénible qu'il fallait faire au père de l'infante; il fut préféré. L'on convint en même temps qu'on emploierait après coup les moyens les plus propres à adoucir le chagrin de Philippe V et à en amoindrir au besoin les effets.

Une question plus urgente encore devait être résolue : il fallait se déterminer très promptement en faveur de la princesse qui serait appelée à l'honneur de remplacer l'infante et en découvrir une qui fût à la fois digne du roi de France et capable, par son âge et sa bonne santé, de faire espérer promptement un rejeton royal. Malheureusement aucun nom ne s'imposait alors par lui-même, et le duc de Bourbon n'avait encore pris aucune résolution sur ce point. Il fut décidé que, pour éclairer Sa Majesté, le premier ministre consulterait de nouveau les membres du conseil secret et présenterait très prochainement un second rapport au roi.

L'histoire nous montre quelle importance fut de tout temps et avec juste raison attachée au choix des princesses appelées à partager le trône de France et les longues négociations à la suite desquelles il fut le plus souvent réalisé. Celles qui avaient précédé le mariage des deux prédécesseurs de Louis XV étaient encore présentes à la mémoire de tous, et le duc de Bourbon, moins que personne, devait avoir oublié les graves préoccupations qui, au siècle précédent, avaient agité Henri IV et Marie de Médicis, et plus tard Anne d'Autriche et Mazarin. Mais les temps, hélas! étaient bien changés : le sceptre était aux mains d'un roi jeune et indolent, tandis qu'un

ministre incapable et une femme corrompue, dont l'esprit n'avait rien d'élevé, gouvernaient la nation. C'était aux fantaisies de ces deux personnages que la désignation de la future reine était livrée, et ils devaient s'acquitter de cette mission avec la plus étonnante légèreté.

Pour l'accomplissement de la tâche dont il n'avait pas craint d'assumer la responsabilité, le duc de Bourbon était dirigé par deux considérations d'ordre différent, l'une relative aux qualités physiques et la seconde au caractère de celle qui devait être reine de France. Il cherchait une princesse non seulement nubile, mais bien portante et suffisamment agréable pour plaire au roi; il ne désirait pas moins être assuré que la future reine se montrerait reconnaissante de son élévation et serait disposée à ne disputer en aucune occasion les avantages du pouvoir à ceux qui en étaient investis.

Mais, en ce qui concerne la famille princière où devait être prise la future épouse de Louis XV, le premier ministre, bien qu'il songeât depuis plusieurs mois à renvoyer l'infante, était encore livré à la plus grande incertitude.

Il en fut, dès lors, réduit à demander au comte de Morville de rassembler, dans le plus court délai, des renseignements sur les princesses en âge de se

marier. Les pièces conservées au dépôt des affaires étrangères et le rapport du duc de Bourbon[1], rédigé d'après ces documents pour le conseil secret, nous montrent le soin apporté par le secrétaire d'État dans l'exécution des ordres qu'il avait reçus. S'aidant sans doute lui-même du concours de M. Pecquet, M. de Morville parvint à fournir une liste où ne figuraient pas moins de cent noms ; toutes les princesses de l'Europe y étaient mentionnées, avec des détails sur leur religion, leur famille, leur âge, leurs qualités physiques. Le premier ministre retrancha immédiatement quatre-vingt-trois de ces princesses, comme trop âgées, trop jeunes ou issues de familles trop peu considérables pour Louis XV. Dans le nombre figurait la fille du roi Stanislas de Pologne, avec cette brève mention : « Marie, fille du roi Stanislas Leczinski de Pologne, vingt et un ans. Le père et la mère de cette princesse et leur suite viendraient demeurer en France. » Restaient dix-sept princesses, de treize à vingt-deux ans : une fille du roi de Portugal, deux filles du prince de Galles, une princesse de Danemark, la fille aînée du duc de Lorraine, les deux filles du tsar Pierre I^er^, une fille du

1. Voy. *Archives nationales*, cartons des rois ; Louis XV, K. 139, et *Archives des affaires étrangères*, *France*, t. CCCXIV. Ces pièces sont d'ailleurs connues.

duc de Modène, une fille et deux nièces du roi de Prusse, quatre autres princesses allemandes, et enfin les propres sœurs du premier ministre, mesdemoiselles de Sens et de Vermandois.

Le duc de Bourbon, après s'être appuyé sur l'approbation déjà donnée par tous les membres du conseil secret au projet de marier promptement le roi, s'expliquait sur les dix-sept partis, mais n'appelait l'attention sérieuse du roi que sur quatre. Comme il serait fastidieux de relever les considérations spéciales à chaque princesse, nous citerons seulement les passages les plus intéressants du rapport.

La princesse portugaise était écartée à cause de la mauvaise santé de sa famille et du danger d'augmenter par ce choix le mécontentement de l'Espagne.

M. le duc reprochait à la princesse de Lorraine « une liaison intime avec la maison d'Autriche, une affection pour la maison où elle a pris naissance, un penchant incompatible avec l'intérêt qu'elle doit épouser et qui deviendrait une source intarissable de méfiances et d'inconvénients : il y a eu des princesses de Lorraine reines de France; mais cela a donné trop d'autorité aux princes lorrains ».

L'aînée des filles du tsar était déjà promise au duc d'Holstein-Gottorp, neveu de Charles XII et chef de la maison qui règne actuellement sur la Russie;

le rapport s'expliquait ainsi sur la seconde : « Cette princesse, fille d'un des plus grands et des plus puissants princes de l'Europe, et d'ailleurs très bien faite et d'une figure aimable, paraîtrait par ces raisons devoir être préférée aux autres ; cependant, on pourra penser autrement, lorsqu'on fera attention à la bassesse d'extraction de sa mère. De plus, cette princesse est élevée dans des façons et coutumes éloignées de celles de ce pays. Mais ce qui mérite encore une attention particulière, c'est le caractère de son père, étant à craindre que cette alliance de sang étant une fois faite, on ne se trouvât engagé d'honneur à soutenir le tsar, ou à le tirer de quelque mauvais pas, dans lequel son esprit entreprenant et ambitieux l'aurait engagé ; ce qui pourrait facilement déranger les mesures qu'on voudrait prendre pour la tranquillité du dedans et du dehors du royaume. »

Les quatre princesses auxquelles le duc de Bourbon se montrait le plus favorable étaient les filles du prince de Galles, âgées de treize et de quinze ans, et les deux princesses de Condé, propres sœurs du premier ministre, mesdemoiselles de Sens et de Vermandois, âgées de dix-neuf et de vingt et un ans. Sans rien formuler de particulier sur l'une ou l'autre des princesses anglaises, dont l'aînée semblait mieux convenir par l'âge que sa sœur, le rapport s'éten-

dait assez longuement sur les avantages politiques d'une alliance avec une petite-fille de Georges Ier : « Le roi d'Angleterre, suivant le duc de Bourbon, serait personnellement intéressé à faire cause commune avec la France et à prendre, de concert avec elle, toute sorte de mesures pour calmer les mouvements du ressentiment de l'Espagne. La Hollande, par là même, resterait au moins neutre : car elle se décide presque toujours par les démarches de l'Angleterre, et en ferait peut-être autant. Cette union fortifierait les liens entre le roi et le roi de Prusse, qui ne peut se séparer du roi d'Angleterre. Si le roi d'Angleterre refuse par un motif de religion, il sera au moins obligé à une sorte de reconnaissance et concourra aux moyens de calmer le ressentiment de l'Espagne. »

Quant à ses sœurs, le premier ministre reconnaissait avec franchise pour la plus jeune, mademoiselle de Sens, « qu'il y avait quelque chose à dire sur sa taille » ; mais il développait avec complaisance les avantages que présenterait l'union de mademoiselle de Vermandois avec Louis XV : « Sa figure, déclarait M. le duc, est telle qu'on peut la souhaiter; ses mœurs ont répondu à son éducation; sa vocation pour la retraite est un témoignage de sa sagesse et de sa religion. Elle est d'un caractère doux et d'un

esprit aimable. Son âge, qui peut être objecté, la rend plus propre à donner des héritiers bien constitués, et il pourrait mieux convenir de préférer une personne dont on connaît l'esprit et le caractère à une autre dont on les ignore et qui pourrait les avoir tels qu'on pourrait avoir lieu, par la suite, de se repentir du choix qu'on aurait fait. Si l'on regarde sa naissance comme un obstacle, on peut répondre que Louis XIV a fait le mariage de madame la duchesse d'Orléans [1] avec M. le duc d'Orléans, son neveu, et celui de M. le duc de Berry, son petit-fils, avec mademoiselle d'Orléans, de qui les deux sœurs ont ensuite épousé le roi d'Espagne et l'infant don Carlos, et qu'enfin M. le duc d'Orléans et M. le duc de Chartres, l'un mari et l'autre fils d'une fille légitimée par Louis XIV, étaient désignés, par des traités authentiques et connus, à succéder à la couronne; que, par conséquent madame la duchesse d'Orléans, fille légitimée, fût devenue reine de France. M. de Chartres, devenu duc d'Orléans, peut encore être roi, et il est issu de Louis XIV, au même degré que mademoiselle de Vermandois, sa cousine germaine. Dans les différentes conférences et assemblées tenues au sujet du mariage de Votre Majesté, les personnes consultées n'ont trouvé que des obstacles qui me

1. Mademoiselle de Blois, fille légitimée de Louis XIV.

sont personnels. Les principaux sont qu'on pourrait dire que ce sont mes intérêts qui m'auraient fait agir et que, dans le cas où il n'y aurait pas de postérité, ce qui pourrait arriver également à l'égard de toute autre, on m'en rendrait personnellement responsable, et Votre Majesté même pourrait en conserver quelque ressentiment. »

Le rapport, tout en recommandant quatre princesses, n'appelait en réalité l'attention du roi que sur l'une des filles du prince de Galles et sur mademoiselle de Vermandois, et il n'était pas difficile de comprendre, d'après tous les éloges prodigués à cette dernière, sur lequel des deux partis portaient les préférences secrètes du premier ministre.

Celui-ci laissait ainsi percer une ambition qui paraîtra sans doute aux lecteurs le secret mobile de toute sa conduite antérieure. La suite du récit montrera, croyons-nous, que, plein d'irrésolutions et d'incertitudes, le duc de Bourbon n'eut pas le mérite d'avoir jamais été maître d'un plan arrêté, et que, s'il eût à deux reprises la pensée orgueilleuse de devenir beau-frère du roi, il se laissa, dans toute l'affaire du mariage, conduire par les circonstances et dominer, avant tout, par le désir de conserver personnellement le pouvoir.

La seconde réunion du conseil secret eut lieu le

6 novembre, et le procès-verbal de cette séance nous a, par bonheur, été conservé [1]. En entendant le rapport du premier ministre, les personnages dont nous avons déjà donné les noms n'eurent sans doute pas de peine à saisir son véritable sentiment, et nous les voyons tous, à l'exception de l'ancien précepteur du roi, s'empresser de donner la préférence à mademoiselle de Vermandois. Les services que Fleury avait rendus au duc de Bourbon et l'affection que Sa Majesté portait au prélat autorisaient chez celui-ci une complète indépendance; il ne songeait plus à combattre la rupture du projet espagnol, approuvée par le roi lui-même et qui semblait irrévocable; mais il voulait participer le moins possible à la désignation de la future reine, peut-être afin de ne pas encourir de reproches, si elle ne plaisait pas à Louis XV. Il désirait, d'ailleurs, empêcher que ce choix ne rendît plus offensant pour le roi d'Espagne le renvoi de l'infante, et surtout qu'il n'augmentât l'importance et l'autorité du premier ministre, de jour en jour plus impopulaire. Sans opiner en faveur de la petite fille de Georges I[er], qui, à cause de la question religieuse, paraissait peu convenable pour le Roi Très Chrétien, l'ancien évêque de Fréjus laissa voir clairement son opposition à l'idée de donner au roi

1. Voy. *Archives nationales*, cartons des rois; Louis XV, K. 139.

mademoiselle de Vermandois pour épouse, et il ne chercha même pas à dissimuler la mauvaise humeur que cette proposition lui inspirait. « M. de Fréjus croit, porte le procès-verbal, que la princesse d'Angleterre serait la plus convenable, sans l'inconvénient que ce serait annoncer en quelque façon l'exclusion à jamais du Prétendant au trône d'Angleterre, et que ce serait trop se déclarer au préjudice de la religion catholique, et qu'ensuite la plus convenable serait mademoiselle de Vermandois, sans la disproportion d'âge et d'autres raisons qui me regardent personnellement. »

L'opinion de Fleury, bien qu'elle fût isolée, était de nature à faire réfléchir le duc de Bourbon. Il se représenta sans doute la terrible responsabilité qu'il allait assumer en choisissant sa sœur. L'Espagne aurait le droit d'attribuer son humiliation à l'intérêt exclusif de la maison de Condé, et les adversaires du premier ministre ne manqueraient pas, eux aussi, de contester les raisons graves qui justifiaient le renvoi de l'infante et d'en exagérer les inconvénients et les périls. Si la guerre éclatait avec Philippe V, M. le duc en verrait rejaillir sur lui tout l'odieux, et, dans le cas possible où Sa Majesté n'aurait pas de postérité, il ne manquerait point d'être à la fois l'objet de la colère et de la

risée publiques. Le roi d'ailleurs, influencé par Fleury, pourrait faire à mademoiselle de Vermandois l'outrage de la dédaigner, et serait peut-être excité à prendre une décision encore plus grave, en remettant le pouvoir en d'autres mains.

L'exemple de l'évêque de Fréjus encouragea sans doute quelques-uns des membres du conseil secret à revenir sur l'avis qu'ils avaient d'abord exprimé et à soumettre au roi des objections contre le choix d'une princesse beaucoup trop âgée pour lui et qui ne pouvait apporter à la France aucun appui contre la colère des Espagnols. Il est encore permis de supposer que les inquiétudes du duc de Bourbon, au sujet des dispositions du roi, reçurent quelque confirmation. Sa Majesté, habituée à témoigner la plus grande déférence pour l'avis de son ancien précepteur, et à ne prendre aucune résolution grave sans le consulter, très personnellement intéressée, d'ailleurs, dans la question qui restait à résoudre, put se montrer moins empressée que ne l'avait espéré M. le duc de ratifier l'avis du conseil secret.

Les documents officiels nous manquent pour éclairer d'une manière certaine les causes du revirement imprévu qui se produisit chez le premier ministre, et il faut nous en tenir à des conjectures. Nous ignorons également ce qui put se passer dans

le conseil présidé par Louis XV, où durent être discutés en sa présence le rapport du premier ministre et l'avis de ses conseillers, et nous n'avons pas même découvert la preuve que le roi ait délibéré sur cet objet. Nous savons seulement qu'à la date du 19 janvier 1725, le duc de Bourbon fit partir en grand mystère l'écuyer du comte de Morville pour Londres, avec la mission apparente d'acheter des chevaux de carrosse et des chiens courants, mais en réalité pour remettre une lettre confidentielle au comte de Broglie, notre ambassadeur près de Georges I^er^. Le texte même de cette dépêche nous fait défaut, mais la date et l'accusé de réception en sont indiqués dans la réponse du comte de Broglie, datée du 27 janvier[1]; en outre, elle est mentionnée par Lémontey et analysée dans un document officiel du ministère des affaires étrangères[2]. M. le duc chargeait M. de Broglie de faire au roi de la Grande-Bretagne la confidence du désir qu'avait Louis XV d'obtenir la main de la princesse Anne, fille aînée du prince de Galles, et recommandait à notre représentant de voir avec les ministres de Georges I^er^ si elle pourrait devenir épouse du roi. La seule condition à laquelle

1. Voy. *Archives des affaires étrangères, Angleterre,* 1725, t. CCCL.

2. Voy. *Ibid., Russie,* 851-1734, *Mémoire sur le mariage de Louis XV,* par N.-L. Le Dran, 8 décembre 1725.

le duc de Bourbon subordonnait sa proposition était que la princesse anglaise embrassât la religion catholique.

Le duc de Bourbon joignait à sa dépêche une lettre destinée au roi d'Angleterre, mais qui ne devait être remise à Georges Ier que dans le cas où la négociation entrerait dans une voie favorable. L'écuyer du secrétaire des affaires étrangères emportait en outre un portrait de Louis XV, la vue des traits charmants du jeune roi ne pouvant, dans la pensée de M. le duc, que faciliter les démarches du comte de Broglie.

La réalisation de ce mariage eût assurément procuré à la France, au moment où elle risquait de perdre l'amitié de Philippe V, un utile appui et le moyen le plus efficace d'intimider un souverain qui avait de très sérieuses raisons de redouter la puissance de l'Angleterre; mais le succès de la proposition paraissait d'avance bien problématique, du moment où la France ne pouvait se dispenser de réclamer la conversion de la jeune princesse anglaise. Un esprit plus politique que celui du duc de Bourbon se fût peut-être arrêté devant une pareille difficulté et eût hésité à entamer la négociation. Peu d'années après l'avènement de la dynastie de Hanovre, le prince qui puisait sa force principale

dans la similitude de culte avec la grande majorité de la nation anglaise et qui, régnant surtout par le titre de son hérésie, se considérait comme le chef du protestantisme européen, autoriserait-il sa petite-fille, même pour devenir reine de France, à renoncer à la réforme et à embrasser la religion des Stuarts ?

## V

Cependant le duc de Bourbon ne doutait pas de l'empressement du cabinet anglais à accepter les ouvertures du comte de Broglie, et l'idée d'unir la fille aînée du prince de Galles au roi de France semblait au premier ministre d'une réalisation presque certaine. En attendant la réponse de l'Angleterre, il jugea le moment venu de fixer les conditions dans lesquelles la nouvelle du renvoi de l'infante serait portée à la connaissance de Philippe V.

Le temps pressait, en effet, car l'on était déjà au commencement de février 1725. La princesse espagnole devait avoir sept ans à la fin de mars, et le Roi Catholique avait été jusqu'alors entretenu dans la conviction que les fiançailles de sa fille seraient célébrées à cette époque. Les deux ambassadeurs

d'Espagne à Paris, MM. de Laulès et de Monteleone, ne semblaient eux-mêmes avoir aucun soupçon des projets de M. le duc, et ne se lassaient ni l'un ni l'autre de demander la formation de la maison de l'infante, retardée jusque-là sous les plus vains prétextes, et de rappeler les engagements de la France vis-à-vis de l'Espagne.

Le duc de Bourbon reconnaissait qu'à raison des liens de parenté et d'affection qui unissaient les deux monarques, il était impossible de recourir à l'entremise d'un souverain étranger, même à celle du pape, pour apprendre à Philippe V la détermination de son neveu, et que Louis XV devait écrire au Roi Catholique et expliquer lui-même les motifs qui l'obligeaient à ne pas tenir les engagements pris en son nom.

Mais la désignation de la personne à qui serait confiée la mission délicate de remettre le message du roi de France préoccupait vivement le premier ministre. Rien ne semblait de prime abord plus naturel que de charger de cette démarche notre représentant à Madrid. Le maréchal de Tessé, non seulement par l'autorité de son âge et des services rendus à l'Espagne, mais plus encore peut-être par les marques de dévouement prodiguées à Philippe V depuis son abdication et à l'occasion de la mort de

son fils, avait acquis une situation tout à fait exceptionnelle près de la famille royale. Il exerçait bien plutôt à la cour de Madrid le rôle d'un ami et d'un confident que celui d'un ministre étranger. Il pouvait donc, mieux que personne, faire comprendre les raisons qui justifiaient, dans une certaine mesure, le renvoi de l'infante et réveiller dans le cœur de Philippe V, au moment où il apprendrait la fatale nouvelle, les sentiments affectueux qu'il n'avait jamais cessé de porter au fils de son frère et à la France.

Quelques écrivains ont prétendu que M. de Tessé avait décliné la difficulté de cette tâche pénible; le président Hénault va jusqu'à dire que le maréchal « fut rappelé pour avoir refusé net la commission ». Il est, au contraire, bien établi que le duc de Bourbon ne tenta même pas de s'assurer un concours si précieux. Il craignait sans doute le refus du maréchal, qui, très sincèrement attaché à Philippe V, et envoyé près de lui pour cimenter l'alliance des deux couronnes, aurait eu certainement la plus grande répugnance à lui faire une révélation très douloureuse et de nature à exciter contre nous la haine de notre plus fidèle allié. D'autre part, on le sait, M. le duc n'avait pas tenu M. de Tessé au courant des délibérations relatives

au prochain mariage du roi, et notre représentant s'attendait tous les jours, comme le souverain auprès duquel il était accrédité, à voir fixer définitivement le sort de l'infante. Récemment encore, il avait cru devoir avertir le duc de Bourbon que la formation de la maison de la future reine, désirée avec une extrême impatience à Madrid, venait d'y être annoncée comme tout à fait prochaine. Le premier ministre, dans une réponse très laconique, datée du 23 janvier[1], s'était empressé de déclarer le bruit dénué de tout fondement; mais il n'avait indiqué aucune des raisons qui l'empêchaient de donner cette satisfaction à l'Espagne. Il eût donc fallu, tout à la fois, faire part à M. de Tessé de faits qui lui avaient été jusqu'alors dissimulés et invoquer son intervention pour les faire accepter par nos voisins. On devait s'attendre à la surprise du maréchal, à des observations, où il ne laisserait pas de manifester quelque mécontentement, peut-être même à un blâme, qu'il formulerait avec sa franchise ordinaire et sa liberté de langage, tout au moins à des demandes d'explications, entraînant un échange de dépêches et des retards prolongés.

En outre, la santé de M. de Tessé, affaiblie par

1. Voy. *Archives des affaires étrangères, Espagne*, 1724-1725, t. CCCXXXIX.

les années, avait été fort éprouvée par son séjour en Espagne et les circonstances difficiles qu'il venait de traverser. Non seulement il sentait ses forces physiques s'épuiser peu à peu, mais il reconnaissait chaque jour son impuissance à dominer les hésitation perpétuelles de Philippe V et les intrigues qui s'agitaient autour de lui. Il avait, depuis quelques mois, manifesté avec une extrême insistance le désir de rentrer aux Camaltudes : « Je crois que j'aurais encore peut-être assez de courage ou de végétation, écrivait-il, dès le 11 décembre 1724, au duc de Bourbon[1], pour m'exposer à monter le premier sur une brèche bien défendue et pour le service du roi, mais je ne m'en sens pas assez pour passer ici l'hiver; j'y suis obsédé de cabales, d'impossibilités de bien faire, d'impuissance de rien régler ; dans deux ans, les choses n'y seront pas plus en règle qu'elles n'y sont, et les dettes indispensables que j'ai faites... c'est ce qui m'inquiète le moins ! Encore une fois, au nom de Dieu, tirez-moi de ce labyrinthe, car je n'y puis plus durer ! »

Devant des plaintes renouvelées à plusieurs reprises, le premier ministre avait fini par promettre au maréchal son prochain rappel. Sous prétexte de fidélité à la parole donnée, il se décida tout à coup

1. Voy. *Archives des affaires étrangères, ibid.*

à précipiter le retour de M. de Tessé et fit choix pour le remplacer de l'abbé de Livry, chargé d'affaires en Portugal, qui ne pouvait rester à Lisbonne, à cause de difficultés relatives à l'étiquette : par un bizarre caprice, le roi Jean V refusait, en effet, de laisser son secrétaire d'État faire, suivant l'usage, la première visite à l'envoyé français.

M. de Morville, en annonçant à notre plénipotentiaire son remplacement, par une dépêche qui lui parvint le 12 février[1], lui recommandait d'avoir bien soin de donner au roi d'Espagne « une grande idée de la confiance que Mgr le duc avait en l'abbé de Livry »; puis il envoyait l'ordre au maréchal de se mettre en route avant la fin du mois, afin qu'il fût possible d'arrêter, de concert avec lui, les instructions destinées à son successeur.

La satisfaction qu'éprouva M. de Tessé de pouvoir enfin revenir en France ne l'empêcha pas de ressentir le plus grand étonnement de ce brusque rappel, et il se crut obligé de demander un sursis de quelques jours : « Je ne puis pourtant, lisons-nous dans sa lettre du 26 février, partir d'ici comme d'un cabaret ou comme un banqueroutier. »

Le choix du diplomate envoyé à Lisbonne était d'ailleurs fait pour surprendre le maréchal. François

1. Voy. *Archives des affaires étrangeres, ibid.*

Sanguin de Livry était fils du premier maître d'hôtel de Louis XIV, fait marquis par le grand roi, et avait obtenu lui-même de succéder à son oncle, ancien évêque de Senlis, comme abbé d'un monastère[1] situé près de la forêt de Bondy, sur les terres d'une seigneurie qui, depuis le XVIe siècle, appartenait à sa famille; mais il était presque inconnu de Philippe V, qu'il avait eu l'honneur de saluer une fois seulement à Saint-Ildefonse, en se rendant à son poste six mois auparavant. L'abbé de Livry était dépourvu de notoriété et d'expérience diplomatique; il manquait de l'autorité nécessaire au ministre de France en Espagne. Le duc de Bourbon comprenait lui-même que l'abbé ne pouvait tenir, ni par son âge ni par ses services antérieurs, la place du maréchal, particulièrement dans la circonstance extraordinaire qui se préparait; mais M. le duc ne savait à qui confier une mission très urgente et d'une nature peu agréable; il avait même eu soin, par crainte

1. Ce couvent était surtout connu par deux de ses abbés, le poète Denis Sanguin de Saint-Pavin, ami du plaisir, peu soucieux des devoirs de sa charge et chanté par Boileau, et l'abbé de Coulanges, oncle de madame de Sévigné, surnommé par elle *le tres bon*. L'aimable marquise se plaisait infiniment à Livry; c'était son lieu favori pour écrire; elle éprouvait le besoin d'y aller pour secouer son chagrin, et, bien qu'elle en jugeât les grands arbres moins verts que ceux des Rochers, elle trouvait la lune bien belle sous leur ombrage. L'abbaye ne comportait, d'ailleurs, que quatre religieux, de l'ordre de saint Augustin, et un revenu fort modeste.

de s'exposer à un refus, de dissimuler à l'abbé de Livry le rôle qui lui était réservé.

Pour suppléer, dans une certaine mesure, à l'insuffisance de notre nouveau représentant, et calmer le chagrin et l'indignation que la lettre de Louis XV ne pouvait manquer de causer à Philippe V, le premier ministre comptait d'ailleurs faire invoquer par le roi de France la haute et pacifique intervention du Saint-Père.

Mais, à ce moment même, Louis XV tomba gravement malade. Il avait, malgré plusieurs indispositions qui auraient dû lui servir d'avertissement, continué à abuser du plaisir de la chasse à courre. Au milieu du mois de février 1725, Sa Majesté ressentit de violents maux de tête, avec fièvre ardente et abattement absolu, malaises analogues aux symptômes déjà constatés en 1721, lors de la maladie qui avait jeté l'épouvante dans le royaume.

Le duc de Bourbon, sur l'esprit duquel la fin malheureuse du jeune roi d'Espagne avait fait la plus vive impression, crut Louis XV perdu et se considéra lui-même comme à la veille d'être dépouillé du pouvoir. Son anxiété nous est dépeinte par les Mémoires du temps comme très vive, fort peu désintéressée et presque burlesque : au moment où il pensait réaliser sa plus chère ambition, en assurant

le prompt mariage du roi et l'abaissement de la branche cadette, ses espérances se trouvaient menacées de s'anéantir tout à coup, et il se représentait déjà Louis XV disparaissant à la fleur de l'âge et le duc d'Orléans mettant la main sur la couronne de France. Tous nos lecteurs connaissent la scène qui se passa devant Maréchal, premier chirurgien de Sa Majesté, et que celui-ci conta lui-même à Saint-Simon. M. le duc logeait à Versailles assez près des appartements royaux : un soir, au plus fort de la maladie, il se releva et pénétra seul, en robe de chambre et en bonnet de nuit, une bougie à la main, jusque dans la dernière antichambre de Louis XV; Maréchal entendit le duc de Bourbon s'écrier dans une agitation extrême : « Si le roi meurt, que deviendrai-je? S'il en revient, il faut le marier. »

Par bonheur, le danger fut promptement conjuré : des saignées au bras et au pied arrêtèrent la fièvre et tirèrent Sa Majesté de l'assoupissement extraordinaire qui avait provoqué les craintes les plus sérieuses des médecins. Alité le 20 février, Louis XV put se lever le 24 et venir le lendemain au conseil.

Le duc de Bourbon ne perdit pas un instant, et, le jour même de la première séance qui suivit la maladie, il ne manqua pas de faire écrire par Sa Majesté

une lettre au pape, pour prier Sa Sainteté de bien vouloir écouter, de la bouche de notre chargé d'affaires, le cardinal de Polignac, l'exposé des justes raisons qui empêchaient de donner satisfaction aux désirs du roi d'Espagne relativement à sa fille. Le premier ministre adressa le même jour ses instructions au cardinal; en lui transmettant la dépêche royale, il le chargeait de la remettre au Saint-Père et de demander ce qu'il n'avait osé faire solliciter expressément par Louis XV, une démarche directe du Souverain Pontife près du Roi Catholique, ou du moins les ordres les plus pressants au nonce de Madrid, pour que celui-ci employât tous ses efforts à calmer l'irritation de Philippe V. Il prescrivait en même temps au cardinal de Polignac de protester, auprès de Benoît XIII, du très sincère chagrin que faisait éprouver au gouvernement français la pensée d'affliger le roi d'Espagne.

Cependant le comte de Tessé avait dû faire connaître son rappel au Roi Catholique : Philippe V apprit avec peine le départ prochain du maréchal et témoigna son affection et ses regrets d'une manière particulièrement honorable pour notre plénipotentiaire. Par la plus délicate des attentions, la place laissée vacante par la mort de Louis Ier dans l'ordre de la Toison d'or avait été réservée à M. de Tessé;

le jour fixé pour la cérémonie de son admission, au moment où il s'inclinait devant Leurs Majestés pour recevoir ses nouveaux insignes, la reine, par l'ordre de Philippe V, passa gracieusement au cou du maréchal un magnifique collier de diamants, estimé cinquante mille écus. En outre, le roi d'Espagne, dans l'audience d'adieu, après avoir exprimé les sentiments les plus flatteurs pour M. de Tessé, lui mit au côté l'épée du roi Louis I[er], enrichie de pierres semblables et valant plus de vingt mille écus, en déclarant être bien persuadé qu'elle ne serait jamais tirée contre lui : « Vous jugerez des diamants, écrivait M. de Tessé au comte de Morville ; car, pour moi, je ne m'y connais pas du tout ; je ne me connais qu'à la manière et à la grâce dont tout cela s'est passé. »

Lorsque l'abbé de Livry, par une dépêche qui gardait le silence sur le véritable motif de sa nomination, l'avait apprise à Lisbonne, il n'avait pu s'empêcher de ressentir la plus vive satisfaction et s'était empressé, par une lettre datée du 26 février, d'adresser au roi l'expression chaleureuse de sa reconnaissance ; puis il se mit en route pour l'Espagne, et arriva dans les premiers jours de mars à Madrid. Le maréchal de Tessé s'y trouvait encore, par suite du sursis qu'il avait obtenu, et n'en repartit

que le 7 mars. Dans la soirée même de ce jour, un courrier spécial arriva de Versailles, porteur de deux lettres autographes du roi de France, destinées à Philippe V et à la reine Élisabeth, et des instructions qui devaient diriger l'abbé de Livry pour l'accomplissement de sa mission. Le duc de Bourbon, dans l'impossibilité où il s'était trouvé de retarder la douloureuse déclaration qui devait être faite au roi d'Espagne jusqu'à la veille du jour fixé pour les fiançailles, avait été obligé de faire rédiger ces instructions sans recourir aux lumières du comte de Tessé. Une lettre d'envoi, écrite par le comte de Morville, révélait à l'abbé de Livry la tâche pénible dont il était chargé; le secrétaire des affaires étrangères ne pouvait s'empêcher de compatir à la situation de notre nouveau représentant : « Vous penserez, monsieur, écrivait-il de Versailles le 1er mars, que ce n'est pas vous traiter en favori que de vous donner à exécuter les ordres que vous recevrez par le courrier que je vous dépêche; mais ce sont les plus grandes occasions de bien mériter [1]. »

Le contentement ressenti jusque-là par l'abbé de Livry fit place à un véritable désespoir, quand il connut le rôle pour lequel il avait été choisi. Il dut

1. Voy. *Archives nationales*, cartons des rois; Louis XV, K. 139.

cependant, le 9 mars, dès le surlendemain du départ de M. de Tessé, se présenter devant Leurs Majestés Catholiques, porteur de deux lettres, dans lesquelles Louis XV cherchait à justifier sa détermination.

Nul n'ignore la manière dont se passa cette entrevue. L'abbé de Livry, très troublé et tout en larmes, crut devoir, avant de remettre le message de son souverain, adresser une allocution au roi d'Espagne : il s'efforça de peindre la situation difficile de Louis XV, toujours décidé à employer son armée et ses trésors pour la gloire de l'Espagne et les intérêts de Philippe V; mais contraint de céder au vœu unanime des Français et de se sacrifier lui-même au repos et à la sûreté de ses sujets. Pendant ce discours, qui faisait clairement deviner l'affront fait à l'infante, la fierté du petit-fils de Louis XIV s'enflamma, et, lorsque l'abbé de Livry se jeta aux genoux du roi, en lui présentant les lettres de son neveu, Sa Majesté Catholique refusa non seulement de les lire, mais même de les recevoir. Philippe V ne manifesta, d'ailleurs, aucun emportement, mais représenta avec une noble tristesse l'affront qui l'atteignait dans son orgueil le plus légitime, et le dommage causé à une fille tendrement aimée, désormais sans espoir de retrouver un établissement aussi grand que celui qu'elle

perdait. La reine parvint elle-même, dans le premier moment, à comprimer sa colère; mais elle encouragea vivement le roi dans son refus de condescendre aux supplications de M. de Livry et d'accepter les lettres du roi de France. Après la sortie de notre chargé d'affaires, Élisabeth laissa éclater son désespoir. Elle était loin de partager pour la France l'attachement naturel qu'éprouvait Philippe V et se sentait blessée, comme lui, dans ses sentiments les plus intimes. Ses confidents se plurent, d'ailleurs, à lui montrer l'Espagne devenue l'objet de la risée et du mépris de toute l'Europe, et bientôt elle tomba malade de chagrin et d'indignation [1].

De graves déterminations ne tardèrent pas à être prises par le Roi Catholique. Non seulement le départ de la jeune reine douairière, veuve de Louis I$^{er}$, et fille du régent, arrêté depuis quelque temps d'accord avec la France, fut irrévocablement fixé au 15 mars, comme dernier délai, mais le renvoi de mademoiselle de Beaujolais, sa sœur, promise à don Carlos, fut décidé par voie de représailles; puis, le 19 mars, ordre fut donné à l'abbé de Livry et à tous les consuls français de partir dans les vingt-quatre heures et de sortir du territoire avant

1. Voy. *Archives des affaires étrangères, Espagne*, 1725-1726, t. CCCXLIII.

quinze jours. En même temps, les ministres d'Espagne, MM. de Laulès et de Monteleone, furent rappelés de France.

L'abbé de Livry s'éloigna de Madrid dès le 20 mars, accablé de douleur et épuisé par les émotions. Dans la nuit du 23 au 24, à vingt lieues de la capitale, il croisa sur la route un courrier du duc de Bourbon : ce messager apportait une nouvelle lettre de Louis XV pour le Roi Catholique, dans laquelle, après avoir rappelé encore une fois les liens du sang, l'amitié et les intérêts qui unissaient les deux souverains, ainsi que les motifs de conscience et de déférence pour le vœu de la nation qui avaient imposé la rupture des engagements matrimoniaux, le roi conjurait son oncle de lire sa première lettre. L'abbé de Livry recevait en même temps l'ordre d'employer l'entremise du principal ministre, le marquis de Grimaldo, qui s'était toujours montré partisan de l'alliance française, du confesseur du roi, le Père Bermudez, et au besoin celle du nonce, pour persuader à Philippe V de condescendre à la prière du roi de France. Il était, en outre, chargé de protester, au nom du premier ministre, que celui-ci, conduit exclusivement par la raison d'État et par les intérêts de son maître, n'avait, dans ce grave événement, aucune vue particulière. Toutefois le duc de Bourbon enjoignait à

notre représentant de ne rien dire qui pût faire espérer un changement dans la détermination irrévocablement prise par la France.

L'abbé de Livry n'osa revenir sur ses pas, mais il s'empressa d'envoyer au marquis de Grimaldo la lettre de Louis XV, en le suppliant d'user de tout son crédit pour fléchir le Roi Catholique ; il la transmit ouverte, pour que le ministre pût en rendre compte à son maître, dans le cas, malheureusement fort probable, où celui-ci ne consentirait pas à la lire.

Mais M. de Grimaldo ne tarda pas à renvoyer la lettre, en exprimant le regret de n'avoir pu décider Philippe V à revenir sur son premier refus. L'abbé de Livry eut soin, en faisant connaître cette fâcheuse réponse, d'insister vivement pour que l'intervention de Sa Sainteté, seule capable, suivant lui, de fléchir la colère et d'adoucir le chagrin du roi d'Espagne, fût de nouveau et très instamment invoquée par la France.

Deux jours plus tard, le 26 mars 1725, il écrivait à M. de Morville, d'après des rapports envoyés de Madrid, que le mécontentement de Philippe V ne faisait que s'accroître, Sa Majesté prétendant savoir que la résolution du renvoi avait été rendue publique à Versailles, avant le moment où devait lui parvenir la deuxième missive de Louis XV.

Notre représentant avait été, dès le 24, rejoint à

Lerma par le cortège des deux princesses d'Orléans. La veuve de Louis I[er], n'ayant pas obtenu du gouvernement espagnol l'autorisation d'attendre à Madrid que sa sœur eût terminé ses préparatifs, était partie seule, et la princesse récemment encore fiancée à don Carlos, et que par affectation on n'appelait plus à la cour du Roi Catholique que « mademoiselle de Beaujolais », l'avait retrouvée, le 23, à Aranda de Duero. L'abbé de Livry crut devoir, pour éviter tout commentaire, s'abstenir de rendre visite aux deux voyageuses, et se borna à leur faire porter ses compliments; puis il continua son voyage vers la France.

Tous ces événements avaient été si prompts, que le maréchal de Tessé lui-même avait à peine eu le temps de sortir d'Espagne. Il était parti, comme nous l'avons dit, le 7 mars de Madrid, et arriva seulement le 20 au soir à Bayonne, très fatigué de quatorze longues journées de marche, « dont deux s'étaient effectuées avec des bœufs ». En apprenant la nouvelle dont tout le monde s'entretenait déjà en France, il fut consterné et s'empressa d'adresser à Versailles une lettre qui montre combien il était demeuré jusque-là dans l'ignorance des intentions du duc de Bourbon : « Je trouve, écrit-il à M. de Morville, des bruits répandus, sur lesquels vous croyez bien que je ne raisonne point, d'autant plus

que M. le duc, ni vous, ne m'en donnez occasion. Dieu, dans la main duquel est le cœur des rois et des princes, les dispose comme il lui plaît. J'espère qu'il soutiendra le mien, pour le peu de temps que j'ai à vivre, dans une situation plus tranquille que celle où j'ai été depuis quinze mois[1] ! »

Il aurait pu se réjouir d'avoir quitté l'Espagne à un pareil moment et recouvré la paix et l'indépendance après lesquelles il soupirait depuis longtemps; mais le patriotisme le rendait moins sensible aux considérations personnelles qu'aux intérêts français: il regrettait l'inutilité de ses efforts pour l'indissoluble union des deux royaumes et déplorait de voir la France, renonçant définitivement à la politique qui avait coûté si cher à Louis XIV, rompre avec l'Espagne, son alliée naturelle, et se subordonner de plus en plus aux volontés de l'Angleterre, son ancienne ennemie.

Le maréchal touchait, du reste, à la fin de sa carrière, et ses pressentiments étaient fondés. Il arriva le 3 avril à Marly, où se trouvait la cour, rendit compte de son ambassade, puis se retira dans sa petite maison des Camaldules, et, deux mois environ après son départ d'Espagne, le 30 mai 1725, il s'éteignit doucement en ce religieux asile.

1. Voy. *Arch. des affaires étrangères, Espagne*, t. CCCXXXIX.

## VI

Avant de reprendre l'exposé des faits qui concernent directement la personne du roi Louis XV, en faisant connaître la manière dont le gouvernement anglais répondit aux propositions du duc de Bourbon relatives au mariage du roi de France et d'une petite-fille de Georges Ier, il importe de mettre le lecteur au courant d'une autre négociation matrimoniale qui intéressait le premier ministre lui-même. Cette digression nous obligera à revenir d'une année en arrière; mais elle est indispensable pour éclairer la suite du récit et nous donnera l'occasion de faire entrer en scène la princesse Marie Leczinska.

M. le duc, nous l'avons déjà rappelé, n'avait pas eu d'enfant de son mariage avec sa cousine la prin-

cesse de Conti. Bien qu'il eût deux frères, il désirait vivement assurer par lui-même la transmission du nom illustre des Condés. La duchesse de Bourbon, sa mère, animée comme lui d'un légitime orguei. pour la gloire de sa famille, le poussait d'autant plus à contracter une seconde union qu'elle connaissait dès cette époque le projet du jeune duc d'Orléans d'épouser une pupille de l'empereur et redoutait de voir ce mariage augmenter l'importance et grandir la situation du premier prince du sang. Par ce moyen aussi, elle espérait sans doute délivrer son fils des liens honteux qui l'attachaient à la marquise de Prie.

Il avait été un instant question, pour le premier ministre, d'une alliance avec la seconde fille de Pierre Ier, celle-là même qui devait plus tard être indiquée par le comte de Morville comme pouvant convenir à Louis XV, et sur laquelle nous avons plus haut cité l'appréciation de M. le duc. Cette princesse avait été tout d'abord proposée au régent pour son fils, le duc de Chartres, qui, à l'âge de quatorze ans, plut beaucoup au tsar, lors de son voyage en France, par le grand air de tout temps si naturel aux Bourbons : le prince Dolgorouki, ambassadeur de Russie à Versailles, fut chargé, vers 1722, de promettre, pour le cas où ce projet s'effectuerait, l'appui de son gouvernement pour le duc de Chartres, lors

de la vacance du trône de Pologne; mais le régent crut devoir subordonner son consentement à des conditions qui rendirent impossible la réalisation de ce mariage. Le duc de Bourbon, devenu premier ministre, ne tarda pas à être avisé qu'il pourrait profiter pour lui-même des avantages offerts à son cousin; toutefois, soit qu'il ne se souciât pas de paraître rechercher une union dont on n'avait pas voulu pour celui-ci, soit qu'il n'appréciât pas à sa juste valeur la puissance d'une nation nommée encore, à cette époque, la Moscovie, et qu'on ne croyait pas destinée à prendre si promptement place parmi les premières nations de l'Europe, il ne fit pas usage des bonnes dispositions de Pierre Ier.

Madame de Prie voyait de mauvais œil les projets de mariage du duc de Bourbon. Elle avait fait tous ses efforts pour l'en détourner; mais, ayant dû perdre l'espoir de changer sur ce point les idées du premier ministre, elle gardait du moins la ferme volonté de conserver, après le mariage, sa situation et tout son empire sur l'esprit de M. le duc. Or la réalisation de ce dessein dépendait en grande partie du choix de la personne qui serait appelée à devenir duchesse de Bourbon. La favorite avait en conséquence énergiquement combattu la pensée de donner à son complaisant protecteur la main de la princesse

russe, qu'on disait intelligente et belle, et qui passait pour avoir hérité de la nature altière et dominatrice de son père.

Le vœu le plus ardent de madame de Prie était de trouver elle-même une jeune fille, d'une origine plus modeste et d'un extérieur moins séduisant, que la reconnaissance obligerait à subir l'influence de sa bienfaitrice.

Les circonstances appelèrent bientôt l'attention de madame de Prie sur un parti qui semblait devoir répondre à son programme. La maîtresse du duc de Bourbon était, depuis longtemps, en rapports intimes avec la veuve d'un ancien caissier de Berthelot de Pléneuf, son père, la dame Texier; celle-ci connaissait elle-même le chevalier de Vauchoux, lieutenant-colonel du régiment royal, qui, après avoir servi en Pologne sous les ordres de Stanislas Leczinski, était resté en relations suivies avec le souverain exilé. Vauchoux s'occupait à Paris des affaires qui intéressaient son ancien maître et se rendait souvent à Wissembourg, où Stanislas et sa famille recevaient alors l'hospitalité et les secours de la France. Il fut présenté par madame Tixier chez madame de Prie, et il eut occasion de parler devant cette dernière de la petite cour de Wissembourg, de la simplicité et de la douceur de la princesse Marie, fille

du roi de Pologne, qui, sans être jolie, ne manquait ni de grâce ni d'esprit. Il raconta que Stanislas avait un ardent désir de la marier et rappela qu'avant la mort du régent, un jeune colonel, le marquis de Courtenvaux[1], petit-fils du ministre Louvois, avait sollicité la main de Marie Leczinska et l'aurait probablement épousée, s'il avait obtenu du duc d'Orléans un duché-pairie; que récemment encore elle avait été sur le point d'épouser le fils de la margrave de Bade, mais que celle-ci, au grand regret de Stanislas, était revenue sur ses premiers engagements. Madame de Prie pensa qu'un père si préoccupé de l'avenir de sa fille, et dont les prétentions ne semblaient pas très ambitieuses, serait pour toujours dévoué à celle qui viendrait lui offrir l'alliance du chef de la maison de Condé, et qu'une fille, complètement étrangère aux intrigues des cours, se laisserait tout naturellement diriger par ceux qui auraient contribué à sa fortune. D'autre part, la princesse polonaise, étant fille de roi et appartenant à une

1. Louis César le Tellier, marquis de Courtenvaux, né le 2 juillet 1695, mort le 2 janvier 1771, connu sous le nom de chevalier de Louvois, prit plus tard le nom de comte d'Estrées, à l'extinction de la famille à laquelle il appartenait par sa mère, Marie-Anne-Catherine d'Estrées. Il exerçait pour le fils de son frère aîné, encore très jeune, la charge de capitaine-colonel des cent suisses de la garde du roi, et devint plus tard duc à brevet et maréchal de France.

famille ancienne et illustre, ne paraissait nullement indigne du premier ministre : Marie Leczinska était actuellement sans fortune ; mais son père n'avait pas perdu toute chance de recouvrer un jour sa couronne et les biens qui lui venaient de ses aïeux ; elle pourrait alors, non moins que la fille du tsar, procurer à son époux des titres sérieux au trône de Pologne. Madame de Prie n'oubliait pas, d'ailleurs, que le régent lui-même avait eu l'idée quelques années auparavant de la donner en mariage au duc de Bourbon.

Elle embrassa donc avec une grande ardeur la pensée que lui avaient suggérée ses conversations avec le chevalier de Vauchoux, et nous ne tarderons pas à trouver, dans les lettres mêmes du père de la princesse polonaise au comte du Bourg, la trace des efforts que fit madame de Prie pour assurer le succès de ce projet.

Déjà est venu se placer sous notre plume le nom du commandant de Strasbourg. Léonor-Marie du Maine, comte du Bourg, âgé de soixante-huit ans en 1724, avait servi depuis 1673 avec la plus grande bravoure dans les armées de Flandre et d'Allemagne, sous les maréchaux de Créquy, d'Harcourt et de Villars. En 1678, à la tête du régiment Royal-Cavalerie, il repoussa devant Kell une sortie du comte de Mercy, qui commandait pour l'empereur à Stras-

bourg, et amena la capitulation du fort de l'Étoile. En 1709, lieutenant général des armées du roi, il eut l'honneur de mettre en déroute complète le même adversaire à Rumersheim. Louis XIV, à la suite de cette victoire, nomma du Bourg chevalier des ordres et lui envoya deux des pièces de canon prises sur l'ennemi. Le comte ne se faisait pas moins remarquer par ses talents diplomatiques et l'art de traiter avec les nombreux voisins de notre nouvelle frontière : après la paix de Rastadt, il fut chargé de l'échange des places du Rhin et de la restitution consentie par l'empereur à l'électeur de Bavière du haut Palatinat et d'une partie de la Bavière [1].

Les relations et la correspondance épistolaire de Stanislas avec le commandant de Strasbourg eurent pour origine les malheurs du monarque détrôné. En 1705, vingt ans environ avant l'époque où se place notre récit, Stanislas Lecziuski, grand seigneur polonais et palatin de Posnanie, avait été, par la volonté de Charles XII, élu roi de Pologne, en remplacement d'Auguste, électeur de Saxe; mais quelques années

1. Saint-Simon rapporte un trait de générosité du comte du Bourg : en 1705, à Versailles, il rentrait un soir chez lui, lorsqu'il fut assailli et blessé de deux coups de pistolet par un capitaine de cavalerie du régiment de Bourgogne, nommé Boile, qu'il avait dû faire casser. Le lendemain, malgré sa blessure, il courut se jeter aux pieds du roi et obtint à grand'peine que le coupable fût seulement puni du bannissement perpétuel.

plus tard, lorsque le roi de Suède subit un premier désastre à Pultawa, Stanislas fut privé de sa couronne et de tous ses biens par celui-là même qu'il avait remplacé, et il se serait trouvé sans asile et sans ressources, si Charles XII ne lui avait offert le gouvernement de la principauté de Deux-Ponts. Jusqu'à la mort du héros suédois, tué le 18 décembre 1718 devant Frédérickshall, l'ex-roi de Pologne put jouir, dans ce petit État, en compagnie de sa mère, de la reine Catherine Opalinska, sa femme, et de sa fille la princesse Marie, d'une existence paisible, qu'il consacrait principalement à l'éducation de cette dernière; en 1717 cependant, il dut pour la première fois se placer sous la protection du comte du Bourg, afin d'obvier à une attaque dont les soldats de l'électeur de Saxe menaçaient le duché. Charles XII ne laissant pas de fils, la loi qui réglait la succession des Deux-Ponts les fit, à la mort du roi de Suède, rentrer dans la maison palatine : Stanislas se trouva contraint d'abandonner cette paisible retraite et de solliciter l'hospitalité française. Il obtint sans peine de la bienveillance du régent la faveur de désigner lui-même, sur une terre ouverte de tout temps aux rois malheureux, l'asile le plus à sa convenance. Le souvenir des bons offices qu'étant aux Deux-Ponts, il avait reçus de Strasbourg

décidèrent le roi de Pologne à se fixer en Alsace, et il choisit pour sa demeure le vieux château à demi ruiné de Wissembourg, qui convenait à la pauvreté et cadrait avec les infortunes d'un exilé.

Les papiers du comte du Bourg, recueillis à la bibliothèque de l'Arsenal, nous montrent qu'une véritable amitié s'établit promptement entre les deux voisins; les lettres de Stanislas se succèdent sans intervalle pendant un espace de plus de vingt années. Nous y voyons souvent la preuve qu'avant d'être à même de reconnaître dignement les services de son ami, le roi Stanislas ne laissait échapper aucune occasion de manifester sa gratitude : « Mes pauvres bidets polonais, écrit-il le 17 mai 1720, en parlant d'un présent qu'il avait envoyé à Strasbourg et que n'avait pas cru pouvoir accepter le lieutenant général des armées du roi, sont revenus bien tristes de se priver du service d'un si bon maître, auquel ils croyaient déjà appartenir; vous pourriez bien vous dispenser de la loi que vous vous êtes prescrite par rapport aux princes étrangers, puisque je suis habitant de la France, de cœur et d'âme Français. J'attendrai la permission que vous avez demandée. »

Stanislas avait alors peu d'espoir de recouvrer son trône ; il était, d'ailleurs, sans ambition et eût volon-

tiers, pour rentrer dans ses biens et assurer une existence indépendante à sa famille, reconnu les droits de l'électeur de Saxe; mais bien des obstacles empêchaient la *pacification* que l'hôte de la France appelait de tous ses vœux: « Les affaires générales du Nord, écrit-il le 1er janvier 1722, sont encore si embrouillées, qu'il faut du temps pour que mes particulières se développent. »

Le 11 décembre 1723, au moment où il venait de recevoir un nouveau secours, marque du généreux intérêt que lui portait le duc d'Orléans, il apprend la mort de son bienfaiteur: « Je suis si ébloui de l'étonnante nouvelle de la mort de S. A. R. M. le duc d'Orléans que, revenu un peu de ce trouble, la première pensée qui se présente dans mes idées confuses est de vous prier d'avoir, selon votre bonté ordinaire, celle de m'informer des suites que produira à l'avenir un accident aussi funeste, afin que je puisse prendre mes mesures et les accommoder à la situation présente. Dieu la donne telle que je la souhaite à toute la nation! » Il pouvait alors appréhender de se voir enlever par le successeur du régent l'appui de la France, contre lequel avait plus d'une fois protesté l'électeur de Saxe, et rien ne permettait à Stanislas de soupçonner les changements si favorables et si étonnants que devait, au

contraire, apporter à la destinée de sa famille l'avènement du duc de Bourbon.

Un des premiers actes du nouveau ministre fut de récompenser les brillants services du comte du Bourg, depuis plus de vingt ans lieutenant général, en le comprenant dans une promotion de maréchaux. L'ancien roi de Pologne s'empresse de féliciter son ami de la justice rendue aux mérites de celui dont l'amitié faisait, suivant l'expression même de Stanislas, « la douceur de ses jours ».

Bientôt la fortune semble vouloir également sourire au pauvre exilé ; des ouvertures inespérées lui sont faites pour le mariage de sa fille : le duc de Bourbon songe à épouser Marie Leczinska ! Le roi de Pologne est au comble de ses vœux, et il attend avec une fiévreuse impatience la proposition formelle du premier ministre. Mais de longues semaines se passent ; on parle à Stanislas d'un parti plus brillant encore, du duc d'Orléans lui-même ; il croit devoir écarter cette idée en considération de ses premiers engagements, et cependant M. le duc, absorbé par des soins plus importants, tarde à se prononcer d'une manière définitive, et laisse Stanislas dans une pénible incertitude.

Le 9 juillet 1724, au moment où le maréchal du Bourg est sur le point de se rendre à Versailles,

il reçoit de Wissembourg une lettre où éclate un très vif désappointement : « Il n'y a qu'une conjecture si favorable pour moi, qui est votre séjour à la cour, qui me peut tirer de mon assoupissement, surtout à l'égard des intentions connues de M. le duc. Je sais positivement que, si M. le duc d'Orléans ne m'avait cru plus engagé que je ne suis avec M. le duc, il se serait adressé préférablement à moi, et que, si je n'avais eu la considération pour les intentions, quoique incertaines, de M. le duc, j'aurais trouvé le secret de détourner M. le duc d'Orléans, pour lui ouvrir la porte chez moi. Mais vous avez été témoin de ma conduite là-dessus. Vous avez connu mes sentiments, par lesquels il serait temps que je mérite quelque réalité dans mes incertitudes. »

Nous ignorons ce qui s'était exactement passé entre Stanislas et le duc d'Orléans. Nous savons seulement par les lettres du premier que le comte d'Argenson, frère du marquis, successivement l'ami particulier du régent et de son fils, et qui devait avoir plus tard l'honneur d'être un des plus fidèles habitués de la petite cour de la reine Marie Leczinska, était passé par Wissembourg dans le courant du mois de mai précédent. Il revenait à ce moment de Rastadt, où l'avait envoyé le jeune duc

d'Orléans pour solliciter la main de la princesse de Bade; le message dont était chargé le comte d'Argenson n'avait pas été immédiatement agréé par la margrave régente, qui avait demandé pour sa fille, nous apprend le maréchal de Villars, des avantages exorbitants et devait obtenir elle même l'approbation de l'empereur, tuteur de la jeune princesse. La fille du roi Stanislas produisit, par sa modestie, sa distinction et son esprit, la plus favorable impression sur le comte d'Argenson : « A son retour à Versailles, lisons-nous dans les *Mémoires* du marquis son frère, il dit mille biens de la princesse Leczinska, la proposant pour duchesse d'Orléans, et c'est, ajoute l'auteur des *Mémoires*, qui semble avoir ignoré le projet matrimonial du duc de Bourbon, ce qui suggéra sans doute l'idée de l'élever au trône. »

Le duc d'Orléans connaissait vraisemblablement les pourparlers entamés au nom de son cousin et répugnait à marcher sur ses brisées; il prit le parti de persévérer dans sa première pensée et ne tarda pas, d'ailleurs, à obtenir le consentement de la margrave et de l'empereur. Nous le voyons, peu de temps après, annoncer son mariage au roi de Pologne dans une lettre que ce dernier, écrivant à Strasbourg, qualifie de très obligeante.

Stanislas avait été informé du jugement favorable porté sur la princesse Marie par le comte d'Argenson, du conseil que celui-ci avait donné au duc d'Orléans de renoncer à la pupille de l'empereur, et des motifs qui avaient empêché le premier prince du sang de suivre cet avis. Un père si plein de sollicitude pour sa fille se serait peut-être résigné plus facilement qu'il n'en convient à voir un nouveau sujet de rivalité naître à cause de celle-ci entre les deux parents. Il désirait du moins ne pas laisser échapper l'un et l'autre de ces brillants partis et attendait avec une impatience de jour en jour plus grande la réponse du duc de Bourbon.

Plusieurs mois s'écoulèrent, malgré ce que put faire à Versailles le comte du Bourg, qui avait particulièrement intéressé à l'affaire M. Millain, ancien secrétaire du chancelier de Pontchartrain, et attaché à la personne de M. le duc, sans apporter au roi de Pologne les éclaircissements qu'il se croyait en droit d'espérer. La pension de mille livres par semaine qu'il recevait de la France, et qui, à défaut des subsides de la Suède, était devenue l'unique ressource de la famille exilée, fut portée au double vers la fin d'août 1724. Nous le voyons ensuite se féliciter, dans sa corespondance avec le maréchal, de la continuation des soins du premier ministre

pour leurs intérêts, du zèle mis par le gouvernement français à faire rechercher et arrêter un émissaire de l'électeur de Saxe, soupçonné d'intentions criminelles contre Stanislas, et enfin des assurances que madame de Prie continue à donner de son amitié. Mais ce fut seulement au commencement de 1724 que la négociation matrimoniale prit une allure véritablement rassurante.

Le 24 janvier de cette année, Stanislas envoie d'abord au comte du Bourg une lettre de madame de Prie, dont le texte ne nous est pas parvenu, mais que le destinataire lui-même jugeait « digne d'être communiquée à son ami ». Le 9 février, il lui transmet une missive du sieur Millain, « où j'ai vu, dit le roi de Pologne, la continuation des sentiments favorables de M. le duc. Il est impossible, ajoute-il, de ne pas en augurer un heureux dénouement ». Enfin, le 21 du même mois, arrive à Wissembourg un peintre envoyé mystérieusement de Paris, en apparence par le cardinal de Rohan, grand aumônier de France, pour des travaux à exécuter dans la résidence qu'en sa qualité d'évêque de Strasbourg, il habitait une partie de l'année à Saverne, mais réellement par le duc de Bourbon, ou tout au moins par madame de Prie pour Stanislas, ou plutôt pour sa fille. C'était Pierre Go-

bert, membre de l'Académie des beaux-arts[1], dont les portraits étaient, à cette époque, fort à la mode; il remit au roi une lettre de madame de Prie, et annonça qu'il était chargé de peindre le plus rapidement possible les traits de la princesse Marie. L'heureux père s'empressa d'écrire à Strasbourg : « Mon cher comte, je vous fais part par celle-ci de la lettre de madame de Prie, que je vous prie de me renvoyer; c'est le peintre qui est ici ce matin qui me l'a apportée, et, comme je suis embarrassé, pour satisfaire à l'empressement de madame de Prie, comment envoyer le portrait, aussitôt qu'il sera peint, puisque, par le carrosse de Paris, il resterait trop longtemps en chemin, je vous prie de me dire si vous ne pourriez pas le faire passer par le courrier ordinaire et si le maître de poste, par vos ordres, peut l'envoyer de cette manière avec sûreté. » Le 13 mars, vingt jours après l'arrivée de

1. Pierre Gobert, né à Fontainebleau en 1662, mort le 13 février 1744, fut reçu le 31 décembre 1701 de l'Académie royale de peinture et de sculpture, dont il devint conseiller. Il a laissé de nombreux portraits, dont quelques-uns ne sont pas sans mérite. On cite ceux de Louis, dauphin de France, et de la famille de Louis XV, du duc de Bourgogne, de la duchesse de Bourgogne, en habit de chasse, du prince de Condé (M. le duc), de l'abbé Fleury, de la duchesse du Maine, sous la figure de Vénus qui envoie Enée à Carthage; du comte de Toulouse, du duc de Penthièvre, des deux fils du duc Léopold de Lorraine, du marquis de la Vrillière et de Mgr de Belsunce, évèque de Marseille.

Gobert, le tableau était terminé : « Voici le portrait empaqueté que je vous envoie, écrit Stanislas au comte du Bourg, en vous priant de le recommander vous-même au maître de poste. Il est selon la mesure que vous avez eue, selon laquelle il peut être placé dans la malle. Pour moins d'éclat, je ne l'adresse pas à M. le cardinal de Rohan, mais tout droit à mon résident. »

Madame de Prie s'employait, on le voit, à favoriser le mariage de Marie Leczinska, et faisait tous ses efforts pour mériter un jour la reconnaissance de Stanislas et de sa fille. Des lettres échangées quelques mois plus tard entre le duc de Bourbon et le roi Stanislas établiront d'une manière bien certaine qu'au moment où nous sommes parvenus, la marquise ne destinait pas à un autre que M. le duc la main de la princesse polonaise. Mais, avant de rapporter les circonstances qui amèneront naturellement la citation de ces documents, il importe de revenir, pour ne plus nous en écarter, aux événements qui concernent spécialement le mariage du roi.

## VII

Que se passait-il en Angleterre, pendant que l'abbé de Livry était appelé à exécuter en Espagne les ordres de son gouvernement, et que madame de Prie travaillait en France à donner une épouse de son choix au duc de Bourbon? Alors que ce ministre nous exposait à perdre l'amitié de Philippe V, était-il du moins parvenu à convaincre le roi d'Angleterre des avantages qui résulteraient pour sa nation d'un mariage entre Louis XV et la fille du prince de Galles, et à nous assurer d'une manière durable les sympathies de la Grande-Bretagne? Le comte de Broglie s'était conformé aux instructions reçues de Versailles, en apportant la plus grande réserve aux ouvertures dont il était chargé; mais son langage, malgré les précautions et les réticences dont il fut

entouré, ne manqua pas d'impressionner le gouvernement anglais : l'idée mise en avant était de nature à flatter agréablement l'orgueil des ministres, en leur prouvant qu'une nation si longtemps rivale désirait sincèrement se rapprocher de la Grande-Bretagne; elle devait plaire tout particulièrement à leur souverain, qui voyait ainsi la France disposée à consacrer solennellement l'avènement de la maison de Hanovre au trône d'Angleterre et à déserter la cause du Prétendant, si chaleureusement soutenue jadis par Louis XIV. Le portrait de Louis XV, montré par le comte de Broglie au roi et aux principaux personnages de la cour, avait, d'ailleurs, pleinement confirmé tout ce que, de l'autre côté du détroit, l'on savait de la beauté et de la bonne mine du jeune monarque.

La proposition du comte de Broglie provoqua donc de longues et sérieuses délibérations dans le sein du cabinet de Londres; toutefois la question de religion parut dès l'origine à George Ier et à ses conseillers un obstacle très difficile à surmonter. Le soin apporté tout d'abord par ceux-ci à éluder sur le sujet du mariage tout entretien approfondi avec notre ambassadeur le préoccupa gravement et lui fit présager leurs secrètes dispositions. Le 27 février, ils formulèrent une première réponse qui, fai-

sant ressortir les inconvénients et gardant le silence sur les avantages du projet d'alliance, ne pouvait laisser beaucoup d'espoir; cependant les termes employés étaient obscurs et non formellement négatifs. Cette réponse fut transmise immédiatement à M. le duc, qui la connut le 4 mars.

Déjà les ouvertures faites par le comte de Broglie transpiraient dans le public, et plus d'un ministre étranger, accrédité à Londres, en avait fait part à son gouvernement. Vers la fin de février, le baron de Ponderriedter, ambassadeur plénipotentiaire de l'empereur au congrès de Cambrai, entretint ses collègues de France et d'Angleterre des bruits qui se répandaient au sujet du renvoi de l'infante et du projet de mariage de Louis XV avec une princesse anglaise. Il attribua aux résolutions secrètes des deux puissances médiatrices les retards que subissaient, depuis quelque temps, les délibérations du congrès : nos représentants, comme ceux de l'Angleterre, n'étaient pas dans le secret des véritables desseins du duc de Bourbon à l'égard de la princesse espagnole et se trouvaient dans une ignorance complète de la négociation liée secrètement à Londres; ils ne purent que protester de leur bonne foi. Mais ils demandèrent des éclaircissements à Versailles, et le comte de Morville dut s'abstenir de

leur envoyer des instructions, avant d'être lui-même complètement édifié sur les intentions de l'Angleterre.

Enfin, le 17 mars, au moment où arrivaient à Versailles les premières dépêches de l'abbé de Livry, rendant compte de son entrevue avec Philippe V, un courrier, porteur d'une nouvelle lettre du comte de Broglie, parvint au premier ministre. Notre ambassadeur faisait savoir que la réponse définitive du gouvernement anglais était loin d'être conforme aux désirs du duc de Bourbon. M. de Broglie annonçait en substance que, selon les lois de la Grande-Bretagne, la religion était considérée par les ministres de George I[er] comme un obstacle invincible à la satisfaction extrême que le roi d'Angleterre aurait eue de donner sa petite-fille au roi Louis XV.

La déception qu'éprouva M. le duc fut nécessairement très vive, et il dut alors se repentir de la faute qu'il avait commise : non seulement il venait d'attirer à la France une humiliation qu'il eût été facile d'éviter, en se rendant mieux compte des dispositions de l'Angleterre et en consultant, au besoin, notre ambassadeur, avant de lui adresser des ordres précis; mais toute l'Europe allait connaître que le Roi Très Chrétien, en même temps qu'il repoussait la

main d'une princesse catholique, avait cherché et n'avait pas réussi à s'unir à une dynastie protestante. Cette mésaventure, dans un moment où la guerre avec l'Espagne était à craindre, devait augmenter contre nous le courroux de Philippe V, en lui fournissant la preuve que nous avions informé l'Angleterre du renvoi de l'infante, avant de l'en prévenir lui-même; enfin, par un inconvénient plus redoutable encore pour la France, elle exposait Louis XV aux railleries de la cour d'Espagne. Celle-ci n'aurait-elle pas le droit en effet de tourner en ridicule un souverain si pressé d'avoir des héritiers, et si imprudent dans ses démarches matrimoniales?

Toutefois les témoignages de regrets que le comte de Broglie fut chargé de transmettre à son gouvernement, de la part de George I^er, adoucirent le dépit du premier ministre : il voulut, si l'on en juge par sa réponse au comte de Broglie[1], voir avant tout, dans son insuccès, le profit qui devait résulter pour la France de la preuve incontestable d'amitié donnée à l'Angleterre : « L'on ne peut être, écrivit-il le 17 mars, plus sensible que je le suis à la manière dont le roi de la Grande-Bretagne a bien voulu s'expliquer avec vous sur l'événement que vous avez

1. Voy. *Archives des affaires étrangères*, *Angleterre*, 1725, t. CCCL.

eu l'ordre de lui confier. Je vous avouerai que j'eusse été infiniment flatté que la proposition que vous avez cru devoir faire eût pu réussir et qu'il ne s'y fût pas rencontré des obstacles invincibles. L'ouverture que vous avez faite au roi d'Angleterre doit au moins avoir été pour ce prince une nouvelle preuve que ceux qui servent le roi et qui sont instruits des principes de ce gouvernement tournent eux-mêmes leur vue vers ce qui peut rendre le plus indissoluble l'union étroite qui subsiste entre le roi et le roi de la Grande-Bretagne. Entretenez, monsieur, de si heureuses dispositions. » Et dans une lettre confidentielle, le duc de Bourbon ajoutait, le même jour[1] : « J'ai réservé pour ce billet séparé, monsieur, les assurances de l'entière satisfaction que j'ai de la manière dont vous vous êtes conduit dans l'importante affaire que je vous avais confiée. Je crois que le roi de la Grande-Bretagne et ses ministres vous ont parlé de bonne foi, et, puisque l'affaire en vos mains n'a pu réussir, elle était sans doute impossible. Faites en sorte cependant que le roi d'Angleterre et ceux de ses ministres qui ont eu part au secret le gardent. Je ne doute pas que, de la manière dont vous leur avez parlé, quoique vous leur ayez dit que vous parliez de vous-même, ils n'aient

1. Voy. *Archives des affaires étrangères, ibid.*

bien senti que vous étiez sûr d'être approuvé ; ainsi nous en retirerons toujours l'avantage de leur avoir donné une preuve de bonne volonté, et, comme la proposition que vous avez faite a paru être agréable, elle vous donnera encore un nouveau degré de confiance et de crédit à la cour où vous êtes, et ce ne sera pas un médiocre avantage dans la suite des affaires que vous avez à traiter. J'aurais été très aise que cela eût pu réussir; mais, sur ce que l'on vous a répondu, je vois bien qu'il n'y faut plus penser; ainsi, quand les personnes à qui vous en avez donné connaissance vous en reparleront, répondez de manière à faire sentir la satisfaction que j'en aurais eue, et que je puisse cependant dire qu'il n'y a eu aucune proposition de la part du roi, ni de la mienne, et que la négociation prétendue, dont tout le monde parle, n'est qu'une chimère qui n'a nul fondement. »

Dans un *post-scriptum*, il priait M. de Broglie de renvoyer, par la première occasion sûre, la lettre destinée au roi d'Angleterre et qui était devenue inutile.

M. le duc se flattait, on le voit, par le mystère dont il avait entouré sa négociation, d'avoir à peu près dégagé la responsabilité de la France. En affirmant que le projet de marier Louis XV avec la fille du prince de Galles n'avait jamais fait l'objet d'une

démarche officielle du gouvernement français, il ne désespérait pas d'être cru par l'Europe.

Quant aux sentiments personnels de Philippe V, le duc de Bourbon résolut de s'en préoccuper moins encore. Il estimait, avec quelque raison, qu'en présence des mesures de représailles ordonnées à Madrid, on ne pouvait reculer devant l'Espagne, et qu'il fallait, au contraire, exécuter rapidement la détermination prise. M. le duc, en conséquence, voulut s'occuper sans retard des dispositions relatives au départ de l'infante, et fixa au 5 avril le jour où la jeune princesse se mettrait en route pour l'Espagne; puis il adressa, le 20 mars, aux plénipotentiaires du roi à Cambrai, ainsi qu'à tous nos représentants à l'étranger, une circulaire où étaient développés les motifs du renvoi et qui contenait des instructions sur le langage à tenir relativement à la résolution prise par Sa Majesté.

Néanmoins le premier ministre comprenait mieux que personne combien il devenait de jour en jour plus indispensable de choisir rapidement un parti pour le roi; c'était porter atteinte au prestige de Louis XV que de laisser supposer, comme pouvaient le faire nos ennemis, que Sa Majesté avait peine à rencontrer une princesse disposée à accepter sa main. M. le duc ne trouva pas de meilleur

moyen que de demander, sur la question qui le préoccupait si justement, un nouveau rapport au comte de Morville.

D'après le rédacteur désigné pour ce travail et dont le nom ne nous est pas connu, le refus de l'Angleterre, en rendant assurément urgente la nécessité de marier très promptement Sa Majesté, mettait du moins à néant d'une manière évidente l'accusation, portée contre M. le duc, de renvoyer l'infante pour des vues particulières et personnelles. Après avoir fait observer que l'Europe ne présentait alors aucune de ces princesses que la Providence semble avoir destinées aux grands rois et qui apportent en mariage l'espérance d'alliances utiles ou d'accroissements territoriaux, l'auteur du mémoire recommandait de jeter maintenant les yeux sur mademoiselle de Vermandois, sœur du premier ministre, qui semblait réunir toutes les qualités capables d'assurer le bonheur de Louis XV et de l'État : « Le corps et l'esprit de mademoiselle de Vermandois, lit-on textuellement dans ce rapport[1], sont à découvert. Votre Altesse Sérénissime les peut connaître aussi bien que l'anatomiste et le confesseur; elle s'était dévouée de bonne foi dès son enfance à la vie religieuse; elle a montré sans fard

1. Voy. *Archives nationales*, cartons des rois; Louis XV, K., 139.

tout ce qu'elle était; vous devez en être instruit par des personnes non suspectes. Fut-il jamais de prédestination plus marquée? Il y a plus de six ans que cette princesse heurte à toutes les portes pour obtenir de sa famille la permission de se faire religieuse. Sa famille diffère toujours, on ne sait pourquoi; au nombre et à l'embarras dont sont les filles de votre maison, il faudrait quasi les y forcer. On arrête un mariage pour le roi, qui ôte toutes les vues que l'on pourrait avoir: le salut de l'État exige que l'on renvoie l'infante. Des raisons de politique donnent la préférence à l'Angleterre: des raisons de fausse religion en empêchent la conclusion. Sans croire aux augures, Monseigneur, il faut convenir que le ciel l'a destinée à cette grande place et qu'il vous a choisi pour unir leurs destinées. »

Les conclusions du rapport, assurément fait pour flatter les secrets désirs du premier ministre, devaient lui sembler d'autant plus acceptables que son attitude précédente, devant le conseil secret, pouvait paraître dicter en quelque sorte la solution proposée: du moment où M. le duc n'avait trouvé dans toute l'Europe que deux princesses véritablement dignes de Sa Majesté, la princesse anglaise et mademoiselle de Vermandois, le refus de l'Angleterre de nous accorder la main de la première semblait con-

duire logiquement le duc de Bourbon à offrir maintenant sa sœur pour Louis XV.

Plusieurs historiens déclarent, en effet, que le chef de la maison de Condé, ne tenant plus aucun compte des scrupules qu'il avait d'abord ressentis, ni des objections présentées par l'ancien évêque de Fréjus, se détermina formellement à proposer mademoiselle de Vermandois comme épouse du roi. Sans parler de la prépondérance que ce mariage assurait pour longtemps à la famille du premier ministre, il avait l'avantage de ne porter ombrage à aucune des puissances étrangères, en n'en favorisant aucune au détriment des autres. La sœur du duc de Bourbon, née le 15 janvier 1702, était de huit ans plus âgée que Sa Majesté; mais elle jouissait d'une excellente santé et réunissait toutes les conditions de beauté, d'esprit et de vertu qui pouvaient justifier son élévation au trône. Elle avait, à maintes reprises, manifesté le désir de se consacrer à Dieu et obtenu de la duchesse de Bourbon, sa mère, l'autorisation de demeurer habituellement dans le couvent de Fontevrault, près de Saumur, où elle avait été élevée; toutefois M. le duc ne mettait pas en doute que la perspective de devenir reine de France ne la décidât aisément à renoncer à la vie religieuse.

Le président Hénault, dans ses Mémoires, raconte

que la duchesse de Bourbon, qui depuis longtemps nourrissait l'ambition de faire monter sur le trône l'une de ses filles, fut chargée de se rendre près de mademoiselle de Vermandois et de lui persuader d'accepter la main du roi; il ajoute que la mère du premier ministre se fit accompagner par la marquise de Prie. Les écrits du temps n'attribuent assurément pas à la duchesse douairière de Bourbon des principes d'une sévérité exagérée; il est toutefois difficile de croire que, dans une affaire de famille aussi intime, et pour entraîner le consentement d'une jeune fille désireuse de se consacrer à Dieu, la duchesse de Bourbon ait eu la pensée de s'associer la maîtresse de son fils. La mère du premier ministre et madame de Prie se détestaient, d'ailleurs, cordialement. Il n'est donc pas inutile de mettre, près du récit du président Hénault, une version plus généralement admise.

Dès que madame de Prie eut connaissance du projet formé par M. le duc de choisir définitivement sa sœur comme épouse du roi, elle serait partie pour Fontevrault, seule et sans aucune mission, voulant se rendre compte par elle-même du caractère d'une princesse austère, qu'on disait assez fière, et dont la marquise avait quelque raison de considérer les dispositions comme lui étant peu favora-

bles. Elle désirait être édifiée sur ce point important, avant de se décider à combattre ou à appuyer la pensée ambitieuse du premier ministre. Madame de Prie n'était pas personnellement connue de mademoiselle de Vermandois; elle pensa devoir être plus facilement admise près de celle-ci et parvenir à mieux discerner ses dispositions secrètes, si elle se présentait sous un nom supposé. Introduite en présence de la princesse, madame de Prie fit appel à toutes les ressources de son esprit pour flatter et plaire, mais remarqua avec surprise qu'aux allusions répétées sur les destinées qui pouvaient lui être réservées, la sœur du duc de Bourbon ne répondait qu'avec une extrême réserve. La visiteuse en conclut tout d'abord que, si elle s'employait à favoriser l'élévation de mademoiselle de Vermandois, elle n'aurait pas à compter sur une bien vive reconnaissance. Puis, afin d'éclaircir le problème qui la préoccupait justement, madame de Prie ne tarda pas à exalter les bienfaits du ministère du duc de Bourbon, et en vint à nommer celle qui jouissait alors d'un si grand crédit. Mademoiselle de Vermandois interrompit avec véhémence son interlocutrice, exprima le plus profond mépris pour la marquise, et déplora en termes éloquents la honte du joug que supportait son frère. A la chaleur d'une pareille sortie, madame

de Prie comprit qu'il était superflu de tenter sa propre justification ; elle changea le cours de l'entretien, et se retira bientôt, avec la résolution arrêtée d'empêcher de toutes ses forces la réalisation du projet qui tendait à faire de cette princesse une reine de France. Trop habile toutefois pour se montrer ennemie déclarée de mademoiselle de Vermandois, elle aurait eu soin de dissimuler sa déconvenue au duc de Bourbon et chargé secrètement Pâris-Duverney de réveiller les scrupules du premier ministre et de le détourner à tout prix de la détermination qu'il avait prise. Le célèbre financier, qui avait, on le sait, le plus grand intérêt au maintien de l'influence de madame de Prie, et possédait comme elle un grand pouvoir sur l'esprit hésitant de M. le duc, n'aurait pas manqué de se conformer aux instructions de sa protectrice, en représentant les dangers que pouvait faire naître l'opposition de Fleury, et la responsabilité immense qu'imposerait au premier ministre un pareil mariage, dans le cas, alors assez probable, où la guerre nous serait déclarée par l'Espagne; il fit en même temps ressortir toute la force que devait donner au duc de Bourbon, vis-à-vis de ceux qui l'accusaient de sacrifier le bien de la France à celui de sa maison, un choix tout à fait désintéressé. Duverney, exécutant avec une grande adresse les

ordres de madame de Prie, aurait de cette manière ébranlé la résolution de M. le duc, qui se serait enfin décidé à renoncer, pour la seconde fois, au choix de mademoiselle de Vermandois.

Lémontey conteste formellemant cette version[1]; il qualifie de fable le voyage de madame de Prie à Fontevrault, et déclare ce récit emprunté à une sorte de roman allégorique et anonyme, les *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de Perse*, publiés en 1745. Aucun document officiel, aucune pièce confidentielle de l'époque ne relate, il est vrai, du moins à notre connaissance, la démarche attribuée à madame de Prie; mais Duclos, écrivain sérieux et auquel sa situation officielle d'historiographe de France permettait de puiser aux meilleures sources, la rapporte dans ses *Mémoires secrets;* et Voltaire, qui fut, avant la disgrâce de madame de Prie, l'un de ses assidus courtisans et de ses plus empressés adulateurs, déclare, dans le *Précis du Siècle de Louis XV*, qu'elle voulut essayer si l'on pouvait s'assurer de gouverner le roi de France par mademoiselle de Vermandois, mais que la hauteur dédaigneuse de cette jeune fille la priva de sa couronne; on la laissa, ajoute-t-il, faire la fière dans son couvent. » Il semblait donc nécessaire, en laissant au

1. *Revue rétrospective*, 1re série, t. IV, 1834, p. 109-116.

lecteur le soin de décider entre des affirmations contradictoires, de rapporter une anecdote, qui pour le moins ne manque pas d'une certaine vraisemblance.

L'auteur de l'*Histoire de la Régence* va plus loin; il ne craint pas de soutenir, en parlant du projet attribué à M. le duc de marier sa sœur au roi, que « le premier ministre se refusa à cette alliance éclatante, dont l'avantage était éventuel et qui probablement convenait peu à madame de Prie ». Les rapports précédemment cités établissent d'une manière certaine que l'idée de ce mariage fut non seulement examinée par le premier ministre, mais qu'après avoir été proposée dans le conseil secret du 6 novembre 1724, avant les ouvertures faites à l'Angleterre, elle fut, postérieurement à la réponse du cabinet anglais, mise pour la seconde fois à l'étude par M. le duc de Bourbon. Le doute ne peut subsister que sur la question de savoir si celui-ci, avant de renoncer définitivement au mariage de sa sœur avec Louis XV, sur les conseils de Pâris-Duverney, l'avait ou non proposée comme épouse à Sa Majesté.

La correspondance d'Horace Walpole, sur laquelle nous avons déjà eu l'occasion de nous appuyer, représente Fleury comme manifestant devant ceux qui l'approchaient la volonté d'empêcher un ma-

riage qui aurait démesurément accru l'importance du premier ministre; l'ancien évêque de Fréjus serait allé jusqu'à dire devant l'ambassadeur d'Angleterre : « Tant que j'aurai la moindre influence sur le roi, je m'y opposerai de toutes mes forces. » Le prélat ajoutait même que, « si M. le duc réussissait à faire agréer sa sœur, il était décidé à quitter immédiatement la cour ». Il est donc permis d'affirmer que le projet fut des plus sérieux.

Les critiques de Fleury, dont l'influence sur le roi augmentait chaque jour, avaient, quelques mois auparavant, suffi pour empêcher le premier ministre de poursuivre son dessein. Tout porte à croire que l'opposition de l'ancien évêque de Fréjus et la menace de s'éloigner de Sa Majesté, menace dont il était déjà possible de prévoir les conséquences, entraînèrent les dernières hésitations de celui à qui cette opposition et cette menace furent rapportées. M. le duc sacrifia fort sagement la chance problématique d'augmenter son pouvoir au risque très grave de le compromettre tout à fait.

Pour être aussi complet que possible, nous devons relater un bruit, qui courut vers cette époque, au sujet d'une autre sœur du duc de Bourbon. Mademoiselle de Sens était, nous l'avons dit, d'environ deux ans plus jeune que mademoiselle de

Vermandois, et alors âgée de dix-neuf ans; elle avait la plus charmante figure, et, s'il y avait peut-être « quelque chose à dire sur sa taille », suivant l'expression même du premier ministre, la vivacité d'esprit qui distinguait cette princesse faisait vite oublier une imperfection physique, au surplus fort légère. Elle venait de terminer son éducation et sortait du couvent; son apparition à la cour produisit sans doute quelque impression sur le roi. En tout cas, la nouvelle se répandit bientôt que Louis XV ressentait une violente passion pour sa cousine et qu'elle était destinée à remplacer l'infante. Nous trouvons la trace de cette rumeur dans une dépêche de M. de Campredon, datée de Saint-Pétersbourg, 24 avril 1725[1]. Notre représentant près du tsar avait reçu l'ordre, comme tous ses collègues, de rendre compte de ce qu'il entendrait dire au sujet du renvoi de la princesse espagnole et des projets de mariage du roi. Il crut devoir avertir M. de Morville que le prince Kourakin, alors ambassadeur de Russie en France, avait, le 22 mars, fait part à son gouvernement des sentiments attribués à Louis XV pour mademoiselle de Sens : « Tout le monde, d'après ce qui avait transpiré jusqu'à M. de Campredon de la dépèche expédiée à Saint-Pétersbourg,

1. *Archives des affaires étgangères, Russie*, 1725, t. XVII.

voyait avec une extrême surprise que le roi tournait ses vues sur une de ses sujettes, sœur de Mgr le duc de Bourbon, dont la beauté, selon ce ministre, aurait tellement frappé Sa Majesté, qu'elle voulait l'épouser; cette princesse ayant paru depuis peu à la cour, Son Altesse Sérénissime s'était bientôt aperçue de la passion du roi pour elle et l'avait renvoyée au couvent. Sa Majesté, en ayant demandé la raison, Son Altesse Sérénissime avait répondu qu'elle n'était point d'un rang à pouvoir être maîtresse et que le roi là-dessus aurait déclaré qu'il voulait en faire sa femme; Sa Majesté aurait ordonné l'assemblée d'un grand conseil pour traiter de ce mariage. La cour pourrait être exposée à de grands troubles, qui auraient leur prétexte dans l'animosité de la maison d'Orléans contre celle de Condé; mademoiselle de Sens était de quatre ans plus âgée que le roi, ce qui était encore moins convenable que la princesse que Sa Majesté renvoyait, sous prétexte de sa trop grande jeunesse. Le roi d'Espagne, plus piqué d'un pareil choix que de l'affront fait à l'infante, ne manquerait pas de s'en venger; on parlait déjà d'une négociation entamée à Vienne pour le mariage du prince des Asturies avec l'archiduchesse, fille de l'empereur. »

La nouvelle ne reposait sur aucune base sérieuse,

et les faits s'étaient de loin transformés et singulièrement amplifiés. M. de Morville s'empressa de répondre à la dépêche de M. de Campredon « que les avis mandés à Saint-Pétersbourg sur les suites du renvoi de l'infante étaient peu fondés[1] ». Notre représentant avait sans doute été mal renseigné sur le sens exact de la dépêche du prince Kourakin; peut-être celui-ci, faisant une confusion entre les deux sœurs du duc de Bourbon, attribuait-il à mademoiselle de Sens ce qui avait pu transpirer à la cour du projet relatif à mademoiselle de Vermandois. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'à l'heure où M. de Campredon écrivait à M. de Morville, pour le renseigner sur les bruits mis en circulation à Saint-Pétersbourg, M. le duc avait depuis près d'un mois renoncé définitivement au présomptueux dessein d'élever jusqu'au trône l'une de ses sœurs.

Mais la situation du premier ministre n'en devenait pas moins des plus critiques. Il ne pouvait plus songer à aucune des princesses qui avaient eu sa préférence, et les autres noms proposés à son choix par le secrétaire des affaires étrangères ne semblaient pas acceptables pour le roi. Cependant la nécessité de mettre un terme à des incertitudes douloureusement ressenties par toute la nation

1. Voy. *Archives des affaires étrangères, ibid.*

s'imposait d'une manière urgente, et l'intérêt de la dignité royale n'exigeait pas moins qu'on empêchât les étrangers comme les Français de penser qu'il n'existait pas en Europe un souverain disposé à offrir sa fille au Roi Très Chrétien. Le départ de l'infante, fixé au 5 avril, approchait, d'ailleurs, à grands pas, et le duc de Bourbon jugeait indispensable d'être en mesure, pour cette date, de faire connaître aux ambassadeurs de Philippe V le nom de celle qui devait remplacer la princesse espagnole.

## VIII

Pour sortir d'un aussi terrible embarras, celui qui gouvernait alors la France en fut réduit à se reporter de nouveau aux documents rassemblés par les soins de M. de Morville : les avantages et les inconvénients de chacun des partis auxquels on n'avait d'abord pas cru convenable de s'arrêter furent l'objet d'une étude nouvelle et plus attentive encore que la première. Toutefois, après un examen approfondi, le plus grand nombre des princesses indiquées par le ministre des affaires étrangères semblaient décidément, à cause de leur âge ou de leur naissance trop modeste, ne pouvoir être proposées à l'agrément de Sa Majesté. M. le duc concentra donc son attention sur les dix-sept noms qu'il avait une fois déjà jugés les plus dignes; mais du nombre il fallait tout

d'abord défalquer ses deux sœurs et les deux petites filles du roi d'Angleterre, primitivement mises en première ligne, et qu'il n'était plus possible de compter. D'autre part, on avait déjà recherché pour le roi la main d'une princesse protestante, et il fallait craindre, si l'on ne montrait, dans le choix de la future reine, aucun égard pour les considérations religieuses, de déplaire à une partie très nombreuse et très respectable de la nation. Le duc de Bourbon se trouva donc conduit à écarter toutes les princesses non catholiques, c'est-à-dire la fille du roi de Danemark, les deux filles du tsar, les trois princesses de Prusse et quatre autres princesses allemandes, qui, appartenant aux familles de Saxe, de Mecklembourg et de Hesse, professaient le culte réformé. Après ces éliminations successives, la liste de dix-sept noms ne comprenait plus que les trois princesses de Portugal, de Modène et de Lorraine : toutes les trois étaient catholiques; mais, à d'autres points de vue, le choix de chacune d'elles soulevait lui-même de graves objections.

Le mariage de Louis XV avec la fille du roi de Portugal eût été particulièrement blessant pour Philippe V; dans un moment où l'on devait éviter d'augmenter son mécontentement, cette union eût indiqué les préférences de la France pour une nation

voisine et rivale de l'Espagne, et que celle-ci considérait avec raison comme lui étant inférieure. Nous n'avions, d'ailleurs, aucunement à nous louer de la manière dont notre dernier représentant avait été traité par le gouvernement portugais, et les relations des deux pays étaient alors assez froides ; enfin les raisons de santé déjà mises en avant conservaient toute leur force.

La princesse de Modène était d'un an plus âgée que mademoiselle de Vermandois et avait pour père un prince peu ami de la France : Renaud d'Este s'était déclaré pour l'empire pendant la guerre de Succession, et nous avions dû, vingt ans auparavant, envahir son duché. Elle ne semblait donc pas pouvoir être recherchée par Louis XV.

Quant à la fille du duc de Lorraine, elle eût, au contraire, parfaitement convenu pour le roi et réunissait de précieux avantages. Elle avait treize ans et annonçait devoir être belle; son âge, bien assorti à celui de Louis XV, aurait permis de ne pas retarder outre mesure leur union ; la maison de Lorraine, depuis longtemps illustre, se rattachait déjà par plusieurs mariages à celle de France. Léopold était entouré de l'affection de ses sujets et des sympathies de l'Europe ; il entretenait, même avant d'avoir obtenu pour l'un de ses fils la main de Marie-Thé-

rèse, fille de l'empereur Charles VI, des relations particulièrement intimes avec la maison d'Autriche, qui n'eussent pas manqué de profiter à la France, et le choix de cette princesse aurait placé à l'une de nos frontières un fidèle allié. Le duc de Lorraine, très désireux de devenir le beau-père du roi de France, avait, à plusieurs reprises, chargé M. d'Audiffret, notre envoyé à la cour de Nancy, de faire la proposition de sa fille aînée pour Louis XV, et, en rendant justice aux qualités des deux sœurs, M. d'Audiffret n'avait pas manqué de laisser entendre que Léopold, après avoir donné l'aînée au roi, consentirait très volontiers à accorder la main de la seconde à M. le duc. Mais celui-ci repoussa les ouvertures de notre envoyé, en donnant pour prétexte le trop jeune âge des deux princesses; en réalité, il ne voulait entendre parler à aucun prix de cette alliance pour le roi; déjà, nos lecteurs peuvent se le rappeler, il n'avait tenu nul compte du conseil de M. de la Marck, qui désignait une des filles de Léopold comme le parti le mieux assorti pour Louis XV. M. le duc craignait que cette union ne donnât trop d'importance en France aux princes lorrains; en outre, la jeune princesse présentait, aux yeux du premier ministre, l'inconvénient plus grave d'avoir pour mère une princesse d'Orléans, propre sœur du régent, et de

pouvoir, un jour, en favorisant sa famille maternelle, augmenter le crédit de la branche cadette. Mathieu Marais, dans ses *Mémoires*, indique le motif qui la fit écarter par ces paroles d'une concision énergique : « La mère est Orléans, et les Condés, qui sont les maîtres, ne cherchent qu'à abattre la maison d'Orléans. »

Du moment où, après avoir écarté tant de noms, le duc de Bourbon repoussait encore les trois princesses catholiques pour les motifs que nous venons de formuler, il devait renoncer à réparer promptement l'atteinte portée par le refus de l'Angleterre au prestige du roi de France et se trouvait acculé à une impuissance vraiment ridicule. Son Altesse comprenait elle-même la gravité de cette situation, qui augmentait son impopularité, réjouissait ses ennemis et ne pouvait manquer de provoquer le mécontentement des bons Français ; mais elle ne voyait aucun moyen de trancher les difficultés inextricables où elle s'était imprudemment engagée.

C'est à ce moment que lui fut suggérée l'idée d'un expédient qui, sans fournir une solution immédiate, pouvait faire espérer de sortir dans quelque temps d'embarras. Le moyen proposé consistait à expédier en Allemagne un homme de confiance, chargé de faire une sorte d'enquête matrimoniale et de prendre

dans un certain nombre de cours de ce pays des renseignements très complets et très détaillés sur les princesses à marier. « Cette République de maisons souveraines, fait à ce propos remarquer Lémontey, devait offrir, par la beauté des races et l'illustration du sang, une pépinière de reines. » L'envoyé parviendrait sans doute à trouver dans son voyage une jeune fille remplissant de tous points le programme du premier ministre. Quelques-unes professaient la religion catholique, et, si l'on était définitivement placé dans la nécessité de s'adresser à une famille protestante, on avait le droit de compter que celle-ci ne suivrait pas l'exemple du gouvernement anglais, et serait aisément amenée à autoriser une abjuration, pour obtenir l'honneur d'une alliance avec le Roi Très Chrétien. Le duc de Bourbon chargea en conséquence M. de Morville de préparer des instructions pour « un envoyé allant en Allemagne voir quelles princesses pourraient convenir pour devenir l'épouse du roi ».

Le dépôt des affaires étrangères contient le texte même du projet qui fut en conséquence rédigé; la liste des cours à visiter y est soigneusement dressée, et, par une assez curieuse particularité, le nom de Wissembourg et celui de la princesse Leczinska figurent au premier rang sur cette liste : « Il com-

mencera son voyage, recommandait M. de Morville à l'envoyé, par Wissembourg en Alsace, où il aura l'occasion de voir la princesse Marie, fille du roi Stanislas, âgée de vingt et un ans. » Peut-être le premier ministre, dans son extrême perplexité, projetait-il déjà d'offrir à Sa Majesté la main de la princesse à laquelle il songeait pour lui-même, et voulait-il, avant de formuler cette proposition, réunir des renseignements plus circonstanciés sur un parti qu'il avait d'abord considéré comme ne pouvant à aucun égard être proposé pour le roi; peut-être aussi désirait-il profiter, dans son propre intérêt, en s'éclairant d'une manière plus complète sur la famille Leczinska, du moyen d'information imaginé pour Louis XV. L'envoyé du duc de Bourbon devait, après un séjour à Wissembourg, passer le Rhin et se rendre successivement à Darmstadt, Francfort, Meiningen, Culembach, Bayreuth, Eisenach, Weissenfels, Berlin, puis à la cour du duc de Mecklembourg-Strelitz, et enfin à Hambourg.

Les recommandations les plus minutieuses lui étaient d'ailleurs faites : « Il devra garder, porte le texte des instructions, un profond secret. Deux choses pourront lui ouvrir les moyens d'acquérir les connaissances qui sont le motif de son voyage :

jouer sans profusion, mais noblement; porter dans ce voyage de quoi faire de petits présents, depuis quatre pistoles jusqu'à vingt tout au plus, mais dont le goût fasse le mérite, afin qu'il ne paraisse rien dans ses dépenses qui soit affecté ni qui excède les facultés d'un gentilhomme accommodé; se lier avec le médecin ou quelques autres personnes instruites de la santé des princesses, des agréments, et des défauts dans le caractère, de leurs sentiments, de leur manière de vivre, sous le prétexte des connaissances que l'on suppose qu'il doit avoir des sciences et des belles-lettres; examiner avec le même soin toutes les princesses des cours où Son Altesse Sérénissime lui ordonne de se rendre, depuis l'âge de quinze ans jusqu'à celui de vingt-cinq ou environ. »

Mais, au moment où ce projet d'enquête allait sans doute être présenté à l'approbation royale et ensuite mis à exécution, le premier ministre paraît en avoir reconnu lui-même les inconvénients. Le voyage entraînerait un assez long retard, impossible à comprendre par ceux qui ne seraient pas dans le secret de la résolution; il pouvait fort bien ne produire aucun résultat, car le secrétaire des affaires étrangères s'était entouré, pour dresser ses premières listes, des renseignements les plus complets,

et il était difficile d'admettre qu'un parti convenable pour Louis XV eût échappé aux recherches consciencieuses de M. de Morville et de ses collaborateurs. M. le duc changea donc brusquement d'avis, et nous allons le voir s'arrêter à la détermination la plus imprévue.

Le portrait de Marie Leczinska, exécuté très rapidement par Gobert, et expédié le 13 mars avec le plus grand empressement par le roi Stanislas, avait été confié aux soins du maréchal du Bourg, et venait d'arriver à Versailles. L'artiste avait habilement rendu l'expression d'intelligence, de naturel et de bonté qui caractérisait la fille du roi Stanislas. Sans être belle, ni même jolie, Marie Leczinska, alors âgée de vingt et un ans, avait la physionomie aimable et vive, la taille gracieuse et une agréable fraîcheur, qui dénotait la meilleure santé. L'œuvre du peintre Gobert produisit, sur tous ceux qui furent admis à la considérer, la plus favorable impression et confirma pleinement les appréciations flatteuses que le modèle avait inspirées au comte d'Argenson, lors de sa visite à Wissembourg.

Les lettres de Stanislas nous apprennent qu'il fut immédiatement avisé et ressentit la plus vive satisfaction du jugement porté sur sa fille. Il écrit le 1er avril 1725 au maréchal du Bourg :

Mon très cher comte,

La persuasion que j'ai de votre amitié me fait juger que vous serez bien aise de savoir comment le portrait a été reçu. C'est ce que vous verrez par la ci-jointe, que je vous prie de me renvoyer; je ne saurais goûter avec plus de satisfaction le contentement que j'en ai qu'en le partageant avec vous, connaissant parfaitement vos désirs là-dessus et les sentiments que vous avez pour celui qui est de tout son cœur votre très affectionné cousin,

STANISLAS, ROY.

Toutes les préoccupations du roi de Pologne sur l'avenir de sa fille commençaient donc à se dissiper, et il se voyait enfin presque assuré du très prochain mariage de Marie Leczinska; mais rien ne pouvait à ce moment lui faire soupçonner les changements extraordinaires qui allaient transformer leur vie, en assurant à la princesse une alliance plus illustre encore que celle du duc de Bourbon.

Le premier ministre prit, en effet, le parti subit de renoncer pour lui-même à la main de la princesse polonaise et de la proposer au roi comme épouse. Il est permis de supposer que madame de Prie, à l'inspiration de laquelle le duc de Bourbon obéissait d'ordinaire, dans des questions même d'une moindre importance, ne demeura pas étrangère à cette détermination soudaine.

L'ambitieuse favorite avait de fortes raisons de compter sur la reconnaissance de Marie Leczinska, dans le cas où celle-ci deviendrait femme du premier ministre. Mais elle ne pouvait être très pressée de voir M. le duc enchaîné dans les liens du mariage. Elle éprouva peut-être, en considérant le portrait peint par Gobert, la crainte que le modèle n'eût assez d'agrément et d'esprit pour fixer le cœur du duc de Bourbon; la fille de Stanislas était de cinq années plus jeune que madame de Prie, dont les excès avaient déjà fatigué la santé et commençaient à altérer les traits. La marquise dut, en outre, se rendre compte des avantages bien supérieurs qu'elle s'assurerait, en plaçant au premier rang celle qu'elle avait en quelque sorte constituée sa protégée; elle supprimait par là les motifs de rivalité qui n'auraient pas manqué d'éclater entre la femme et la maîtresse, si Marie Leczinska avait épousé M. le duc. Madame de Prie eût pu tout au plus obtenir de la duchesse de Bourbon une indifférence résignée, tandis qu'elle pouvait aspirer à la reconnaissance et à la protection dévouée de la future reine.

L'âge de Marie Leczinska était assurément un inconvénient, surtout pour l'avenir, puisqu'elle avait près de six ans et demi de plus que le roi; mais madame de Prie avait le droit de répondre que

cet âge se rapprochait tout à fait de celui de mademoiselle de Vermandois, et d'invoquer en faveur de sa protégée la considération admise pour la sœur du premier ministre. Les membres du conseil secret, consultés par le duc de Bourbon, n'avaient-ils pas en effet reconnu, relativement à la princesse de Condé, « que les mœurs d'une personne de cet âge promettent bien davantage que ceux d'une personne plus jeune, et que cet âge la rendait plus propre à donner des héritiers bien constitués » ?

La principale objection contre un tel projet était la situation modeste de Stanislas, quelques années seulement souverain de la Pologne, et maintenant simple pensionnaire de la France. « Le père et la mère de Marie Leczinska, comme l'avait fait remarquer M. de Morville, en proposant la liste des cent princesses, et comme l'avait déclaré lui-même au roi le premier ministre, en classant la fille du roi de Pologne parmi les quatre-vingt-trois princesses les moins assorties à Sa Majesté, viendraient demeurer en France », et le futur beau-père de Louis XV, loin d'apporter une force au gouvernement du roi, pourrait un jour lui susciter des embarras, en revendiquant la couronne de Pologne.

Mais le duc de Bourbon avait complètement renoncé aux partis d'abord jugés plus avantageux

pour le roi, et n'espérait pas, même par le moyen de l'enquête projetée, découvrir en Allemagne une jeune fille de plus haute lignée que celle à laquelle il avait songé pour lui-même. Son habituelle imprévoyance et la gêne résultant des difficultés présentes devaient, d'ailleurs, l'empêcher de s'arrêter longtemps devant l'appréhension d'inconvénients qu'un avenir incertain et éloigné pouvait faire naître. M. le duc savait que l'ambition de Stanislas était modérée et comptait lui faire aisément comprendre qu'en devenant le beau-père du roi de France, il aurait le devoir de subordonner ses aspirations personnelles aux intérêts de notre politique et de se montrer satisfait par la fortune inattendue de sa fille.

Les inconvénients attachés à ce mariage se trouvaient d'ailleurs, aux yeux du premier ministre, comme à ceux de madame de Prie, rachetés par l'immense avantage qu'ils rencontraient tous les deux à être les seuls auteurs de la haute fortune de la future reine et à pouvoir espérer son dévouement absolu. La position modeste et le caractère doux et timide de Marie Leczinska la disposeraient certainement, pensaient-ils, à se montrer reconnaissante et docile et à rester sous la direction de ceux qui auraient contribué à son élévation. C'était bien, comme

le fait remarquer M. Trognon, la reine humble et dépendante qu'il leur convenait d'imposer au roi de de France.

Le duc de Bourbon, dans les conditions où il s'était placé vis-à-vis de l'Espagne, appréciait enfin la certitude de faire immédiatement accepter son projet par Stanislas et la possibilité de pouvoir annoncer aux ambassadeurs de Philippe V, avant le départ de l'infante, la décision prise. En apprenant le choix fait par Louis XV, le Roi Catholique lui-même ne pourrait se prétendre sacrifié à une puissance rivale et serait obligé de reconnaître, à cause de la situation toute spéciale de Stanislas, que le désir d'assurer promptement un héritier à la couronne avait été le mobile déterminant du roi de France.

Le projet qui devait changer d'une manière complète les visées matrimoniales du duc de Bourbon parut donc à madame de Prie et au premier ministre, après les longues incertitudes qu'ils venaient de traverser, seul susceptible d'être définitivement proposé.

Toutefois la difficulté de le faire ratifier par le conseil et par Louis XV préoccupait vivement nos deux personnages. Ils ne pouvaient s'empêcher de redouter la surprise et peut-être l'opposition que

l'idée très inattendue de donner pour épouse au successeur de Louis XIV une princesse obscure ne manquerait pas de provoquer.

Mais l'on était arrivé aux derniers jours de mars 1725 : la date du 5 avril, fixée pour le départ de la princesse espagnole, approchait à grands pas, et le moment était venu de provoquer enfin sur un problème si urgent et si grave les résolutions de Sa Majesté.

Le premier ministre prit en conséquence le parti de fixer au 31 mars le conseil dans lequel il soumettrait sa proposition à l'examen du roi et de ses conseillers, se réservant d'ailleurs, pour le cas où la fille du roi Stanislas ne serait pas acceptée, la ressource de présenter subsidiairement à l'acceptation du roi le projet d'enquête matrimoniale en Allemagne. Un mémoire diplomatique déjà cité[1] nous apprend que la délibération provoquée par le duc de Bourbon eut en effet lieu le dernier jour de mars, en présence de Sa Majesté, et que l'état des princesses dressé par M. de Morville fut remis une dernière fois sous les yeux du roi. En l'absence de renseignements officiels sur les détails mêmes de la séance, il est permis de supposer que la question souleva une

1. Voy. *Archives des affaires étrangères*, *Russie*, années 851-1734, mém. du 8 décembre 1725 par le Dran.

discussion approfondie. Toutefois, d'après Lémontey, Fleury se serait trouvé « heureux de penser que Marie Leczinska apporterait un poids léger dans la rivalité possible entre une jeune épouse et un vieux précepteur », et n'aurait pas fait d'objection sérieuse à la proposition du duc de Bourbon. L'ancien évêque de Fréjus nourrissait-il déjà l'ambition du pouvoir et se laissa-t-il, dans cette circonstance, dominer par une pensée aussi mesquine et aussi égoïste ? Il paraît difficile de l'admettre. Nous serions plus porté à penser qu'il éprouva une très vive satisfaction, en constatant que la sœur du premier ministre était définitivement écartée ; après avoir exercé une sorte de *veto* contre un parti qui lui paraissait contraire à l'intérêt du royaume, il préférait rentrer dans son habituelle neutralité et trouvait plus prudent et plus habile de se mêler le moins possible du choix de la future reine : si celle-ci ne plaisait pas complètement au roi, il se préservait, en agissant ainsi, des reproches de Sa Majesté.

Les autres membres du conseil, habitués à soutenir l'avis du duc de Bourbon, n'osant d'ailleurs pas combattre un projet que le premier ministre présentait comme une ressource suprême et que les circonstances, en effet, semblaient imposer, durent

se résigner facilement à suivre l'exemple du prélat qui possédait *l'affection sans rivale* du roi.

Il est, en tout cas, bien certain que Louis XV ne repoussa pas l'idée d'un mariage avec la princesse polonaise; car, le jour même, 31 mars 1725, le premier ministre prit les mesures nécessaires pour obtenir le consentement de Stanislas et de sa fille. Un courrier extraordinaire quitta Marly, dans la soirée, et prit en toute hâte le chemin de l'Alsace : il emportait des dépêches pour le maréchal du Bourg et pour le père de Marie Leczinska.

Le dépôt des affaires étrangères, en nous fournissant la preuve des ordres donnés par le duc de Bourbon[1], nous fait, en outre, connaître un fait curieux. Le projet d'instructions, préparé par ordre du premier ministre pour le personnage de confiance qui devait se rendre en Allemagne, semblait, après la décision prise par Sa Majesté, ne plus présenter d'utilité ; cependant l'idée de cette enquête ne fut pas abandonnée ; elle reçut, au contraire, une application immédiate, mais détournée et fort inattendue. En offrant à Sa Majesté, par raison d'État, le parti sur lequel il avait porté ses vues, M. le duc n'entendait pas renoncer pour lui-même au mariage, et il se croyait le droit, par compensation du sacrifice

1. Voy. *Archives des affaires étrangères, France*, t. CCCXIV.

qu'il accomplissait, d'employer à son profit le mode d'information qui lui avait été suggéré. Dès qu'il fut assuré du consentement de Louis XV à épouser la fille du roi de Pologne, il prit donc la résolution de faire voyager, dans son propre intérêt, la personne qu'il avait choisie pour une enquête en Allemagne. Le titre des instructions portait d'abord, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, que l'envoyé devait « aller en Allemagne voir quelles princesses pourraient convenir *pour devenir l'épouse du roi* »; ces derniers mots furent modifiés et, par une surcharge encore aujourd'hui visible sur la minute, remplacés par ceux-ci : *pour devenir l'épouse du duc de Bourbon ;* le nom de Sa Majesté fut également, dans le texte, remplacé par celui de Mgr le duc. Mais les instructions elles-mêmes ne reçurent aucune modification, et le personnage revêtu de la confiance du duc de Bourbon reçut l'ordre de partir sans retard.

Le nom de cet envoyé n'est pas indiqué sur le document que conservent les archives des affaires étrangères. Lémontey soutient que ce fut un sieur Lozillière, ancien secrétaire d'ambassade à Turin, que madame de Prie avait connu dans cette ville, lorsque son mari y était encore ambassadeur. Lémontey ajoute que ce Lozillière fut paré pour la

circonstance du nom un peu romanesque de chevalier de Méré. M. le comte d'Haussonville, dans son *Histoire de la réunion de la Lorraine à la France*, a reproduit cette version, que rien ne nous permet de contredire et qui ferait, si elle est exacte, une fois de plus ressortir le rôle joué par madame de Prie dans toutes ces négociations matrimoniales.

Non seulement les ordres préparés par M. de Morville pour le commissaire enquêteur ne furent pas changés, mais aucune modification ne fut apportée à son itinéraire, et la liste des différentes cours près desquelles il devait séjourner resta la même. Le nom de Wissembourg et celui de Marie Leczinska continuèrent à figurer en tête de cette liste. Il est assez difficile de comprendre pourquoi M. le duc, après avoir renoncé définitivement à toute prétention personnelle sur la fille du roi Stanislas, fit maintenir la ville de Wissembourg parmi les étapes du voyage. Le premier ministre voulait sans doute être tout à fait édifié sur le compte de la princesse qu'il prenait la grande responsabilité de donner comme épouse à Louis XV et sur les habitudes des exilés de Wissembourg. Peut-être aussi, dans le but de tenir secrète quelques jours encore une décision qui ne pouvait manquer de provoquer dans le public un très vif étonnement et, de la part

des adversaires du duc de Bourbon, les commentaires les plus passionnés, celui-ci désirait-il laisser croire qu'il songeait toujours à épouser la fille du roi Stanislas.

La date du 31 mars, inscrite sur la minute des instructions, semble marquer le jour où elles furent remises au personnage chargé de les exécuter; en tout cas, celui-ci dut se mettre en route très promptement. Il se dirigea d'abord vers l'Alsace, et nous montrerons bientôt, en citant un extrait de son rapport relatif à Marie Leczinska, le soin avec lequel il se conforma aux ordres du duc de Bourbon.

# IX

Dans les papiers du comte du Bourg, au milieu des lettres de Stanislas, la dépêche même que le premier ministre adressa, le 31 mars, au maréchal et qui fut apportée à Strasbourg, dans la matinée du 2 avril, par le courrier expédié de Marly, s'est par bonheur retrouvée.

La pièce est ainsi conçue :

Monsieur, je vous envoie par cet exprès la lettre ci-jointe, que j'écris au roi Stanislas, et je vous prie de la lui faire tenir par une personne sûre à qui vous ordonnerez d'attendre la réponse de ce prince et de vous la rapporter; mais il est nécessaire de faire en sorte, s'il vous plaît, qu'il ne paraisse pas que la personne que vous enverrez à Wissembourg soit dépêchée à l'occasion du courrier qui vous remettra ma lettre, et vous garderez

ce courrier auprès de vous, sans même dire de quelle part il vous vient, afin de le charger de la réponse qu'on vous aura apportée de Wissembourg. Je remets à votre prudence de vous servir des moyens que vous jugerez à propos pour empêcher qu'on n'ait aucune connaissance de la commission que je vous donne, et je vous prie d'être persuadé de la sincérité avec laquelle je suis, monsieur, votre très affectionné serviteur,

L.-H. DE BOURBON.

Pendant que le courrier se reposait à Strasbourg de son voyage très rapide et demeurait incognito dans la ville, suivant les ordres formels qu'il avait reçus, les lettres du premier ministre et de M. de Morville, destinées au roi Stanislas, furent portées à Wissembourg par l'un des officiers de confiance du maréchal, le sieur Perdrigau, aide-major à cheval. Elles durent y arriver vers le milieu de la même journée.

Les historiens nous peignent à qui mieux mieux la surprise et l'émotion ressenties par le pauvre exilé, lorsqu'il connut le projet du roi de France. Elles furent d'autant plus vives, que récemment il avait reçu de très fâcheuses nouvelles de ses affaires de Pologne et que l'avenir de sa fille continuait à demeurer pour lui incertain. On lit, dans les mémoires attribués au duc de Richelieu, qu'au moment

où l'envoyé du comte du Bourg parvint à Wissembourg, Stanislas était à la chasse et qu'on dut aller le chercher à une certaine distance de la ville ; son saisissement, lorsqu'il eut connaissance de la dépêche du duc de Bourbon, aurait été si grand, qu'il se serait évanoui dans sa calèche et n'aurait recouvré la parole qu'à Wissembourg. Mais ces mémoires, rédigés par Soulavie, ne méritent qu'une médiocre confiance. Une scène qui se passa dans le château de Wissembourg, et que des auteurs plus autorisés nous ont conservée, est, sinon en désaccord avec le récit qui précède, du moins beaucoup plus conforme à la fermeté ordinaire et aux sentiments religieux de Stanislas : il entra, nous disent-ils, dans la chambre où se trouvaient en ce moment la reine Catherine Opalinska et la jeune princesse, pour leur faire part de la proposition du duc de Bourbon, et, avant de donner lecture de la dépêche qu'il tenait à la main :

— Ah! ma fille, dit-il, tombons à genoux, et remercions Dieu.

— Mon pére, s'écria-t-elle seriez- vous rappelé au trône de Pologne?

— Le ciel, reprit Stanislas, nous est bien plus favorable : ma fille, vous êtes reine de France!

Il est permis de croire que, si l'entretien qui suivit cette étonnante communication fut solonnel et

prolongé entre Marie Leczinska et sa famille, les raisons d'hésiter y tinrent moins de place que celles de rendre grâces à Dieu, et que, tous les trois, ils n'eurent pas à délibérer longtemps pour accepter la main du roi Louis XV, au lieu de celle du premier ministre, que d'ailleurs Marie Leczinska ne connaissait pas encore.

Les dépêches par lesquelles le duc de Bourbon et M. de Morville apprenaient à Stanislas la résolution du jeune roi ne nous sont pas parvenues ; l'original dut en être précieusement conservé par le père de Marie Leczinska, et nous n'avons pu en découvrir la copie ni aux affaires étrangères ni dans les papiers du comte du Bourg. Nous avons trouvé du moins, parmi les lettres adressées au maréchal, un double de la réponse du roi de Pologne au premier ministre. Outre l'intérêt qu'elle renferme, en raison des circonstances solennelles dans lesquelles elle fut rédigée, elle offre, au point de vue historique, l'avantage de fournir la démonstration la plus convaincante du désir précédemment manifesté par le duc de Bourbon d'obtenir pour lui-même la main de la princesse de Pologne, et de la disposition où se trouvait Stanislas d'accorder sa fille au premier ministre. Nous citerons cette réponse en entier :

Monsieur mon frère, que puis-je dire à Votre Altesse Sérénissime, pour répondre à une lettre qui, me saisissant le cœur et m'ôtant la parole, me mettrait dans toute l'insuffisance de lui exposer mes sentiments, s'ils étaient nouveaux et inconnus à Votre Altesse Sérénissime? Mais, comme Elle me rend la justice d'en être assurée depuis longtemps, j'en fais toute ma ressource pour faire juger à Votre Altesse Sérénissime qu'en s'épuisant en amitié pour moi, Elle me rend incapable de lui pouvoir représenter ma reconnaissance, telle qu'elle est, et si vive que je ne me sens plus animé que pour Elle. Il est certain que l'ardent désir de l'alliance de Votre Altesse Sérénissime et d'être attaché à sa personne par des liens sacrés, autant que je le suis par une véritable inclination, a été le principal sujet de tous mes vœux, et j'en ressens une consolation inconcevable, en ce que je m'assure qu'elle aurait fait la sienne. Mais, puisque la sainte Providence l'a tellement décidé et que votre incomparable sagesse le juge ainsi, Votre Altesse Sérénissime sait que je suis voué à Elle avec toute ma famille; qu'Elle dispose d'un bien dont je l'avais rendue entièrement le maître, et n'étant plus à moi-même! *Je vous cède mon droit de père sur ma fille, en remplaçant celui d'époux qui vous était destiné.* Que le roi, qui la demande, la reçoive de vos mains; conduisez-la sur ce trône où elle sera un monument éternel de la grandeur de votre âme, de votre zèle pour le roi, de l'amour pour votre auguste sang, et du bien que vous souhaitez à l'État. En vertu encore du même droit de père que je transfère sur Votre Altesse Sérénissime, je la

prie de répondre pour moi à Sa Majesté et de l'assurer avec quel honneur et résignation j'obéis à sa volonté. Plaise au Seigneur Tout-Puissant qu'il en tire sa gloire, le roi son contentement, ses sujets toute la douceur, et Votre Altesse Sérénissime la satisfaction de son propre ouvrage! Enfin Votre Altesse Sérénissime, en me rendant le plus glorieux de tous les pères, me rendra le plus heureux des mortels, si Elle est convaincue de la passion avec laquelle je suis...

La copie qui figure dans les papiers du comte du Bourg ne lui fut que plus tard envoyée par Stanislas; car, au moment où le roi de Pologne écrivait au duc de Bourbon la lettre que l'on vient de lire, il était obligé de garder, même à l'égard de son confident le plus sûr, un silence absolu sur les destinées inattendues de sa fille; la dépêche qu'il adressa au maréchal, en le priant de faire parvenir cette réponse au duc de Bourbon, prouve du moins un violent désir de pouvoir bientôt faire part de l'heureuse nouvelle :

Wissembourg, 3 avril 1725.

Mon très cher comte, je connais parfaitement comme vous pensez sur mon sujet; vous n'en restez pas là, ayant embrassé toutes les occasions pour contribuer à ma satisfaction. Celle que je ressens aujourd'hui est au delà de

toute expression; je n'ose la confier à la lettre, tant le secret m'est recommandé, et je vous irais trouver dans ce moment, si je ne craignais de donner occasion aux envieux qui me verraient partir sur-le-champ après l'arrivée de Perdrigau ; mais, dans les huit jours d'ici, je vous donnerai un rendez-vous chez notre abbé de Neybourg, où je vous dirai ce que la Providence fait avec moi. Que le bon Dieu en tire sa gloire, et vous, mon cher comte, l'effet de ce que vous désirez!

Celui qui est de tout son cœur votre affectionné cousin,

STANISLAS, ROY.

Je vous renvoie la lettre de Son Altesse Sérénissime M. le duc et celle de M. le comte de Morville.

Ma réponse pour Son Altesse Sérénissime M. le duc est ci-jointe.

Il était impossible que le comte du Bourg pût soupçonner le véritable objet des dépêches adressées à Wissembourg, et il dut attribuer la satisfaction de son correspondant à la certitude qu'il avait acquise du prochain mariage de sa fille avec le duc de Bourbon ; cependant, comme le maréchal avait été exactement mis au courant de tout ce qui concernait ce projet, il eut sans doute quelque peine à s'expliquer le mystère que respirait la lettre de Stanislas. Comprenant toutefois qu'il s'agissait d'une affaire de

grande importance et voulant se conformer fidèlement aux ordres du premier ministre, il s'empressa de transmettre le jour même à Marly la réponse de Stanislas. Il y joignit une lettre, dont le projet a été conservé au milieu de celles du roi de Pologne, et qui nous fournit quelques explications sur la manière dont les ordres du duc de Bourbon avaient été exécutés :

Monseigneur,

Je reçus hier matin à sept heures la lettre dont il a plu à Votre Altesse Sérénissisme de m'honorer, en date du 31 du mois passé, par un courrier exprès, avec le paquet qui y était joint pour le roi Stanislas. J'exécutai, monseigneur, sur-le-champ, de point en point les ordres que Votre Altesse Sérénissisme m'a donnés ; Elle trouvera ci-jointe la réponse du roi Stanislas, que je viens de recevoir. Je la supplie très humblement d'être persuadée qu'en toutes occasions je ne manquerai en rien de ce qu'Elle m'ordonnera et que qui que ce soit n'aura jamais l'honneur d'être avec des sentiments si soumis et si respectueux que ceux que j'ai...

Nous savons par les Mémoires du Maréchal de Villars que la réponse de Stanislas, expédiée le 3 avril de Strasbourg, parvint dès le 6 au duc de Bourbon.

Ce fut trois jours après, le 9 avril, à l'abbaye de Neybourg, dans le rendez-vous donné au comte du

Bourg, que fut révélée à celui-ci la haute fortune réservée à la princesse Marie. Une lettre postérieure du roi de Pologne nous apprend que cette communication provoqua de la part du comte de véritables transports de joie; mais à ce sentiment vint s'ajouter la pitié, lorsque bientôt, par une confidence d'une nature très différente, il fut mis au courant de la détresse où se trouvait alors même réduit le futur beau-père de Louis XV.

La reine de Suède, sœur de Charles XII, avait définitivement échoué dans la tentative de réconcilier Auguste et Stanislas, et de faire rendre à celui-ci ses biens patrimoniaux. La nécessité de conserver son rang et d'entretenir sa petite cour, composée d'amis et de serviteurs fidèles, tous pauvres comme leur roi, avait épuisé les ressources de la famille exilée. Stanislas, après avoir supporté silencieusement cette épreuve, avait été forcé d'engager ses pierreries, et était menacé de perdre à jamais le dernier débris de sa splendeur passée, s'il ne remboursait très promptement la somme empruntée. Il venait d'envoyer son maréchal du palais, M. de Mezzelck, à Francfort, pour tenter un nouvel emprunt et retirer ensuite les pierreries. Le comte du Bourg reprocha au roi Stanislas le silence qu'il avait gardé sur sa situation et immédiatement lui proposa de

venir à son aide; mais celui-ci voulut attendre, avant d'accepter cette offre, les nouvelles que devait lui adresser très prochainement M. de Mezzelck sur le résultat de son voyage.

A peine le comte était-il de retour à Strasbourg, le lendemain même de son entrevue avec Stanislas à l'abbaye de Neybourg, qu'il apprit l'insuccès des démarches tentées à Francfort :

Mon très cher comte, lui avait écrit Stanislas en rentrant lui-même à Wissembourg, à mon retour, j'ai trouvé une lettre de Mezzelck, que j'ai envoyé à Francfort, comme je vous l'ai dit, principalement pour racheter mes pierreries, qui étaient en gage chez un marchand, dans l'espérance que, sur l'argent qui me revient de Suède, il pourra négocier la somme qu'il faut pour les dégager au terme, qui est jeudi qui vient. Il me manque treize mille livres, lesquelles si je n'ai pas pour ce terme fixé, je cours risque d'avoir des chicanes avec le marchand et de la peine à les retirer après. Ainsi, mon cher comte, je vous prie, faites en sorte que la Monnaie, ou dis-je, la Recette, me les avance, ou sur ce fond quelqu'un autre, et que le porteur de celle-ci puisse demain me les apporter ici, afin qu'il soit à Francfort pour le terme, qui est jeudi qui vient. Je vous prie, mon cher comte, de me tirer de cet embarras et de me croire de tout mon cœur votre très affectionné cousin,

STANISLAS, ROY.

A Wissembourg, le 9 avril 1725, à huit heures du soir.

Ainsi, à la veille de devenir beau-père du roi de France, Stanislas se trouvait réduit à ne pouvoir se procurer treize mille livres! Le maréchal, comme on peut le penser, s'employa activement et n'eut pas de peine à réunir la somme nécessaire. Dès que l'argent fut parvenu à Wissembourg, Stanislas s'empressa lui-même d'adresser ses remerciements au comte du Bourg :

Je vous en ai des obligations infinies, mande-t-il le 13 avril, sachant la rareté extraordinaire de l'argent; j'ai évité une grande chicane, par là, des marchands de Francfort, auxquels j'avais marqué le terme du dégagement des pierreries, ce à quoi j'ai satisfait par votre assistance.

Le roi laissait échapper, dans la suite de cette lettre, l'expression touchante des sentiments qui remplissaient son cœur :

Je suis autant persuadé que pénétré du saisissement qui vous rend sensible à notre prospérité suprême. Ma famille, qui étouffe de joie, désire avec bien de l'empressement de respirer entre vos bras; ainsi, je vous prie, venez dimanche ou lundi.

Il terminait en faisant part de l'arrivée prochaine du chevalier de Vauchoux. Stanislas avait été en

effet prévenu par son résident à Paris que le confident de madame de Prie, inspirateur du projet qui avait été sur le point de se conclure entre Marie Leczinska et le duc de Bourbon, venait d'être revêtu par le premier ministre du caractère d'agent politique à Wissembourg. Ce choix assez singulier, mais qui dénotait à la fois l'intention d'être agréable au roi de Pologne et le désir ressenti par madame de Prie d'avoir un homme tout dévoué à ses intérêts près de la future reine, étonna Vauchoux lui-même. « Vingt-cinq ans de service dans les troupes, écrit-il modestement au duc de Bourbon, ne m'ont pas donné l'usage des négociations. » Il devait recevoir ses dépêches le 18 avril et se mettre en route le lendemain. D'après la même information, la déclaration publique du mariage était provisoirement fixée au 25 avril. La nouvelle de la résolution du roi avait été déjà portée à la connaissance des ambassadeurs espagnols ; mais, par un sentiment de haute convenance, le duc de Bourbon désirait que cette déclaration n'eût pas lieu avant l'époque où la princesse aurait été remise aux envoyés de Philippe V, chargés de la recevoir à la frontière. Madame de Prie annonçait le projet de partir elle-même prochainement pour aller rendre ses hommages à Marie Leczinska et à sa famille.

Vauchoux arriva le 24 avril à Wissembourg, muni d'instructions importantes, et remit une nouvelle missive du duc de Bourbon; dans cette lettre, le premier ministre faisait connaître le départ de l'infante; puis, après avoir respectueusement remercié Stanislas de sa réponse, il revenait en ces termes sur le mérite du sacrifice qu'il avait fait à son souverain : « Je donne dans cette occasion, écrivait-il, la preuve de mon désintéressement le plus incontestable qui se puisse jamais donner, en conseillant au roi d'épouser une princesse de la possession de laquelle je comptais que dépendait le bonheur de ma vie[1]. » Il ajoutait que Vauchoux emportait un mémoire « sur les intérêts et caractères de chacun de ceux qui sont à portée de jouer quelque rôle », et fournirait des renseignements complémentaires et verbaux qui pourraient mettre la princesse Marie à même d'être déjà en partie au fait de la cour, lorsqu'elle y arriverait. Il terminait en s'excusant de ne pas dire dans le mémoire grand bien de plusieurs personnes, dans l'intérêt même de la vérité.

Les instructions données à Vauchoux lui prescrivaient notamment de traiter avec l'ancien roi de Pologne une question fort délicate, celle de sa situation comme souverain dépossédé et de lui faire

1. Voy. *Archives nationales*, cartons des rois; Louis XV, K. 139.

comprendre que le gouvernement français s'engageait volontiers à employer tous ses efforts pour faire restituer les biens de la famille Leczinski, mais que Stanislas devrait, relativement à la couronne de Pologne, attendre des temps et des circonstances plus favorables : « A l'égard du premier point, le roi Stanislas peut aisément juger que, se trouvant liée avec le roi par des nœuds aussi étroits, Sa Majesté profitera avec empressement des occasions et des conjonctures qui pourront lui permettre de travailler à sa satisfaction. A l'égard du deuxième point, qui concerne la couronne de Pologne, le roi Stanislas imaginera sans peine que les engagements de Sa Majesté, non seulement avec le roi d'Angletere, mais même avec le roi Auguste et d'autres puissances de l'Europe, ne lui permettraient pas de seconder des vues qui pourraient y être contraires, pendant que les choses subsistent telles qu'elles sont; et la personne qui sera chargée de se rendre près du roi Stanislas doit seulement lui laisser envisager que les événements et l'ordre de la nature peuvent seuls faire naître des occasions de lui faire ressentir les effets de la protection de Sa Majesté sur les choses qui pourraient le flatter plus particulièrement; que ce serait même se préparer de nouveaux obstacles au succès de ces vues que de paraître fonder dès à

présent sur l'alliance dont il s'agit des projets qui fortifieraient les partisans de la maison d'Autriche et mécontenteraient encore ceux de la principale noblesse polonaise, qui seront sans doute jaloux de la grandeur et de l'élévation de la maison de Leczinski[1]. »

Le jour même de l'arrivée de Vauchoux, le 24 avril, Stanislas s'empressa d'écrire au comte du Bourg :

Mon très cher comte, un moment devant le départ de la poste, M. Vauchoux est arrivé. Tout ce que je puis savoir pour vous le mander par le courrier d'aujourd'hui est qu'il m'a apporté la lettre du monde la plus gracieuse de M. le duc et une autre de madame de Prie, que je vous ferai voir, quand nous serons ensemble, ce qui pourra être après la visite de M. le cardinal de Rohan, qui m'a écrit par Mormoni qu'il serait dans deux ou trois jours ici. D'ailleurs, tout se conforme à ce que vous savez déjà et ce qui peut combler mon âme de satisfaction, qui se redouble, quand je songe qu'elle fait la vôtre.

Quant aux déclarations faites par Vauchoux, au sujet des biens de Stanislas et de la couronne de

1. Voy. *Archives des affaires étrangères*, *France*, vol. CCCXIV.

Pologne, elles ne parurent causer aucune contrariété au principal intéressé. Le chevalier put rassurer complètement le premier ministre et écrire, le 27 avril :

Tous ses soins sont finis, et toute son attention est d'élever les mains au ciel pour implorer sa bénédiction sur la princesse Marie... Pour ce qui regarde la restitution de ses biens, il pense qu'il n'est pas de la dignité du roi d'y faire attention ni de s'en mêler directement. Quant au rétablissement du roi Stanislas sur le trône de Pologne, il aime tant la tranquillité, qu'il n'y songera jamais.

Mais, comme si Stanislas avait pu prévoir les circonstances qui devaient se produire quelques années plus tard, Vauchoux ajoutait :

Si cependant la France était dans une conjoncture où elle eût besoin que ce prince se donnât quelque mouvement, on le trouvera disposé à prendre tel parti qu'on voudra : c'est un fait que ce prince m'a assuré, n'étant pas jaloux de voir sa place occupée par le roi Auguste, et s'estimant plus heureux cent mille fois de passer ses jours en France.

Stanislas avait depuis longtemps fait pour lui-même le sacrifice de toute ambition, et alors plus

que jamais il n'était occupé que des intérêts et de l'avenir de sa fille. Toutefois, après les épreuves si nombreuses qu'il avait traversées, il croyait difficilement à la réalisation de ses espérances. Les destinées merveilleuses de Marie Leczinska, son projet d'union avec Louis XV, semblaient au pauvre fugitif comme un rêve sur le point de s'évanouir à chaque instant, et il attendait avec une fiévreuse impatience le moment où, par une déclaration publique, qui proclamerait officiellement le mariage du roi, la parole de Sa Majesté se trouverait définitivement engagée. Mais cette formalité décisive ne put s'accomplir à l'époque primitivement fixée : l'infante s'éloigna de Versailles, la fin d'avril et la première partie du mois de mai s'écoulèrent, et les lettres qui arrivaient à Wissembourg gardaient toujours un silence complet sur la déclaration promise. Stanislas éprouvait une vive inquiétude et se considérait déjà comme menacé du plus douloureux désappointement.

# X

Plusieurs raisons, de nature différente, avaient obligé le duc de Bourbon à reculer plus longtemps qu'il ne l'aurait voulu l'exécution de sa promesse. En donnant quelques détails sur le départ de l'infante et la lenteur de son voyage à travers la France, nous ferons connaître le premier motif de ce retard.

Dès le mois de mars, les personnages qui devaient escorter l'infante jusqu'à la limite des deux royaumes avaient été désignés : la duchesse et maréchale de Tallard était *maîtresse du voyage;* le duc de Duras, lieutenant général des armées du roi, commandant pour Sa Majesté dans les provinces de Guyenne, Rouergue et Quercy, avait reçu la mission spéciale de remettre officiellement l'infante aux représentants du Roi Catholique; M. de Lesseville devait « donner

et recevoir les actes de délivrance et de réception, » et M. des Granges père, maître des cérémonies de France, était chargé de surveiller, pendant la route, l'exécution du cérémonial adopté[1]. Afin de calmer, dans une certaine mesure, le courroux des Espagnols, on avait décidé que l'infante emporterait avec elle les pierreries et tous les présents magnifiques offerts trois ans auparavant en considération du futur mariage. Le cortège devait se rendre à Bordeaux par Chartres, Orléans, Poitiers, Bordeaux et Mont-de-Marsan, et arriver à Bayonne le 15 mai, après trente jours de marche et dix jours de repos. Des instructions détaillées avaient été adressées aux principales autorités des villes placées sur le chemin de la princesse, « pour interdire toute fête qui ne conviendrait pas à la conjoncture présente », mais indiquer en même temps « la manière que chacun devait observer aux réceptions et visites qu'il aurait à faire ».

Louis XV s'était même éloigné de Versailles et rendu à Marly depuis le 15 mars, pour ne pas assister au départ de sa cousine.

Mais, à la date du 25, les deux ambassadeurs d'Espagne, MM. de Laulez et de Monteleone, reçurent de

1. Voy. *Archives des affaires étrangères*, Espagne, 1725-1726, vol. CCCXLIII.

Madrid l'ordre de réclamer la remise immédiate de l'infante, et de la faire voyager sans escorte. Le duc de Bourbon dut se livrer à de très pressantes démarches, et il eut la plus grande peine à obtenir que la fille du Roi Catholique, considérée et traitée pendant trois ans comme future reine de France, retardât son départ jusqu'au 5 avril, jour antérieurement fixé, et fût entourée sur la route d'honneurs semblables à ceux qui lui avaient été rendus lors de son arrivée dans le royaume. Les dispositions très conciliantes des deux ministres espagnols en cette circonstance permirent seules de ne pas exécuter à la lettre les instructions qu'on leur avait adressées de Madrid.

Le jeudi 5 avril, la fille de Philippe V, ignorant la véritable cause des préparatifs faits depuis quelque temps autour d'elle et croyant n'aller faire qu'une courte visite à sa famille, quitta ses appartements de Versailles, suivie des ambassadeurs d'Espagne et des personnes qui devaient l'escorter jusqu'à la frontière. Le cortège de l'infante était composé de deux voitures du roi, de huit carrosses pour la suite et les officiers de la cour, et de cinquante gardes du corps[1]. Le voyage s'effectua d'après l'itinéraire et avec le cérémonial prescrits. L'infante traversa pour la seconde fois Bordeaux, où elle reçut

1. Voy. *Archives des affaires étrangères*, Espagne, 1725, vol. CCCXL.

les hommages de la population et des autorités, qui l'avaient acclamée, dans des circonstances toutes différentes, le 25 janvier 1722, et arriva le 13 mai, à deux heures de l'après-midi, à Bayonne. Elle descendit à l'archevêché et y trouva la veuve de Charles II, qui lui témoigna une affection d'autant plus grande qu'ayant elle-même perdu très jeune sa couronne, elle était mieux disposée à comprendre ce que la situation de l'infante présentait de douloureux. Après un repos de trois jours, la jeune princesse se dirigea vers l'Espagne; mais il avait été décidé qu'au lieu de suivre la route de Saint-Jean-de-Luz, qui conduit à la Bidassoa, et pour éviter un souvenir trop pénible, on inclinerait beaucoup plus à l'est, vers une petite ville très rapprochée de la frontière espagnole, Saint-Jean-Pied-de-Port. C'est là que, le lendemain 17 mai, après un jour de repos, elle fut remise à celui-là même qui, à la fin de l'année 1721, l'avait reçue des mains de Philippe V et conduite presque triomphalement à la limite des deux royaumes, au marquis de Santa-Cruz. Tout se passa d'ailleurs pour le mieux en cette très délicate conjoncture, et les incidents pénibles qu'avait redoutés le gouvernement français furent heureusement prévenus.

Comme il semblait presque impossible d'éviter

que l'infante ne fût informée du véritable motif de son voyage avant de quitter la France, la duchesse de Tallard s'effrayait du chagrin, peut-être même de la colère que manifesterait une princesse déjà très fière, en apprenant son humiliant renvoi. Mais les précautions prises par la maîtresse du voyage parvinrent à écarter ce péril, et elle fut assez heureuse pour pouvoir dissuader madame de Nievès, gouvernante de l'infante, d'instruire la princesse de sa destinée. Le jour du départ de Bayonne, dès que Marie-Anna-Victoria fut éveillée, elle témoigna, rapporte M. des Granges, la plus grande impatience de partir pour aller voir son père, sautant et dansant jusqu'au moment où le cortège se mit en route. Lorsqu'elle traversa la frontière, elle était toute à la joie de retrouver ses parents, et, au moment de se séparer de la duchesse de Tallard, elle pria celle-ci de l'attendre à Saint-Jean-Pied-de-Port, croyant toujours ne faire dans sa patrie qu'un très court séjour.

Madame de Tallard craignait également qu'une circonstance imprévue ne provoquât, pendant le trajet et surtout au moment de la remise de l'infante, la susceptibilité des Espagnols, toujours assez chatouilleuse, mais plus facile à éveiller dans un tel moment. Les égards et l'adresse des Français

conjurèrent ce danger, et l'un des ministres de Philippe V, M. de Laulez, écrivit lui-même, le jour de la remise, au comte de Morville : « Il n'est pas possible de s'acquitter de cette commission avec plus de dignité, de zèle et de soin que n'ont fait M. de Duras et madame de Tallard. Madame de Tallard s'est surpassée, et nous sommes tous enchantés d'elle[1]. » Le duc de Duras écrivait à son tour : « Si les Espagnols ne disent pas être contents, au moins doivent-ils le penser[2]. » Et il ajoutait, non sans une certaine malice, que les envoyés de Philippe V « s'étaient très faiblement fait tirer l'oreille pour accepter les diamants du roi ».

La duchesse redoutait plus encore la rencontre du cortège espagnol qui devait ramener vers le même moment les deux princesses d'Orléans, renvoyées d'Espagne, et les collisions qu'eût pu entraîner ce qu'elle appelle dans ses lettres « la jonction des deux accompagnements ». En effet, la veuve de Louis Ier était, on se le rappelle peut-être, partie de Madrid dès le 15 mars, et avait été rejointe par mademoiselle de Beaujolais le 23 à Aranda de Duero; mais elle n'était cependant pas encore sortie d'Espagne et depuis plusieurs semaines attendait, avec

1. Voy. *Archives des affaires étrangères*, Espagne, 1725-1726.
2. *Ibid.*

sa sœur, à Victoria, la nouvelle de l'arrivée des voitures qui devaient les prendre à la frontière. Cet arrêt prolongé avait pour cause la rivalité des d'Orléans et des Condés, qui saisissait tous les prétextes pour éclater et qui n'avait pas manqué de se produire à l'occasion de la formation du cortège destiné aux deux princesses d'Orléans. Le duc de Bourbon, alléguant des usages établis, qui interdisaient de faire voyager les souverains étrangers aux dépens du roi, avait refusé les carrosses de la cour pour la jeune veuve de Louis Ier; et madame la duchesse mère d'Orléans, après de longs pourparlers, se vit, au dernier moment, dans la nécessité de faire partir en poste ses propres équipages, avec la princesse de Bergues, fille du duc de Rohan, et quelques autres dames, chargées de ramener ses filles. Tout au plus le premier ministre s'était-il décidé à charger M. des Granges fils, maître des cérémonies en survivance, d'accompagner la princesse de Bergues et de s'entendre à Bayonne avec M. d'Adoncourt, brigadier des armées du roi et son lieutenant dans la ville, pour faire rendre à l'ex-reine d'Espagne, lors de sa rentrée en France, les honneurs dus à son rang. Le convoi ne put se mettre en route que quelques jours après le départ de l'infante, et ce retard eut du moins l'avantage de conjurer le danger appréhendé

par la duchesse de Tallard; il permit d'éviter une rencontre qui eût offert un douloureux contraste avec l'échange effectué, quelques années auparavant, de l'infante arrivant d'Espagne pour devenir la fiancée de Louis XV, et de mademoiselle de Montpensier quittant la France pour épouser le prince des Asturies.

Lorsque la fille de Philippe V eut été solennellement remise au marquis de Santa-Cruz et que les actes officiels eurent été échangés, madame de Nievès fit monter près d'elle la jeune princesse dans un carrosse de la cour d'Espagne, et un cortège, que madame de Tallard dépeint comme plus nombreux que magnifique, vint alors se substituer à celui qui avait amené l'infante de Versailles [1].

Pendant que la petite princesse espagnole se dirigeait vers Madrid, l'escorte française rentrait à Bayonne; elle y arriva le 18, au moment même où les voitures envoyées pour chercher les princesses d'Orléans venaient elles-mêmes de faire leur entrée dans la ville. Après quatre jours de repos, madame de Tallard et sa suite reprirent à la hâte le chemin de Paris.

1. L'infante devait plus tard épouser un prince du Brésil, qui devint en 1750 roi de Portugal, sous le nom de Joseph-Emmanuel, et eut pour principal ministre le fameux marquis de Pombal. Elle mourut en 1780, âgée de soixante-deux ans.

Ces journées avaient été mises à profit par M. des Granges fils et par le commandant de Bayonne, pour procurer une escorte convenable aux sœurs du duc d'Orléans; ils parvinrent à rassembler une centaine de cavaliers, « tant jeunesse du pays qu'officiers de bonne volonté », et y joignirent deux compagnies de grenadiers des régiments d'Auvergne et de Richelieu qui tenaient garnison dans la ville; puis M. d'Adoncourt se mit à la tête de cette petite troupe, et l'on se rendit au-devant des princesses françaises. La remise officielle de la veuve de Louis Ier et de mademoiselle de Beaujolais, qui étaient enfin parties le 17 mai de Victoria, eut lieu le 22, à Irun, sur le sol espagnol; et, le 23, laissant au bord de la Bidassoa les gardes du corps de Sa Majesté Catholique rangés en bataille, les deux filles du régent passèrent la rivière en bateau et furent escortées jusqu'à Saint-Jean-de-Luz par les cavaliers venus à leur rencontre. Le lendemain, elles partirent pour Bayonne, où elles séjournèrent jusqu'au 27. Puis elles se dirigèrent à petites journées vers le château de Vincennes, qui avait été assigné comme résidence à la jeune reine douairière d'Espagne. A Étampes, elles rencontrèrent le prince Charles de Lorraine, grand écuyer de France, qui était venu à leur rencontre : le duc de Bourbon, saisi sans

doute d'un scrupule tardif et comprenant enfin les égards que méritait le malheur, avait chargé ce haut personnage de complimenter la veuve de Louis Ier et de l'escorter, avec une partie des officiers et des équipages de la cour, jusqu'à Vincennes. Cette princesse de seize ans, qui avait régné pendant sept mois sur l'Espagne et qui devait, après une existence fort agitée, finir ses jours dans le couvent des Carmélites de la rue de Grenelle, put du moins accomplir en souveraine la dernière partie de son triste retour.

Il n'entre pas dans notre dessein de nous appesantir sur les efforts qui furent alors nécessaires pour éviter une rupture complète avec Philippe V. Rappelons toutefois qu'un conflit fut quelque temps presque imminent. Le Roi Catholique ne s'était pas contenté de chasser tous les représentants français; mais, après avoir publié un manifeste belliqueux, où il dénonçait la violation par la France de ses engagements les plus solennels, il avait fait faire à nos frontières des préparatifs ostensibles de guerre et réclamé la révocation ou tout au moins l'envoi à Madrid et les excuses personnelles du duc de Bourbon, auquel il attribuait avec raison le renvoi de sa fille. Le premier ministre fit refuser par Louis XV l'une et l'autre de ces satisfactions; il offrit la

visite à Madrid du comte de Charolais, son frère, pour porter à Philippe V, non les excuses, mais les explications du roi de France, proposition qui ne fut pas acceptée. Sans s'effrayer outre mesure du rapprochement qui s'opérait entre l'empereur Charles VI et le Roi Catholique par le traité de Vienne, M. le duc s'empressa de s'entendre avec l'Angleterre et la Prusse par l'alliance de Hanovre, pour maintenir la paix et l'équilibre de l'Europe. Il tint en même temps vis-à-vis de l'Espagne une conduite prudente : les démonstrations guerrières de Pilippe V ne furent pas imitées par la France, et le gouvernement de Louis XV ne répondit que par des égards à la colère manifestée de l'autre côté des Pyrénées. Plus que jamais il s'efforça de prouver que son désir était de soutenir et d'augmenter la grandeur du Roi Catholique en Italie comme en Espagne. Le pape nous prêta d'ailleurs dans cette circonstance le plus utile concours : le cardinal de Polignac avait fait savoir, dès le commencement de mars, qu'en apprenant de sa bouche la résolution de Louis XV, Sa Sainteté avait promis de recommander cette affaire à Dieu et d'écrire de sa main au roi Philippe V : « Le pape, porte la dépêche du cardinal, de temps en temps joignait les mains et levait les yeux au ciel ; il ajouta que tout le monde avait été surpris

et fâché qu'on eût poussé si loin toutes les marques extérieures d'un engagement qui ne pouvait s'accomplir sans exposer la France et l'Europe à des malheurs infinis, et qui ne pouvait se rompre sans risquer une inimitié cruelle entre les deux couronnes, dont l'union était si nécessaire pour le bien de l'une et de l'autre; que le mal étant fait depuis longtemps, il voyait bien qu'on ne pouvait ni reculer ni se dispenser de choisir entre ces deux extrémités, et qu'il avouait que la seconde était encore moins dangereuse que la première; qu'enfin la conscience y mettait la décision et qu'il ne lui était pas permis de désapprouver la résolution du roi, quelque déplaisir qu'il eût en prévoyant celui de Leurs Majestés Catholiques, pour lesquelles il avait une extrême vénération. » Une appréciation si calme et si juste de la situation devait ajouter encore à l'autorité qu'exerçait en toutes circonstances le souverain pontife sur l'esprit religieux de Philippe V. Non seulement Benoît XIII écrivit d'une manière pressante au Roi Catholique, pour justifier de son mieux la conduite de la France; mais il chargea son nonce à Madrid d'employer ses efforts les plus actifs pour adoucir le chagrin du roi et de la reine d'Espagne. L'intervention personnelle du pape et les bons offices de son représentant, favorisés par

les dispositions conciliantes du marquis de Grimaldo, produisirent peu à peu un salutaire apaisement ; et, dès le 2 mai 1725, notre agent secret en Espagne, M. de Marcillac, put annoncer à M. de Morville que l'émotion de Philippe V commençait à se calmer et qu'il n'avait déjà plus l'intention « d'en venir à une rupture de guerre avec la France [1] ».

1. Voy. *Archives des affaires étrangères*, Espagne, 1725-1726, vol. CCCXLIII.

## XI

Lorsque le duc de Bourbon avait vu l'infante Anna-Maria-Victoria s'éloigner de Versailles, il s'était flatté de pouvoir désormais s'occuper librement des préparatifs du mariage royal. Mais de nouveaux obstacles ne tardèrent pas à venir s'opposer aux intentions du premier ministre.

Il reçut d'abord de Saint-Pétersbourg, vers la fin d'avril ou les premiers jours de mai, une communication de nature à provoquer ses plus sérieuses réflexions [1]. M. de Campredon, dont nous avons déjà eu l'occasion de prononcer le nom, et qui fut près du gouvernement russe le premier représentant français revêtu d'une mission permanente, négociait

1. Voy. *Archives des affaires étrangères*, dépêches des 13, 14 et 21 avril 1725; Russie, 1725, vol. XVII.

depuis longtemps avec le tsar Pierre I[er] les clauses d'un traité. Les efforts de M. de Campredon, près d'un souverain qui désirait extrêmement s'unir à la France, eussent été couronnés d'un succès facile, s'il s'était seulement agi de rapprocher deux pays qui n'avaient en réalité aucun intérêt contraire. Mais M. le duc, partisan de l'alliance anglaise et d'autant plus désireux de s'appuyer sur le cabinet britannique qu'il songeait depuis longtemps à congédier la princesse espagnole, avait cru devoir réclamer l'application du traité à l'Angleterre; il exigeait de la Russie, non seulement qu'elle se réconciliât avec cette nation, mais qu'elle la considérât comme l'une des parties contractantes et l'admît à signer le traité. Le gouvernement moscovite aurait peut-être consenti à oublier les nombreux griefs qu'il prétendait avoir contre la Grande-Bretagne; il se refusait formellement à adhérer à la deuxième demande de M. de Campredon.

Après la mort de Pierre I[er], enlevé le 8 février 1725 par une très courte maladie, la situation parut devoir se modifier. Le souverain, qui, après ses conquêtes sur la Suède, s'était déclaré empereur de toutes les Russies, ne laissait de sa première femme, répudiée et reléguée dans un couvent, qu'un petit-fils, comme lui nommé Pierre : c'était l'enfant unique

du malheureux prince Alexis, mis à mort en juillet 1878 par l'ordre de son père, dont il désapprouvait les projets de réforme. De Catherine, sa seconde femme, si justement appelée par M. de Broglie une vivandière couronnée, Pierre Ier avait deux filles, dont l'aînée, la princesse Anne, était promise au duc de Holstein. Catherine, après la mort de son époux, résolut de ne pas se contenter de la régence et de se faire reconnaître comme impératrice, au détriment des droits du petit-fils du tsar. Aidée du prince Menzikoff et de ceux qui avaient concouru au jugement du prince Alexis, elle sut prévenir les désordres que l'on redoutait d'une populace longtemps comprimée et des troupes mal payées, et se fit proclamer souveraine. Toutefois, comme elle appréhendait la colère de l'empereur Charles VI, oncle maternel du jeune prince, elle voulut s'appuyer sur la France, et s'empressa de faire espérer à M. de Campredon l'admission de l'Angleterre au traité d'alliance. Déjà même la réponse officielle faisant connaître cette décision avait été préparée en conseil, lorsque Catherine fut avisée par des lettres de Hollande que le projet d'union entre Louis XV et l'infante venait d'être rompu. Elle résolut alors de faire tous ses efforts pour marier sa seconde fille au roi de France. Le soir du 10 avril 1725, jour où

les cérémonies des funérailles de Pierre Ier venaient d'être terminées, elle s'empressa d'accorder une audience particulière à M. de Campredon, et l'interrogea curieusement sur la nouvelle du renvoi de la princesse espagnole. M. de Campredon, n'ayant pas encore été officiellement informé de cet événement, affirma n'en rien savoir que par les gazettes et éluda de son mieux les questions embarrassantes de la tsarine; mais Catherine manifesta la plus entière approbation du projet prêté à Louis XV de se marier et de donner promptement des héritiers à la couronne, et chargea M. de Campredon d'assurer le roi de France qu'il trouverait plus d'avantage à l'amitié et à l'alliance de la Russie qu'à celle de toutes les autres puissances du monde. Le lendemain, comme si M. de Campredon n'avait pas dû comprendre ces insinuations, elle lui députa le prince Menzikoff, qui offrit très formellement pour le roi la main de la princesse Élisabeth, deuxième fille du tsar, et insista sur la similitude parfaite d'âge qui se rencontrait entre Louis XV et cette jeune princesse, née seulement six semaines avant le roi, belle, bien faite et capable par la vivacité de son esprit de s'accommoder facilement aux habitudes françaises. Menzikoff rappela avec complaisance que la tsarine possédait un vaste empire, avec le pouvoir le plus absolu dont

un souverain pût jouir, et des forces de terre et de mer nombreuses et redoutables; Louis XV pourrait compter sur l'aide de Catherine contre telle puissance qu'il voudrait attaquer, disposer à son gré de la couronne de Pologne et exécuter tous ses projets en Italie et en Allemagne. Le prince ajouta que la réalisation de ce mariage ne rencontrerait de la part de l'impératrice aucune sorte de difficulté, et que la princesse Élisabeth embrasserait le catholiscisme. Enfin, le 14 avril, jour où la tsarine devait recevoir, à l'occasion des fêtes de Pâques, les compliments des représentants étrangers, elle fit prier le ministre français de se rendre secrètement au palais une demi-heure avant ses collègues : M. de Campredon trouva Catherine seule avec Menzikoff. Après avoir brièvement remercié notre ministre de ses félicitations sur le prochain mariage de la princesse Anne, elle se déclara désireuse de mériter l'amitié du roi de France et peinée que la conclusion du traité d'alliance eût été retardée par les cérémonies des funérailles et de la semaine sainte ; puis elle aborda le sujet qui lui tenait le plus au cœur et revint sur le renvoi de l'infante. Mais elle s'aperçut à ce moment que l'heure de l'audience des autres ministres approchait : M. de Campredon dut se retirer pour se joindre à ses collègues et ne pas éveiller leurs soupçons.

Notre représentant à Saint-Pétersbourg était alors ébloui par la grandeur du règne qui venait de finir et très convaincu que Catherine, pleine d'intelligence et d'énergie, et qu'il se plaît à appeler dans ses dépêches *un prodige de la fortune* et *la Sémiramis du Nord*, ne gouvernerait pas d'une manière moins glorieuse; il s'empressa de transmettre au comte de Morville les offres de la tsarine, en s'efforçant de faire valoir l'importance de la proposition, le degré de prospérité auquel Pierre le Grand avait élevé son empire, et le prix qu'attachait à la réalisation de son désir une princesse « passionnée pour l'établissement de ses filles et jalouse de régner avec éclat ». M. de Campredon, par une coïncidence singulière, ajoutait que le ministre du duc d'Holstein venait de recevoir une lettre du roi Stanislas, annonçant la prochaine union de sa fille avec le duc de Bourbon. Notre représentant assurait à ce propos que Catherine, en apprenant ce mariage, s'était montrée disposée à soutenir les intérêts du roi Stanislas et ceux de son futur gendre en Pologne.

Les premières dépêches de M. de Campredon relatives aux propositions de la tsarine parvinrent à M. le duc au moment où il attendait impatiemment des nouvelles de la remise de l'infante aux envoyés espagnols, et le placèrent dans une assez vive perplexité.

La France avait, on s'en souvient, à deux reprises déjà refusé de prêter l'oreille à l'offre faite par Pierre Ier de la main de sa fille Élisabeth pour un prince de la famille des Bourbons. Catherine n'ignorait pas les négociations auxquelles M. de Campredon fut mêlé à cette occasion et devait ressentir, dans son orgueil d'épouse et de mère, un vif froissement du dédain que les Français avaient montré pour sa fille. Et cependant elle se décidait à proposer une troisième fois la main de cette princesse ! On devait en conclure qu'elle attachait un prix extraordinaire au succès de ses ouvertures, et qu'elle les considérait comme impossibles à rejeter, en raison des avantages que le développement de la puissance russe pouvait nous procurer. Il fallait donc redouter le ressentiment d'une femme altière et vindicative, si la demande qu'elle ne craignait pas de formuler d'une manière si pressante était rejetée. Au moment où nos relations étaient mauvaises avec l'Espagne, où un accord entre l'empereur et Philippe V paraissait imminent et où l'on avait quelque raison de croire l'Angleterre elle-même, malgré toutes nos avances, disposée à entretenir plutôt qu'à éteindre le mécontentement du Roi Catholique, était-il prudent de nous aliéner la Russie pour tenir parole à un souverain sans royaume?

Stanislas devait se trouver heureux de recevoir l'hospitalité et les secours de la France, et l'on avait d'ailleurs la ressource d'assurer à sa fille la main du premier ministre, si récemment encore considéré par le pauvre roi de Pologne comme un parti des plus enviables.

D'autre part, des objections graves s'élevaient contre le choix de la princesse Élisabeth : proposée avec seize autres princesses au conseil secret, elle avait été écartée des premières, à cause de son éducation, de la basse extraction de sa mère et du caractère despotique de son père. La crainte qu'elle n'eût conservé quelque trace de la rudesse de sa nation et hérité peut-être du tempérament violent de Pierre Ier, frappait particulièrement le premier ministre, qui tenait, on le sait, à mettre sur le trône de France une reine craintive et modeste.

En second lieu, n'eût-il pas semblé inconvenant de donner au roi une princesse dont n'avaient voulu pour eux-mêmes, du vivant de Pierre le Grand, ni le premier prince du sang, ni le chef de la maison de Condé, et de choisir, pour cette alliance, le moment où la succession du glorieux souverain venait d'être usurpée par une femme de si vulgaire origine ? Madame de Prie, qui poussait chaque jour le duc de Bourbon à une servilité plus grande vis-à-vis de

nos voisins, craignait en outre que le gouvernement britannique ne vît de mauvais œil l'union intime de Louis XV avec une puissance depuis longtemps hostile à l'Angleterre. On doit convenir enfin qu'il était difficile au premier ministre de revenir sur la demande faite au roi Stanislas, et qu'on ne pouvait guère, après avoir provoqué chez celui-ci et chez sa fille les plus hautes espérances, proposer à Marie Leczinska de reprendre ses premiers engagements.

Néanmoins, l'embarras vis-à-vis de la Russie était extrême, et l'on ne devait point espérer de faire comprendre à une souveraine exaltée par sa récente élévation la préférence que l'on accordait sur la princesse Élisabeth à la fille d'un roi détrôné.

Les dépêches de M. de Campredon se succédaient sans relâche, et le premier ministre n'avait pas tardé à apprendre que, dans la crainte de voir Louis XV déjà lié par une promesse antérieure, la tsarine avait été jusqu'à modifier ses premières propositions et offrir subsidiairement et dans le plus grand mystère la main de sa fille pour le duc de Bourbon. Pas plus alors que quelques années auparavant, M. le duc ne se souciait de devenir le gendre de Catherine ; il jouissait pleinement de son pouvoir, se flattait de le conserver longtemps encore, grâce à la reconnaissance de la future reine, et, se rappe-

lant sans doute les infortunes du prince de Conti, son grand-oncle, élu roi de Pologne et dépossédé de son trône avant d'avoir pu y monter, n'éprouvait nulle ambition de régner un jour à Varsovie.

Il fit écrire une première fois, le 11 mai, à M. de Campredon; mais, jugeant impossible de justifier convenablement son refus, il ordonna à M. de Morville de consacrer sa dépêche aux questions courantes, puis d'ajouter seulement en *post-scriptum :* « Je remets à l'ordinaire prochain de traiter avec vous les affaires dont il est question dans votre dernière lettre. Si on vous en parle, tenez-vous à des assurances générales d'amitié et de dévouement. »

Sur ces entrefaites, Catherine avait appris la négociation matrimoniale confiée à Londres au comte de Broglie, puis le refus de Georges Ier d'accorder sa petite-fille à Louis XV, et s'était flattée plus que jamais de l'espoir de voir son offre agréée par le roi de France. Mais M. de Campredon ne recevait et ne pouvait fournir d'explications satisfaisantes. Il connut donc le projet de mariage du roi avec Marie Leczinska, avant d'avoir obtenu aucun éclaircissement. Lorsque, enfin, le 21 mai 1725, le duc de Bourbon jugea le moment venu de fournir une réponse à M. de Campredon, il ne sut mettre en avant, pour justifier le refus du roi, que le prétexte le

moins sincère. Notre représentant eut l'ordre de faire savoir que, dès qu'il avait été question de rechercher une épouse pour le roi, l'avantage d'une alliance avec la fille de Pierre Ier et les agréments personnels de la princesse Élisabeth n'auraient pour ainsi dire pas permis de porter ailleurs le choix de Sa Majesté, si l'attachement connu des Russes pour leur culte et l'inconvénient de faire changer la princesse de religion n'avaient paru un obstacle aux vœux de Sa Majesté. M. de Campredon devait, d'ailleurs, se faire l'interprète auprès de l'impératrice de la reconnaissance infinie que sa proposition malheureusement trop tardive inspirait à Louis XV, et assurer Catherine que, lorsque le traité d'alliance désiré par nous serait conclu, elle s'apercevrait que le roi faisait porter aussi loin les effets de son amitié et de son affection pour les Russes, ses alliés, que s'il leur était uni par les liens du sang[1].

Le premier ministre ne pouvait cependant se flatter de faire oublier à la tsarine ce qui s'était récemment passé entre la France et l'Angleterre et le refus auquel il n'avait pas craint de s'exposer en demandant au souverain d'une nation non moins dévouée à sa religion que les Russes la conversion de la princesse anglaise. En outre, M. le duc eût

1. Voy. *Archives des affaires étrangères, Russie*, ann. 851-1731.

peut-être été plus habile en ne rappelant point dans cette circonstance le prix qu'il attachait au traité d'alliance, et ne laissant pas croire qu'il subordonnait les sentiments de la France pour la Russie à la conclusion de cet accord.

Quant à l'offre faite secrètement et subsidiairement au duc de Bourbon, M. de Morville fut chargé d'y répondre dans une lettre séparée, mais en termes des plus vagues[1] : « Son Altesse Sérénissime a été, je ne puis vous dire à quel point, touchée de la proposition qui vous a été faite pour son mariage avec la princesse Élisabeth, et je ne pourrais peindre qu'imparfaitement toute la douleur que Son Altesse Sérénissime a ressentie de n'être plus en liberté de recevoir l'honneur que la tsarine voulait bien lui faire; mais en même temps M. le duc ne met point de bornes au mouvement de sa reconnaissance. » Le premier ministre n'avait, d'ailleurs, pas jugé nécessaire de faire préciser les causes qui lui enlevaient sa liberté d'action. Dans ce moment, il espérait sans doute profiter de l'enquête qui se faisait en Allemagne; mais il n'avait certainement pas encore aliéné sa liberté, car la princesse Caroline de Hesse, qui devint trois ans plus tard duchesse de Bourbon, ne

1. Voy. *Arch. des aff. étr.*, Russie, ann. 1725, vol. XVII, 2e dépêche du 21 mai 1725.

figurait même pas sur la liste du chevalier de Méré.

Catherine avait attendu quelque temps avec la plus vive impatience la réponse du gouvernement français; mais le silence prolongé de celui-ci et l'embarras croissant de M. de Campredon ébranlèrent peu à peu les illusions d'abord conçues. Lorsque, vers la fin de juin, les dépêches de M. de Morville parvinrent à Saint-Pétersbourg, la tsarine préféra, sous prétexte d'observer un plus grand mystère, ne pas accorder d'audience à notre représentant, et lui députa le duc d'Holstein, récemment devenu l'époux de la princesse Anne, pour prendre connaissance de la réponse. Puis, ayant sur les entrefaites reçu de l'ambassadeur russe à Versailles la nouvelle certaine du mariage du roi, elle envoya de nouveau son gendre chez M. de Campredon : le duc d'Holstein était chargé de demander un secret absolu sur les ouvertures relatives à la princesse Élisabeth; il déclara en même temps que l'impératrice aurait su prendre ses mesures sur l'article de la religion, mais qu'elle ne pouvait qu'approuver le choix de la princesse Leczinska, qu'elle affectionnait le roi Stanislas et persévérait dans son désir très sincère de s'unir avec notre pays.

Toutefois les refus réitérés de la France et la forme dans laquelle la dernière proposition de la

tsarine avait été repoussée, n'étaient pas de nature à faciliter la conclusion du traité d'alliance. Catherine retira bientôt le consentement qu'elle avait d'abord donné à l'admission de l'Angleterre; l'accord ardemment poursuivi par M. de Campredon dut être abandonné, et ce diplomate habile et dévoué, dont la situation près de la tsarine n'était plus tenable après les confidences qu'il avait reçues, ne put rester à Saint-Pétersbourg. Il en fut rappelé dans les premiers mois de 1726, et, peu de temps après son départ, un traité fut signé à Vienne entre Catherine et l'empereur Charles VI. La Russie, suivant l'observation très juste de M. Vandal[1], apprenait à se considérer comme l'amie de nos ennemis, et faisait ainsi son entrée dans le concert européen sous les auspices de l'Allemagne.

1. *Louis XV et Elisabeth de Russie*, Plon, 1882.

## XII

A l'époque même où la proposition faite par la tsarine de donner la main de sa fille Élisabeth au roi de France avait été portée à la connaissance du duc de Bourbon, une question très différente, mais également délicate, était venue le préoccuper gravement. Vers la fin d'avril 1725, il fut indirectement avisé que la santé de Marie Leczinska n'était peut-être pas telle qu'il la croyait : on disait la princesse sujette à de fréquents accès d'épilepsie, et l'on indiquait une religieuse de Trèves qui aurait été consultée plusieurs fois par la reine de Pologne sur la maladie de sa fille. En outre, le cardinal de Rohan, malgré son amitié pour Stanislas, avait cru devoir entretenir M. le duc « d'une prétendue incommodité à l'une des mains », qui, suivant quelques per-

sonnes, privait la princesse de toute la liberté de ses mouvements. Le premier ministre avait assurément de sérieux motifs pour douter de l'exactitude de ces rapports: le témoignage rendu par le comte d'Argenson, les affirmations plus précises du chevalier de Vauchoux, qui depuis longtemps connaissait Marie Leczinska, celles du peintre Gobert, devant qui elle avait assez longuement posé, étaient de nature à éloigner toute inquiétude sérieuse, surtout en ce qui concernait l'infirmité de la main. Mais il fallait vérifier des allégations très précises : la maladie terrible attribuée à la princesse polonaise était de celles que l'on cherche d'ordinaire à dissimuler avec un soin extrême et qui ne laissent pas toujours de traces apparentes; l'on ne pouvait exposer le roi à épouser une femme atteinte d'un pareil mal, et il importait également que la future reine fût parfaitement constituée. Pour obtenir une certitude absolue, le duc de Bourbon se décida à procéder à la plus sérieuse enquête. Il découvrit bientôt un sieur Delaborde, résidant à Metz, en relations habituelles avec le couvent de Trèves, et le fit charger de se transporter dans cette ville et d'entendre la religieuse qui avait reçu les visites de la reine de Pologne; puis il écrivit lui-même au comte du Bourg pour lui demander des renseignements secrets sur

la santé de la princesse : « Le roi ayant pris, lisons-nous dans la dépêche adressée le 6 mai au maréchal[1], le parti de rompre ses engagements avec l'infante, vous jugez bien, monsieur, que c'est pour se marier promptement, et, comme la princesse Stanislas est une de celles qui pourraient le mieux convenir, vous ne serez pas surpris que je vous demande des éclaircissements, surtout sur sa santé, qui est le principal point, le roi ne se mariant que pour avoir promptement des enfants bien conditionnés. » Il chargea en même temps le cardinal de Rohan et le chevalier de Vauchoux d'informer confidentiellement Stanislas des bruits répandus sur sa fille et de lui faire accepter l'examen de deux médecins envoyés de Paris.

Le roi de Pologne, tout en protestant contre les allégations mensongères dont celle-ci était l'objet, ne chercha point à s'opposer à la vérification qui lui était demandée. Le 12 mai, Vauchoux écrivit au duc de Bourbon que Stanislas n'était nullement surpris qu'un bonheur comme le sien lui attirât les derniers traits de la calomnie, et il envoya par le même courrier une pièce qui devait entièrement tranquilliser Son Altesse : c'était un certificat des deux médecins désignés par elle, le sieur Mogue,

1. Voy. *Archives nationales*, cartons des rois; Louis XV, K. 139.

inspecteur des hôpitaux du roi, et le sieur Duphénix; Stanislas les avait mis en situation de juger par eux-mêmes de la santé de sa fille, après les avoir priés de s'adjoindre le sieur Vast, qui la soignait habituellement. Dans ce document, conservé aux Archives nationales[1], les trois médecins rendaient compte en grand détail du résultat de leurs observations et concluaient en déclarant que la princesse était parfaitement conformée et ne présentait aucun des symptômes de la maladie dont elle était soupçonnée.

La réponse du sieur Delaborde parvint en même temps au duc de Bourbon[2]. D'après ce personnage, qui paraît être un ecclésiastique, la reine de Pologne avait en effet, à plusieurs reprises, consulté les religieuses de Trèves, mais pour une demoiselle de trente ans qui lui était alors attachée, qu'elle aimait infiniment et qui n'avait aucun rapport avec la princesse. Les renseignements transmis par le comte du Bourg confirmèrent de leur côté ces deux réponses, et, le 25 mai, Stanislas put écrire au maréchal que, d'après des nouvelles reçues de Versailles, il ne restait plus rien des allégations qui avaient menacé le bonheur de sa fille.

Mais le père de Marie Leczinska manifestait en

1. Voy. *Ibid.*
2. Voy. *Ibid.*

même temps l'ardent désir d'être enfin délivré de ses pénibles incertitudes : « J'espère, par la grâce de Dieu, que cela finira bientôt, selon la lettre que M. Vauchoux a eue hier du 16, par laquelle on lui mande que l'on était fort satisfait des éclaircissements et hors de toute inquiétude, et qu'on ne songeait plus qu'à en donner connaissance au public par la déclaration des intentions du roi, laquelle, à juger selon le courrier qui doit apprendre l'entrée de l'infante en Espagne, se pouvait faire demain, ce que nous ne pourrons point savoir avant dimanche ou lundi. En attendant, patience et résignation aux volontés de Dieu ! » Il ajoutait dans la même lettre : « Je vous assure que je fais tout ce que je peux pour pouvoir aller jusqu'au bout, et je voudrais ne point changer en rien mon ancien train de vie, si je pouvais me dispenser de recevoir des visites. »

Le premier ministre, une fois rassuré sur la santé de Marie Leczinska, avait enfin pu satisfaire aux vœux ardents de Stanislas et préparer la prochaine réalisation d'une union destinée à rencontrer de si nombreux obstacles.

Il venait en premier lieu de fixer, non point au 26 mai, comme le portait la lettre reçue par Vauchoux, mais au lendemain 27, le jour de la déclaration du mariage, et s'était empressé d'en prévenir

Stanislas, qui dut en recevoir la nouvelle au moment où il avait expédié la lettre que nous venons de citer. Puis il avait, le 18 mai, fait écrire par Louis XV au roi et à la reine d'Espagne, pour les informer du nom de la princesse sur laquelle il croyait devoir fixer son choix et leur exposer de nouveau les motifs de sa résolution. En l'absence de représentants officiels des deux gouvernements, ces lettres furent transmises par le nonce de Paris à celui de Madrid, avec prière de les remettre à Leurs Majestés Catholiques. M. le duc espérait, non sans raison, par cette démarche de convenance, dont aurait pu le dispenser le refus réitéré de recevoir les premières lettres du roi, et par de nouvelles assurances de respect et d'affection, préparer un rapprochement entre les deux pays. Louis XV écrivait en ces termes à son oncle[1] :

Monsieur mon frère et oncle,

Je n'aurais rien désiré plus particulièrement que de consulter Votre Majesté sur la princesse que je pouvais choisir pour épouse; mes sentiments pour Votre Majesté, et la tendresse dont Elle m'avait donné jusqu'à présent tant de preuves, m'auraient porté également à me déter-

1. Voy. *Archives des affaires étrangères, Espagne*, 1725, vol. CCCXLI.

miner par ses conseils en cette occasion ; mais, forcé par les conjonctures à me refuser encore cette satisfaction, je n'ai pas voulu au moins différer de lui faire part du choix que j'ai fait de la princesse Marie, fille du roi Stanislas, pour épouse. Quoique Votre Majesté ne pût avoir aucun doute sur les véritables motifs de la résolution qui fait aujourd'hui le sujet de sa juste douleur et de la mienne, Elle jugera cependant encore par ce choix qu'en même temps que j'ai fait céder mes désirs les plus chers à ce que le bonheur de mes peuples et leur consolation ont exigé de moi, je me suis déterminé pour cette princesse par tout ce que j'ai jugé qui pouvait être le plus conforme au bien et à la gloire de la religion. Quelque grande que soit l'impatience de mes sujets sur la déclaration de mon mariage, j'ai cru devoir à Votre Majesté et à moi-même le silence que j'ai gardé et que j'observe encore à cet égard, et cela par un effet du soin que j'aurai à informer toujours Votre Majesté, avant qui que ce soit au monde, des résolutions importantes que je pourrai prendre ; c'est la moindre marque que je puisse lui donner de mon attention, et je la prie d'être persuadée qu'il n'en est point de témoignage qu'Elle ne doive attendre de la sincère amitié que je conserverai toujours pour Elle.

Je suis, monsieur mon frère et oncle, bon frère et bon neveu, de Votre Majesté,

LOUIS.

Les autres puissances ne furent, en effet, informées que quelques jours plus tard du choix fait par

Louis XV; la lettre destinée au roi d'Angleterre porte la date du 22 mai.

Dès que Stanislas reçut l'avis officiel de la prochaine déclaration du mariage, son anxiété, que l'enquête récemment prescrite sur la santé de sa fille avait encore accrue, fit place à une satisfaction sans mélange; par une lettre d'une écriture nerveuse et précipitée qui dénote son émotion, il s'empressa de communiquer la bonne nouvelle au maréchal de Bourg :

Mon très cher comte, pour ne pas vous tenir longtemps dans l'incertitude, je ne vous dis que ces deux mots : que le mariage est déclaré le 27. Je suis persuadé que M. le duc vous l'apprend lui-même ; je suis de tout cœur votre affectionné cousin,

STANISLAS, ROY.

La déclaration eut lieu, en effet, le dimanche 27 mai. Le jour même, dans l'après-midi, M. le duc écrivit de nouveau au roi Stanislas pour lui annoncer l'accomplissement de cette importante formalité et lui exprimer le regret des « circonstances qui avaient retardé la déclaration ». A la dépêche destinée au roi de Pologne se trouvaient jointes des lettres pour la future reine et pour sa mère; celle que reçut Marie Leczinska contient l'allusion la plus

claire aux démarches antérieures du duc de Bourbon, et mérite à ce titre de passer sous les yeux du lecteur[1] :

Madame,

Votre mariage n'étant pas déclaré, je n'ai pas osé jusqu'à présent vous écrire et je me suis contenté de supplier le roi votre père de vous assurer du désir que j'avais de voir sur le trône de France une princesse dont les vertus retentissantes dans toute l'Europe ne pouvaient pas manquer de faire le bonheur de l'État, la satisfaction du roi et la consolation des sujets; mais, aujourd'hui, madame, que le roi vient de rendre publique cette grande et importante affaire, ce serait manquer à mon devoir, si je différais de vous marquer ma joie d'avoir été assez heureux pour qu'il se trouvât dans mon ministère l'occasion de rendre à ma patrie le service le plus essentiel qu'elle pût attendre de moi. Permettez-moi, madame, de dire ici que ma patrie doit m'en avoir d'autant plus d'obligation que *je ne songe point sans regret au sacrifice que je lui fais d'une chose dont dépendait tout le bonheur de ma vie*; mais le respect que je dois à une princesse qui sera incessamment ma reine et ma maîtresse ne me permet pas d'en dire davantage sur cet article; ainsi, pour me renfermer, madame, dans mon devoir et dans le plus sincère de mes sentiments, il ne me reste qu'à vous supplier

1. Voy. *Archives nationales*, cartons des rois; Louis XV, k. 139.

de me regarder, entre tous ceux qui vont être vos sujets, comme celui qui sera le plus fidèle à votre couronne, le plus attaché à votre personne, le plus soumis à vos ordres, le plus zélé pour vos intérêts, le plus vif pour ce qui pourra vous plaire. J'ose donc vous supplier de me rendre d'avance cette justice, en attendant que je puisse vous prouver que, de quelques termes que je me servisse, je ne ferais qu'une légère peinture du respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, madame, votre très humble et très obéissant serviteur,

L.-H. DE BOURBON.

Le même courrier contenait une lettre où le premier ministre priait le chevalier de Vauchoux de pressentir les intentions du roi Stanislas sur l'époque, le lieu et les cérémonies du mariage. Il ne craignait pas en même temps d'entrer dans des détails de moindre importance et demandait, par exemple, qu'on lui envoyât les armoiries de la famille Leczinski, destinées à être peintes sur les carrosses de la future reine, et les indications nécessaires pour la confection de son trousseau. Ce dernier point devait embarrasser plus que tous les autres l'agent politique du duc de Bourbon, et nous le voyons, quelques semaines plus tard, s'excuser en adressant des gants et la hauteur de la jupe de Marie Leczinska, de ne pouvoir y joindre un soulier, « attendu, écrit-

il, qu'elle ne s'en sert que pour danser et que ceux qu'elle a ne pourront faire qu'un très mauvais modèle ».

Même avant la déclaration publique du mariage, et malgré toutes les précautions prises pour éviter des indiscrétions, la confidence faite aux ambassadeurs d'Espagne n'avait pas manqué de transpirer, et le public connaissait le choix fait par Sa Majesté. Mathieu Marais, dans son journal, écrivait quelque temps auparavant : « On est toujours dans l'incertitude, l'un parie pour l'Anglaise, l'autre pour la Polonaise, l'autre pour la Piémontaise, l'autre pour la Portugaise, l'autre pour la Lorraine. » Il ajoute philosophiquement, en apprenant que la fille de Stanislas l'a emporté définitivement sur ses rivales : « Il faudra donc prendre la Polonaise et avoir une reine dont le nom est en *ski !* » Mais tous les écrivains du temps ne se montrèrent pas aussi calmes dans leurs appréciations : les pamphlets et les chansons se multiplièrent contre le premier ministre et contre madame de Prie, et leurs adversaires mirent tout en œuvre pour bien faire ressortir aux yeux de la nation le mobile interressé qui leur avait fait préférer pour Louis XV une princesse inconnue. Quant aux Français qui s'inspiraient, dans leurs jugements, d'un dévouement sincère à la royauté, ils durent assurément

éprouver la plus grande surprise et un vif désappointement ; mais ils se contentèrent de regretter en silence qu'on eût préféré pour le roi de France un parti qui ne paraissait alors devoir présenter aucun avantage politique, ne nous procurait l'espoir d'aucune alliance et pouvait nous exposer au danger d'avoir un jour à soutenir les revendications d'un roi détrôné.

## XIII

La tâche qu'avait assumée le duc de Bourbon, en se déterminant à renvoyer l'infante et à marier promptement Louis XV, était, on le voit, fort avancée. Mais il restait encore à résoudre des questions secondaires, dont quelques-unes ne manquaient pas d'une certaine délicatesse. Il fallait déterminer les avantages matrimoniaux que Louis XV ferait à Marie Leczinska, nommer la maison de la future reine, fixer le lieu et la date du mariage et arrêter un cérémonial que rendait tout à fait exceptionnel la situation particulière de Stanislas, souverain étranger, mais habitant la France, et en même temps dénué des moyens de représentation attachés d'ordinaire à la royauté.

Le premier point fut aisément réglé, et l'on

décida que la fille de Stanislas jouirait des conditions stipulées en 1721 par Philippe V en faveur de l'infante : on attribua donc à la future reine cinquante mille écus pour ses bagues et bijoux, qui devaient lui être remis après la signature des articles préliminaires ; deux cent cinquante mille livres qu'elle recevrait à son arrivée près du roi, et un douaire de vingt mille écus d'or par an, en cas de veuvage. Enfin on lui alloua « une somme convenable, telle qu'il appartient à femme et fille de roi, pour la dépense de sa chambre et l'entretènement de son état et de sa maison[1] ».

La formation de cette maison présentait, au contraire, plus d'une difficulté. La fonction élevée de surintendante de la reine revenait, de l'aveu de tous, à la sœur aînée du duc de Bourbon, mademoiselle de Clermont, et celle de grand aumônier à l'ancien évêque de Fréjus ; mais de nombreuses prétentions, pour la plupart impossibles à satisfaire, s'élevaient relativement aux autres postes, et M. le duc s'attendait à exciter contre lui-même de nouvelles inimitiés ; il eût pu, dans cette circonstance, dire, comme Louis XIV, qu'à chaque faveur il était sûr de faire un ingrat et quatre-vingt-dix-neuf mécontents. Madame de Prie notamment demandait avec insis-

1. Voy. *Archives des affaires étrangeres, France*, vol. CCCCXXV ; et *Archives nationales*, Louis XV, K. 139.

tance d'être nommée dame d'honneur, en raison de ses relations avec la famille de Marie Leczinska et de la part active qu'elle avait prise aux négoçiations matrimoniales; mais le premier ministre comprenait lui-même l'impossibilité de donner à la marquise un emploi aussi élevé, qui, la mettant chaque jour et officiellement près de la reine, eût dès le début créé à celle-ci une situation des plus fausses. « Il avait agité plusieurs fois avec moi, écrit le maréchal de Villars dans son journal, le choix très difficile d'une dame d'honneur pour la reine. Nous la désirions surtout d'une conduite non seulement sans reproche, mais qui eût toujours été respectable; nous balancions entre la maréchale de Gramont et la maréchale de Boufflers. La première s'excusa à cause de la santé languissante de son mari, et la seconde fut déclarée. » M. le duc eut donc cette fois le courage de résister à la prière de madame de Prie; toutefois celle ci fut dédommagée par l'une des places de dames du palais et par le choix de son fidèle ami Pâris-Duverney comme futur secrétaire des commandements. Ils étaient ainsi assurés l'un et l'autre d'un facile accès près de la reine et du moyen d'agir efficacement sur son esprit. Les autres postes de dames du palais étaient ardemment sollicités par tout ce qu'il y avait d'illustre à la

cour; ils furent en définitive attribués à mesdames de Tallard, de Villars, de Béthune, d'Egmont, de Chalais, d'Épernon, de Rupelmonde, de Gontaut, de Nesle, de Mérode et de Matignon. Quant à celui de dame d'atours, il fut accordé à une femme dont le nom devait plus tard acquérir une fâcheuse célébrité, à madame la comtesse de Mailly, mère de cinq filles, dont quatre furent maîtresses déclarées de Louis XV. Le spirituel marquis de Nangis, qui devint en 1741 maréchal de France, obtint l'importante fonction de chevalier d'honneur, et Vauchoux fut nommé à l'une des quatre places d'écuyer de quartier. Telle fut, en ce qui concerne les rôles principaux, la composition de la maison de la reine, qui ne comprenait pas moins de trois cent vingt-huit personnes en totalité[1].

La pauvreté de Stanislas empêchait, nous l'avons dit, qu'on pût suivre, à son égard, les usages établis à l'égard des souverains étrangers dans des circonstances aussi solennelles que celles des mariages. Le roi de France ne pouvait d'ailleurs faire célébrer son union dans la petite ville de Wissembourg. D'autre part, il n'était pas convenable que la princesse de Pologne se rendît pour la cérémonie dans l'une des résidences de son futur époux. Il fut, après délibéra-

1. Voy. *Archives des affaires etrangères, France*, vol. MCCLVIII.

tion, décidé que le mariage se ferait par procuration, un haut personnage de la cour devant aller épouser la princesse au nom du roi, et qu'ensuite Marie Leczinska viendrait rejoindre Louis XV à Fontainebleau, où il serait procédé à une seconde cérémonie religieuse. Mais on hésitait encore sur le choix du lieu où s'accomplirait la première.

Le maréchal du Bourg, dès qu'il avait appris la déclaration, s'était empressé d'écrire au duc de Bourbon, en insistant vivement pour que la fille du roi Stanilas ne quittât pas l'Alsace sans visiter Strasbourg, où sa présence était ardemment désirée et où, six ans auparavant, son père avait reçu l'accueil le plus honorable. Le comte avait même demandé que la future reine de France vînt s'établir dans la capitale de l'Alsace jusqu'à l'époque du mariage. Il alléguait que Stanislas était à Wissembourg exposé à de grandes dépenses, par la nécessité d'héberger de nombreux visisiteurs, gêné par la curiosité populaire, et même, malgré le détachement envoyé pour garder son château, exposé aux violences d'ennemis toujours prêts à attenter à ses jours. Le maréchal faisait ressortir en même temps tous les avantages qu'une ville comme Strasbourg, comparée à Wissembourg, offrait à tous les points de vue pour la résidence du futur beau-père de Louis XV. De son côté, le cardi-

nal de Rohan avait réclamé la faveur de recevoir dans sa résidence de Saverne la visite de Marie Leczinska.

Ce fut à la suite de la démarche pressante de ces deux personnages, et pour les satisfaire tous les deux, que le duc de Bourbon se décida, non seulement à condescendre à leur demande, mais à faire célébrer le mariage par procuration à Strasbourg. Cette ville avait à la fois l'avantage d'être le chef-lieu d'une province où la famille Leczinski recevait depuis plusieurs années l'hospitalité, et le siège épiscopal du cardinal de Rohan, investi, en sa qualité de grand aumônier de France, du privilège de célébrer le mariage du roi.

Le comte du Bourg formait un autre vœu : avant de connaître le choix de Strasbourg et même de songer à y faire venir Stanislas, il ambitionnait, comme ami de la future reine, de jouer un rôle dans les cérémonies du mariage et avait communiqué son désir au roi de Pologne. Ce dernier ne manqua pas d'appuyer de tout son pouvoir la prétention très légitime de l'homme qui, en toute occasion, avait montré tant d'affection et rendu de si grands services aux exilés de Wissembourg :

Au nom de Dieu, écrivait-il, dès le 13 avril, au comte

du Bourg, pouvez-vous vous assez imaginer quelque chose qui me convient davantage que de vous voir employé dans cette affaire? J'en ai écrit à madame de Prie, il y a trois jours, d'une manière qu'elle jugera que rien ne me pouvait faire plus de plaisir. Je ne saurais m'imaginer qu'il en puisse arriver autrement par la connaissance qu'on a de notre amitié et par rapport au rang que vous possédez.

Mais, le 21 avril, il apprenait par son résident à Paris que M. le maréchal de Villars devait être délégué à l'occasion du mariage, « ce qui, écrivait Stanislas au comte du Bourg, me priverait d'une consolation infinie. Vous savez ce que j'ai désiré là-dessus; mais je n'en crois encore rien, car ce n'est que pour l'avoir entendu dire que mon résident me l'apprend, et madame de Prie n'a pas encore eu alors ma lettre que je lui ai écrite à ce sujet. Vous le saurez positivement de M. le cardinal ».

Le 27 avril, Stanislas écrivait encore sur le même sujet :

Mon très cher comte, depuis ma dernière, j'ai eu le temps de m'entretenir avec M. Vauchoux; mais, comme tout cela n'est pas d'une nature à pouvoir s'écrire, je me réserve le plaisir de vous en parler, ce qui sera immédiatement après la visite de M. le cardinal; pour les circonstances, il m'a dit que madame la maréchale de Boufflers

est déclarée dame d'honneur; mais, pour M. le maréchal de Villars, il n'en a rien entendu, comme je vous l'avais mandé, si bien que je me flatte que madame de Prie fera attention à ma lettre, à laquelle je n'ai pas encore de réponse. Votre bonne maîtresse, qui se porte, Dieu merci! bien, est charmée de votre chère lettre, et, moi, je suis de tout mon cœur votre affectionné cousin,

STANISLAS, ROY.

Toutefois l'ambition du maréchal du Bourg ne pouvait aller jusqu'à prétendre représenter Sa Majesté à la cérémonie du mariage. Cette prérogative revenait à un membre de la famille royale, et rien ne semblait plus naturel que de laisser en jouir le premier prince du sang; mais M. le duc ne voulait pas alors concéder à celui-ci l'honneur dû à son rang, et, pour ne pas soulever les légitimes réclamations des partisans du duc d'Orléans, il avait eu la singulière pensée de confier à Stanislas lui-même la procuration de Louis XV pour recevoir la bénédiction nuptiale au nom de Sa Majesté. Les amis du duc de Bourbon lui firent comprendre les inconvénients d'un pareil arrangement, et, le 17 juin, il se décida à écrire à Stanislas que cette combinaison paraissait impraticable, « n'y ayant, dit-il, aucun exemple qu'en pareil cas un père ait épousé sa fille, et Sa Ma-

jesté ne pouvant donner à l'église le consentement à sa fille comme père et l'approbation à la demande qui lui serait faite comme représentant de l'époux» [1]. M. le duc ne se résignait cependant pas à voir son rival tenir en cette circonstance la place du roi. « Le duc d'Orléans, ajoutait-il, prétendra vraisemblablement, comme prince du sang, à être préféré à tout autre; mais cela pourra produire quelque embarras, que je suis persuadé que Votre Majesté sera bien aise que l'on évite. » Il proposa alors à Stanislas, pour remplir cette importante formalité, le duc d'Antin, qui, sous la Régence, au moment où les secrétaires d'État furent supprimés, avait présidé le conseil du dedans du royaume et était alors gouverneur général de la province d'Alsace. M. le duc devait attendre l'avis du roi de Pologne avant de proposer au roi le duc d'Antin; mais la réponse de Stanislas n'avait pas eu le temps de parvenir à Versailles, lorsque le premier ministre écrivit de nouveau à Wissembourg sur le même sujet: il reconnaissait enfin qu'il était impossible de donner à un autre qu'au premier prince du sang la procuration royale et préférait passer par-dessus « les petits inconvénients dont il a informé Stanislas », pour qu'il ne manquât rien à la dignité d'une si grande fête; il annonçait en conséquence qu'il avait

1. Voy. *Archives nationales*, Louis XV, K. 139.

proposé au roi et fait agréer par Sa Majesté le duc d'Orléans[1]. En même temps, pour dédommager le duc d'Antin, qui avait un moment espéré remplir le premier rôle à la cérémonie du mariage, il lui confia les fonctions d'ambassadeur extraordinaire, chargé de faire la demande de la princesse, et lui adjoignit en la même qualité le comte de Beauvau. Il résolut enfin d'envoyer à Strasbourg le marquis de Dreux, comme grand maître des cérémonies de France, avec mission de ramener la future reine jusqu'à Fontainebleau.

Une lettre, où Stanislas se montre charmé de savoir la personne qui fera la demande et remercie le comte du Bourg de la lui avoir fait connaître, prouve que ces arrangements furent agréables au maréchal et qu'il se trouva pleinement satisfait, ayant la certitude que le mariage se ferait à Strasbourg, du rôle important qui allait lui revenir comme commandant militaire de la province.

Quant au jour de la cérémonie, il fut plusieurs fois modifié. D'accord avec Stanislas, on avait d'abord choisi la fin de juillet, puis le commencement d'août; mais, à cause des retards qu'entraînèrent les préparatifs du mariage, de la nécessité de faire voyager un nombreux personnel de Versailles à Strasbourg,

1. Voy. *Ibid.*

et aussi de la dévotion de la famille Leczinski pour la fête de l'Assomption, le mariage fut définitivement fixé au 15 août. « La princesse et sa famille, voyons-nous dans une lettre du duc d'Antin, désirent passionnément qu'elle soit mariée le jour de la Vierge, pour laquelle on a une dévotion particulière. »

Pendant que le duc de Bourbon s'occupait de la sorte des préliminaires du mariage, et que le maréchal du Bourg disposait tout à Strasbourg pour l'arrivée prochaine de la future reine et des personnages qui devaient affluer dans la capitale de l'Alsace, le roi de Pologne et la reine Catherine Opalinska réglaient eux-mêmes leurs préparatifs personnels.

Stanislas avait encore sa mère; mais elle était infirme et fort âgée et ne voulait plus paraître en public, « ne se mêlant, au dire du chevalier de Vauchoux, que de prier Dieu, ce qui l'occupe uniquement ». A l'exception du comte de Tarlo, ancien palatin de Lublin, cousin germain de la reine et qui avait tout abandonné pour se dévouer à Stanislas, celui-ci n'avait à Wissembourg aucun parent, les autres membres de sa famille s'étant ralliés à l'électeur de Saxe.

Sa petite cour, exclusivement polonaise, se trouvait formée de M. de Mezzelck, maréchal du palais, de six ou sept jeunes gentilshommes, de quelques

dames de condition attachées aux reines et à la princesse, et de deux prêtres, dont l'un appartenait à l'ordre des jésuites et confessait Marie Leczinska depuis son enfance.

Stanislas distribua entre les personnes de son entourage les rôles que chacun devait remplir : le comte de Tarlo reçut les pleins pouvoirs du roi de Pologne pour se rendre à Versailles et signer en son nom les articles préliminaires et le contrat de mariage ; M. de Mezzelck fut envoyé à Strasbourg pour s'entendre avec le maréchal du Bourg sur les dispositions à prendre avant l'arrivée de Stanislas et de sa famille ; il était spécialement chargé de la distribution des aumônes aux pauvres de la ville, qui, suivant la recommandation très expresse de son maître, ne devaient pas être oubliés pendant les fêtes prochaines. Vauchoux partit avec M. de Mezzelck pour Strasbourg, d'où il devait correspondre avec le premier ministre sur les difficultés relatives au cérémonial. Quant aux fonctions de dame d'honneur et de grand chambellan, le roi de Pologne pria la comtesse de Linange, qui faisait de fréquents séjours à Wissembourg, d'accepter les premières pendant les fêtes du mariage, et confia les secondes à son ami le comte de Béréchini.

Le père de Marie Leczinska voulait qu'elle con-

servât sur le trône les sentiments de piété dans lesquels il l'avait élevée ; par suite, il désirait vivement que le confesseur de la princesse la suivît à la cour et restât près d'elle quelques jour au moins après son mariage, pour la confier lui-même à celui qui serait chargé de diriger sa conscience. Il demanda cette faveur au duc de Bourbon : dans un temps où les questions religieuses prêtaient à des controverses ardentes, on ne saurait s'étonner qu'avant de condescendre à la demande de Stanislas, le duc de Bourbon ait voulu prendre des renseignements sur le prêtre qui confessait Marie Leczinska et sur les opinions de celle-ci en matière religieuse ; toutefois on est quelque peu surpris de le voir, en cette circonstance, s'adresser encore au chevalier de Vauchoux. Heureusement le lieutenant-colonel du régiment royal s'était déjà prononcé une première fois, en déclarant « que le bon jésuite avait élevé la princesse dans une véritable piété sans bigoterie » ; il ajouta dans une lettre datée du 30 mai :

Elle n'a aucune partialité pour les différentes opinions et n'a puisé sa doctrine que dans le catéchisme, où elle borne toute sa créance. Vous serez la seule règle de ses sentiments comme de sa conduite.

En conséquence, le premier ministre, rassuré par les affirmations de son agent politique, permit au

religieux qui dirigeait Marie Leczinska de demeurer provisoirement près d'elle. Dès que Stanislas eut reçu cette autorisation, il s'empressa de rassurer le duc de Bourbon, en lui renouvelant l'expression de sa reconnaissance :

Je m'attache de ce moment, écrivait-il en parlant du confesseur de sa fille[1], à lui donner les instructions que je juge convenables au poste qu'il va occuper, et je prie Votre Altesse Sérénissime par avance, si Elle n'en est pas contente, après l'avoir connu, de me le renvoyer, étant très convaincu en moi-même que rien ne saurait être salutaire à la princesse ma fille que ce qui a l'approbation de Votre Altesse Sérénissime. Aussi toute ma vie ne sera employée qu'à la mériter et à me conserver votre très chère amitié par la passion et attachement inviolables avec lesquels je suis de Votre Altesse Sérénissime le très bon frère et ami fidèle.

Stanislas possédait à peu près le nombre de carrosses nécessaires; mais il n'avait que deux pages et devait s'en procurer quatre autres pour le mariage; ses lettres nous montrent qu'il parvint à en recruter un à Wissembourg et que le comte du Bourg se chargea de trouver les trois autres.

Bientôt le roi de Pologne dut s'occuper, c'est lui-

1. Autographe de la collection de M. Et. Charavay, que celui-ci a eu l'obligeance de nous communiquer.

même qui l'écrit au maréchal du Bourg, « à faire défiler le gros bagage et ballotter tout ce qui doit marcher ». La sécurité de Stanislas et de sa famille exigeait en effet, d'une manière de plus en plus urgente, que leur séjour à Wissembourg ne se prolongeât pas plus longtemps; la jalousie contre la prospérité qui les attendait et la crainte que la position si élevée où ils allaient monter ne rendît l'ancien souverain un adversaire dangereux pour son successeur, avaient armé le bras des assassins, et deux nouveaux complots venaient d'être découverts et heureusement conjurés. D'autre part, les habitudes très simples du roi et sa grande popularité l'exposaient depuis quelque temps à une curiosité gênante, et il recevait de toutes parts des félicitations et des hommages qui avaient pris un développement exagéré : « Je suis assommé, écrivait Stanislas au maréchal, dès le 23 avril, des compliments de toute part que je rejette. » Le 25 mai, il s'était plaint de recevoir un trop grand nombre de visites, en manifestant l'espoir de retrouver bientôt une vie plus calme; depuis lors, l'empressement n'avait fait que redoubler. Il fallut donc hâter le départ, fixé d'abord au milieu de juillet, et, le mardi 3, six semaines environ avant l'époque du mariage, Stanislas quitta avec tous les siens la vieille commanderie où, cinq ans auparavant, il était

entré en fugitif et dont il s'éloignait aujourd'hui, escorté des brigades de carabiniers de Parabère et de Pardaillan, pour être, dans quelques semaines, le beau-père du roi de France.

La route se fit en deux journées : on coucha le 3 à Bischwiller, et l'on arriva le 4, sur les six heures du soir, à Strasbourg, au bruit de tous les canons de la place. A la porte de Pierre, les magistrats de la ville vinrent offrir leurs hommages à la famille royale de Pologne ; l'infanterie en armes faisait la haie depuis cette porte jusqu'au palais du gouvernement, où le cardinal de Rohan, à la tête de son clergé, et les autres corps s'étaient rendus et adressèrent leurs compliments au roi et à sa fille. Mais le duc de Bourbon avait décidé que l'incognito serait gardé jusqu'à l'arrivée des ambassadeurs de Louis XV chargés de demander la main de Marie Leczinska; en conséquence, Stanislas ne demeura pas au palais du gouvernement, mais alla se loger dans la demeure de l'une des familles les plus anciennes et les plus illustres de l'Alsace. La comtesse d'Andlau, fille du riche et célèbre préteur royal de Klinglin, était tout à la fois l'amie des exilés de Wissembourg, qu'elle visitait souvent, et celle du maréchal du Bourg, qu'elle épousa quelques années plus tard, après la mort de son premier mari; l'hôtel qu'habitaient hors la ville

M. et madame d'Andlau fut ouvert avec un joyeux empressement à leurs hôtes illustres. Stanislas et sa fille devaient trouver dans l'avenir de nombreuses occasions de prouver leur amitié à madame d'Andlau; ils protégèrent avec une particulière sollicitude ses trois fils, et le dernier, connu sous le nom de chevalier d'Andlau, fut alors même attaché à la personne du père de Marie Leczinka, qu'il suivit ensuite en Pologne, puis en Lorraine.

L'abbé Proyart, historien de Stanislas, nous le montre, pendant les semaines qui précédèrent le mariage, préparant la princesse à sa nouvelle destinée et cherchant à la prémunir contre les écueils de la cour; il rassembla même pour elle à cette époque, dans un écrit où respire la tendresse paternelle la plus touchante, le tableau des vertus qui pouvaient convenir à une reine de France.

## XIV

Aux rapports défavorables qui étaient venus inquiéter le duc de Bourbon sur le compte de Marie Leczinska, avaient heureusement succédé les plus rassurants témoignages.

Le duc de Richelieu, en se rendant à Vienne, en qualité d'ambassadeur, pour déjouer les menées du duc de Ripperda, ministre de Philippe V, s'était détourné de sa route pour aller à Wissembourg présenter ses hommages à la future reine. Il n'avait pas eu de peine, par ses manières séduisantes, à conquérir la bienveillance de ses hôtes. Nous en avons la preuve dans une lettre datée de la fin de juin 1725, où Stanislas déclare être charmé de la connaissance du duc de Richelieu ; mais il s'était, en habile courtisan, montré lui-même très satisfait de tout ce qu'il

avait vu et ne manqua pas de communiquer cette impression au premier ministre. Le jugement porté par notre ambassadeur était d'ailleurs sincère ; car, quelques semaines plus tard, nous le voyons écrire de Vienne au duc de Noailles, avec lequel il n'avait nulle raison de dissimuler :

Vous pensez sur notre reine comme j'ai fait après l'avoir vue, et je ne suis pas peu flatté que mon jugement se rencontre avec le vôtre ; effectivement elle gagne beaucoup à se faire connaître, à ce qu'il m'a paru, et son mérite est de ceux dont le prix ne fait qu'augmenter par le commerce [1].

Mais le duc de Bourbon avait reçu des renseignements beaucoup plus détaillés, non moins satisfaisants, et qui lui inspiraient une confiance entière. Son envoyé en Allemagne venait, en effet, de revenir à Versailles, après avoir consciencieusement rempli sa mission.

Nous ne connaissions, des appréciations de cet envoyé sur la princesse polonaise, qu'une analyse fort incomplète de Lémontey, reproduite par M. Sainte-Beuve dans un de ses *Nouveaux Lundis*, à propos du livre de madame la comtesse d'Armaillé sur Marie Leczinska, et où l'auteur de l'*Histoire de la Régence*

1. Voy. *Archives des affaires étrangères, France*, vol. CXLII.

paraphrase ainsi le rapport du chevalier de Méré :

Ces mœurs naïves et pures, ce mélange d'études graves et de gaieté innocente, ces devoirs pieux et domestiques, cette princesse qui, aussi simple que la fille d'Alcinoüs, ne connaît de fard que l'eau et la neige, et qui, entre sa mère et son aïeule, brode des ornements pour les autels, tout retraçait dans la commanderie de Wissembourg l'ingénuité des temps héroïques.

M. Sainte-Beuve exprimait le regret de n'avoir pu rechercher au dépôt des affaires étrangères le rapport lui-même. L'original de ce document existe, en effet, dans la précieuse collection à laquelle nous avons déjà fait tant d'emprunts, et nous avons eu l'heureuse chance de l'y retrouver [1]. La partie qui concerne Marie Leczinska est assurément moins poétique que le compte rendu de Lémontey; mais elle est pleine de détails curieux et mérite d'autant plus d'être publiée qu'elle n'a pas encore été reproduite.

L'envoyé du duc de Bourbon débute dans ce rapport, comme il avait fait dans son voyage, par la petite cour de Wissembourg, et s'exprime en ces termes sur la fille du roi Stanislas :

Marie-Charlotte-Sophie-Félicité Leczinska, née le 23 juin 1703.

Cette princesse est petite; on tient cependant qu'elle

1. Voy. *Ibid.*, vol. CCCXIV.

est un peu plus grande que la jeune duchesse d'Orléans; la taille bien proportionnée et fine, le port gracieux, et point embarrassée dans ses mouvements, marchant bien, la tête bien plantée, les cheveux tirant sur le châtain, les tempes garnies, le front élevé, le sourcil garni et en arc-en-ciel, l'œil enfoncé, pas grand, mais vif et fin, les joues assez pleines, naturellement colorées, le nez un peu long, pas gros, ni rouge, ni en perroquet, d'ailleurs assez bien formé; la bouche ni grande ni petite, les lèvres bien bordées en vermeille; le tour du visage, des yeux en bas, assez beau; le teint beau, coloré, l'eau fraîche et quelquefois de l'eau de neige faisant tout son fard, ne mettant certainement ni rouge ni blanc; un air souriant et gracieux; la voix douce et agréable; l'oreille pas grande et bien bordée, le bras rond, un peu décharné, parce que cette princesse a perdu de son embonpoint; la main ni belle ni laide, l'un et l'autre blancs. Elle a l'esprit vif et naturel, bien cultivé; point fière, beaucoup de douceur, bienfaisante, compatissante, charitable, généreuse, n'admettant personne bien particulièrement dans sa confidence, aimant tous ses domestiques, dont elle est adorée. Ses occupations commencent dès les six à sept heures du matin qu'elle s'éveille. Elle lit dans son lit des livres de dévotion, d'histoire, généalogie, chronologie, géographie, qu'elle possède bien. Elle est consultée dans la maison pour l'histoire de France, qui est embarrassante pour les changements de noms. Elle se lève dans l'hiver entre huit et neuf heures, se met à sa toilette et est toujours habillée et en corps de jupe dès le matin. Elle se rend ensuite dans l'appartement de la reine

sa mère, et toute la famille royale entend la messe et dîne entre onze heures et midi avec la reine, la mère du roi et la comtesse de Linange, le roi dînant seul. Elles ne sont qu'une petite demi-heure à table. Après le dîner, elle lit encore une heure et passe le reste de la journée avec la reine et sa grand'mère, qui toutes trois font des ouvrages à l'aiguille, comme tapisserie, ornements d'autels, dont elles font présent aux églises. Elle a beaucoup de religion sans bigoterie, de tendresse pour père et mère, dont elle est aussi fort aimée. Elle n'a aucune passion dominante, en quoi que ce soit. Elle danse proprement, de bon air, joue du clavecin, chante quelquefois, a la voix douce. Le défaut de maîtres et d'occasions fait qu'elle ne se perfectionne pas. Elle parle allemand, fort bien français, sans accent. Elle est sobre en tout, boit peu, trempe beaucoup son vin. D'une complexion point délicate, fort saine, point sujette à maladies, ce qui est beaucoup, vu la situation, le peu d'exercice qu'elle fait et ses ennuis, qu'elle supporte avec fermeté et sans murmure. Il lui échappe seulement de dire en riant qu'elle voudrait bien voir le dénouement de la pièce pour ce qui regarde la situation de la famille royale. Elle tient beaucoup du roi son père, tant pour la ressemblance que pour l'humeur et l'esprit enjoué. Elle a eu la petite vérole, dont elle n'est point marquée. Elle a l'esprit souple, qui prendra la forme et la figure qu'on voudra. J'ai eu l'honneur de la voir travailler, marcher, danser, de lui parler et de la voir au lit, et j'ai de plus trouvé à son service un domestique qui la sert elle seule depuis neuf ans, que je connais parfaitement

15.

et dont la femme est celle qui est le plus dans sa confidence. J'omettais de dire qu'elle a le col bien proportionné, les épaules bien placées, assez de carrure, la poitrine élevée, blanche et de la gorge. Cette princesse, sans être belle, est aimable par sa douceur, son esprit, sa sagesse, sa conduite : c'est un assemblage de toutes les vertus.

La curiosité de l'envoyé avait, on le voit, trouvé moyen de se satisfaire, et il est à supposer que, pour pénétrer jusque dans la chambre de la princesse, le moyen des petits présents, recommandé dans les instructions du duc de Bourbon, avait été mis largement en pratique. Il s'expliquait sur tous les points : physique, esprit, instruction, caractère, habitudes de vie, rien, dans ce rapport plus détaillé que méthodique, n'avait été laissé dans l'ombre. Le premier ministre obtenait ainsi la confirmation la plus formelle de tout ce qu'il savait déjà : Marie Leczinska était assez agréable pour pouvoir plaire au jeune roi ; son intelligence et ses vertus la rendaient digne du trône ; quant à sa disposition à « prendre la forme et la figure qu'on voudra », l'annonce devait en être tout particulièrement agréable à M. le duc, qui se promit bien de profiter de « l'esprit souple » de la princesse. Il avait donc les meilleures raisons de voir désormais approcher sans aucun trouble le moment où le projet d'union allait enfin recevoir son exécution.

## XV

La série des formalités qui restaient à remplir avant le jour du mariage était ainsi réglée : les articles préliminaires devaient, en premier lieu, être signés à Versailles par les représentants de Louis XV et de Stanislas; puis les ambassadeurs du roi de France, chargés de demander la main de Marie Leczinska, et la maison de la future reine partiraient pour Strasbourg. Lorsque la réponse de Leurs Majestés Polonaises serait connue, on signerait immédiatement le contrat, qu'on enverrait ensuite au roi Stanislas. Il n'y aurait plus alors qu'à procéder aux cérémonies des fiançailles et du mariage.

Tout se passa suivant l'ordre convenu : le comte de Tarlo, muni des pouvoirs du roi Stanislas, arriva le 15 juillet à Versailles, et, dès le 19, put en son

nom signer les articles. Louis XV était représenté, dans cette circonstance, par le garde des sceaux, M. d'Armenonville, le maréchal de Villars, les secrétaires d'État de Morville et de Maurepas, et M. Dodun, contrôleur général des finances. Le 21, les ambassadeurs extraordinaires, MM. d'Antin et de Beauvau, se mirent en route pour Strasbourg; ils furent suivis de très près par les gardes du corps, au nombre de cent cinquante, qui, sous le commandement du duc de Noailles, avaient pour mission d'escorter la reine après son mariage jusqu'à Fontainebleau, et par dix carosses du roi, attelés chacun de huit chevaux, qui emmenaient mademoiselle de Clermont, surintendante, et les dames de la maison de Marie Leczinska. Seule, madame de Prie les avait précédées de quelques jours : dans son empressement de voir la future reine, qu'elle comptait séduire par son ingénuité et dominer par la reconnaissance, la maîtresse du duc de Bourbon était partie le 19 juillet de Chantilly; elle emportait une lettre confidentielle pour Stanislas, dans laquelle le duc de Bourbon demandait la permission de se servir de l'entremise très sûre de la marquise, pour fournir à la princesse beaucoup de renseignements sur la cour; il priait en outre Stanislas de garder pour lui et pour sa fille ces détails qui ne pouvaient être

donnés que verbalement, et terminait en déclarant que son respect et son attachement, son zèle et sa fidélité n'étaient égalés que par les sentiments non moins dévoués de madame de Prie. Quant au duc d'Orléans, chargé de représenter le roi de France aux cérémonies du mariage, il quitta Paris le dernier, à la date du 29 juillet.

Les archives des affaires étrangères, les journaux de l'époque et des récits publiés sur les lieux[1] contiennent de nombreux détails sur ce qui se passa dans la capitale de l'Alsace, à l'occasion du mariage royal. Nous y voyons notamment que MM. d'Antin et de Beauvau arrivèrent le 27 au soir à Saverne, et vinrent le lendemain et les jours suivants faire visite incognito au roi de Pologne et à la princesse sa fille, qui avaient, depuis quelques jours, quitté l'hôtel d'Andlau pour s'installer au palais du gouvernement. Le 31 juillet, les deux ambassadeurs firent leur entrée solennelle à Strasbourg en carrosses de gala, précédés et suivis de détachements de carabiniers, et, après être descendus, le premier à la commanderie de Saint-Jean et le second à la maison des messieurs de Saint-Antoine, ils s'empressèrent de noti-

1. Voy. notamment la *Gazette de France*, et une relation de ce qui s'est passé à Strasbourg à l'occasion du mariage, imprimée chez la veuve de Michel Storck, à Strasbourg.

fier leur arrivée officielle au roi Stanislas, qui les fit à son tour complimenter.

Le lendemain, le roi de Pologne reçut du cardinal de Rohan, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, le collier que les ambassadeurs avaient apporté de la part de Louis XV.

Puis, le 4 août, vers onze heures du matin, le grand maréchal, M. de Mezzelck, alla, dans un carrosse de son maître, prendre à la commanderie de Saint-Jean les deux ambassadeurs, pour les conduire en grande pompe à leur première audience publique; il les introduisit d'abord dans les appartements du roi, à qui le duc d'Antin représenta respectueusement le désir de son souverain d'obtenir la main de Marie Leczinska : « Vous ne devez cette préférence, lui dit-il, qu'à la vertu et aux grandes qualités qui brillent en votre sacrée personne et que Votre Majesté a si heureusement transmises à la personne de la Sérénissime Princesse votre fille »; et, parlant au nom du duc de Bourbon, il ajouta « que le grand Prince, auquel Sa Majesté a remis le soin de son État, n'avait pas écouté un seul moment la voix du sang et tout ce que l'ambition a de plus flatteur, sachant mieux qu'un autre qu'une princesse douée de toutes sortes de vertus était destinée de tous temps à remplir la première place du monde ».

Sans répondre immédiatement à la demande du duc d'Antin, Stanislas pria l'ambassadeur de remercier Louis XV, « qui, non content de donner au roi exilé un asile dans son royaume, le plaçait encore dans son cœur, siège préférable au trône le plus éclatant ». Le grand maréchal mena ensuite MM. d'Antin et de Beauvau chez la reine de Pologne, à laquelle ils renouvelèrent l'expression des intentions du roi de France, puis il les reconduisit à leur hôtel.

Le soir du même jour, sur les quatre heures, les ambassadeurs eurent l'honneur d'une seconde audience dans les appartements de la reine, où cette fois se trouvait rassemblée la famille royale de Pologne et où le duc d'Antin, après des discours successivement adressés au roi, à la reine et à leur fille, fit connaître de nouveau l'objet de son ambassade : « Ce n'est pas d'aujourd'hui, répondit alors Stanislas, que Sa Majesté Très Chrétienne s'est acquis des droits sur moi et sur tout ce qui m'appartient ; mon inclination me soumet à ses volontés ; ma reconnaissance m'engage à les exécuter, et mon attachement, que des liens sacrés vont rendre inviolable, m'oblige à en faire la principale loi de ma vie. » La reine ayant elle-même exprimé son consentement, la princesse prit à son tour la parole : « A la déclaration de Leurs

Majestés, dit-elle modestement, je n'ai rien à ajouter, sinon que je prie le Seigneur que je fasse le bonheur du roi, comme il fait le mien, et que son choix produise la prospérité du royaume et réponde aux vœux de ses sujets. » Puis, se prosternant aux pieds d'un crucifix, Marie Leczinska supplia le ciel de lui donner autant d'humilité qu'il lui accordait d'élévation dans le monde.

Après cette audience, les ambassadeurs allèrent complimenter Madame Royale, mère du roi Stanislas. Le soir, un souper suivi de bal fut offert à Leurs Majestés et à la princesse par le duc d'Antin.

Le premier prince du sang ne devait jouer de rôle que dans les cérémonies mêmes du mariage ; il arriva le 5 août à Saverne, et vint secrètement dès le lendemain offrir ses respects à la future reine; il dîna chez le roi Stanislas et assista avec la cour aux combats et joûtes que les bateliers strasbourgeois représentèrent le soir sur la rivière. Puis, pendant que devaient s'accomplir à Versailles les dernières formalités relatives au contrat, il alla visiter les places de la basse Alsace et passer quelques jours à Rastadt, près de sa belle-mère, la princesse douairière de Bade.

La physionomie de Strasbourg était alors fort animée, si nous en jugeons par une lettre du duc de

Noailles à l'ancien évêque de Fréjus ; cette lettre, datée du 11 août[1], nous apprend en même temps l'impression produite par Marie Leczinska :

J'ai trouvé à Strasbourg, écrit-il, un beau et magnifique spectacle ; tout s'y dispose pour la cérémonie, et la princesse dont Sa Majesté a fait choix fait connaître de plus en plus combien elle en est digne; il n'y a point d'éloges qui ne soient au-dessus de tout ce que l'on en peut dire. Sa personne plaît infiniment, sans être ce que l'on appelle une beauté, et ses agréments sont soutenus par un esprit également orné et solide; mais ce que l'on ne peut assez louer en elle est une très grande piété, dont elle a l'exemple dans sa propre maison. Il faut espérer que Dieu répandra ses bénédictions sur ce mariage, et l'on ne peut augurer que toutes sortes de bonheurs pour le roi avec une princesse aussi accomplie et aussi respectable. Il y a ici un grand concours de seigneurs et princes allemands, et l'on peut dire que tout répond à la dignité et à la majesté d'une aussi auguste cérémonie.

Cependant la réponse favorable du roi de Pologne aux ambassadeurs de Louis XV, transmise à Versailles, y était parvenue le 8 août ; dès le lendemain, Louis XV et le comte de Tarlo signèrent le contrat de mariage dans le cabinet du roi, en présence des

1. Voy. *Archives des affaires étrangères, France*, vol. MCCLVIII.

princes et princesses du sang. Copie de l'acte fut remise immédiatement au représentant du roi Stanislas, qui ne perdit pas un instant pour se mettre en voyage et arriva le 12 au matin à Strasbourg. Dans la soirée du même jour, entre huit et neuf heures du soir, le duc d'Orléans fit, au bruit du canon des remparts, son entrée dans la capitale de l'Alsace, dont toutes les maisons étaient illuminées et les places publiques éclairées de grands feux; il alla présenter officiellement ses hommages à la future souveraine, et se rendit ensuite chez le maréchal du Bourg, où il devait loger. Le surlendemain, 14 août, vers quatre heures de l'après-midi, le premier prince du sang fut conduit en grande cérémonie par M. de Mezzelck au palais du gouvernement, avec les deux ambassadeurs et le maître des cérémonies de France. Le roi Stanislas vint audevant du duc d'Orléans jusqu'au haut de l'escalier du palais et le mena dans une salle où le cardinal de Rohan attendait avec son clergé; dès que la princesse Marie et sa mère furent arrivées, le marquis de Dreux lut le texte de la procuration accordée par Louis XV à son cousin, et le grand aumônier procéda à la cérémonie des fiançailles. Le soir, le roi de Pologne fit au duc d'Orléans l'honneur de souper à son hôtel.

Enfin, le mercredi 15 août 1725, fête de l'Assomption et jour du mariage, étant arrivé, les gardes du corps prirent dès le matin leur poste dans la cathédrale, tendue pour la circonstance de riches tapisseries de la couronne et où l'on avait dressé des amphithéâtres pour les personnages de distinction, de chaque côté du chœur, et deux estrades, en avant et à droite de l'autel, pour la future reine et pour le représentant du roi de France. A onze heures, tous les canons de Strasbourg annoncèrent la cérémonie, et bientôt partit du palais du gouvernement pour l'église, entre deux haies formées par les troupes de la garnison, le cortège le plus imposant : après les carabiniers, ouvrant la marche, venaient les nombreux équipages des ambassadeurs et des principaux officiers du duc d'Orléans, les cent-suisses de la garde, la voiture où se trouvaient, avec le prince, le marquis de Clermont, son premier écuyer, et les deux ambassadeurs, et enfin, escorté par les gardes du corps et le marquis de Savines, leur lieutenant, le carrosse de Stanislas, de la reine de Pologne et de leur fille.

A la porte de la cathédrale, le cardinal de Rohan, entouré de quatre abbés mîtrés, des chanoines-comtes de Strasbourg et de tout son clergé, reçut Marie Leczinska et lui offrit l'eau bénite ; puis les

timbales et les trompettes résonnèrent, le clergé se dirigea vers l'autel, et, derrière le duc d'Orléans, portant un habit et un manteau d'étoffe d'or avec un chapeau garni d'un bouquet de plumes, s'avança la future reine, entre son père et sa mère. A ce moment, les assistants purent admirer la noble majesté de la jeune princesse, vêtue d'un grand habit de cérémonie en brocart d'argent, couvert de pierreries, et suivie de la comtesse de Linange, sa dame d'honneur.

Dès que le cardinal de Rohan fut revêtu de ses habits pontificaux, Marie Leczinska, escortée du roi et de la reine de Pologne, ainsi que le duc d'Orléans quittèrent leur place et s'approchèrent de l'autel. Le prélat prit alors la parole : après avoir entretenu pendant quelques instants la princesse de sa naissance, de son éducation et des malheurs qui avaient conduit sa famille dans la patrie commune des princes infortunés, il continua ainsi son discours : « ... Vous l'y suivez, Madame! Tout ce qui vous y voit, sensible à vos malheurs, admire votre vertu ; l'odeur s'en répand jusqu'au trône d'un jeune monarque qui, par l'éclat de sa couronne, par l'étendue de sa puissance, et plus encore par les charmes de sa personne, pouvait choisir entre toutes les princesses de monde : guidé par de sages conseils, il fixe son choix sur vous, et c'est ici que le doigt de Dieu se manifeste ;

il se sert du malheur même qui sépare le roi votre père de ses sujets et qui vous enlève à la Pologne, pour vous donner à la France et pour nous donner en vous une reine qui fera la gloire d'un père et d'une mère, dont elle fait la consolation et les délices. » — « ... Venez donc, Madame, disait son Éminence en finissant, venez à l'autel; que les engagements que vous allez prendre, saints par eux-mêmes, puisque, selon l'Apôtre, ils sont le symbole de l'union de Jésus-Christ avec son Église, soient encore sanctifiés par vos dispositions; pénétrée de ce que vous devez à Dieu, faites-lui hommage de ce que vous êtes et de ce que vous allez être; reconnaissez qu'en couronnant vos mérites, il couronne ses dons. Et vous, chrétiens qui m'écoutez, en voyant les récompenses éclatantes qui sont données dès ce monde à la vraie vertu, apprenez à la respecter et à l'aimer. »

Après ce discours, le grand aumônier bénit l'anneau et les treize pièces d'or, et, ayant demandé au duc d'Orléans s'il prenait, au nom de Sa Majesté Très Chrétienne, la princesse Marie pour épouse, et à cette princesse si elle prenait pour époux le roi Louis XV, roi de France et de Navarre, donna la bénédiction nuptiale. Il célébra ensuite la messe. Après le *Pater*, le duc d'Orléans et la reine s'étant approchés une seconde fois de l'autel, le poêle fut tenu sur

leur tête par les deux plus anciens chanoines de la cathédrale, l'évêque de Langres et le comte de Truckes. Puis, la messe étant terminée, Mgr de Rohan vint apporter à la reine le livre des mariages, où signèrent successivement après elle ses parents, le premier prince du sang et les deux ambassadeurs. Le cardinal adressa encore quelques paroles à Marie Leczinska, pour invoquer sa protection sur le diocèse de Strasbourg et lui souhaiter un long règne; puis il entonna le *Te Deum*, qui fut chanté en musique et au bruit du canon.

A l'issue de la cérémonie, le clergé reconduisit le cortège royal jusqu'à la porte de la cathédrale : Marie Leczinska donnait cette fois la main au duc d'Orléans et était escortée par les gardes du corps, qui, sous le commandement du duc de Noailles, venaient d'entrer en fonctions près de Sa Majesté. Dès que la reine fut rentrée au palais du gouvernement, mademoiselle de Clermont, sœur du duc de Bourbon et surintendante, fut appelée la première à l'honneur d'offrir ses hommages à sa souveraine et lui présenta les dames et les officiers de sa maison.

A deux heures, Marie Leczinska dîna en public, ayant près d'elle son père et sa mère, et servie pour la première fois par les officiers du roi de France.

Puis, accompagnée de sa maison, elle se rendit à la cathédrale pour la procession du vœu de Louis XIII, et reçut à son retour les compliments des différents corps.

Le soir, le clocher de la cathédrale, les édifices et toutes les maisons de ville furent illuminés ; des fontaines, établies sur la place d'Armes et devant la maison de ville, jetèrent plusieurs sortes de vins, et, après un feu d'artifice tiré sur la rivière, un souper et un bal furent offerts à la reine par le duc d'Antin.

## XVI

Dans la journée du lendemain 16 août, Stanislas et la reine de Pologne reçurent en audience de congé le duc d'Antin et le marquis de Beauvau, qui devaient accompagner la reine jusqu'à Fontainebleau.

Enfin le 17, à dix heures du matin, après les plus tendres adieux à ses parents et à Madame Royale, Marie Leczinska, suivie de toute sa cour et acclamée par la population, quitta Strasbourg. Elle était dans un carrosse à huit chevaux, où avaient également pris place sa surintendante et quelques dames de sa maison. Les cent-suisses et de nombreux équipages, parmi lesquels se distinguaient ceux du duc d'Orléans, des ambassadeurs, du duc de Noailles et du marquis de Nangis, chevalier d'honneur de la reine, ouvraient la marche, fermée par un détachement

des gardes du corps. Toutes les troupes étaient sous les armes, les canons de la place tonnaient sur les remparts, et au delà de la porte de la ville les carabiniers se tenaient rangés en bataille.

La reine se rendit le premier jour à Saverne, où le grand aumônier l'avait précédée et lui offrit une hospitalité magnifique. Le soir, elle eut l'agréable surprise de voir arriver son père : Stanislas n'avait pu résister au bonheur de l'embrasser encore. Il l'escorta le lendemain jusqu'au haut de la montagne qui domine la ville du côté de l'ouest et put suivre quelque temps du regard l'imposant cortége au milieu duquel marchait le carrosse de sa fille.

Le duc de Bourbon avait d'abord songé à choisir pour le voyage de la reine jusqu'à Fontainebleau la route qui descend vers Langres; il adopta en dernier lieu celle qui incline plus au nord, pour permettre à Marie Leczinska de visiter sur son passage la ville de Metz. Le trajet devant s'effectuer à petites journées, il pensait qu'après s'être arrêtée à Sarrebourg, Mézières-sur-Meuse et Vic, elle arriverait vers le milieu du quatrième jour; mais des pluies abondantes étant survenues rendirent le trajet pénible: la reine n'atteignit Metz qu'à la nuit dans la soirée du 21 août.

La reine arriva hier à Metz, à neuf heures du soir, écrit de nouveau le duc de Noailles à l'ancien évêque de Fréjus, et il en était plus de dix, lorsqu'elle entra dans son palais. C'est une heure un peu indue ; mais les pluies qui n'ont pas discontinué depuis plusieurs jours ont tellement rompu les chemins qu'il ne fut pas possible d'être ici de meilleure heure. Il est bon cependant de vous dire que l'on était parti à cinq heures du matin. Heureusement la reine n'en a point été incommodée ; elle jouit d'une parfaite santé.

Puis, après avoir rendu compte de la juste impatience que la reine éprouve d'arriver à Fontainebleau, le duc de Noailles ajoute :

Je conviens qu'un jour est beaucoup dans une aussi flatteuse conjoncture et qu'il serait à désirer que ce grand jour pût cadrer avec l'époque du 5 septembre ; mais je ne pense pas qu'il puisse arriver avant le 6, à moins que les zéphirs ne nous prêtent leurs ailes ou ne prennent soin du moins de sécher les chemins... La nuit lui a fait perdre un beau et magnifique coup d'œil, à l'approche de cette ville, qui s'est distinguée de toutes manières et qui a donné de grandes démonstrations de son zèle et de sa joie. Nous y séjournerons deux jours, et nous en partirons le 24 pour continuer notre route.

A une demi-lieue de Metz, la reine avait été saluée par une compagnie de cadets, formée des jeunes gens des meilleures familles du pays, et à

quelques pas de la première barrière par le premier échevin et Messieurs de l'hôtel de ville, qui, après avoir présenté les clefs de la cité dans un bassin d'argent, se placèrent en avant du cortège royal. En même temps des pages à cheval et des messagers de ville, portant des flambeaux, vinrent se ranger aux portières de Sa Majesté pour éclairer son carrosse.

La population, dès lors si cordialement française, était sur pied depuis de longues heures, quand Marie Leczinska fit son entrée par la porte Mazelle, et l'accueillit par des acclamations enthousiastes[1]. La reine se rendit d'abord, au son des cloches de toutes les paroisses de la ville et par des rues brillamment illuminées, jusqu'à la cathédrale, où elle entendit un *Te Deum* solennel, puis à la maison du gouvernement ou de la Haute-Pierre, qui avait été meublée avec luxe pour la recevoir.

Le lendemain, 22 août, elle reçut le parlement et de nombreuses députations; Messieurs de la ville lui offrirent les présents d'usages, consistant en boîtes de mirabelles et de framboises, et les juifs de la ville deux coupes de vermeil et un vase en cristal de roche enrichi de pierreries. La pluie ayant duré tout

1. Voy. *Journal de ce qui s'est fait pour la réception de la reine* (Metz, 1725, imprimerie de Jean Collignon), attribué à M. d'Auburtin de Bionville, maître échevin.

le jour, Marie Leczinska dîna et soupa en public, pour se montrer à ses sujets.

Le 23, le temps permit à la reine d'aller entendre la messe à la cathédrale, d'assister à une brillante cavalcade organisée par les juifs et de se rendre jusqu'à Frascati, château de Mgr de Coislin, premier aumônier du roi et évêque de Metz, qui lui donna une magnifique collation. Le soir, un feu d'artifice, figurant dans sa pièce principale le temple de la Renommée chargée de publier les vertus de la reine, fut tiré devant ses fenêtres sur l'Esplanade ; en même temps, la haute tour de la cathédrale était entièrement éclairée et la côte de Saint-Quentin qui domine la ville à l'ouest embrasée de feux.

Pendant son séjour à Metz, Marie Leczinska vit arriver le marquis de Maillebois, maître de la garde-robe du roi : il apportait une lettre autographe de Louis XV, que Sa Majesté avait écrite le 19, dès qu'elle avait pu connaître l'accomplissement du mariage par procuration. C'est vers ce moment que la reine adressa elle-même à son père, pour lui rendre compte des hommages dont elle était entourée, une lettre, que nous empruntons à l'*Histoire du roi Stanislas* et qui donne bien l'idée de l'esprit à la fois très fin et très sensé de cette princesse :

Il n'est rien que ne fassent les bons Français pour me distraire. On me dit les choses les plus belles du monde; mais personne ne me dit que vous soyez près de moi. Peut-être me le dira-t-on bientôt, car je voyage dans le royaume des fées, et je suis véritablement sous leur empire magique Je subis à chaque instant des métamorphoses plus brillantes les unes que les autres; tantôt je suis plus belle que les Grâces, tantôt je suis de la famille des neuf Sœurs; ici, j'ai les vertus d'un ange; là, ma vue fait les bienheureux; hier, j'étais la merveille du monde; aujourd'hui, je suis l'astre aux bénignes influences. Chacun fait de son mieux pour me diviniser et sans doute que demain je serai placée au-dessus des immortels. Pour faire cesser le prestige, je me mets la main sur la tête, et aussitôt je retrouve celle que vous aimez et qui vous aime bien tendrement.

Le 24 août, après avoir remercié Messieurs de la ville de leur accueil, la reine quitta Metz par la porte de France, au milieu de nouvelles ovations; trois décharges de tous les canons de la place de la citadelle et de l'école d'artillerie éclatèrent au moment où le cortège s'éloignait de la ville. La reine s'arrêta le soir à Mars-la-Tour. A Châlons-sur-Marne, où elle arriva le 28 et séjourna toute la journée du 29, le duc de Mortemart, premier gentilhomme de la chambre du roi, vint lui présenter un portrait de Louis XV, enrichi de diamants. A Sézanne, le prince

de Conti lui offrit un bouquet de la part du roi. Presque tout le voyage s'effectua malheureusement par un temps affreux. Le marquis d'Argenson, qui habitait alors Réveillon-sur-Brie, se rendit à Sézanne pour voir passer la reine et nous a laissé dans ses *Mémoires* un triste tableau du spectacle qu'il eut sous les yeux : une pluie continuelle avait ruiné la récolte, les paysans étaient requis pour réparer la route, et la reine faillit plusieurs fois se noyer ; les chevaux des équipages étaient épuisés, et l'on avait dû en requérir à dix lieues à la ronde pour traîner les bagages. Ce spectacle fit sur Marie Leczinska une très vive impression et contribua à développer en elle un ardent désir de soulager par ses économies et ses aumônes les souffrances de ses sujets.

Elle arriva le 3 septembre à Montereau. Depuis quelques jours, elle trouvait à chaque étape un envoyé de Louis XV, et l'importance de ceux qui venaient la féliciter augmentait à mesure qu'approchait le terme du voyage. Après le prince de Conti, ce furent successivement le comte de Clermont, le comte de Charolais et le duc de Bourbon qui lui apportèrent les compliments du roi.

Enfin, le 4 septembre, Sa Majesté elle-même, ayant dans son carrosse la duchesse d'Orléans, la duchesse douairière de Bourbon, la princesse de

Conti, mademoiselle de Charolais et mademoiselle de la Roche-sur-Yon, vint au-devant de Marie Leczinska. Louis XV s'arrêta à une lieue au delà de Moret, sur la petite montagne de Trépanton. D'après l'avocat Barbier, la reine se fit attendre, sa voiture étant embourbée ; il fallut atteler plus de trente chevaux pour la dégager, et toute la maison du roi était elle-même couverte de boue. Dès que Louis XV vit enfin approcher le cortège, il descendit et alla au-devant de la reine. Il est permis de supposer qu'au moment solennel où Marie Leczinska mit pied à terre, le duc de Bourbon observa curieusement la physionomie du roi ; ceux des personnages de la cour qui, le 1er mars 1722, au Grand-Montrouge, lors de la réception de la princesse espagnole, avaient assisté à un spectacle du même genre, dûrent être attentifs en cet instant. Le roi ne laissa pas à la reine le temps de se mettre à genoux sur le tapis que l'on avait à la hâte jeté au-devant de son carrosse ; il la releva et l'embrassa des deux côtés avec une vivacité qu'on n'avait jamais remarquée chez lui. Le maréchal de Villars, l'un des témoins de cette scène, raconte que la personne de la reine lui parut aimable et très éloignée de la laideur qu'on lui prêtait assez généralement ; non seulement, rapporte-t-il, Louis XV s'était montré très impatient de voir Marie Leczinska,

mais parut très content, après l'avoir vue ; et le duc de Bourbon, rendant compte le soir même au roi Stanislas de l'arrivée de sa fille, affirme que l'entrevue se fit avec toute la satisfaction possible de la part du roi : « Sa joie, écrit le premier ministre, a éclaté ; il a été longtemps avec elle d'une gaieté inexprimable, et tout m'annonce son parfait contentement. » Après avoir présenté les princesses du sang, Louis XV monta dans le carrosse de la reine avec elles ; et l'on se dirigea vers le château de Moret, où le roi présenta à leur tour les principaux officiers et les seigneurs de la cour. Il resta assez longtemps près de sa jeune épouse ; puis, ayant pris congé d'elle jusqu'au lendemain, il retourna à Fontainebleau avec les princesses.

La reine passa la nuit à Moret, y fut le 5 septembre au matin complimentée par le duc d'Orléans, et en partit ensuite, escortée par les gendarmes et les chevau-légers de la garde, de manière à arriver vers dix heures à Fontainebleau.

## XVII

Après s'être reposée dans la partie du château qui lui était réservée et avoir revêtu la toilette qu'elle devait porter à la cérémonie du mariage, Marie Leczinska reçut la visite du roi, et le suivit bientôt dans son grand cabinet. Vers midi, un pompeux cortège sortit du palais, se dirigeant vers la grande chapelle. Les trompettes, les fifres et les tambours de la chambre, jouant une marche solennelle, les cent-suisses en grand costume, la hallebarde à la main, et les hérauts d'armes marchaient les premiers. Puis venaient le grand maître et le maître des cérémonies, les grands officiers et chevaliers du Saint-Esprit, deux à deux, les princes du sang, deux huissiers de la chambre avec leurs masses, le marquis de Courtenvaux, capitaine des cent-

suisses[1], puis, le roi : Sa Majesté, dans tout l'éclat de la jeunesse, avec un habit de brocart d'or garni de broderies d'or et de boutons de diamants et un manteau de points d'Espagne d'or, s'avançait entre le prince de Lorraine, grand écuyer de France, et le commandeur de Beringen, premier écuyer, escortée par les officiers des gardes du corps en quartier et les six gardes écossais, revêtus de leurs cottes d'armes en broderie et la pertuisane à la main, et suivie du duc de Mortemart, premier gentilhomme de la chambre, du duc de Villeroy, capitaine des gardes du corps, et du duc de la Rochefoucault, grand maître de la garde-robe, placés tous les trois sur une même ligne. On voyait ensuite la reine, entre le duc d'Orléans et le duc de Bourbon, et ayant près d'elle le marquis de Nangis, son chevalier d'honneur, et le duc de Noailles ; elle portait un manteau de velours violet, semé de fleurs de lis d'or, bordé et doublé d'hermine, une robe de même étoffe, dont le devant et les manches étincelaient d'agrafes de diamants, et sur la tête une couronne de diamants surmontée d'une fleur de lis double ; la queue de son manteau royal, longue de neuf aunes, était tenue par la duchesse douairière de Bourbon, la princesse

1. Celui-là même qui avait jadis sollicité la main de Marie Leczinska.

de Conti et mademoiselle de Charolais, accompagnées chacune de deux chevaliers d'honneur. Les autres princesses du sang, la duchesse d'Orléans, mademoiselle de Clermont et mademoiselle de la Roche-sur-Yon, puis la maréchale de Boufflers, les autres dames de la maison de la reine et les dames d'honneur des princesses terminaient le cortège royal.

Dans la chapelle avaient déjà pris place les archevêques, évêques et abbés, députés par l'assemblée générale du clergé, le garde des sceaux, en robe de velours violet doublée de satin cramoisi, les conseillers d'État, maîtres des requêtes, secrétaires du roi, ministres et secrétaires d'État, et un grand nombre de personnages de distinction, français et étrangers.

Leurs Majestés, ayant fait leur entrée, vinrent s'agenouiller sous un dais en face de l'autel, et derrière elles se rangèrent les princes et les princesses du sang.

Lorsque chacun eut occupé la place qui lui était réservée, le cardinal de Rohan, grand aumônier, qui officiait de nouveau en cette circonstance, entouré des évêques de Viviers et de Soissons, adressa un discours au roi et à la reine et procéda ensuite pour la seconde fois aux cérémonies du mariage. Voltaire rapporte que Marie Leczinska s'évanouit un

petit instant pendant la messe, « mais seulement, ajoute-t-il, pour la forme ».

Après un *Te Deum* solennel chanté par les musiciens de la chapelle et l'oraison pour le roi, le cortège retourna au château dans l'ordre déjà décrit.

Dès que la reine fut rentrée dans ses appartements, elle reçut les hommages des princesses et des dames du palais et donna une preuve touchante de sa bonté : « Voilà, dit-elle, en distribuant gracieusement tous les bijoux de la corbeille que le duc de Mortemart lui avait apportée le matin au nom du roi, voilà la première fois de ma vie que j'ai pu faire des présents ! » Puis elle dîna avec Louis XV et les princesses du sang. Voltaire avait préparé un divertissement qui devait être représenté devant la reine; mais M. de Mortemart, par une préférence qui blessa vivement la vaniteuse susceptibilité du poète courtisan, choisit deux pièces de Molière, l'*Amphitryon* et *le Médecin malgré lui*, qui furent jouées dans la salle de comédie en présence de toute la cour. Après le spectacle, un souper réunit les princes du sang dans les appartements de la reine, puis on se rendit dans la salle des cent-suisses, d'où Leurs Majestés assistèrent à l'illumination du parterre du Tibre et à un feu d'artifice, malheurement contrariés par le mauvais temps.

Chaque jour, le duc de Bourbon envoyait un courrier spécial à Strasbourg. Le 5 septembre, après avoir rendu compte au roi Stanislas de la cérémonie religieuse et témoigné de ses « propres transports, de la joie qu'il a du bonheur dont va jouir la France de posséder une reine aussi vertueuse », il raconte que « Sa Majesté a montré en tout une satisfaction égale au zèle que chacun s'est empressé de faire paraître pour témoigner ses profonds respects à la reine ». Le lendemain du mariage, il écrit que Marie Leczinska charme son jeune époux et il ajoute que le roi, dès son lever, lui a envoyé dire son contentement et lui a, quelques heures plus tard, exprimé lui-même, « en s'étendant infiniment, la satisfaction qu'il avait de la reine[1] ». Les souverains payaient alors leur pouvoir absolu par une étiquette qui semble intolérable et une servitude de tous les instants : le maréchal de Villars rapporte que, « le soir du mariage, le roi, après s'être mis un moment dans son lit, alla dans celui de la reine, suivi de M. le duc, du premier gentilhomme de la chambre, du grand maître de la garde-robe et de moi. Nous sommes entrés le lendemain dans la chambre, poursuit-il, pendant que la reine était au lit; les compliments ont été modestes;

1. Voy. *Archives nationales*, cartons des rois, Louis XV, K. 139.

ils montraient l'un et l'autre une vraie satisfaction de nouveaux mariés ».

Ce jour même, 6 septembre, Leurs Majestés, après avoir entendu la messe dans la chapelle du château, firent deux fois le tour du grand canal, pendant que des musiciens jouaient sur l'eau : le roi était à cheval, suivi des princes du sang et des principaux officiers et seigneurs de la cour; la reine en calèche, avec les princesses et les dames de sa maison. Après la promenade, on offrit à la reine le divertissement de la pêche au cormoran, et, le soir, un grand concert de voix et d'instruments fut donné dans ses appartements.

Aux plaisirs de la cour, qu'il serait fastidieux d'énumérer, succédèrent des réjouissances dans la capitale. Puis les cérémonies du couronnement amenèrent de nouvelles fêtes à Fontainebleau.

Chacun put apprécier à loisir Marie Leczinska : « Elle fait très bonne mine, écrivait, quelques jours après le mariage, Voltaire à la présidente de Bernières, quoique sa mine ne soit pas du tout jolie. » La nouvelle reine séduisait tous ceux qui l'approchaient par sa grâce et sa bonté, et l'on oubliait sa modeste origine pour ne voir en elle que ses mérites. Le roi lui-même paraissait, dans ces premiers temps, l'aimer très tendrement; il avait mis entièrement de

côté sa réserve habituelle et manifestait près de sa jeune épouse des sentiments qui dépassaient les espérances mêmes du duc de Bourbon.

Une relation du passage de la reine dans les faubourgs de Paris, le 4 avril 1726, six mois environ après son mariage, conservée aux archives des affaires étrangères [1], nous montre la population de la capitale partageant les sentiments de la cour. L'on ne pouvait, écrit le narrateur anonyme, empêcher la foule d'approcher jusqu'à son carrosse ; « un chacun lui souhaitait toute sorte de bonheurs et de bénédictions, et la plupart versaient, en la voyant, des larmes de joie ».

1. *France*, t. MCCLIX.

## XVIII

Notre tâche pourrait se terminer ici ; mais le lecteur qui a eu la patience de nous suivre consentira sans doute à nous prêter encore quelques instants d'attention. Peut-être trouvera-t-il d'ailleurs quelque intérêt aux renseignements qu'il ne semble pas inutile d'ajouter sur les suites du mariage, et dont les lettres inédites du père de la reine au comte du Bourg fourniront la plus grande partie.

Stanislas était retourné de Saverne à Strasbourg le 18 août, pour attendre que le château de Chambord, qui lui avait été assigné comme résidence, fût disposé pour le recevoir. Il quitta la capitale de l'Alsace dans les premiers jours du mois d'octobre, avec la pensée de se rendre directement à Chambord ; mais, par une délicate attention du duc de Bourbon,

l'itinéraire d'abord fixé fut modifié ; le roi de Pologne s'arrêta au château de Bourron, situé à deux lieues seulement de Fontainebleau. C'est là que, le 15 octobre, fut ménagée, entre Marie Leczinska et sa famille, une entrevue, sur laquelle les lettres de Stanislas nous fournissent quelques détails :

Mon voyage, écrit celui-ci en arrivant le 29 à Chambord, Dieu merci ! a été très heureux ; nous l'avons fait en parfaite santé : toujours très beau temps, grande compagnie, excellents gîtes partout. Je ne vous dirai rien de Bourron ; les trois jours que j'y ai passés pour voir le roi, la reine et toute la cour n'ont pas été suffisants pour seulement distinguer les objets. J'en suis parti dans un enchantement pour tout ce que j'ai vu et dans un ravissement en particulier pour ma chère reine, qui, pour vous dire tout en un mot, mérite la continuation de votre attachement pour elle.

Il ajoute que l'agréable solitude de Chambord lui plaît beaucoup et qu'il s'y trouve dans son élément, ne déplorant « qu'une cherté inconcevable de toutes choses et l'absence de son cher maréchal du Bourg ».

La première impression du roi Stanislas ne fit que se confirmer dans la suite ; il put mener à Chambord une vie de retraite et d'étude tout à fait conforme à ses goûts, et trouva dans les forêts du voisinage le moyen de se livrer à son plaisir favori. Il fit dans

cette résidence d'importants travaux, créa le grand parterre en face du château et combla pour l'assainir les fossés qui l'entouraient auparavant. On dit que sa mémoire s'est fidèlement conservée sous les chaumières des paysans de la Sologne et qu'on y parle encore de sa charité. Mais les fièvres qui jadis avaient obligé Catherine de Médicis à s'éloigner de Chambord ne cédèrent pas aux assainissements tentés par Stanislas ; dès l'été de 1726, sa femme, sa mère et toute leur suite tombèrent malades, et il fallut se transporter loin des brouillards du Cosson, dans la maison de M. de Saumery; l'été suivant, Stanislas reçut l'hospitalité de l'évêque de Blois, Mgr de Caumartin; puis il dut se fixer pour la saison chaude à Saint-Dié-sur-Loire. Après la naissance du dauphin, Louis XV offrit à son beau-père comme seconde résidence le beau château de Ménars, situé sur la rive droite du fleuve, dans une position plus élevée. Toutefois, jusqu'à son départ pour la Pologne, nous voyons le père de Marie Leczinska revenir chaque année dès le mois de septembre à son habitation préférée et y rester jusqu'au printemps.

Les premières lettres datées de Chambord avaient déjà appris au maréchal la tendresse qui se manifestait de plus en plus entre les royaux époux; le 25 novembre, Stanislas écrit :

Le grand Dieu soit loué! l'amitié du roi pour la reine augmente notablement et se réduit à une grande confiance que le roi prend en elle. On est toujours, Dieu merci! content de sa conduite, il n'y a rien à désirer que le dauphin. Le bon Dieu a son temps, il faut l'attendre avec patience et résignation à ses saintes volontés.

Mais Marie Leczinska ne tarda pas à éprouver les difficultés inhérentes à sa nouvelle situation. Elle se considérait comme obligée par la reconnaissance aux plus grands égards pour ceux qui étaient les véritables auteurs de sa fortune, et qu'elle n'avait peut-être pas su se défendre suffisamment contre des prévenances intéressées. Madame de Prie, sous prétexte de remplir exactement les fonctions de sa charge, l'obsédait d'attentions et ne la quittait pas plus que son ombre; de son côté, M. le duc, qui voyait le mécontentement inspiré par son administration maladroite et violente devenir général et l'opposition de Fleury s'accentuer de jour en jour, cherchait, en toutes circonstances, à plaire à la reine pour s'appuyer de son crédit. L'évêque de Fréjus, au contraire, souffrant sans doute de ne plus posséder la confiance exclusive de Louis XV, montrait vis-à-vis de la nouvelle souveraine une certaine froideur et observait avec attention toutes ses démarches. Il est

donc aisé de comprendre que, lorsque la guerre éclata entre le duc de Bourbon et l'ancien précepteur du roi, Marie Leczinska se soit rangée plutôt dans le parti du premier ministre. On sait que Fleury eut assez de prudence pour ne pas commencer les hostilités et qu'il eut assez d'adresse pour déjouer les menées de son adversaire. Vers la fin de décembre 1725, le duc de Bourbon, mécontent des critiques que le prélat ne lui ménageait plus, résolut d'éloigner par degrés de toutes les affaires celui dont la surveillance lui était devenue intolérable, et, par son insistance, il décida la reine à attirer le roi chez elle pour le travail qui se faisait habituellement en présence de Fleury. L'ancien précepteur, qui se savait indispensable à Louis XV, au lieu de réclamer bruyamment le maintien de son privilège, employa le procédé qui lui avait déjà réussi lors de la disgrâce du duc de Villeroy et feignit une retraite définitive à Issy. Le roi, dès qu'il apprit le départ de Fleury, s'empressa de l'envoyer chercher, adressa de vifs reproches au duc de Bourbon et ne craignit pas de blâmer la reine elle-même de la part qu'elle avait prise à ce complot.

Le rappel éclatant de l'évêque de Fréjus constituait le plus grave échec pour le premier ministre, et ne devait pas tarder à être suivi de sa disgrâce complète;

mais, en ce qui concerne Marie Leczinska, les lettres écrites de Chambord semblent établir que l'imprudence de la reine n'eut pas de conséquence sérieuse et ne saurait être considérée comme le point de départ des froideurs de Louis XV. Le 21 janvier 1726, au moment où il vient d'apprendre ce grave incident, Stanislas laisse percer une vive inquiétude : il espère que la cour se calmera bientôt ; la reine, que chacun voudrait avoir de son côté, a besoin, dit-il, de toute sa prudence pour réunir les esprits bien partagés.

Mais, dès le 3 février, il paraît rassuré et tranquillise à son tour le comte du Bourg : tout va bien à Versailles, et sa fille est sur la véritable voie ; il affirme qu'elle saura se conserver l'affection du roi, qui est toujours très vive pour elle. Puis, revenant sur le même sujet, il précise, à la date du 7, la situation de Marie Leczinska vis-à-vis de Louis XV et des deux hommes qui se disputent la faveur royale. Cette lettre témoigne en même temps d'illusions persévérantes sur le compte du duc de Bourbon, que la gratitude profonde de Stanislas et son éloignement de la cour pouvaient seuls expliquer :

La reine, par ce dernier événement, a acquis des lumières pour marcher en toute sûreté et sans blesser,

parmi tant d'épines, son devoir, son honneur et la justice; une explication qu'elle a eue avec le roi sur tout cela a établi une amitié et une confiance entre eux, qui va, grâce au Seigneur! en croissant. Le roi connaît son bon cœur et le désir passionné qu'elle a de suivre ses volontés aveuglément. La reine aime le roi à la fureur et n'a d'autres inquiétudes que celles qu'engendre un véritable amour, auquel ce prince répond selon l'expérience qu'il peut avoir de cette passion; et il est bon qu'il ne cherche pas à en acquérir une plus grande. M. le duc a eu l'occasion de voir tout ce que la reine a fait par reconnaissance et par justice pour ce prince, qui, en vérité, par son incomparable caractère, le mérite de tout le genre humain, et M. de Fréjus est, j'espère, désabusé de la fausse prévention que la reine faisait parti avec ses ennemis; il reconnaît qu'il avait grand tort de s'en défier. Je ne vous dis pas pour cela que tout soit calme, et, selon que vous l'appréhendez, le feu couve encore; mais ce qu'il y a de bon est que la reine, par la connaissance que l'on a de la droiture de ses intentions, est en état de l'éteindre peu à peu.

Enfin, le 23 février, il annonce que sa fille paraît avoir su se rapprocher de Fleury, sans manquer aux égards qu'elle doit au duc de Bourbon. Elle est fort bien avec le premier, qui la reconnaît maintenant comme incapable d'autres sentiments que ceux qui mènent au vrai bien; et M. le duc la voit avec plaisir dans cette heureuse situation qui lui permet

d'espérer la conservation de son propre crédit.

Mais la guerre, une fois déclarée, ne devait se terminer que par la victoire complète de Fleury. Avant d'obtenir le renvoi de M. le duc et la lettre de cachet qui bientôt exila madame de Prie dans sa terre de Courbépine[1], l'évêque de Fréjus, se faisant l'interprète du sentiment public, signala à Louis XV les écarts de plus en plus scandaleux de la marquise et les assiduités par lesquelles elle cherchait chaque jour à compromettre davantage sa souveraine. Stanislas, qu'on serait tenté d'accuser d'un défaut de sens moral, si l'on ne savait les raisons qui produisaient tant d'aveuglement dans son esprit, ne put s'empêcher de compatir à ce qu'il considérait à tort comme une injuste persécution :

Madame de Prie, écrit-il le 19 mars 1726, ne pouvant supporter les vexations continuelles, s'éloigne du séjour de la cour, se fixe à Paris, et ne viendra à Versailles que pour faire sa semaine de service comme dame du palais. Cette résolution, en vérité, est estimable et devrait faire penser ses ennemis avec plus de justice. Ce qu'il y a encore de louable en ceci, c'est qu'elle sacrifie le plaisir

1. D'après les mémoires du marquis d'Argenson, très bien renseigné sur madame de Prie, l'ancienne favorite n'aurait pas tardé à tomber dans un profond désespoir et à perdre toute sa beauté. Elle se serait, dit-on, vers le mois d'octobre 1727, fait mourir par le poison.

d'être continuellement auprès de la reine, pour que le public se désabuse de la fausse prévention où il commençait d'être concernant ses assiduités auprès d'elle.

C'était là un grave symptôme, et, pour que l'orgueilleuse favorite quittât spontanément le séjour de la cour, il fallait qu'elle sentît l'orage bien près d'éclater sur sa tête. La disgrâce du premier ministre se préparait en effet dans l'ombre, et le 11 juin 1726, au moment de rejoindre pour une chasse le roi à Rambouillet, il reçut l'avis inattendu de se rendre à Chantilly et de ne pas en sortir jusqu'à nouvel ordre. Toutes les espérances de M. le duc s'écroulèrent ainsi en un instant ! Fleury fit alors annoncer que désormais Louis XV, supprimant les fonctions de principal ministre, régnerait véritablement par lui-même, et prit le titre modeste de ministre d'État ; mais l'habile et prudent prélat se chargeait en réalité du pouvoir suprême et n'allait pas tarder à joindre à son autorité l'éclat de la pourpre romaine.

Sur le surprenant événement qui vient d'arriver, écrit le 15 juin le roi Stanislas au comte du Bourg, vous me dispenserez de raisonner suivant mon ordinaire avec vous et me permettrez de me réduire à être aujourd'hui simplement nouvelliste, pour vous dire que le roi, sachant combien je serais touché de la disgrâce de M. le

duc, a eu l'attention de m'envoyer un gentilhomme ordinaire, qui m'a apporté une lettre de M. de Fréjus, écrite par ordre et de la part du roi, par laquelle Sa Majesté m'apprend les raisons qui l'ont forcée à prendre cette résolution. Vous jugerez combien je suis charmé de cette confiance du roi.

Quant à la lettre qu'en cette circonstance la reine reçut, dit-on, de Louis XV, lui prescrivant de faire tout ce que Fleury lui dirait de la part du roi, il semble difficile d'admettre, après avoir lu la correspondance de Stanislas, qu'elle ait jeté la reine, ainsi que l'ont prétendu quelques historiens, dans le plus profond désespoir. Le jour même du renvoi du duc de Bourbon, et ne pouvant connaître la mesure prise contre lui, Stanislas déclare que l'union de sa fille avec le roi devient chaque jour plus intime. Après qu'il a su la disgrâce du premier ministre, dans une lettre du 25 juin, il ne craint pas d'affirmer que la reine s'est conduite dans tout ceci avec honneur, bonté et raison ; son union avec le roi est au degré qu'on peut désirer, et sa confiance avec M. de Fréjus très bien établie. Le 3 juillet, il parle de la grande intimité de la reine avec M. Fleury et les nouveaux ministres et de toutes les attentions qu'ils ont pour elle.

La reine, afin de ne pas affliger son père, devait

assurément dissimuler une partie des ennuis qu'une situation très compliquée avait pu lui causer. Toutefois il est permis de supposer que ni le roi ni le successeur du duc de Bourbon ne lui avaient fait un bien sérieux grief de sa reconnaissance pour un prince qui, du fond de l'exil et de l'obscurité, l'avait conduite sur le premier trône de l'Europe.

En tout cas, la confiance de Stanislas ne se dément pas. Deux semaines plus tard, il se montre parfaitement rassuré sur les bons rapports de sa fille et de Fleury, et s'attache seulement à faire ressortir les avantages des difficultés qui ont signalé les débuts de la reine; il compte aller la voir prochainement :

Au reste, quand la cour sera à Fontainebleau, je crois que je m'y rendrai. En attendant, j'envoie le comte de Tarlo pour lier d'autant plus l'intimité qui règne déjà entre la reine et M. de Fréjus, et que, quand j'irai, je n'aie que le plaisir de recueillir les fruits qu'elle produira pour sa satisfaction. Vous avouerez qu'elle a été dans un bon noviciat la première année de son mariage; je n'en suis pas fâché : cela lui a servi de bonne leçon.

Le voyage de la cour fut retardé par une indisposition du roi et par une maladie assez grave que prit la reine en le soignant. Dès que celle-ci fut tout à fait remise, Louis XV se rendit à Fontainebleau, où elle le rejoignit bientôt; Stanislas et la reine de

Pologne furent alors invités à venir dans le voisinage, au château de Ravannes ; ils y arrivèrent au milieu d'octobre, et Stanislas, dès le 19, se dérobant à mille embarras, écrit au maréchal qu'il est fort satisfait de son petit séjour ; il vient d'avoir une longue conférence avec le nouveau cardinal « où ils se sont bien expliqués sur le passé et ont pris de bonnes et sûres mesures pour l'avenir » ; la reine est elle-même dans une grande disposition « de faire bon usage du noviciat qu'elle a passé ».

Et le 5 décembre 1826, de retour à Chambord, il ne peut s'empêcher de confier au comte du Bourg que la reine est dans la joie de son cœur des gracieusetés que le roi lui fait tant en public qu'en particulier.

Les malentendus que la rivalité du duc de Bourbon et de l'ancien évêque de Fréjus avaient produits dans les premiers mois du mariage semblaient dissipés; Marie Leczinska était bien traitée par Louis XV, et il ne paraissait plus subsister aucune prévention dans l'esprit de Fleury sur les intentions toujours loyales de la reine.

Stanislas semblait donc tranquillisé sur ces deux points importants. Mais ses lettres au maréchal du Bourg portent à chaque page la trace d'une préoccupation d'un autre genre qui avait commencé dès les

premiers mois du mariage et, depuis lors, assiégeait son esprit : le désir de voir sa fille assurer la succession du trône, en donnant le jour à un fils, ne faisait que croître, à mesure que le temps s'écoulait.

Deux fois déjà Marie Leczinska avait éprouvé des symptômes de grossesse ; mais deux fois aussi, en mai et en novembre 1726, ses espérances avaient été déçues ; elle était enfin sur le point d'être mère, et le roi de Pologne se complaisait à énumérer tous les signes d'une prochaine délivrance ; dès le 15 mai 1727, il avait écrit au comte du Bourg, qui attendait impatiemment comme lui la naissance d'un prince : « Voilà bientôt quinze jours que notre petit dauphin fait des petites *cabrioles!* » Le 14 août suivant, la déception de Stanislas fut extrême, lorsqu'il apprit que la reine venait d'accoucher de deux princesses. Le 17, il fit part de son désappointement au maréchal ; les égards que Louis XV manifesta pour la reine en cette circonstance apportèrent seuls quelque consolation au chagrin de Stanislas :

Vous saurez, avant que de recevoir celle-ci, l'heureuse délivrance de la reine. Je n'ai qu'à ajouter ce que j'ai appris par un gentilhomme ordinaire du roi, qui est ici, et par le comte de Tessé, qui m'en a apporté la nouvelle, à savoir que la reine, grâce au Seigneur! est aussi bien qu'on peut le désirer ; que les deux princesses sont venues

à terme, puisqu'elles ont des ongles et des cheveux, et qu'elles se portent bien ; que le roi a fait merveille dans cette occasion, témoignant une grande tendresse à la reine ; qu'il est très content de se voir père de deux enfants ; que tout le monde juge d'une grande fécondité de la reine après cette première épreuve ; ainsi, qu'il faut espérer dans la grâce du Seigneur qu'après le chemin si bien frayé, viendra celui que nous attendons.

Le 21 du même mois, Stanislas écrit encore à son ami pour lui confier tous les sujets de sa joie, « ne pouvant mieux les reposer, dit-il, qu'au fond de votre bon cœur ». La reine, *avec ses deux poupées*, se porte à merveille, le roi témoigne une grande tendresse à la jeune mère ainsi qu'à *Mesdames ses filles ;* toute la France, contente de la fécondité de sa souveraine, compte plus que jamais sur un dauphin !

Il put constater bientôt par lui-même, en se rendant près de sa fille à Versailles, qu'elle se trouvait en très bonne santé, « aussi bien que les deux petites Mesdames, qui sont très formées et se nourrissent à merveille ».

Au mois de juillet 1728, la reine mit au monde une troisième fille, et Stanislas prit encore la plume pour faire part à son ami de cette nouvelle déception : « Dieu rende nos espérances assurées pour l'avenir ; adorons sa sainte volonté ! » Ce qui le con-

sole infiniment, c'est le rôle que le roi a joué à cet événement, « d'un bon mari qui ne perd pas courage ».

La reine correspondait fréquemment aussi avec le maréchal, et, dans une lettre de décembre 1728, conservée soigneusement par le comte du Bourg, elle fait elle-même allusion à son ardent désir de donner un dauphin à la France. Parlant d'abord de la récente indisposition du roi, elle raconte la grande joie qu'elle a éprouvée de le voir rétabli : « Car, mon cher maréchal, confie-t-elle à ce vieil ami, on n'a jamais aimé comme je l'aime : il est bien agréable de se faire un plaisir de son devoir. » Puis elle ajoute discrètement : « La personne que vous savez s'est encore trouvée mal l'autre jour; si Dieu me fait la grâce d'être bientôt dans l'état où je souhaite toujours d'être, je serai la première à vous le mander; j'espère que Dieu exaucera les vœux de nos bons sujets pour moi. Je mourrai contente, si je leur laisse cette consolation. »

Les souhaits de la famille royale et de la France furent enfin réalisés, et le dauphin, qui devait être père de Louis XVI, naquit le 4 septembre 1729. Écoutons Stanislas dans ces premiers instants :

Sans attendre, mon cher comte, votre compliment, je vous en fais le mien, persuadé que votre satisfaction

égale la mienne sur le comble de notre commune joie, laquelle j'aurais partagée avec vous, au moment qu'elle m'a éte annoncée, si une chienne de fièvre, venue très mal à propos, ne m'eût empêché d'écrire. Il me semble que je suis dans votre cœur et que j'y contemple tous les plis et replis qui l'agitent, par tous les mouvements les plus vifs de la joie parfaite. N'êtes-vous pas tenté de venir rendre visite au dauphin, ou plutôt votre santé vous pourrait-elle le permettre ? Quelle satisfaction serait-ce pour moi ! Vous savez plus tôt que d'ici toutes les circonstances heureuses qui accompagnent notre bonheur, la santé de la reine et celle de son précieux enfant, le contentement du roi et la joie de toute la France, au delà de toute expression.

Quelques jours après, il raconte que le bonheur a coupé sa fièvre. Il était au plus fort d'un accès, quand il apprit la naissance du dauphin ; mais à l'instant la fièvre l'a quitté et n'est point revenue. « C'est un bon quinquina, ajoute-t-il, ou plutôt un remède universel. »

La suite de la correspondance nous apprend qu'en octobre 1729 Stanislas passa quelque temps à Trianon pour jouir de la vue du jeune prince. Il fait part au maréchal de toute la satisfaction que lui donnent la bonne constitution du dauphin, le rétablissement de la reine « et enfin tout le reste qui peut mettre du baume dans le sang ».

Mais bientôt un seul petit-fils ne suffit pas à Stanislas, qui se prend à souhaiter la naissance d'un second prince, et, le 9 février 1730, il confie au maréchal que, par la grâce de Dieu, sa bonne maîtresse est en état de lui faire espérer « un duc d'Anjou ». Celui-ci ne se fit pas attendre aussi longtemps que son aîné, et, le 30 août de la même année, les vœux de Stanislas furent comblés. Il s'empressa d'aller à Versailles pour contempler à son tour le duc d'Anjou, et eut le bonheur d'annoncer au maréchal que la reine et toute sa charmante petite famille se portaient à merveille.

Marie Leczinska se trouvait alors au plus heureux moment de sa vie : elle se croyait encore sûre de l'affection du roi, et pouvait présenter à l'admiration des Français le spectacle de trois princesses et de deux princes.

Stanislas continua huit ans encore à correspondre avec le comte du Bourg; mais, à partir de la naissance du duc d'Anjou, ses lettres deviennent beaucoup plus sobres de détails intimes. En avril 1732, il annonce sans commentaire à son vieil ami la naissance d'une princesse, qui devait être connue dans la suite sous le nom de Madame Adélaïde; puis un an plus tard, il lui fait part d'une douloureuse nouvelle : le duc d'Anjou vient de

mourir à peine âgé de deux ans! A ce moment, Stanislas était très occupé par les graves événements qui se préparaient en Pologne : son rival, le roi Auguste, avait succombé quelques mois auparavant, et les nombreux amis du souverain détrôné désiraient son retour : « La mort de M. le duc d'Anjou, écrit-il, survenue dans toutes mes agitations de la présente conjoncture, m'a accablé au point que je ne saurais vous exprimer. »

Bientôt il dut obéir à l'appel de ses partisans et aux vœux ardents de la cour et de l'armée, qui, désireuses de voir la guerre s'engager, l'encourageaient à partir; le cardinal promit lui-même l'appui de la France, et Stanislas se mit en route pour la Pologne. Il était alors plein de confiance : « Mes nouvelles, Dieu merci! de Pologne sont toujours bonnes, et je crois que mes ennemis mettront de l'eau dans leur vin, quand ils sauront le bon état où on se met pour abattre leur caquet. » Malheureusement les secours de la France furent insuffisants, et Stanislas, quoique réélu par les Polonais, dut quitter Varsovie devant les soldats de la Russie. Il se réfugia d'abord à Dantzick, d'où, après un long siège, il put heureusement sortir; puis en Prusse, où il dut attendre la signature des préliminaires de la paix, qui lui accordèrent, sa vie durant, la souve-

raineté de la Lorraine, moyennant une renonciation complète à ses droits sur la couronne de Pologne. Ses lettres de Dantzick et de Kœnigsberg ne contiennent aucun détail qui rentre dans notre sujet. A son retour, il se fixa provisoirement à Meudon, et les lettres écrites à cette époque ont surtout trait aux préparatifs de sa prochaine installation dans le duché de Lorraine. Stanislas s'établit à Lunéville dans le courant de 1737 et de cette ville, le 23 juillet, il annonça encore au maréchal la naissance d'une princesse; c'était le dixième et dernier enfant de la reine: on l'appela Madame Louise; elle fut dans la suite religieuse carmélite et mérita par ses vertus d'être déclarée vénérable. A ce moment Stanislas, comme beaucoup de Français, ne perdait pas encore l'espérance que Dieu donnerait à la reine la consolation de voir un second duc d'Anjou : « Reprenons courage, écrivait-il, pour nous fortifier dans la patience et dans la confiance au Seigneur! » Et il ajoutait: « On m'a mandé un bon mot de M. le dauphin, qui a dit : « Qu'a-t-on à faire d'un duc d'Anjou ? Je me porte à merveille ! » Ce passage est le dernier qui, dans la correspondance de Stanislas, ait trait à Marie Leczinska.

## XIX

Le lecteur s'étonnera sans doute que le roi de Pologne, après avoir tenu pendant cinq ans le comte du Bourg au courant des sentiments de Louis XV pour la reine, reste, à partir de 1730, absolument silencieux sur un sujet qui devait cependant intéresser vivement le maréchal; c'est à peine si, dans une lettre du 15 juillet 1731, nous trouvons une discrète allusion « au plaisir que se fait le roi de cacher ses voyages à sa cour ». Stanislas voulait éviter de très pénibles confidences : en effet, à la familiarité et à la confiance des premiers temps avaient peu à peu succédé chez le roi l'inégalité d'humeur, les accès de sombre tristesse et une froideur croissante pour la reine, prélude des infidélités conjugales qui allaient bientôt commencer et qui, dissimulées d'abord avec

quelque précaution, ne tardèrent pas à prendre les proportions les plus scandaleuses.

Les observateurs curieux de la conduite de Louis XV ne manquaient pas à la cour : l'un d'eux, précisant l'année et le jour, rapporte que, le 24 janvier 1732, étant en orgie à la Muette, il porta la santé d'une inconnue et, après avoir bu, cassa son verre, invitant les convives à imiter son exemple. Quand Stanislas revint de sa campagne en Pologne, au milieu de l'année 1736, le roi avait mis de côté toute pudeur, et la marquise de Mailly, dame du palais de Marie Leczinska, l'une des filles de la comtesse du même nom qui avait rempli quelques années les fonctions de dame d'atours, était, depuis un an, maîtresse déclarée. Une fois entraîné sur une pente que rendaient plus dangereuse encore pour lui sa mollesse et des instincts assez grossiers, Louis XV ne sut mettre aucun frein à ses passions : on sait que la place de madame de Mailly fut successivement prise par trois de ses sœurs : mesdames de Vintimille, de Lauraguais et de la Tournelle ; la cinquième fille du comte de Mailly, madame de Flavacourt, ne dut qu'à sa vertu et à sa fidèle amitié pour la reine de résister aux avances qui lui furent faites ; puis, quand madame de la Tournelle, devenue duchesse de Châteauroux, et qui du moins eut le mérite de réveiller

un instant l'indolence du roi et de le placer à la tête de ses armées, eut été enlevée par une maladie foudroyante, le monarque et la France avec lui tombèrent pour plus du vingt ans sous le joug honteux de madame de Pompadour. Enfin, après la mort de Marie Leczinska, le roi descendit plus bas encore, et, en choisissant madame du Barry, ne craignit pas de mettre la cour aux pieds d'une courtisane.

On serait tenté d'une sévérité sans mesure pour des désordres aussi honteux, si l'on ne se rappelait les conditions malheureuses où Louis XV fut placé : orphelin au berceau, souverain à cinq ans, élevé par des hommes qui cherchèrent plutôt à s'assurer sur son esprit une durable influence qu'à former son caractère et ses mœurs, entouré d'une cour qui, après l'austérité un peu factice des dernières années de Louis XIV, s'était livrée sous la Régence à toutes les débauches, marié très jeune et en quelque sorte sans son agrément à une princesse plus âgée que lui, il fut en outre exposé à des séductions presque irrésistibles : le plus corrompu et le plus corrupteur de ses courtisans, le duc de Richelieu, fut, dit-on, obligé pour étouffer les derniers scrupules du roi, que retenait encore le frein de la religion, de l'entraîner aux excès de table, et choisit madame de Mailly comme capable de n'effaroucher ni par trop de hardiesse ni

par trop de réserve un prince encore timide. Louis XV — il faut aussi lui en tenir compte — rougissait au fond du cœur du spectacle qu'il donnait à son royaume. Un journal fort curieux de sa maladie à Metz nous apprend qu'au plus fort du danger et malgré sa terreur de la mort, il déclara ne pas souhaiter de revenir à la santé, reconnaissant avoir mal gouverné ses peuples et appréhendant de ne pouvoir mieux faire dans la suite[1].

Les infidélités du roi causèrent toujours une profonde douleur à Marie Leczinska; mais les premiers temps de son abandon lui furent d'autant plus pénibles qu'elle avait comblé de bontés madame de Mailly et ses sœurs; elle se sentait révoltée de leur ingratitude. Néanmoins elle sut toujours dissimuler son chagrin et montrer vis-à-

1. Fénelon, qui n'avait si bien réussi dans l'éducation du duc de Bourgogne que parce qu'il connaissait tous les dangers de la royauté, écrivait au duc de Beauvilliers, le 26 août 1697, qu'il avait la veille, jour de saint Louis, beaucoup prié pour Louis XIV : « Je le regardai comme un objet digne des grâces de Dieu. Je me rappelais son éducation sans instruction solide, les flatteries qui l'ont obsédé, les pièges qu'on lui a tendus pour exciter dans sa jeunesse toutes ses passions, les conseils profanes qu'on lui a donnés. J'avoue qu'à la vue de ces choses, nonobstant le respect qui lui est dû, j'avais une forte compassion pour une âme si exposée. Je le trouvais bien à plaindre, et je lui souhaitais une plus abondante miséricorde pour le soutenir dans une si redoutable prospérité. » Ces paroles ne s'appliqueraient-elles pas mieux encore à l'arrière-petit-fils du grand roi ?

vis de Louis XV et de ses maîtresses une dignité pleine de douceur; quelques écrivains lui ont même reproché d'avoir répondu par trop d'indulgence aux égards que lui témoigna par la suite madame de Pompadour.

Tandis que le roi recherchait de plus en plus la vie retirée, envahi par l'ennui et s'isolant dans ses plaisirs, la reine faisait de son existence un noble usage et se montrait digne du haut rang où l'avait appelée la Providence. Les Mémoires du duc de Luynes, qui vécut longtemps ainsi que sa famille dans l'intimité de Marie Leczinska, contiennent sur ce point d'intéressants détails. Dès les premiers temps après son mariage et par reconnaissance du grand bienfait qu'elle avait reçu de Dieu, elle s'était consacrée à un immense ministère de bienfaisance, qu'elle ne négligea jamais. Les soucis de la charité et les pratiques d'une piété fervente ne l'empêchaient pas, d'ailleurs, de remplir tous ses devoirs d'épouse, de mère et de reine. Chaque matin, quand Louis XV n'était pas dans ses châteaux particuliers, elle se rendait au petit-lever du roi, et, le soir, quand il y avait grand couvert, ne manquait pas de souper avec lui. En outre, par respect du passé et pour maintenir des traditions que Louis XV négligeait trop volontiers, elle s'astreignait tous les jours à

dîner en public et à se montrer plusieurs fois à la cour. Les seules distractions de la reine étaient la société de ses enfants, qui la chérissaient et s'efforçaient de la consoler de son isolement, et celle d'un petit cercle d'amis fidèles, presque tous gens d'esprit et qu'elle appelait « ses honnêtes gens ». Son chevalier d'honneur, le spirituel marquis de Nangis, son surintendant, le président Hénault, le comte d'Argenson, mesdames de Luynes, de Villars et de Chevreuse, Fontenelle, Moncrif, de Tressan, en faisaient partie. La conversation et quelques lectures constituaient le charme principal de ces réunions, d'où Marie Leczinska savait bannir la médisance et tout ce qui touchait aux intrigues de cour et à la politique. Elle brillait elle-même par les réparties les plus aimables : « Thémire a beaucoup d'esprit, écrit de la reine madame du Deffand dans un portrait allégorique souvent cité; elle sait accorder les choses agréables et les choses solides; ses vertus ont pour ainsi dire le germe et la pointe des passions; son discernement lui fait démêler tous les travers et sentir tous les ridicules; sa bonté, sa charité les lui font supporter sans impatience et lui permettent rarement d'en rire. » La reine visitait quelquefois le duc d'Orléans, qui, devenu veuf après deux ans d'un mariage très heureux, s'était retiré au couvent de

Sainte-Geneviève et y menait une existence d'études et de bonnes œuvres; faisant un jour allusion au projet autrefois mis en avant par le comte d'Argenson, elle disait à celui-ci : « Je regrette de n'avoir pas été duchesse d'Orléans; nous mènerions une vie délicieuse : tandis que mon mari serait à Sainte-Geneviève, je serais aux Carmélites. »

La vie de Marie Leczinska ne fut pas seulement troublée par des peines qu'elle s'efforçait noblement de tenir secrètes : après avoir vu mourir le duc d'Anjou et plusieurs de ses sœurs, la reine éprouva, vers la fin de sa vie, la douleur suprême de fermer les yeux au dauphin, puis à la dauphine, enlevés coup sur coup à sa tendresse dans la force de l'âge; elle perdit enfin le roi Stanislas à la suite de longues et terribles souffrances[1]. La pauvre reine touchait à sa soixante-cinquième année et avait régné près de quarante-trois ans, lorsqu'elle rendit elle-même le dernier soupir. Aux médecins qui, pendant son agonie, s'épuisaient à chercher des remèdes pour la soulager, on l'entendit répondre tristement : « Rendez-moi mes enfants, et vous me guérirez! » Lorsque, le 24 juin 1768, elle cessa de souffrir, la voix popu-

1. Stanislas Leczinski étant un jour seul et s'étant endormi près de sa cheminée, le feu prit à ses vêtements; il fut affreusement brûlé, mais vécut encore dix-huit jours. Il avait alors quatre-vingt-quatre ans et avait gouverné vingt-huit ans la Lorraine.

laire, qui depuis longtemps s'était déshabituée de donner à Louis XV le surnom de *bien-aimé*, se plaisait à la désigner par le titre nom moins touchant et très mérité de *bonne reine*. La France, humiliée dans la guerre et déchue du premier rang qu'elle avait si fièrement occupé sous le règne précédent, la pleura sincèrement. Elle ne pouvait oublier qu'elle devait à Marie Leczinska la Lorraine. La princesse que Louis XV avait épousée obscure et indigente se trouvait en effet lui avoir procuré une dot comparable à celle qu'Éléonore de Guyenne et Anne de Bretagne apportèrent à leurs époux et une acquisition qu'avait inutilement ambitionnée Louis XIV lui-même au milieu de ses triomphes.

FIN

# APPENDICE

La correspondance de Stanislas avec le comte du Bourg est trop volumineuse pour qu'on puisse la publier ici; la partie la plus importante en a d'ailleurs été donnée par extraits dans les pages qui précèdent. Mais le maréchal entretenait aussi avec Marie Leczinska, du moins à partir du jour où elle quitta l'Alsace, des relations épistolaires assez fréquentes : les lettres de la reine sont beaucoup moins nombreuses, et, sauf quelques-unes que l'on peut sans inconvénient supprimer, semblent de nature à figurer à la suite de ce travail. Elles intéresseront, pensons-nous, le lecteur, en lui montrant les rapports pleins d'affection et de simplicité qui existaient entre le commandant de Strasbourg et sa royale amie, et la reconnaissance fidèle de la reine et de

son père pour celui qui avait été l'appui de leurs mauvais jours.

Le style de Marie Leczinska, quelquefois légèrement incorrect, est toujours plein de naturel et de bonne grâce; il laisse souvent éclater les nobles qualités de la reine. On voit que celle-ci mettait en pratique, lorsqu'elle tenait la plume, deux axiomes qui revenaient fréquemment sur ses lèvres : *Le vrai est simple; on ne dit jamais mieux que quand on dit vrai.*

L'original de ces lettres se trouve à la bibliothèque de l'Arsenal, dans un volume spécial de la collection du Bourg; on les reconnaît du reste facilement au cachet armorié, tenu par un fil de soie, dont elles sont toutes scellées, et à l'écriture grande, mal formée, et parfois difficile à déchiffrer de la reine. Presque toutes étant dépourvues de dates, nous avons dû nous efforcer de les classer d'après l'ordre chronologique des faits auxquels elles font allusion.

# LETTRES DE LA REINE MARIE LECZINSKA AU COMTE DU BOURG

## 1726.

1. Je profite, mon cher maréchal, de l'occasion qui se présente par M. de Harlay[1], pour vous gronder en premier lieu de votre peu d'exactitude à me donner de vos nouvelles, comme si vous doutiez du plaisir qu'elles me font, et puis pour vous dire que nos espérances se confirment de jour en jour[2].

Adieu, mon cher maréchal, comptez toujours sur mon amitié pour vous,

MARIE.

Faites-moi le plaisir de dire au porteur de ma lettre que je ferai tout ce qui dépendra de moi au monde pour lui. J'embrasse ma chère d'Andlau et suis bien fâchée de n'avoir pu mieux faire pour son fils[3].

1. M. de Harlay, conseiller d'État, intendant de justice, police et finances d'Alsace, était fils du premier président Achille de Harlay.

2. Avant de donner le jour à ses deux premiers enfants, les princesses Louise-Élisabeth et Anne-Henriette, nées l'une et l'autre le 14 août 1727, la reine fit, en mai et en novembre 1726, deux couches malheureuses.

3. Madame d'Andlau avait trois fils : le comte, l'abbé et le chevalier.

2. J'ai reçu, mon cher maréchal, vos deux lettres avec ma sensibilité ordinaire sur tout ce qui me vient de votre part, et c'est tout dire. J'avance, Dieu merci! fort heureusement, même sans d'extrêmes incommodités, auxquelles on est assujetti dans ces états-là; j'espère, du moins, qu'à l'arrivée de ce que nous attendons, je vous verrai ici, et vous y serez le très bienvenu.

Je suis obligée en conscience de rendre justice à l'amitié qu'a M. le cardinal[1] pour vous, quoique cela vous soit dû de tout le monde. Je vous avoue que j'en ressens bien de la satisfaction; vous pouvez compter, mon cher maréchal, sur celle que j'aurai toute ma vie pour vous,

MARIE.

Ce 19 d'avril.

J'embrasse la petite d'Andlau[2]. Assurez-la du plaisir que j'aurai à lui donner des preuves des sentiments que vous me connaissez pour elle.

## 1727.

3. Je ne saurais, mon cher maréchal, laisser partir Merque sans ce petit passe-port, qui est, mon cher

1. Le cardinal Fleury, depuis quelques mois principal ministre.

2. Le comte Léonor d'Andlau, frère du chevalier et de l'abbé, avait épousé mademoiselle de Polastron; le père de celle-ci fut plus tard nommé sous-gouverneur du dauphin; elle-même fut choisie par la reine comme dame pour avoir l'honneur de suivre madame Henriette, sa deuxième fille.

maréchal, pour vous dire que je me porte, Dieu merci! bien, après avoir été assez malade depuis ma couche. J'espère que celle de l'année qui vient sera plus heureuse de toute façon[1].

Mandez-moi, mon cher maréchal, des nouvelles de votre santé. Vous ne doutez pas de l'intérêt que j'y prends, comme votre bonne maîtresse et encore plus comme votre parfaite amie,

MARIE.

Ce 26.

Assurez madame d'Andlau de mon souvenir.

## 1728.

4. L'état où je suis, mon cher maréchal, rempli d'incommodités, m'a empêchée de vous écrire par M. d'Andlau; vous n'avez nul remerciement à me faire pour lui, car vous connaissez le bon cœur du roi mon père, qui vous est garant qu'il ne manquera pas une occasion de lui faire plaisir. Je n'en néglige aucune pour lui faire avoir un régiment.

Je vous envoie votre ami Nangis[2], non sans regret,

1. En 1728, la reine mit au monde une troisième fille, la princesse Louise-Marie.

2. Le marquis de Nangis, chevalier d'honneur de la reine et qui devint maréchal de France en 1741, fut envoyé plusieurs années de suite, sous les ordres du comte du Bourg, à l'armée du Rhin. Il avait beaucoup d'esprit et de gaieté; c'est lui qui dit un jour en parlant des mendiants qui assiégeaient le carrosse de la reine et que les gardes voulaient écarter malgré elle : *Laissez donc passer le régiment de la reine!*

je vous l'avoue, mais avec grand plaisir de sa part de vous voir. Vous parlerez un peu, j'espère, de moi, et il rendra justice de mon amitié sincère pour vous, qui durera toute ma vie.

Ce 30 mai.

5. J'ai reçu, mon cher maréchal, vos deux lettres; j'ai même montré la dernière à M. le cardinal, de qui l'amitié pour vous augmenterait, s'il se pouvait, pour le zèle avec lequel vous l'avez écrite; pour moi, en mon particulier, j'en suis très touchée et ne doute nullement que vous n'ayez partagé ma terrible inquiétude de la maladie du roi et la grande joie que m'a causée le rétablissement de sa santé, car, mon cher maréchal, on n'a jamais aimé comme je l'aime; il est bien agréable de se faire un plaisir de son devoir. La personne que vous savez s'est encore trouvée mal l'autre jour. Si Dieu me fait la grâce d'être bientôt dans l'état où je souhaite toujours d'être, je serai la première à vous le mander. J'espère que Dieu exaucera les vœux de nos bons sujets pour moi. Je mourrai contente, si je leur laisse cette consolation [1].

Si je ne vous ai pas rendu réponse plus tôt, mon cher maréchal, ce n'est en vérité pas manque d'amitié, car elle sera toujours la même pour vous.

MARIE.

Ce 3 décembre.

1. Le 4 septembre 1729, Marie Leczinska donna enfin à la France le dauphin si impatiemment attendu.

Assurez madame d'Andlau de mon souvenir.

## 1730.

6. Je ne doute nullement, mon cher maréchal, de la sincérité des vœux que vous faites pour moi. Je puis vous assurer aussi que cette année, comme celles de toute ma vie, je penserai pour vous avec la meilleure amitié.

Ce 2 janvier.

Mandez-moi de vos nouvelles et si madame d'Andlau est grosse; dites-lui que je lui souhaite un peu de ma fécondité[1].

7. Vos intérêts me tiennent trop à cœur, mon cher maréchal, pour ne vous le pas témoigner en chaque occasion. Que ceci soit, je vous prie, entre nous deux : le maréchal d'Uxelles s'est trouvé très mal hier au Conseil; quoique aujourd'hui cela aille mieux, cependant j'en ai profité pour parler à M. le cardinal du gouvernement d'Alsace. Il m'a répondu à cela qu'il avait trop d'amitié pour vous, pour vous oublier. Jugez si cela m'a fait plaisir! Que personne ne sache rien de cela, je vous prie.

Faites bien des compliments à la petite femme de ma part et lui marquez la joie que j'ai du mariage de

1. Au moment où la reine adressait ce vœu à la belle-fille de madame d'Andlau, elle avait en effet déjà trois filles et un fils.

sa fille. Au reste, mon cher ami, j'espère que vous ne vous dédirez point de ce titre, soyez persuadé de la parfaite amitié qu'a pour vous votre bonne cousine,

MARIE.

Ce 25 de février, à Versailles.

8. Vous croyez bien, mon cher maréchal, que je ne m'endors point, quand il s'agit d'un ami tel que vous; depuis que le maréchal d'Uxelles est malade, j'ai parlé tous les jours pour vous à M. le cardinal, qui m'a promis de se souvenir de vous, en vous rendant justice[1]. Je vous prie de ne dire à personne que je vous ai écrit sur cela. Ce qu'il y a de certain est que je ferai tout ce qu'il me sera au monde possible pour cela, et vous pouvez ne m'en point avoir d'obligation, car je crois que, si cela est comme je l'espère, ma satisfaction sera plus grande que la vôtre, rien au monde ne me tenant plus à cœur. Je vous conseille cependant, en bonne amie, d'écrire un petit mot sur cela à M. le cardinal, et qu'il ne paraisse pas que cela vient de moi. Je suis persuadée qu'un petit mot de vous lui fera plaisir. Adieu, mon cher maréchal, comptez toujours sur moi.

Ce 20.

Me voilà encore grosse et en très bonne santé. Écrivez-moi plus souvent; j'embrasse madame d'Andlau.

1. Le maréchal du Bourg fut, par provision du 11 avril 1730,

9. Je vous dois quatre réponses pour le moins, mon cher maréchal, que je renfermerai dans un seul mot, qui est celui de mon amitié pour vous; elle est toujours la même, quoique témoignée rarement. Je voudrais en trouver de bonnes occasions; car mon cœur n'est point aussi paresseux que ma main.

Je suis bien touchée de ce que vous me dites sur les inquiétudes que j'ai eues sur mon fils; elles ont été grandes. Il n'a pas besoin d'être joli pour être précieux; mais je ne puis m'empêcher de vous dire que Dieu, en nous le donnant, ne nous laisse rien à désirer pour lui que lui demander sa conservation. Je ferai faire son portrait, que je vous enverrai par Nangis.

J'espère, mon cher maréchal, que nous aurons le régiment[1]; le roi mon père vient d'écrire une seconde fois. Je vous fais mon compliment sur la grossesse de madame d'Andlau. Tout ce qui vous fait plaisir m'en fait beaucoup, je vous assure. On m'a dit que vous aviez eu la goutte, j'en suis en peine; mandez-moi de vos nouvelles, mon cher maréchal, et comptez sur moi pour toute ma vie.

Ce 14.

Le marquis brûle de vous aller voir.

nommé gouverneur général de l'Alsace, en remplacement du maréchal d'Uxelles.

1. Le comte d'Andlau fut cette année même fait capitaine au régiment Royal-Pologne. En 1748, il devint lieutenant général des armées du roi.

10. J'ai reçu, mon cher maréchal, pour la première fois de ma vie avec douleur votre lettre, ne pouvant absolument faire ce que m'ordonne le roi mon père, qui, n'ayant pas su que j'avais promis et même obtenu déjà le bâton d'exempt[1] que vous demandez pour le chevalier d'Andlau, a été bien aise de trouver une occasion de vous faire plaisir. Mais, mon cher maréchal, je suis au désespoir de ne pas suivre en cela mon penchant; mais, esclave de ma parole, attaché comme vous m'êtes, je suis sûre que vous seriez le premier à me blâmer, si j'étais capable d'en manquer, d'autant mieux que la chose n'est pas irréparable. M. le duc de Villeroy ne me la refusera point, et je crois qu'il est égal qu'il soit dans une compagnie ou dans une autre. Expliquez bien tout cela à madame d'Andlau, qu'il faut une raison aussi forte pour moi que celle-là pour ne pas faire ce qu'elle exige de moi et que ce n'est point parce que je suis plus portée pour un autre. Pour vous, mon cher maréchal, je suis persuadée que vous rendrez justice à l'amitié, je puis même dire la plus tendre, qu'a pour vous votre maîtresse et votre fidèle amie,

MARIE.

Ce 24.

11. Ah! vous me pardonnez, mon cher maréchal, de ne vous avoir pas répondu? Pour moi, je ne me le pardonne pas. De quoi je puis vous assurer, c'est que ce

1. L'exempt commandait en l'absence du capitaine et portait un petit bâton d'ébène garni d'ivoire.

n'est pas du tout diminution d'amitié; mais j'ai été assez incommodée, puis j'ai fait des voyages à Paris; tout cela a fait que je ne pouvais vous dire que je pensais à vous, puisqu'il me serait impossible de vous oublier. Je vous suis bien obligée, mon cher maréchal, des gants que vous m'avez envoyés, je les trouve charmants. Mandez-moi des nouvelles de votre chère santé; personne ne s'y intéresse plus vivement que moi, étant, mon cher maréchal, de cœur à vous,

MARIE.

Ce 6 décembre, à Versailles.

Serait-il possible, mon cher maréchal, que vous ne viendrez jamais voir mes enfants [1]? Car, pour la mère, elle n'a pu encore l'obtenir! Assurez madame d'Andlau que je me souviens toujours d'elle.

## 1731.

12. Vous ne doutez point, mon cher maréchal, de la part sincère que je prends à la perte que vous venez de faire [2]. Je prie Dieu de vous consoler de tout mon

1. La reine était accouchée le 30 août 1730 d'un second fils, le duc d'Anjou, qui ne tarda pas à lui être enlevé.

2. Le maréchal eut la douleur de perdre son fils unique au mois d'août 1731. Le roi Stanislas, qui était à ce moment au château de Ménars, s'empressa lui-même d'écrire à son vieil ami : « Je reçois dans ce moment, mon cher comte, une lettre de mon chevalier qui m'apprend l'événement qui vous afflige; la douleur est trop juste pour espérer que tout ce qu'on vous en dise la puisse soulager. Aussi je me tourne vers Dieu, pour implorer son secours, qui

cœur, c'est lui seul qui le peut. Tout ce que je puis vous dire dans cette triste occasion, c'est de vous souvenir que vous avez des amis dans le monde pour qui il faut vous conserver et une maîtresse, qui est du nombre, qui s'y intéresse plus vivement que personne, et sur l'amitié de laquelle vous devez compter toujours.

Ce 19.

13. Je reçois vos excuses, mon cher maréchal, d'un côté et point d'un autre; car je puis vous assurer que je vous aurais gardé le secret, si vous m'aviez mandé quelque chose de vos desseins avant l'exécution[1]. Il était juste que vous en demandassiez la permission au roi; au moins, vous m'auriez fait plaisir; mais n'en parlons plus; car la réflexion encore me fait de la peine, et je ne puis vous le nier. Que ceci soit entre nous, je vous prie!

Il est temps de vous consoler un peu, en vous assu-

seul peut vous soutenir dans l'accablement où vous jette une perte aussi irréparable que celle-ci, et c'est aussi dans votre seule résignation, que je vous connais aux volontés du Seigneur, que j'ai de la confiance qu'elle sera plus forte que tout ce qui pourrait altérer votre chère santé. J'en suis dans des inquiétudes inexprimables, jusqu'à ce que j'apprenne qu'avec le secours de la religion et de votre fermeté, vous surmontez un malheur si sensible, qui ne l'est pas moins à celui qui, attaché à votre nom autant qu'à votre personne, est de tout son cœur, etc. »

1. Le maréchal était veuf depuis longtemps; en octobre 1731, il épousa madame d'Andlau, qui avait perdu son mari en janvier 1730. La reine éprouva un certain mécontentement de n'avoir pas été à l'avance prévenue de ce mariage.

rant que, quoique j'y aie été sensible et que j'en aie été touchée, cela ne m'a point fait d'autre impression et n'a pas diminué mon amitié pour vous[1].

J'embrasse madame la maréchale.

Ce 8 novembre 1731.

14. Ce n'est pas, je vous assure, aucune rancune, mon cher maréchal, qui m'a empêchée de vous faire réponse, mais les incommodités que me cause ma grossesse; soyez donc tranquille et sûr que tout est oublié et que mon amitié pour vous n'en a point diminué. Vous le connaîtrez dans tous les moments de ma vie où il se trouvera des occasions de vous le prouver. Je ne négligerai, mon cher maréchal, rien pour cela.

J'embrasse la maréchale; dites-lui que, si j'en avais la force, je me ferais plaisir de lui écrire.

Ce 30.

## 1732.

15. J'ai appris, mon cher maréchal, par M. de Nangis, que vous vouliez avoir mon portrait. Je ne sais si je suis changée depuis que vous ne m'avez vue; mais ce

1. L'abbé Labiszewski, confesseur de la reine, avait joint, très vraisemblablement par l'ordre de sa maîtresse, qui craignait d'affliger le maréchal, un petit billet à la lettre qu'on vient de lire; il déclarait que ce qu'elle venait d'écrire provenait de *son bon cœur* qu'elle a pour lui, et ajoutait : « Sa Majesté a été seulement un peu fâchée qu'elle a appris par d'autres personnes votre mariage et non par vous. »

qu'il y a de sûr, c'est que, si on pouvait peindre l'intérieur, vous n'y trouveriez point de changement dans ma façon de penser sur vous. Je vous l'enverrai par Nangis, à qui il faut que je rende justice de la joie qu'il a de ce que les ordres du roi se sont accordés avec le désir qu'il avait. Je crois que je n'ai que faire de vous le recommander, sachant l'amitié que vous avez pour lui et à laquelle il est très sensible. J'espère que vous vous entretiendrez quelquefois de moi avec lui, comme je fais de vous, quand il est ici.

Assurez la maréchale de mon amitié, et comptez toujours sur la mienne.

16. Vous écrivant par Nangis, mon cher maréchal, je crois n'avoir pas besoin de vous parler de mon amitié. Il n'aura qu'à vous rendre les entretiens que j'ai avec lui à votre sujet. Je m'en tiens à vous le recommander; l'amitié que vous lui témoignez sera une justice que vous rendrez à sa façon de penser pour vous.

Adieu, mon cher maréchal; ayez soin de votre santé; personne ne s'y intéresse plus que moi.

Mille amitiés à la maréchale.

17. J'ai reçu votre lettre ce matin, mon cher maréchal. Je suis charmée de ce que vous soyez content de ce que Nangis vous a remis de ma part. Je ne doute pas qu'il ne se soit acquitté de tout ce que je l'ai chargé de vous dire de ma part. J'ai peur cependant que la joie qu'il aura eue de vous revoir ne le lui ait fait oublier.

Je suis obligée de lui rendre justice sur l'amitié qu'il a pour vous.

Adieu, mon cher maréchal ; souvenez-vous, toutes les fois que vous regarderez mon portrait, qu'il est de quelqu'un qui vous aime de tout son cœur.

Ce mardi 1er septembre.

18. Si j'étais, mon cher maréchal, maîtresse de la grâce que vous me demandez pour M. et madame d'Andlau, elle aurait prévenu vos désirs; mais c'est le roi. J'ai donc voulu, avant de vous répondre, sonder s'il le trouverait bon. J'en ai parlé à M. le cardinal; je ne puis vous dire grand'chose de la réussite, elle ne me paraît pas telle que vous souhaitez jusqu'à présent. Je réitérerai la tentative, désirant vous faire plaisir.

Le marquis est revenu, touché plus que jamais de tout ce que vous lui avez marqué pendant son séjour avec vous. Je vous en remercie, mon cher maréchal, et vous assure que vous n'obligez pas un ingrat : il sent votre amitié jusqu'au fond du cœur. Il m'a fait grand plaisir, en m'apprenant votre bonne santé. Mandez-moi, mon cher maréchal, si vous avez fait ce que je vous ai demandé pour lui, quand il est parti; ce n'est pas que j'en doute, mais uniquement pour savoir si l'on en est persuadé.

Adieu, mon cher maréchal, comptez sur moi.

Ce 29.

J'oublie de vous dire que le marquis est revenu aussi bossu et aussi endormi qu'il est parti, mais avec

plus d'amitié pour vous que jamais. Il me parle beaucoup pour M. et madame d'Andlau.

## 1733.

19. Il faudrait, mon cher maréchal, que j'eusse bien de la mauvaise volonté pour douter de la sincérité des vœux que vous faites pour moi; la continuation de votre attachement augmente, mon cher maréchal, s'il se peut, mon amitié pour vous. Je suis bien fâchée de la maladie de la maréchale; si le bon Dieu m'exauçait, vous n'auriez tous deux jamais que des sujets de joie. Voilà, mon cher maréchal, les sentiments sur lesquels vous devez compter toute ma vie,

MARIE.

20. J'apprends dans le moment, mon cher maréchal, la mort de votre petit-fils. Vous ne doutez pas de la part sincère que j'y prends. Vous connaissez trop ma façon de penser pour vous, pour n'être pas persuadé que personne ne s'intéresse plus à ce qui vous touche que moi. Je vous demande, par votre attachement pour moi, de vous ménager dans cette juste douleur et de songer à vous conserver,

MARIE.

Ce 1er d'août.

## 1734.

21. L'abbé d'Andlau[1] m'a remis votre lettre, mon cher maréchal, à laquelle je n'ai pu faire réponse plus

1. L'abbé d'Andlau avait été nommé aumônier du roi.

tôt, m'étant servie de beaucoup de remèdes, qui ne sont pourtant que par précautions.

J'ai été très inquiète de vous, mon cher maréchal; j'ai appris aujourd'hui que vous étiez mieux, non assurément sans grande satisfaction de ma part. Vous savez combien je m'intéresse à votre santé et vous devez être bien persuadé de cette façon de penser pour toute ma vie.

J'ai régulièrement deux fois la semaine des nouvelles du roi mon père[1], que Dieu soutient en bonne santé, malgré les souffrances dont il est accablé, dont son courage, soutenu par sa piété, n'est point ébranlé.

Quand vos forces seront un peu revenues, mandez-m'en des vôtres, mon cher maréchal; c'est me rendre justice de croire qu'elles me feront grand plaisir.

Ce 1er de juillet.

Je ne puis vous dire combien on est content ici de l'abbé d'Andlau. Je voudrais bien que le chevalier[2] fût ici, et vous en dire autant de lui, ce qui serait sûrement, s'il y était.

22. Je vous envoie, mon cher maréchal, votre ami

1. Stanislas, élu pour la seconde fois roi de Pologne à la fin de 1733, venait, au moment où écrivait la reine, de s'échapper de Dantzick, pour éviter de capituler entre les mains des Russes et des Saxons.

2. Le chevalier d'Andlau, qui était attaché à la personne de Stanislas, l'avait suivi en Pologne, et, arrêté avec le primat de Pologne et M. de Monti, ambassadeur de France, après la prise de Dantzick, était alors avec eux captif à Thorn.

Nangis, à condition que vous me le renverrez en aussi bonne santé. Je me flatte que vous parlerez quelquefois de moi ensemble. Je suis bien fâchée, mon cher maréchal, d'avoir été si longtemps sans vous écrire; mais, depuis un mois, je ne vis que de chagrin et d'inquiétude : il faut espérer que Dieu finira tout heureusement !

Je suis, mon cher maréchal, toujours avec la même amitié pour vous.

Ce 4 d'août.

J'embrasse la maréchale de tout mon cœur. Mes compliments à M. le marquis. Continuez-lui votre amitié; il la mérite par celle qu'il a pour vous.

## 1735.

23. Je n'ai pu, mon cher maréchal, vous faire réponse plus tôt sur tout ce que vous me dites sur la nouvelle année. Soyez bien persuadé que je suis touchée, comme je dois l'être, des vœux aussi sincères que les vôtres, et que je ne les confonds point avec ceux des autres. Pour moi, mon cher maréchal, je prie le Seigneur de vous donner toutes les consolations dont vous avez besoin, et qu'il adoucisse l'état affreux que les malheurs de la dernière année vous font sentir [1]. Si l'intérêt véritable que je prends à ce qui vous regarde pouvait y contribuer, vous n'auriez rien à

1. La maréchale avait été, dans les derniers mois de 1834, enlevée à l'affection du comte du Bourg.

désirer. Je vous demande, mon cher maréchal, de prendre soin de votre santé et de me continuer votre attachement, auquel je réponds par mon amitié pour vous.

Ce 15 janvier.

J'ai eu des nouvelles du roi mon père, que Dieu soutient en ses malheurs en bonne santé [1]. Le chevalier est toujours à Thorn, avec le primat et M. de Monti. Je suis bien touchée de ce que vous avez témoigné à Nangis; il est revenu pénétré de votre amitié et de votre malheur.

24. Je vous aurais écrit plus tôt, mon cher maréchal, pour vous donner des nouvelles de ma santé, qui est, grâce à Dieu! meilleure présentement, sans que Nangis m'a priée d'attendre son départ pour vous rendre ma lettre. Je vous prie d'avoir pour lui la même amitié que vous lui avez toujours témoignée et dont il se flatte et loue toujours. Je vous le recommande, mon cher maréchal; plus je le connais, plus je trouve que vous ne m'avez pas trompée sur ce que vous m'aviez dit.

Mandez-moi des nouvelles du chevalier d'Andlau; vous savez combien je m'y intéresse. Je n'en ai que de très mauvaises à vous dire de Pologne; tout y va en décadence; le bon Dieu le veut! Sa sainte volonté

1. Stanislas était alors en Prusse, attendant la signature des préliminaires de la paix qui devait, en échange de ses droits au trône de Pologne, lui accorder la souveraineté viagère du duché de Lorraine.

soit faite ! Ce qui me fait le plus de peine, c'est le juste chagrin du roi mon père.

Adieu, mon cher maréchal; ne doutez jamais de mes sentiments pour vous.

A Versailles, ce 6 de mai 1735.

Dites-moi, mon cher maréchal, comment va votre santé.

25. Je vous dois deux réponses, mon cher maréchal; je n'en ai point d'autre à vous faire sur votre première lettre, sinon que vous connaissez mon amitié pour vous, et que tout ce qui me vient de votre part me touche sensiblement, et que je ne doute nullement des vœux que vous faites pour moi. Je vous remercie de m'avoir mandé l'arrivée du chevalier; j'en suis comblée de joie par toute sorte de raisons : celle de vous savoir cette consolation n'est pas la moindre. Marquez-lui en le plaisir que j'en ai et celui que j'aurais de faire quelque chose pour lui, quand l'occasion s'en présentera. J'ai été effrayée de vous voir servir d'une main étrangère pour m'écrire, mais vous m'assurez que votre goutte est peu de chose; Dieu le veuille ! Mais la moindre fait peur et alarme pour les gens que l'on aime, ce que je fais pour vous, je vous assure, de tout mon cœ ur.

Ce 13.

Dites quelque chose de ma part à l'abbé d'Andlau. Je serai bien aise de le revoir. Ma santé est bonne.

J'espère que Dieu nous accordera un garçon. Je vous assure de mon amitié, pour vous bien sincère.

26. Je ne puis laisser partir Nangis, mon cher maréchal, sans son passeport ordinaire, quoique je sois bien persuadée, par l'amitié que vous avez pour lui, qu'il n'en a pas besoin; mais c'est un plaisir que je ne puis me refuser moi-même de vous assurer de mon amitié pour vous.

Ce 11 septembre.

Je vous prie d'être bien persuadé que je n'oublie point le chevalier. Je suis bien fâchée que jusqu'à présent je ne puisse vous donner de nouvelles que de l'envie que j'ai de vous faire plaisir, d'autant plus qu'il le mérite par lui-même.

## 1736.

27. M. le garde des sceaux vient de m'apprendre dans le moment, mon cher maréchal, que le roi a accordé un brevet de colonel au chevalier d'Andlau[1]. Cela me fait trop de plaisir, mon cher maréchal, pour ne vous le pas témoigner. La joie que j'ai aussi de votre convalescence est grande.

25 juillet.

1. Le chevalier fut ensuite emmené en Lorraine par Stanislas, en qualité de pensionnaire, ayant les honneurs des grands officiers de la cour.

## 1737.

28. J'ai été, mon cher maréchal, dans une très grande inquiétude de votre santé. Je suis ravi de la savoir meilleure par les nouvelles que Nangis en a reçues, qui en était très en peine. Je vous suis bien obligée, mon cher maréchal, de l'amitié que vous lui avez témoignée pendant son séjour avec vous; il en est revenu pénétré de reconnaissance et m'a rendu compte du soin que vous avez eu de lui dans sa maladie. Je suis bien touchée de la lettre que j'ai reçue de vous et de tout ce que vous me dites sur mon accouchement[1]. Le bon Dieu ne nous a point accordé nos désirs; il faut espérer qu'une autre fois nous serons plus heureux. Mandez-moi de vos nouvelles, mon cher maréchal; personne ne s'y intéresse davantage; ma façon de penser pour vous ne change point ni ne changera jamais.

Ce 22 septembre.

## 1738.

29. J'ai reçu votre lettre, mon cher maréchal, avec d'autant plus de plaisir que je n'ai point trouvé votre écriture changée, ce qui m'avait paru dans les deux précédentes et m'a très inquiétée, et je vois vos forces revenir avec grande satisfaction. Je suis pourtant moins tranquille depuis hier : l'abbé d'Andlau

1. La reine était encore accouchée d'une princesse, Madame Louise, née le 11 juillet 1737, son dixième et dernier enfant.

m'a dit qu'il vous était revenu quelques petits accidents. Comme la médecine juge que le lait vous sera salutaire, je vous conjure d'en user; j'en ai vu une expérience sûre sur M. de Charost, qui a été très incommodé et que le lait a guéri totalement; il avait même tenté pendant quelques jours de manger de la viande et se retrouva mal tout de suite; dès qu'il eut repris son lait, il n'en a pas été question depuis. M. de Béthune, son fils, y est actuellement pour le même mal et s'en trouve bien. Je vous demande cette marque d'attachement. Vous ne sauriez m'en donner une plus forte qu'en ayant soin de votre santé. J'emploierai les prières de votre enfant le marquis; vous en devez croire son amitié pour vous. Je vous remercie de ce que vous lui mandez sur ce que je vous avais demandé; je crois que c'est le plus sûr.

Je suis très aise que ma petite Adélaïde tienne votre petit-beau-fils avec son frère [1]; j'aurais bien voulu lui en épargner la peine. Comptez toujours sur moi, mon cher maréchal.

Ce 1er décembre.

## 1739.

30. Je suis bien touchée, mon cher maréchal, des vœux que vous faites pour moi, et je le suis d'autant plus que j'en connais toute la sincérité. Si Dieu exauçait

1. Madame Adélaïde, née le 23 mars 1732, tint au baptême avec le dauphin le fils de M. et madame d'Andlau; la cérémonie fut célébrée le dimanche 26 avril 1739 par le cardinal de Rohan. En

ceux que je fais pour vous, mon cher maréchal, vous jouiriez d'une santé parfaite et de tous vos désirs. J'étais dans la douce tranquillité de la continuation des bonnes nouvelles que l'on mandait de votre état; mais malheureusement elle est troublée : j'apprends avec douleur que vous n'êtes plus si bien. J'espère que les premières lettres seront meilleures. Je ne vous dirai point si je le souhaite; vous savez, mon cher maréchal, la façon dont je pense pour vous.

Ce 8 janvier.

Ayez soin de vous, mon cher maréchal; j'ai peur qu'il n'y ait un peu de votre faute; je ne parle plus du lait, je ne fais qu'y penser[1].

toutes circonstances, on le voit, Marie Leczinska témoignait sa gratitude au comte du Bourg.

1. Cette lettre fut la dernière que la reine écrivit au maréchal : le 15 janvier 1739, le comte du Bourg s'éteignit à Strasbourg, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

FIN DE L'APPENDICE.

# TABLE ANALYTIQUE

A



B

## F



## G



## I



## L

## O



## P



## R

S



T



V

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE

# TABLE DES MATIÈRES

Bourloton. — Imprimeries réunies, B, rue Mignon, 2.

